

Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)

Portrait démographique

Septembre 2011

Marc Termote avec la collaboration
de Frédéric Payeur et de Normand Thibault



Dépôt légal – 2011
Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISBN Version électronique : 978-2-550-62848-4

@ Gouvernement du Québec, 2011

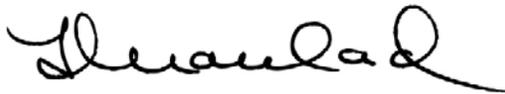
Préface

Veillant à l'application de la Charte de la langue française, l'Office québécois de la langue française définit et conduit la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie et de francisation. Adoptée en 1977 et modifiée en 2002, la Charte confère à l'Office le pouvoir de mener les programmes de recherche qu'il juge nécessaires, d'effectuer ou de faire effectuer les études prévues par ces programmes¹ afin de rendre compte de l'évolution de la situation linguistique au Québec. Par conséquent, l'usage et le statut de la langue française, les comportements et les attitudes des différents groupes linguistiques sont au cœur de ses préoccupations.

Le plan de travail de l'Office, déposé en février 2010 à la ministre responsable de l'application de la Charte, M^{me} Christine St-Pierre, prévoyait entre autres des études sur les caractéristiques linguistiques des Québécois et des Québécoises, notamment sur l'usage du français. Ainsi, cinq travaux démolinguistiques amorçant une description de l'environnement linguistique au Québec et des choix personnels que font les citoyens en ce domaine peuvent être consultés dans le site Web de l'Office. Ces travaux devraient éclairer toute personne intéressée par ces questions et, je le souhaite, alimenter la réflexion sur la situation linguistique au Québec.

Il m'importe enfin de souligner que l'Office a tenu à ce que les chercheurs jouissent de la plus totale liberté scientifique dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils en ont tirées. Ils demeurent, évidemment, seuls responsables du contenu de leur étude et de l'interprétation qu'ils en ont faite.

La présente étude a été réalisée par Marc Termote, démographe, en collaboration avec Frédéric Payeur et Normand Thibault de l'Institut de la statistique du Québec. Elle porte sur les perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal de 2006 à 2056. Je les remercie chaleureusement de même que les membres du Comité de suivi de la situation linguistique et les membres de l'Office pour leur dévouement et leur expertise.



La présidente-directrice générale,
Louise Marchand, avocate

1. QUÉBEC. *Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 1^{er} août 2011*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2002, art. 163.

**PERSPECTIVES DÉMOLINGUISTIQUES DU QUÉBEC
ET DE LA RÉGION DE MONTRÉAL
2006-2056**

Marc Termote

avec la collaboration de
Frédéric Payeur et Normand Thibault

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	
Avant-propos	
INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 – ANALYSE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE	6
1. Le choix de l'indicateur	6
2. La qualité des données censitaires	13
3. Le choix du découpage territorial	16
CHAPITRE 2 – COMPORTEMENT DÉMOLINGUISTIQUE RÉCENT	21
1. La fécondité	21
2. La mortalité	27
3. La migration interne	29
4. La migration internationale	35
5. La mobilité linguistique	38
6. La structure par âge	56
CHAPITRE 3 – HYPOTHÈSES ET SCÉNARIOS	60
1. Les expériences prévisionnelles antérieures	60
2. Le modèle de prévision	68
3. Les hypothèses de comportement futur	72
4. Les scénarios	85
CHAPITRE 4 – ANALYSE DES RÉSULTATS	92
1. Les tendances passées	92
2. L'analyse comparée des résultats des divers scénarios	96
3. Les résultats des scénarios prévisionnels	101
4. L'évolution prévisible de la structure par âge	111
CONCLUSION	116
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	126
ANNEXE	131

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide de Frédéric Payeur et de Normand Thibault, de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le premier a développé le modèle de prévision démographique multirégionale utilisé par l'ISQ de façon à y intégrer la mobilité linguistique et à distinguer les immigrants internationaux (ventilés selon leur durée de séjour) de la population d'accueil. Le second a assuré la préparation des données de base et a appliqué l'algorithme de prévision à ces données. Tous deux ont apporté une contribution significative à la mise au point de plusieurs indicateurs du comportement démographique et linguistique passé, et ont participé à celle des hypothèses et des scénarios utilisés dans nos perspectives. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour leur disponibilité et leur efficacité.

Bien entendu, l'analyse du comportement démographique passé, le choix des hypothèses et des scénarios pour l'avenir et l'interprétation des résultats obtenus relèvent uniquement de la responsabilité de l'auteur du présent rapport.

Nous tenons également à remercier les cinq évaluateurs à qui l'Office québécois de la langue française a soumis une première version de ce rapport. Leurs commentaires, suggestions et recommandations nous ont permis d'améliorer significativement plusieurs éléments importants de notre étude. Nous avons aussi pu bénéficier des commentaires particulièrement pertinents et utiles de Pierre Bouchard, anciennement directeur de la recherche à l'Office; qu'il veuille trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

AVANT-PROPOS

Par souci d'alléger la présentation de ce rapport, nous avons limité celle-ci aux principaux résultats obtenus dans le cadre des scénarios les plus significatifs, et reporté tous les tableaux en annexe. L'auteur tient évidemment à la disposition des lecteurs les résultats détaillés de chacun des scénarios utilisés.

INTRODUCTION

Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, la situation démographique du Québec s'est considérablement modifiée. Le comportement démographique des groupes linguistiques n'est plus ce qu'il était au début de ce millénaire : la fécondité a connu une hausse non négligeable; après quelques années de fort ralentissement, l'étalement urbain a repris à un rythme soutenu alors que l'émigration interprovinciale a diminué considérablement; enfin, l'immigration internationale a poursuivi sa tendance à la hausse. À ces comportements démographiques, il faut ajouter le comportement linguistique, c'est-à-dire la mobilité linguistique, phénomène dont l'évolution est difficile à cerner, mais qui continue à alimenter les débats publics et politiques.

Ces changements de comportement ont eu des conséquences importantes sur l'évolution de la situation démographique du Québec et de ses régions. Une révision de notre analyse antérieure, basée pour l'essentiel sur le recensement de 2001, s'impose donc. Une telle mise à jour est heureusement de moins en moins difficile à réaliser, car les données statistiques sont de plus en plus nombreuses. Le premier objectif de notre étude est donc de vérifier dans quelle mesure les comportements démographiques ont changé et de tenter de déterminer si des tendances nouvelles se dégagent.

La réalisation de ce premier objectif nous permettra ensuite de poursuivre un second objectif qui est aussi la raison d'être principale de cette étude : après avoir analysé les tendances passées, nous tenterons de dégager les principales évolutions que l'on peut prévoir pour l'avenir, advenant la poursuite de ces tendances. Grâce aux développements informatiques, grâce à l'accumulation de données statistiques de plus en plus riches sur une période de plus en plus longue, grâce aussi aux progrès de l'analyse théorique et méthodologique, un tel exercice prospectif est aujourd'hui plus facile à réaliser qu'il y a dix ou vingt ans. Cela ne signifie évidemment pas cependant que les résultats de ces nouvelles perspectives seront nécessairement plus proches de la réalité.

Analyser l'évolution passée des groupes linguistiques et prévoir les tendances futures est particulièrement important dans le cas du Québec. Ce dernier, surtout dans sa région montréalaise, représente en effet la principale zone de rencontre des deux langues officielles du Canada. Tant à l'échelle canadienne qu'à l'échelle nord-américaine et mondiale, ces deux langues n'ont pas le même poids et ne sont pas soumises à la même problématique d'avenir. La pérennité de l'anglais au Canada, en dehors du Québec, et aux États-Unis est assurée. Celle du français au Québec dépend dans une large mesure des résultats de sa rencontre avec l'anglais, langue dominante du continent nord-américain. Dans ces conditions, il est crucial d'assurer le suivi des groupes linguistiques là où ils entrent en contact.

Ce n'est donc certes pas un hasard si c'est au Québec que les études démographiques sont les plus abondantes et les plus riches. Les nombreuses études consacrées à la situation et à l'avenir démographique du Québec n'adoptent cependant pas toujours les mêmes outils conceptuels et méthodologiques, et leurs auteurs divergent parfois d'opinion quant au découpage territorial à utiliser. Ainsi, aujourd'hui comme hier, continue-t-on à débattre de l'opportunité de recourir à la langue d'usage à la maison pour définir les groupes linguistiques, ou encore, de la pertinence de distinguer, au sein de la région métropolitaine de Montréal, l'île de Montréal du reste de la région. C'est pourquoi il nous semble opportun de commencer notre rapport, une fois encore, par un bref examen des indicateurs linguistiques et

des données disponibles, et par une discussion du problème du découpage territorial. Le chapitre 1 traitera de ces trois questions.

Dans une deuxième étape, nous tenterons d'atteindre notre premier objectif en analysant le comportement démologique récent de la population québécoise. La vitesse démographique observée au point de départ affecte de manière fondamentale l'évolution future. En outre, la connaissance du comportement actuel, en conjonction avec celle du comportement passé, nous permettra de mieux étayer les hypothèses relatives au comportement futur.

Sur la base de cette analyse, nous pourrons ensuite (dans le chapitre 3) examiner les diverses évolutions futures possibles de ce comportement, c'est-à-dire tenter de dégager les tendances comportementales les plus plausibles pour l'avenir à court et à moyen terme, soit à l'horizon de 2031. Sans prétendre en aucune manière faire des prévisions à long terme, nous prolongerons néanmoins jusqu'à l'an 2056 les tendances prévisibles pour le court et le moyen terme. Il serait évidemment vain de prétendre prévoir ce que sera dans un demi-siècle le comportement de la population, dont une large part n'est pas encore née ou réside ailleurs dans le monde. Cependant, prolonger ainsi sur une longue période les tendances de court et moyen terme permet de mieux dégager les implications du comportement actuel.

En matière de prévision, il est toujours utile de s'inspirer des leçons du passé. Dans l'élaboration de nos hypothèses de comportement futur, nous aurons tout intérêt à vérifier quelles sont les causes principales des écarts entre les prévisions antérieures et l'observation. Une telle analyse nous permettra de dégager les composantes de l'évolution démologique pour lesquelles il nous faudra être particulièrement vigilant lorsqu'il s'agira de définir ce qui est plausible.

Aux hypothèses plausibles pour la prévision à court et à moyen terme, nous ajouterons dans certains cas des hypothèses qui, tout en étant totalement irréalistes, nous permettront d'effectuer des études d'impact, cela afin de pouvoir dégager plus nettement l'influence qu'exerce un phénomène particulier (par exemple la mobilité linguistique) sur l'évolution démologique future de la société québécoise. Une telle analyse d'impact présente un double intérêt. D'abord, elle nous permet de déterminer les phénomènes dont l'évolution future est cruciale pour l'avenir démologique du Québec, phénomènes pour lesquels il importera donc d'être particulièrement prudent dans le choix des hypothèses de comportement. En second lieu, cette analyse d'impact peut conduire à des implications politiques importantes, dans la mesure où elle précise les domaines dans lesquels une intervention gouvernementale peut se révéler efficace pour soit renforcer, soit freiner les tendances futures.

Les multiples combinaisons possibles entre les diverses hypothèses retenues mènent à l'élaboration d'un grand nombre de scénarios parmi lesquels nous aurons à choisir les plus plausibles pour l'avenir et les plus significatifs en fonction de l'analyse d'impact. L'examen des diverses hypothèses et des divers scénarios retenus constitue l'essentiel du troisième chapitre de ce rapport.

Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des principaux résultats prévisionnels obtenus. Puisque l'avenir est aussi le fruit du passé, l'interprétation des tendances dégagées pour l'avenir implique nécessairement que l'on fasse référence aux tendances passées. Un bref rappel de ces dernières précédera donc la présentation des résultats

produits par le présent exercice prévisionnel. Tous les scénarios envisagés ne seront pas pris en compte dans la présentation des résultats. En effet, tout comme dans nos études antérieures, nous analyserons les conséquences que peut exercer le choix d'une hypothèse de mobilité linguistique particulière sur les résultats. Comme cette analyse d'impact démontre que ces derniers ne varient guère en fonction de l'hypothèse de mobilité linguistique choisie, nous n'analyserons en détail que les résultats obtenus avec une seule hypothèse de mobilité appliquée à des scénarios démographiques différents. Afin de maintenir ce rapport dans des limites raisonnables, l'analyse qui accompagnera la présentation de ces divers résultats sera limitée aux seules tendances dominantes.

Dans une brève conclusion, après avoir résumé les principaux résultats que nous avons pu dégager de l'analyse de l'évolution passée et de celle que nous considérons la plus plausible pour l'avenir, nous tenterons, sur la base d'une réflexion sur les expériences prévisionnelles passées, d'en évaluer la solidité, ce qui nous permettra également d'en dégager, prudemment, les implications politiques majeures.

CHAPITRE 1

ANALYSE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre traite de trois problèmes conceptuels et méthodologiques : le choix de l'indicateur linguistique permettant de définir les groupes linguistiques (section 1), la qualité des données censitaires utilisées dans la construction de ces indicateurs (section 2) et le choix du découpage territorial (section 3)¹.

1. Le choix de l'indicateur linguistique

Les démographes canadiens disposent de données statistiques particulièrement nombreuses et riches lorsqu'il s'agit d'étudier l'évolution des groupes linguistiques. La fréquence des recensements (qui se tiennent tous les cinq ans, alors que dans la plupart des pays la période intercensitaire est de dix ans) et le nombre élevé de questions portant directement ou indirectement sur la langue y sont pour beaucoup. Cette multitude de questions à connotation linguistique ouvre le choix entre plusieurs indicateurs. Certains d'entre eux ne sont guère utiles lorsqu'il s'agit de réaliser des perspectives démolinquistiques. C'est le cas de l'origine ethnique, indicateur souvent utilisé dans le cadre d'études historiques, mais dont le lien avec la dimension linguistique est loin d'être évident, et qui de toute manière recouvre un concept éminemment vague et subjectif. C'est le cas également de la langue de travail, indicateur certes incontournable lorsqu'il s'agit d'étudier le comportement linguistique des individus dans la sphère publique, mais qui n'est disponible que depuis le recensement de 2001 (ce qui empêche toute analyse des tendances passées), et qui de toute façon ne peut servir dans la réalisation de perspectives démolinquistiques, puisque les données nécessaires relatives aux naissances et aux décès ne sont pas disponibles selon cet indicateur.

S'agissant de la langue utilisée dans la sphère publique, nous disposons également d'un indicateur synthétique construit à partir des réponses obtenues dans le cadre d'une vaste enquête réalisée en 1997 par le Conseil de la langue française (Béland, 1999) et portant sur la langue utilisée par les individus dans l'exercice de certaines activités publiques. Tout comme pour la langue de travail, aucune perspective démolinquistique ne peut être réalisée sur la base d'un tel indicateur, car aucune des données nécessaires n'est disponible selon la langue utilisée dans la sphère publique. On peut d'ailleurs se demander quels liens pourraient exister entre le comportement de fécondité et de mortalité des individus et la langue qu'ils utilisent chez l'épicier du coin ou dans leur succursale bancaire².

Le recensement nous offre finalement trois indicateurs susceptibles d'être utilisés dans le cadre de perspectives démolinquistiques : la langue maternelle, la langue d'usage à la maison et la connaissance des langues. En combinant les réponses aux questions relatives à ces trois indicateurs, Statistique Canada a créé un quatrième indicateur, la première langue parlée. Avant de choisir parmi ces différents indicateurs celui qui nous apparaît le plus approprié pour notre étude, il nous faut examiner les principales caractéristiques et les problèmes majeurs que pose chacun d'entre eux.

-
1. Ce chapitre reproduit pour l'essentiel les considérations que nous avons développées dans Termote, 2008, chapitre 1, pages 13 à 29.
 2. Pour un examen plus approfondi des indicateurs « origine ethnique » et « langue d'usage public », voir Termote, 2008, pages 17-18 et 21-25.

1. La langue maternelle

L'acception courante est celle qu'indique le qualificatif *maternelle*, c'est-à-dire la langue utilisée par la mère lorsqu'elle s'adresse à son enfant, langue qui est presque toujours la langue utilisée au sein du ménage lors de la prime enfance de l'individu. La plupart des dictionnaires reprennent cette définition. Par exemple, *Le petit Robert* (éd. 1995-2003) définit la langue maternelle comme étant « la première langue qu'a parlée un enfant, souvent celle de sa mère ». Par contre, le dictionnaire *Le petit Larousse illustré* (éd. 1983) propose une définition plus territoriale, et non individuelle : la langue maternelle est « la langue du pays où l'on est né » (des éditions plus récentes proposent une définition plus nuancée : « première langue apprise par l'enfant, au contact de son environnement immédiat »).

Statistique Canada a cependant adopté une définition assez particulière. Selon la formulation de la question sur la langue maternelle au recensement canadien, la langue maternelle désigne tantôt (en 1941, en 1961, en 1981 et après) la première langue *apprise* dans l'enfance (« avant d'aller à l'école » ou encore « à la maison dans son enfance ») *et encore comprise*, tantôt (en 1951, en 1971 et en 1976) la première langue *parlée* dans l'enfance *et encore comprise*.

La référence à la première langue apprise (plutôt que parlée) a été consacrée par la Loi constitutionnelle de 1982 qui, dans son article 23 de la Charte des droits et libertés, introduit la notion de « première langue apprise et encore comprise », définition tirée de la Loi sur les langues officielles de 1969 (qui elle-même reprenait la définition du recensement de 1961). La définition adoptée depuis 1981 par Statistique Canada s'écarte considérablement de celle préconisée par les Nations unies (United Nations, 1959 : 92), qui fait référence à la langue *parlée* (et non la langue apprise) durant la *prime enfance*, sans exiger qu'elle soit encore comprise.

Outre les nombreux problèmes de comparabilité dus aux modifications dans la formulation et aux changements dans la place de la question dans l'ensemble du questionnaire, il importe de souligner les implications méthodologiques suivantes.

a) Une même personne peut changer de langue maternelle d'un recensement à un autre, puisqu'on peut cesser de comprendre la première langue que l'on a apprise. Il en résulte qu'une personne qui ne comprend plus sa première langue maternelle devra déclarer la deuxième langue qu'elle a apprise (le questionnaire du recensement est explicite à ce sujet), ce qui a pour effet de supprimer un certain nombre de transferts linguistiques.

b) La notion de « comprendre une langue » est floue et subjective.

c) On pourrait s'attendre à ce qu'une personne ne puisse avoir qu'une seule langue maternelle. En effet, un nouveau-né commencera normalement par apprendre une seule langue. Cela était bien l'opinion de Statistique Canada jusqu'en 1986, puisque lors des recensements précédents il était spécifié qu'on ne pouvait déclarer qu'une seule langue maternelle (« ne remplir qu'un cercle », ou encore, « cochez une seule case »). Malgré cette mise en garde, un certain nombre de personnes (en 1981, 2,5 % du total canadien et 2,4 % du total québécois) déclaraient plusieurs langues maternelles, de telle sorte que Statistique Canada répartissait ces langues maternelles multiples entre langues uniques. Depuis 1986 les instructions du questionnaire stipulent que l'on peut déclarer plusieurs langues maternelles, à condition qu'on les ait apprises simultanément et qu'on les ait parlées aussi souvent l'une que l'autre dans son enfance, et à condition qu'on les comprenne encore au moment du recensement. Rappelons

que la question porte sur la langue apprise en premier lieu à la maison dans son enfance. On peut donc se demander comment un si grand nombre d'enfants en bas âge peuvent apprendre simultanément plusieurs langues en premier lieu.

Le taux de réponses multiples varie selon que l'on considère le questionnaire abrégé (soumis à l'ensemble de la population) ou le questionnaire détaillé (soumis à un échantillon de la population, soit 20 % depuis le recensement de 1981). Dans ce dernier cas, ce taux s'élevait en 2006 à 1,3 % (1,4 % en 1996 et en 2001) pour l'ensemble du Québec (mais à 2,1 % pour la région métropolitaine de Montréal et à 2,7 % pour l'île de Montréal), alors que dans le premier cas le taux était de 3,3 % (comme en 1996, mais il s'élevait à 4,4 % en 2001). Pour pouvoir assurer une certaine comparabilité avec les données censitaires antérieures à 1986, il importe donc de répartir ces langues multiples entre les langues uniques, avec toutes les incertitudes qu'une telle répartition peut entraîner. Par ailleurs, on peut aussi estimer que la prise en compte de ces langues multiples est justifiée dans la mesure où elles peuvent être considérées comme reflétant des situations de transfert générationnel en cours.

d) Certaines personnes ne répondent tout simplement pas à la question (peut-être parce qu'elles estiment que la définition donnée par Statistique Canada n'est pas très évidente). Le taux de non-réponse peut varier considérablement d'un recensement à l'autre (par exemple, alors qu'il était de 2,2 % en 1971, il était tombé à 1,1 % en 1981). Depuis 1971, Statistique Canada attribue par imputation (en se basant sur d'autres informations disponibles sur le répondant) une langue maternelle aux personnes qui n'ont pas répondu à la question, de telle sorte qu'il n'y a officiellement plus de non-réponse. Dans son *Rapport technique du recensement de 2001*, Statistique Canada avait cependant présenté des taux de non-réponse, en distinguant les données provenant de l'ensemble de la population de celles obtenues à partir de l'échantillon de 20 %. Dans le premier cas, le taux de non-réponse au Québec était de 2,6 % en 2001 (contre 2,1 % en 1991 et 1,1 % en 1996), alors que dans le second il était nettement moindre (1,1 % en 2001, contre 1,7 % en 1991 et 0,6 % en 1996). Pour 2006, l'information n'est disponible que pour l'ensemble du Canada, pour lequel on enregistrait un taux de non-réponse de 2,1 %.

e) Un pourcentage minime des répondants (0,4 % en 2001, comme en 1996) fournissent une réponse invalide, mais dans la moitié des cas Statistique Canada dispose de l'information nécessaire pour lui permettre de corriger (la plupart des autres cas sont traités comme des non-réponses).

Ces diverses modifications de la définition même de ce qu'est la langue maternelle et de la formulation de la question qui s'y rapporte, ainsi que les changements parfois considérables dans la manière de répondre à cette question, nous obligent à conclure qu'il serait périlleux de dégager des tendances ou des renversements significatifs sur la base de variations minimales dans la structure linguistique de la population. Comme nous le constaterons plus loin, une telle conclusion est également valable pour les autres indicateurs.

2. La langue d'usage à la maison

La question sur la langue d'usage à la maison n'a été introduite qu'au recensement de 1971, à la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission Laurendeau-Dunton). Celle-ci proposait une question sur la langue principale, soit la langue parlée le plus, et de façon habituelle, à la maison et au travail.

La formulation de la question du recensement est plus restrictive : elle est limitée à la langue parlée à la maison³.

Tout comme celle sur la langue maternelle, la formulation de la question sur la langue d'usage a varié au cours du temps. En 1971, la question était « Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison? » (majuscules dans le texte), alors qu'en 1981 (la question n'a pas été posée en 1976) elle était « Quelle langue parlez-vous vous-même habituellement à la maison? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent?) ». Mais, tout comme pour la langue maternelle, Statistique Canada admet depuis lors que l'on puisse utiliser à la maison « le plus souvent » plusieurs langues. En outre, depuis le recensement de 2001, Statistique Canada a formulé la question en deux étapes. Dans la première sous-question, on demande « Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison? », et dans la seconde on demande « Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues à la maison? »⁴. Même avec cette double question, il reste bien entendu toujours la possibilité de déclarer plusieurs langues parlées « le plus souvent » ou « régulièrement ». Ainsi, au recensement de 2006, plus de 145 000 Québécois ont déclaré parler le plus souvent deux ou trois langues à la maison. Dans ces conditions, on peut se demander ce que signifie encore l'expression *le plus souvent*.

Outre ces problèmes de définition et de formulation, il y a plusieurs autres problèmes méthodologiques à prendre en considération.

a) La question n'est pas posée à tout le monde, mais à seulement un échantillon des ménages (depuis 1981, un ménage sur cinq); depuis 1981, les personnes « en institution » (prisons, hôpitaux, etc.) ne font pas partie de cet échantillon (la population vivant dans ces ménages collectifs représentent environ 1 % de la population totale).

b) Le pourcentage de réponses multiples peut varier considérablement d'un recensement à l'autre et d'une région à l'autre. Par exemple, entre 1981 et 1986, il a varié du simple au double, passant de 2,2 % à 4,6 % pour l'ensemble du Canada. En 2006, ce pourcentage s'élevait à 1,8 % au Canada et à 2,0 % au Québec, mais atteignait 3,3 % dans la région métropolitaine de Montréal et 4,5 % sur l'île de Montréal, c'est-à-dire là où il y a davantage d'immigrants. Les réponses multiples sont proportionnellement plus nombreuses lorsqu'il s'agit de la langue parlée régulièrement à la maison : 5,7 % pour l'ensemble du Québec, 6,8 % pour la région métropolitaine de Montréal et 9,2 % pour l'île de Montréal. Tout comme pour la langue maternelle, les cas de langues parlées multiples sont dignes d'intérêt, dans la mesure où ils peuvent représenter non seulement des cas réels de multilinguisme, mais aussi des situations de transferts linguistiques en cours. Le problème réside plutôt dans les difficultés de comparer la structure linguistique d'une population lorsque, à cause des modifications dans la formulation de la question et dans la répartition des langues multiples, il existe de si fortes variations dans le temps et dans l'espace.

c) Tout comme pour la langue maternelle, Statistique Canada attribue, selon divers procédés, une langue d'usage aux personnes qui n'ont pas répondu à la question. Le *Rapport technique*

3. La recommandation de la commission Laurendeau-Dunton a finalement été suivie lors du recensement de 2001, qui a introduit pour la première fois une question spécifique sur la langue de travail.

4. Selon le rapport final du test des nouvelles questions linguistiques du recensement de 2001, « il n'est pas certain que les réponses obtenues [à la question sur les langues secondes parlées « régulièrement » à la maison] soient le fait de langues utilisées de façon habituelle et non pas seulement à l'occasion » (Marmen, Séguin et Jaworski, 1999).

du recensement de 2001 nous apprend qu'au Québec le pourcentage des non-réponses était de 1,1 % (le taux était de 0,9 % en 1981, de 1,7 % en 1991 et de 0,6 % en 1996). Pour 2006, l'information n'est disponible que pour l'ensemble du Canada, pour lequel on enregistrait un taux de non-réponse de 0,9 %.

d) Le pourcentage de réponses invalides est relativement faible : 0,5 % en 1996 et 0,4 % en 2001 (aucune information pour 2006). Dans environ 30 % à 40 % des cas, selon les recensements, Statistique Canada a pu corriger l'erreur, le solde étant traité comme des non-réponses.

e) Lorsque, pour estimer la mobilité linguistique, on compare la langue d'usage déclarée par une personne lors d'un recensement à la langue maternelle de cette personne, il faut tenir compte du fait que l'on n'a aucune idée du moment auquel s'est effectué le transfert linguistique. Celui-ci peut avoir eu lieu au cours de la prime enfance aussi bien qu'à la veille du recensement. Il n'est donc pas possible de préciser l'âge auquel le transfert a été réalisé, ni le lieu de résidence au moment du transfert, ni le nombre de transferts pour une période déterminée⁵. Plus précisément, la comparaison entre les effectifs d'une population selon la langue maternelle et ceux selon la langue d'usage ne permet en aucune manière d'évaluer l'évolution du comportement linguistique de la population, contrairement à ce que beaucoup d'études peuvent laisser croire. Les transferts qui résultent de cette comparaison portent sur l'ensemble de la durée de vie des membres de la population, de telle sorte que ceux qui ont été réalisés au cours de la période censitaire précédant le recensement ne représentent qu'une petite partie du total des transferts « durée de vie ». Cela explique d'ailleurs la très forte stabilité des prétendus taux de mobilité linguistique d'un recensement à l'autre (lorsque du moins les données linguistiques de deux recensements successifs sont comparables). En outre, il faut tenir compte des personnes décédées et de celles qui ont migré. Si, par exemple, comme cela est le cas au Québec, pendant une période donnée les personnes de langue maternelle autre que française qui n'avaient pas effectué de transfert vers le français émigrent proportionnellement plus que celles qui ont réalisé un tel transfert, cela aura pour effet d'augmenter le taux de transfert vers le français pour le groupe de langue maternelle anglaise ou pour celui de langue maternelle autre que le français et l'anglais qui est resté au Québec, sans que les membres de ces deux groupes n'aient effectué le moindre transfert vers le français pendant la période considérée.

3. La connaissance des langues

Selon les recensements canadiens, la connaissance d'une langue est évaluée à partir de la capacité à soutenir une conversation dans cette langue. La question sur les connaissances linguistiques était posée depuis 1901, mais à partir de 1971 il appartient au répondant d'estimer sa propre capacité et celle des autres membres du ménage à cet égard. Jusqu'en 1991, la question ne portait que sur la connaissance des seules langues officielles, mais depuis lors une question supplémentaire relative à la capacité de soutenir une conversation dans des langues autres que le français et l'anglais a été introduite.

Les principaux problèmes que pose cette question sont les suivants.

5 Comme nous le verrons ultérieurement (lorsque nous analyserons la mobilité linguistique, dans le chapitre 2), on peut néanmoins, sous certaines conditions, estimer le nombre de transferts réalisés au cours d'une période quinquennale donnée (et l'âge auquel sont effectués ces derniers) en suivant (sur deux recensements successifs et d'un groupe d'âge au suivant) une cohorte particulière.

a) La question n'est posée qu'à un échantillon de la population (20 % depuis 1981), ce qui, tout comme pour la langue d'usage à la maison, peut entraîner des problèmes de non-représentativité (petits effectifs), surtout à l'échelle régionale et par âge.

b) La notion de « connaître assez bien une langue pour soutenir une conversation » est très subjective. Que signifie *soutenir une conversation*? De quel type de conversation s'agit-il? Comment interpréter la connaissance « assez bien » d'une langue? Les vérifications effectuées par Statistique Canada après la tenue du recensement tendent par exemple à conclure que les anglophones ne jugent pas de la même manière leur connaissance du français que les francophones évaluant leur connaissance de l'anglais (les francophones semblent plus exigeants que les anglophones, ces deux groupes étant définis selon la langue maternelle).

c) Le libellé de la question implique une connaissance en termes binaires : on connaît assez bien ou pas du tout, on est capable de soutenir une conversation ou on n'est pas capable.

d) Il est difficile de répartir une population en groupes linguistiques à partir des catégories retenues dans la formulation de la question : une même personne pouvant se retrouver dans plusieurs catégories, la somme de la part de chacune d'entre elles dépasse nécessairement les 100 %.

Ces diverses considérations nous amènent à partager la conclusion de deux analystes attachés à Statistique Canada, selon lesquels les données obtenues grâce à cette question sont au mieux rudimentaires (« data collected through this question are primitive at best », Kralt et Cromie, 1984 : 4). Cela ne semble malheureusement pas inquiéter nombre d'auteurs qui prétendent, sur la base des réponses à cette question, pouvoir étudier l'évolution du bilinguisme. De toute manière, plusieurs données démographiques indispensables pour réaliser des perspectives démoulinguistiques (plus particulièrement les naissances et les décès) ne sont pas disponibles pour cet indicateur.

4. *La première langue officielle parlée*

Cet indicateur n'est pas obtenu directement sur la base d'une question spécifique posée au recensement, mais a été construit par Statistique Canada en combinant les réponses sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue d'usage à la maison. Dans le cadre de l'application de la Loi sur les langues officielles, il importe en effet de déterminer les besoins en matière de services gouvernementaux fédéraux en français et en anglais, et dans ce contexte il est utile de connaître le nombre de locuteurs des deux langues officielles du pays.

Puisqu'il s'agit d'un indicateur dérivé, toutes les faiblesses des trois indicateurs sur lesquels ce nouvel indicateur est basé se trouvent évidemment conjuguées. En outre, le processus de dérivation utilisé est discutable : Statistique Canada utilise la connaissance des langues officielles comme premier critère de répartition entre les groupes français et anglais, introduit ensuite le critère de la langue maternelle et finalement celui de la langue parlée à la maison. Enfin, et surtout, cet indicateur ne permet la prise en compte que de deux groupes linguistiques, les locuteurs du français et les locuteurs de l'anglais, et aucune des données nécessaires à la réalisation de perspectives démoulinguistiques n'est disponible sur la base de cet indicateur.

Il nous reste encore à choisir parmi les quatre indicateurs linguistiques discutés ci-dessus celui qui sera adopté tant pour l'analyse de l'évolution passée que pour l'exercice prévisionnel. Comme nous l'avons souligné, les indicateurs « connaissance des langues » et « première langue officielle parlée » présentent des faiblesses importantes et sont de toute manière inappropriés dans notre cas, puisque les données nécessaires à une analyse et à des perspectives démologiques, en particulier les naissances et les décès, ne sont pas disponibles selon ces critères. Le choix se trouve donc limité aux deux seuls indicateurs « langue maternelle » et « langue d'usage à la maison », pour lesquels toutes les données existent.

Il nous semble évident que, de ces deux indicateurs, celui fondé sur la langue d'usage à la maison est le plus pertinent⁶. En effet, la langue utilisée le plus souvent au sein du ménage est sans conteste la plus significative du point de vue du comportement démographique : le comportement de fécondité et de migration est beaucoup plus fonction des valeurs actuellement vécues au sein d'un ménage que de la langue apprise dans la petite enfance. En outre, la langue d'usage à la maison réfère à la situation actuelle des individus, alors que la langue maternelle reflète le passé (la prime enfance)⁷. Enfin, la langue parlée à la maison, au sein du ménage, est normalement la langue maternelle des enfants et revêt donc une importance considérable pour la transmission intergénérationnelle d'une langue et d'une culture⁸. À ce titre, la langue d'usage est incontournable lorsqu'il s'agit de réaliser des perspectives démologiques.

Certains rejettent cependant cette conclusion et croient opportun de faire des analyses et de réaliser des perspectives démologiques selon la langue maternelle, ce qui dans le cas du Québec, à cause des nombreux transferts vers l'anglais, joue évidemment très fortement en défaveur du groupe anglais. D'autres estiment que la langue parlée à la maison relève de la sphère privée et que, au nom de la protection des droits de la personne, l'État et les chercheurs n'ont pas à se préoccuper de la langue parlée dans la cuisine et dans l'alcôve. Seule importerait la langue utilisée dans la sphère publique, en dehors de la maison. Comme nous l'avons souligné précédemment, adopter ce point de vue implique de renoncer à toute analyse et à toute perspective démologiques, puisque les données sur les naissances, les décès et les migrations n'existent pas selon la langue d'usage public.

La conclusion de ce bref examen des divers indicateurs linguistiques disponibles semble évidente : si l'on veut réaliser des perspectives démologiques, l'indicateur le plus pertinent est la langue d'usage à la maison. Ce dernier est aussi, avec la langue maternelle, le seul qui soit opérationnel. Encore faut-il déterminer le nombre de groupes linguistiques

6. Le Census Bureau des États-Unis a manifestement la même opinion. Seulement deux recensements de ce pays comportent une question sur la langue maternelle posée à l'ensemble de la population (certaines questions linguistiques ne sont posées qu'aux immigrants). Par contre, les questions sur la langue d'usage sont fréquentes et nombreuses. Par exemple, aux derniers recensements, trois questions (rédigées dans des termes quasi identiques d'un recensement à l'autre) étaient posées : « Est-ce que cette personne parle une langue autre que l'anglais à la maison? », « Si oui, quelle est cette langue? », et « si oui, est-ce que cette personne parle l'anglais très bien, bien, pas bien ou pas du tout? » (notre traduction). Sur les données linguistiques des recensements des États-Unis, voir G. Stevens, 1999.

7. Par exemple, que pourrait signifier des perspectives selon la langue maternelle pour 2031 dans le cas de ceux qui cette année-là auront 25 ans? En 2006, ces personnes viennent de naître et commencent à peine à apprendre leur langue maternelle. Que veut-on prévoir : leur langue d'usage en 2031 ou leur langue maternelle en 2006? Poser la question, c'est y répondre.

8. Statistique Canada reprend d'ailleurs cet argument lorsqu'il précise, dans ses instructions pour remplir le questionnaire du recensement, que « dans le cas d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, [il faut attribuer] la langue parlée le plus souvent à la maison à cet enfant ».

définis selon cet indicateur. Notre étude ne considère que trois groupes : les francophones (le groupe dont les membres parlent le plus souvent le français à la maison), les anglophones (le groupe dont les membres parlent le plus souvent l'anglais à la maison) et les allophones (c'est-à-dire tous ceux dont la langue parlée le plus souvent à la maison n'est ni le français ni l'anglais). Sans doute ce dernier groupe est-il très hétérogène, mais distinguer diverses langues au sein de ce groupe nous mènerait très rapidement à des chiffres non significatifs (dus aux petits effectifs par âge, région, etc.), sans compter que de toute manière nous ne disposons pas des données démolinquistiques (naissances, décès, migrations, transferts linguistiques, par âge et région) pour une langue spécifique autre que le français et l'anglais. Les mêmes raisons nous empêchent d'ailleurs de prendre en considération les groupes bilingues et trilingues : les déclarations de langues multiples ont été réparties entre les trois groupes, selon une procédure désormais traditionnelle et largement acceptée, soit moitié-moitié pour les groupes bilingues, et un tiers pour chaque langue lorsqu'il s'agit de personnes déclarant plus de deux langues (français, anglais et une ou plusieurs autres langues).

2. La qualité des données censitaires

Les quatre indicateurs discutés ci-dessus sont dérivés du questionnaire du recensement. Un problème commun à toutes les données censitaires est celui du sous-dénombrement de la population. Il y aurait d'ailleurs lieu de parler d'un sous-dénombrement net, car en réalité il y a à la fois un léger sur-dénombrement plus que neutralisé par un sous-dénombrement nettement plus élevé. D'une manière générale, le taux de sous-dénombrement brut a tendance à augmenter, ce qui entraîne une tendance similaire pour le taux de sous-dénombrement net. Pour l'ensemble du Canada, le taux brut était proche de 2,0 % en 1971, en 1976 et en 1981, mais s'élevait à 3,2 % en 1996, à 4,0 % en 2001 et à 4,3 % en 2006. La tendance est moins nette au Québec : il passe de 2,1 % en 1971 à 2,9 % en 2001 et à 2,5 % en 2006. Comme dans le cas du Québec, le taux de sous-dénombrement brut a baissé entre 2001 et 2006, alors que le taux de sur-dénombrement brut augmentait (de 1,0 % en 2001 à 1,7 % en 2006); il en résulte que la population québécoise n'a été en 2006 que très légèrement sous-dénombrée en termes nets (0,8 %), ce qui est plutôt exceptionnel. Avec de telles variations dans le taux de sous-dénombrement, on ne peut exclure qu'une modification dans le niveau d'une variable ne soit le résultat d'un changement de couverture plutôt que celui d'un changement de comportement.

La prudence est d'autant plus de mise lorsqu'on considère des sous-groupes de population. Par exemple, le taux canadien de sous-dénombrement net des hommes de 25 à 34 ans était, en 2006 tout comme en 2001, plus du triple de celui de la population totale (en 2006, le taux des 25-34 ans s'élevait à 9,9 %, contre 2,8 % pour la population totale); par contre, certains groupes d'âge connaissent un sous-dénombrement net négatif (donc un sur-dénombrement net) : il s'agit des 15-17 ans et des 55 ans et plus. Tous âges confondus, le taux de sous-dénombrement net est deux fois moins élevé pour les femmes que pour les hommes (1,5 % contre 3,9 %). Les migrants sont également plus sujets au sous-dénombrement. Par exemple, en 1981 (seule année pour laquelle nous disposons de l'information), alors que le taux de sous-dénombrement brut était de 2,0 % pour l'ensemble de la population canadienne, il montait à 5,4 % pour les migrants interprovinciaux et à 8,5 % pour les immigrants internationaux (pourcentage qui atteignait 20 % pour les hommes de 20 à 29 ans ayant immigré au cours de la période censitaire précédant le recensement).

En ce qui concerne les groupes linguistiques, Statistique Canada a estimé qu'en 1976 la population québécoise de langue maternelle française a été sous-dénombree à concurrence de 2,8 %, celle de langue maternelle anglaise à concurrence de 3,0 %, et celle d'une autre langue maternelle à concurrence de 5,7 %. En 1981, les pourcentages étaient respectivement 1,5 %, 2,7 % et 2,6 %. L'amélioration de la couverture observée entre 1976 et 1981 pour l'ensemble de la population québécoise (avec un taux de sous-dénombrement net qui baisse de 3,0 % à 1,9 %) aurait donc été nettement plus marquée pour les groupes de langue maternelle française et de langue maternelle autre que le français ou l'anglais que pour le groupe anglais, de telle sorte qu'une partie de l'augmentation entre 1976 et 1981 de la part relative du groupe de langue maternelle française et du groupe dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, doit être attribuée aux modifications dans la couverture du recensement.

Vingt ans plus tard, on s'est retrouvé avec un problème de même nature. Alors que le pourcentage de la population francophone (langue maternelle et langue d'usage à la maison), telle qu'elle avait été recensée, avait baissé régulièrement depuis 1986 aussi bien pour l'ensemble de la population québécoise que pour l'île de Montréal et l'ensemble de la région métropolitaine, selon les résultats du recensement de 2001 la tendance se serait renversée entre 1996 et 2001, puisqu'en 2001 on avait recensé des pourcentages de francophones plus élevés qu'en 1996, le renversement de tendance étant particulièrement marqué sur l'île de Montréal (où, après une baisse de 57,4 % à 55,6 % entre 1991 et 1996, on recensait 56,3 % de francophones en 2001). Or, en utilisant les estimations de Statistique Canada relatives au taux de sous-dénombrement par groupe linguistique au Québec, Castonguay (2005b) a pu démontrer que lorsqu'on corrige les données censitaires de 1996 et de 2001 pour tenir compte du sous-dénombrement, la prétendue hausse du pourcentage de francophones observée au cours de cette période serait en réalité une baisse. En 2001, les écarts dans le taux de sous-dénombrement des groupes linguistiques allaient dans le même sens que lors des recensements précédents, mais étaient encore plus marqués : ce taux était de 1,5 % pour le groupe de langue française, de 1,9 % pour le groupe de langue anglaise et s'élevait à 7,5 % pour le groupe de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (pour un total de 1,9 %). Avec de telles différences, il n'est guère surprenant que, lorsqu'on corrige les données linguistiques pour le sous-dénombrement, les conclusions quant à l'évolution de la composition linguistique puissent être profondément affectées⁹. À cet égard, on ne peut que regretter que certains démographes, ayant apparemment oublié l'expérience de 1976-1981, ne se soient pas posé la question du sous-dénombrement lorsque les résultats du recensement de 2001 ont été publiés, et aient conclu un peu vite que les prévisions de Termote (1999), qui impliquaient une poursuite de la baisse du pourcentage de francophones sur l'île de Montréal, étaient infirmées dès le départ.

En ce qui concerne le sous-dénombrement par groupe linguistique lors du recensement de 2006, Statistique Canada n'a publié que des estimations pour l'ensemble du Canada, toujours par langue maternelle. Selon ces estimations, avec un taux de sous-dénombrement net de 0,5 %, la couverture serait presque parfaite pour le groupe de langue maternelle française, ce qui rejoint le faible taux (0,8 %) de sous-dénombrement net estimé pour l'ensemble de la

9. Il importe cependant de souligner que les taux de sous-dénombrement net auxquels aboutit Statistique Canada ne sont que des estimations basées sur la contre-vérification d'un échantillon de dossiers. Si pour l'ensemble du Canada ces estimations sont assez fiables, à l'échelle provinciale elles le sont évidemment déjà moins. En outre, aucune information n'est disponible par langue à l'échelle infraprovinciale, et seul le taux de sous-dénombrement pour la langue maternelle a été estimé. Castonguay a donc dû faire des hypothèses qui impliquent fort probablement une (légère) sous-estimation du taux de sous-dénombrement des allophones, surtout sur l'île de Montréal.

population québécoise. Par contre, le groupe de langue maternelle anglaise (un taux net de 2,3 %) et surtout le groupe de langue maternelle tierce (un taux net de 6,9 %) connaîtraient toujours un sous-dénombrement important. Le sous-dénombrement important des immigrants internationaux, mentionné précédemment, explique sans doute une part considérable des taux élevés que connaît le groupe de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (les problèmes de dénombrement dans les réserves indiennes contribuent également à expliquer les taux élevés pour ce groupe). L'impact du sous-dénombrement des immigrants internationaux permet aussi d'expliquer les taux de sous-dénombrement relativement élevés obtenus pour les régions métropolitaines : en 2006, le taux de sous-dénombrement de la population de la région métropolitaine de Montréal s'élevait à 1,3 %, contre 0,8 % pour l'ensemble de la population québécoise.

Même si pour le recensement de 2006 Statistique Canada n'a publié aucune donnée sur le taux de sous-dénombrement net par groupe linguistique pour le Québec, l'information est cependant disponible¹⁰. Selon les estimations de Statistique Canada, l'effectif du groupe de langue maternelle française aurait été très légèrement sous-estimé (à concurrence de 0,12 %), le taux de sous-dénombrement net étant significativement plus élevé pour le groupe de langue maternelle anglaise (1,59 %) et surtout pour le groupe de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (4,29 %). Il importe de rappeler que les taux de sous-dénombrement ne sont que des estimations et qu'ils sont sujets à une erreur-type relativement élevée lorsqu'on ventile par province et par groupe linguistique. Par exemple, dans le cas des estimations du taux de sous-dénombrement net lors du recensement de 2006, l'erreur-type s'élève respectivement à 0,33 %, 1,23 % et 1,27 % pour les groupes français, anglais et de langue maternelle autre que le français ou l'anglais du Québec. Il en résulte que, si l'on entend être certain à 95 %, tout ce que nous pouvons affirmer est que le taux de sous-dénombrement net du groupe de langue maternelle française se situerait entre 0,0 % et 0,8 %, celui du groupe de langue maternelle anglaise entre 0,0 % et 4 % et celui du groupe de langue maternelle autre que le français ou l'anglais entre 1,8 % et 6,8 %. On comprendra qu'avec des fourchettes aussi larges toute tentative de corriger les données linguistiques du recensement pour tenir compte du sous-dénombrement serait éminemment hasardeuse.

De ces diverses estimations des taux de sous-dénombrement se dégage cependant une constante : qu'il s'agisse de la langue maternelle ou de la langue d'usage, le taux de sous-dénombrement est toujours relativement faible pour le groupe de langue française, significativement plus élevé pour le groupe de langue anglaise et très élevé pour le groupe de langue autre que le français ou l'anglais. Nous reviendrons plus tard sur les implications de ces différences dans le niveau du sous-dénombrement. Mais il importe de souligner dès à présent que nous ne tiendrons pas compte de ce dernier, non seulement parce que les erreurs-types sont relativement élevées, mais aussi parce qu'il faudrait connaître les taux de sous-dénombrement simultanément par région, par groupe linguistique, par groupe quinquennal d'âge et par catégorie de migrants (migrants internationaux, migrants interprovinciaux, migrants intraprovinciaux), alors que l'information n'est disponible que pour des grands groupes. Dans tout le processus de construction des perspectives, le seul élément pour lequel une prise en compte du sous-dénombrement est justifiée porte sur la population (tous groupes linguistiques et régionaux confondus) par groupe d'âge pour l'année de base (2006 en l'occurrence). Nous avons donc effectué un tel ajustement lorsque nous avons appliqué l'algorithme de projection à nos données.

10. Nous tenons à remercier Jean-Pierre Corbeil, spécialiste en chef à la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada, qui nous a aimablement fourni les estimations du sous-dénombrement selon la langue maternelle pour le Québec.

Les résultats des recensements ne sont pas seulement sujets au sous-dénombrement de la population que l'on cherche à dénombrer, ils sont également sensibles à l'étendue de la population que l'on entend recenser. En 1991, pour la première fois, les résidents non permanents ont été inclus dans la population que l'on voulait dénombrer. Ce sous-groupe de la population comprend les détenteurs d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel, ainsi que les personnes qui revendiquent le statut de réfugié, de même que les personnes à leur charge. Un pourcentage important de ces résidents non permanents ont une langue maternelle ou d'usage autre que le français ou l'anglais, ce qui implique un léger gonflement des effectifs de ce groupe. Cela est particulièrement vrai pour les grandes régions métropolitaines et, dans le cas du Québec, pour l'île de Montréal, où se concentre la majorité de ces personnes.

Enfin, les résultats d'un recensement sont également fonction de la formulation des questions. Or, comme nous l'avons souligné précédemment, le libellé des questions linguistiques, la place du volet linguistique dans l'ensemble du questionnaire, l'ordre dans lequel on soumet aux répondants les diverses options possibles peuvent varier, parfois de façon marquée, d'un recensement à l'autre. Ainsi, lors du recensement de 2001, Statistique Canada a donné pour la première fois priorité à « français » sur « anglais » dans la version française du questionnaire, et cela aussi bien dans le libellé de la question que dans le choix des réponses. Comme ce même recensement a produit des résultats pour le moins étranges en matière de transferts linguistiques, certains (voir par exemple Castonguay, 2003 et 2005b) y ont vu une relation de causalité. Même si celle-ci est difficile à démontrer, il n'en reste pas moins que cette modification dans la formulation du questionnaire remet en cause la comparabilité temporelle des résultats linguistiques du recensement de 2001. Heureusement, les questions linguistiques posées lors du recensement de 2006 sont quasiment identiques à celles de 2001, de sorte que ce problème de comparabilité ne se pose pas pour la période 2001-2006.

3. Le choix du découpage territorial

La définition des unités spatiales retenues, tout comme celle des groupes linguistiques, détermine les résultats d'une analyse démolinquistique. Et tout comme lorsqu'il s'agit de choisir un indicateur linguistique, le choix du découpage territorial doit se faire sur la base d'un certain nombre de critères. Ces derniers sont d'ailleurs semblables dans les deux cas. Il n'est sans doute pas inopportun de les rappeler :

- 1) il faut que les données démolinquistiques soient disponibles (il n'est guère utile d'ergoter sur un indicateur ou un découpage idéal si les données n'existent pas pour cet indicateur ou pour ce découpage);
- 2) il faut que ces données soient statistiquement significatives (pas de petits effectifs, ce qui exclut la prise en compte de petites unités spatiales ou la construction d'une entité spatiale à partir de l'agrégation de petites unités spatiales);
- 3) il faut que le découpage territorial, tout comme l'indicateur linguistique, soit significatif en termes démolinquistiques, c'est-à-dire qu'il doit permettre de révéler les différences dans le comportement démolinquistique (s'il n'y a pas de différences, autant se limiter à l'ensemble du territoire);

4) il faut que la définition des unités spatiales, tout comme celle des groupes linguistiques, demeure constante dans le temps (cette condition est essentielle si l'on veut dégager correctement les tendances passées et futures).

Nous osons espérer avoir démontré, dans la section précédente, que lorsqu'il s'agit de choisir l'indicateur linguistique seules la langue maternelle et la langue d'usage à la maison permettent de respecter simultanément ces quatre conditions, et que la priorité doit être accordée à cette dernière. Lorsque vient le moment de choisir le découpage territorial, la conclusion est également très nette. En effet, puisque les données nécessaires à l'analyse de l'évolution passée et à la prévision de l'évolution future ne sont disponibles que pour des unités spatiales relativement importantes, et puisque le problème des petits effectifs apparaît très rapidement (même au niveau des grandes unités spatiales que nous avons retenues, on se retrouve dans certains cas avec des petits effectifs, par âge, groupe linguistique, origine-destination pour la migration et la mobilité linguistique), il est impensable de recourir à un découpage basé sur les municipalités.

Sans doute est-il théoriquement possible de construire un découpage fondé sur le regroupement d'un certain nombre de municipalités choisies selon l'un ou l'autre critère spécifique, ce qui permettrait de résoudre le problème des petits effectifs. Encore faudrait-il s'entendre sur le critère optimal d'agrégation, car le regroupement donnera évidemment des résultats différents selon le critère adopté. Et surtout, pour obtenir les données nécessaires, il faudrait impérativement recourir à un dépouillement spécial, aussi bien des registres de l'état civil, pour les naissances et les décès, que des recensements, pour les migrations et la mobilité linguistique, et cela sur l'ensemble de la période analysée. Une telle opération implique des coûts exorbitants.

Pour que l'analyse de l'évolution passée soit significative, il faut disposer d'une série d'observations temporelles suffisamment longue, et il faut que ces observations soient comparables. Cette dernière exigence est très difficile à respecter. Au Québec comme ailleurs, très peu d'unités spatiales, même parmi les plus grandes (les régions métropolitaines, par exemple), n'ont pas connu au cours des dernières décennies une modification de leurs limites territoriales.

L'exigence de disposer de données temporelles sur une longue période comparables entre elles, conjuguée à celle de travailler avec des unités spatiales significatives aussi bien en termes statistiques qu'en termes de comportement démographique, nous conduit à un découpage du Québec en trois régions : l'île de Montréal, le reste de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (c'est-à-dire la RMR moins l'île) et le reste du Québec (le Québec moins la RMR). À ces trois régions, il faut bien sûr ajouter le reste du Canada pour pouvoir fermer le système migratoire interne.

Comme nous l'explicitons dans le chapitre suivant, les trois régions qui constituent le Québec selon ce découpage manifestent une dynamique démographique fort différente. Dans le cas de l'île de Montréal, la migration interrégionale, particulièrement l'étalement urbain, et l'immigration internationale sont des facteurs déterminants de l'évolution démographique, alors que ces deux facteurs n'exercent qu'une incidence marginale sur l'évolution de la région « reste du Québec » et que l'immigration internationale ne joue qu'un rôle secondaire dans l'évolution du reste de la RMR de Montréal. À ces dynamiques différentes s'ajoutent des comportements différents de fécondité, de migration et de mobilité linguistique. Ces dynamiques et ces comportements différents produisent évidemment des

structures démologiques différentes. Le découpage du Québec selon les trois régions susmentionnées permet de saisir cette diversité des comportements, des dynamiques et des structures.

D'aucuns ont cependant soutenu que ce qui se passe sur l'île de Montréal n'est pas pertinent, parce que cette région n'aurait aucune signification sociolinguistique, et que si l'on doit renoncer, par manque de données, à un découpage plus raffiné, sur la base des municipalités, il serait préférable de s'en tenir à l'examen de l'évolution démologique de l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, voire de celle de l'ensemble du Québec. Il est vrai qu'à cette échelle on noie le poisson et on évacue les problèmes, puisque plus l'échelle spatiale est grande, plus la structure démologique (comme toute structure d'ailleurs) évolue lentement. Par exemple, en négligeant d'analyser la dynamique démologique de l'île de Montréal, on peut se permettre d'occulter le rôle de l'immigration internationale, de l'étalement urbain et de la mobilité linguistique. En outre, refuser d'examiner ce qui se passe sur l'île de Montréal, c'est négliger que cette région représente la moitié de la population de la région métropolitaine de Montréal et le quart de la population du Québec. Quoiqu'on puisse en penser, cette région est le cœur économique et la vitrine internationale du Québec, et elle est de plus en plus une réalité sociopolitique. L'île de Montréal a en effet une signification indéniable en matière de planification (socioéconomique, sanitaire, etc.) et de financement. Faut-il rappeler que le territoire de l'île de Montréal correspond à celui de la municipalité régionale de comté du même nom et qu'il est une des 17 régions administratives du Québec? Ce n'est certes pas un hasard si Statistique Canada assimile l'île de Montréal à l'agglomération de Montréal et publie la plupart de ses données en utilisant un découpage territorial distinguant la division de recensement « Île de Montréal » de l'ensemble de la région métropolitaine de recensement de Montréal. Enfin, le choix de l'île de Montréal comme unité spatiale d'analyse assure une comparabilité temporelle des données que tout autre découpage risque fort d'exclure (les limites des municipalités changent souvent...)¹¹.

En ce qui concerne ce problème de comparabilité, il importe de souligner que le choix de la région métropolitaine de Montréal pose un problème non négligeable de continuité temporelle. Comme on le sait, la définition territoriale de la région métropolitaine adoptée par Statistique Canada est fondée sur des critères socio-économiques : une région métropolitaine doit constituer un ensemble socio-économique intégré. Or, les indicateurs socio-économiques utilisés (densité de la population, pourcentage de la population en emploi travaillant dans le noyau urbain ou en provenance du noyau urbain) ont des valeurs qui varient dans le temps, ce qui amène Statistique Canada à modifier régulièrement les limites territoriales des régions métropolitaines. Dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, cette expansion spatiale de la région se fait nécessairement par l'ajout de municipalités dont la population est essentiellement francophone, ce qui entraîne automatiquement un accroissement du pourcentage de francophones. Dans ces conditions, ne pas prendre en compte l'évolution démologique de l'île de Montréal et prôner une analyse limitée à la seule région

11. On pourrait également considérer un découpage plus raffiné en subdivisant le « reste du Québec » en plusieurs sous-régions. Il est en effet évident que cette région est hétérogène en termes de comportements démographiques et linguistiques, et que les diverses sous-régions qui la composent ont connu et connaîtront une évolution différente. La situation et l'évolution démologiques de l'Outaouais ne sont pas celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il nous était cependant impossible d'aller dans cette voie, car avec de telles sous-régions on se retrouve très vite devant un grand nombre de très petits effectifs (particulièrement pour les flux migratoires, par groupe linguistique, origine, destination et âge), et donc des taux statistiquement non significatifs. Nous ne ferons donc aucune analyse ni prévision pour les sous-régions du « reste du Québec ».

métropolitaine dans son ensemble, tout en négligeant ce biais systématique en faveur du groupe francophone, nous semble méthodologiquement pour le moins discutable¹².

Il serait évidemment préférable de travailler avec un découpage territorial plus raffiné que celui de l'île de Montréal, mais si, au-delà des vœux pieux, on entend concrétiser cette voie, comment se mettra-t-on d'accord sur le meilleur découpage? Il y a en effet autant de découpages possibles qu'il y a de critères sociolinguistiques. Et même si l'un ou l'autre critère faisait l'unanimité, cela n'assurerait pas encore la comparabilité temporelle, car l'application d'un critère donné conduira nécessairement à des découpages qui changent dans le temps, comme cela est le cas des régions métropolitaines. Une illustration de ce type de conséquences est fournie par le découpage proposé par le Conseil de la langue française.

Ce dernier, après avoir affirmé que « l'Île de Montréal constitue [...] une entité supramunicipale », ce qui mériterait d'être nuancé puisqu'une seule municipalité, la Ville de Montréal, contient près de 90 % de la population de l'île, et tout en reconnaissant qu'« elle forme une zone géographique significative », propose une « définition [qui tient] compte à la fois du lieu de résidence et du lieu d'exercice des activités publiques » et qui « pourrait servir pour les prochaines études sur l'usage des langues » (Béland et autres, 2001 : 2 et 3). On ne voit pas comment ce dernier objectif pourrait être atteint en matière démolinguistique, car les données nécessaires sur les naissances, les décès, les migrations origine-destination et les transferts linguistiques ne sont pas disponibles pour le type de « découpage sociolinguistique intégré » proposé. Mais surtout, en adoptant le critère du navettage [*sic*], qui d'ailleurs exclut les enfants, on doit nécessairement accepter que la région sociolinguistiquement intégrée (baptisée, de façon ambiguë « région de l'Île de Montréal ») aura des contours continuellement changeants, car pratiquement tous les jours le réseau des origines-destinations (en matière de loisirs, de magasinage, d'études, de santé et de travail) se modifie. Dans ces conditions, toute analyse de l'évolution démolinguistique devient impossible.

Sans doute, comme nous l'avons déjà mentionné, le même problème de continuité temporelle se pose-t-il dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, avec cependant la différence majeure que dans ce dernier cas la variation est aisément mesurable et le biais dû à cette variation facile à évaluer (le biais va d'ailleurs toujours dans le même sens), même si d'aucuns préfèrent l'oublier.

Un découpage spatial plus raffiné que celui de l'île de Montréal pourrait cependant être constitué en ne considérant qu'un nombre très limité de zones à l'intérieur de l'île, de manière à réduire le coût des dépouillements spéciaux des registres d'état civil et des recensements. Même en se limitant à deux zones, à savoir la Ville de Montréal et le reste de l'île, on se retrouve avec des effectifs statistiquement non significatifs lorsqu'il s'agit des naissances (selon l'âge de la mère), des décès (selon l'âge de la personne décédée) et des migrations

12. Il ne faudrait pas sous-estimer l'impact de cette modification régulière des limites territoriales de la RMR de Montréal. Ainsi, entre 1991 et 1996, le pourcentage de francophones y était passé de 69,2 % à 69,8 %, et le nombre de francophones y avait augmenté d'environ 100 000 unités. Pour pouvoir prétendre, comme l'ont fait certains, que la tendance était maintenant renversée au profit des francophones, il fallait « oublier » que, durant cette même période, la RMR de Montréal a « annexé » une vaste zone, surtout autour de Saint-Jérôme, comprenant quelque 100 000 personnes, presque toutes francophones. Si l'on adopte pour 1991 la définition territoriale de 1996, la prétendue hausse devient une baisse, de 70,1 % à 69,8 % (voir à ce sujet Castonguay, 2002). Comme nous le verrons ultérieurement, on trouve le même type de problème pour la période 2001-2006, pour laquelle, lorsque l'on rend les données comparables d'un recensement au suivant, la baisse de la part des francophones est plus rapide que celle observée sans correction pour les modifications dans les limites territoriales.

origine-destination (par âge) pour les groupes francophone et allophone de cette dernière région. Il serait cependant surprenant que ce type de découpage modifie substantiellement les principales conclusions de notre étude. Par exemple, si l'on distingue l'ancienne Ville de Montréal (celle d'avant les fusions des dernières années) du reste de l'île de Montréal, on peut observer que la minorisation du groupe francophone que l'on peut prévoir dans un avenir plus ou moins rapproché pour l'ensemble de l'île était déjà bien réelle en dehors de l'ancienne Ville de Montréal : selon le recensement de 1996, le pourcentage de francophones y était de 44 %. Selon le recensement de 2006 (donc en considérant la Ville de Montréal après les fusions, du moins celles qui ont été acceptées), le pourcentage de francophones dans le reste de l'île n'est plus que de 24 % (contre 62 % d'anglophones). En d'autres termes, sur l'île de Montréal le groupe francophone est encore (à 54 %) légèrement majoritaire uniquement grâce à la Ville de Montréal, où ce groupe représente 59 % de la population (contre 20 % pour le groupe anglophone et 21 % pour le groupe allophone).

On pourrait également envisager un découpage territorial intermédiaire entre l'île et le reste de la région métropolitaine. C'était la solution adoptée par Lachapelle et Henripin (1980), qui avaient regroupé l'île de Montréal et l'île Jésus (Laval). Pour des raisons de comparabilité, nous avons d'ailleurs suivi cette approche dans notre première étude (Termote et Gauvreau, 1988). Ce regroupement était cependant discutable. En effet, au-delà du choix particulier de Laval (d'autres divisions de recensement auraient pu être prises en compte), on se retrouve une fois de plus à noyer le poisson en combinant deux unités spatiales dont la dynamique démographique est très différente. C'est pourquoi, à l'instar des autres auteurs, nous avons abandonné cette solution hybride.

La conclusion principale que nous retiendrons de cette discussion est donc que si l'on entend travailler avec des régions qui expriment des dynamiques et des comportements démographiques différents¹³, et pour lesquelles les données sont disponibles et statistiquement significatives, un découpage du Québec en trois régions s'impose : l'île de Montréal, le reste de la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec. Si l'on estime que ce qui se passe sur l'île de Montréal n'est pas important et ne porte pas à conséquences, ou encore, si les résultats obtenus pour cette région dérangent, on pourra toujours se limiter aux résultats obtenus par sommation des deux premières régions pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal. Et si même ces derniers résultats sont encore considérés comme trop déplaisants, on n'examinera que les résultats pour l'ensemble du Québec. À ce niveau, l'impact de nombre de processus démographiques devient marginal, de telle sorte que, très confortablement, les structures restent relativement stables¹⁴.

13. Ce qui, nous nous permettons de le souligner, est indispensable si l'on entend réaliser des perspectives démographiques sérieuses. Tout démographe sait qu'il est impératif de travailler avec des groupes le plus homogène possible en termes de comportement; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il considère que la catégorie « âge » est incontournable.

14. L'analogie entre l'impact démographique des phénomènes démographiques et leur impact économique est à cet égard éclairante. Par exemple, si on analyse les résultats des nombreuses études qui ont tenté de mesurer l'impact de l'immigration internationale sur le revenu par habitant et sur le taux de chômage, on observe que toutes ces études, quelle que soit la méthodologie utilisée, quel que soit le pays considéré, quelle que soit la période d'analyse, aboutissent à la conclusion que cet impact n'est pas significativement différent de zéro. Un tel résultat est attribuable essentiellement au fait que tous ces travaux portent sur l'impact à l'échelle nationale. Une étude de Clark (1998) a cependant montré que lorsqu'on examine cet impact sur les principales régions métropolitaines des États-Unis plutôt que sur l'ensemble du pays, les résultats sont très différents de zéro, l'impact étant tantôt significativement positif (en général, dans les régions métropolitaines du Nord), tantôt significativement négatif (dans celles du Sud), la moyenne nationale étant nulle. Il en va de même lorsqu'on étudie l'impact démographique de l'immigration internationale au Québec. Sur l'île de Montréal, là où s'établissent la vaste majorité des immigrants, cet impact (sur les effectifs, sur la structure par

CHAPITRE 2

COMPORTEMENT DÉMOLINGUISTIQUE RÉCENT

L'analyse conceptuelle et méthodologique développée dans le chapitre précédent nous a permis de conclure que, si l'on entend réaliser des perspectives démolinguistiques pour la population du Québec, le recours à des groupes linguistiques définis selon la langue d'usage à la maison et le découpage du territoire québécois en trois régions étaient préférables, sinon incontournables. Plus précisément, nous avons considéré les groupes francophones, anglophones et allophones, et les régions de l'île de Montréal, du reste de la région métropolitaine de Montréal et du reste du Québec, en y ajoutant le reste du Canada pour pouvoir intégrer la migration interprovinciale.

Ce deuxième chapitre nous permettra de voir à quel point la dynamique démolinguistique est différente d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. Nous analyserons successivement les caractéristiques principales du comportement de fécondité, de mortalité, de migration interne et internationale et de mobilité linguistique, et cela pour chacun des groupes linguistiques et pour chacune des régions, mais sans distinguer selon le sexe, ceci afin de minimiser le nombre de cas où se manifestent des petits effectifs¹⁵. Une des conséquences de ces comportements différents selon la région et le groupe linguistique est que le vieillissement de la population varie également. Nous terminerons ce chapitre par une brève analyse de la structure par âge des groupes linguistiques dans chaque région.

1. La fécondité

La surfécondité des francophones est un phénomène historique bien établi, du moins en ce qui concerne les groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Comme en dehors du Québec les naissances ne sont pas enregistrées selon la langue utilisée par les parents, il faut recourir à des données censitaires croisées à la fois selon le nombre d'enfants de 0-4 ans et selon l'âge et le groupe linguistique de la mère de ces enfants. C'est ainsi que, sur la base de Lachapelle et Henripin (1988), Marmen et Corbeil (2004, tableau 5.1 : 80) ont pu estimer la fécondité canadienne et québécoise par période censitaire depuis 1956. Les calculs ont cependant été effectués pour la seule langue maternelle¹⁶.

âge, sur la structure par groupe linguistique, etc.) est, comme on le verra ultérieurement, considérable, mais plus on s'éloigne de l'île de Montréal, plus cet impact diminue, de telle sorte que pour l'ensemble du Québec il devient relativement faible, voire négligeable à certains égards.

15. Le fait de ne pas distinguer selon le sexe ne porte guère à conséquences en ce qui concerne les objectifs de notre étude, car la distinction selon le sexe n'est pas nécessaire pour des perspectives à court et à moyen terme, la structure par sexe ne se modifiant que très légèrement au cours du temps.
16. Cette méthode implique une démarche méthodologique différente de la méthode traditionnelle, puisque au lieu de rapporter des naissances enregistrées durant une période à l'effectif des femmes soumises au risque d'engendrer pendant cette période on rapporte des enfants de 0-4 ans survivant en fin de période à l'effectif des mères survivant en fin de période. Plutôt que de mesurer la fécondité « du moment », les indices de fécondité obtenus selon cette méthode alternative expriment donc non seulement le comportement de reproduction, mais sont aussi le reflet d'autres événements démographiques, à savoir la mortalité et la migration. Si l'impact de la mortalité peut être considéré négligeable, par contre celui de la migration, tant interne qu'internationale, pourrait se révéler important. Selon la méthode alternative, les enfants de moins de cinq ans nés à l'étranger ou ailleurs au Canada sont en effet comptés dans le calcul de l'indice de fécondité, ce qui conduit à surestimer la fécondité dans les régions de forte immigration et à la sous-estimer dans celles de forte émigration. Dans ces conditions, les biais attribuables à la migration risquent d'être d'autant plus

On constate ainsi qu'en 1956-1961 la fécondité des femmes de langue maternelle française était supérieure à celle des femmes des deux autres groupes linguistiques, non seulement au Québec (4,2 enfants par femme contre respectivement 3,3 et 2,8 pour les femmes de langue maternelle anglaise et de langue maternelle autre que le français et l'anglais), mais également en dehors du Québec (5,0 contre 3,8 et 3,6). On remarquera qu'à cette époque la fécondité des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais était la plus basse des trois groupes. Le groupe anglais du Québec a été le premier à connaître un déficit marqué des naissances (1,6 enfant par femme dès 1971-1976, alors que le renouvellement de la population implique 2,1 enfants par femme). Il faudra attendre à peine une décennie de plus pour que l'indice du groupe français du Québec rejoigne celui du groupe anglais (1,5 enfant par femme en 1981-1986, dans les deux cas). Pendant les deux décennies qui ont suivi, la fécondité de ces deux groupes est restée relativement stable.

Les groupes français et anglais ont donc tous deux connu une baisse très rapide de leur fécondité, surtout depuis 1966-1971, mais comme le groupe français a débuté à un niveau nettement supérieur, il lui a fallu une dizaine d'années de plus pour rejoindre le bas niveau du groupe anglais. Pendant ce temps, la fécondité du groupe de langue maternelle autre que le français et l'anglais baissait également, mais à un rythme beaucoup plus lent : alors que ce groupe avait au départ la fécondité la plus basse au Québec (2,8 en 1956-1961), il se retrouve en fin de période avec la fécondité la plus élevée (1,9). Les évolutions ont été plus ou moins similaires en dehors du Québec. On notera cependant que la baisse de la fécondité y a été encore plus rapide qu'au Québec, surtout pour le groupe français : l'indice y a chuté de 5,0 à 1,5 pour le groupe français, de 3,8 à 1,6 pour le groupe anglais, et de 3,6 à 1,7 pour le groupe de langue maternelle autre que le français et l'anglais.

Le Québec est le seul, au sein du Canada, à produire annuellement des données sur le nombre de naissances par langue d'usage et âge de la mère. Le tableau 1 présente, pour chacun des trois groupes linguistiques du Québec, l'évolution de l'indice synthétique de fécondité de 1976 à 2002; pour des raisons qui apparaîtront ultérieurement, les seuls indices régionaux présentés dans ce tableau sont ceux de l'île de Montréal. L'indice est obtenu en divisant le nombre de naissances observé à chaque groupe d'âge (de la mère) par le nombre total de femmes de ce groupe d'âge, et en sommant sur tous les groupes d'âge. Il exprime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme si tout au long de sa vie reproductive elle était soumise au risque de procréer observé à chaque âge pour la période considérée. Un tel indice constitue donc un résumé (une synthèse) du régime de fécondité observé durant cette période.

Les chiffres du tableau 1 montrent que jusqu'en 1985-1987 la fécondité du groupe francophone, quoique significativement inférieure au niveau assurant le renouvellement de la population, était nettement plus élevée que celle du groupe anglophone; seul le groupe allophone avait une fécondité proche du seuil de renouvellement. À partir de 1985-1987, l'indice des francophones et celui des anglophones sont relativement proches, et en fin de période, en 2000-2002, l'indice des francophones devient même inférieur à celui des anglophones, ce dernier groupe manifestant d'ailleurs une fécondité supérieure à celle qu'il

importants que la région considérée est territorialement petite. Cependant, comme on peut supposer que peu de mères migrent avec des enfants nouveau-nés peu après la naissance de ces derniers, l'importance des biais dus à la migration est sans doute faible. Pour réduire l'impact de ce biais, lorsque nous appliquerons cette méthode alternative nous corrigerons les données en excluant les naissances dues aux immigrantes internationales de la période.

avait entre 1976 et 1987, alors que l'indice du groupe francophone avait quant à lui constamment baissé, sauf entre 1985-1987 et 1990-1991.

La valeur de l'indice observée en 2000-2002 pour le groupe allophone laisse cependant songeur. Elle est en effet à peine supérieure à celle obtenue pour les deux autres groupes linguistiques, ce qui peut paraître surprenant lorsqu'on considère que ce groupe est essentiellement composé d'immigrants, de descendants d'immigrants et d'autochtones, dont on sait qu'ils ont une fécondité relativement élevée. L'indice des allophones est d'ailleurs légèrement biaisé vers le haut, dans la mesure où le sous-dénombrement de la population frappe surtout ce groupe linguistique (voir chapitre 1, section 2), réduisant ainsi le dénominateur de l'indice et haussant par conséquent son niveau.

On peut avancer trois explications pour le faible indice obtenu pour ce groupe en 2000-2002. La première est liée à la procédure d'enregistrement des naissances. La plupart des naissances issues d'une mère allophone ont lieu dans un établissement francophone ou anglophone, et il est fort possible que l'accoucheur déclare que la langue d'usage à la maison de la mère est celle qu'il a utilisée lorsqu'il s'entretenait avec celle-ci. En outre, le libellé de la question portant sur la langue d'usage de la mère, tel qu'il apparaît sur le bulletin de naissance, n'est pas exactement identique à celui de la question du recensement. La troisième explication, d'ailleurs éventuellement liée aux précédentes, porte sur les déclarations de langue multiples et surtout celles faisant mention d'une langue inconnue. Des modifications apportées à la classification des langues multiples ont eu pour effet de faire apparaître en 2000-2002 un nombre relativement élevé de langues multiples autres que « français-anglais ». Comme l'a montré Paillé (2008), la manière de répartir ces langues multiples et ces langues inconnues peut avoir une incidence non négligeable sur la valeur de l'indice. Ces diverses explications concernent pour l'essentiel les mères immigrantes. Une manière de vérifier le caractère suspect de l'indice de fécondité des allophones, et corrélativement de celui des deux autres groupes linguistiques (puisque si l'indice des allophones est sous-estimé, celui des autres groupes est nécessairement surestimé), consiste donc en l'examen de l'indice de fécondité observé pour chacun des groupes linguistiques sur l'île de Montréal, région où se concentre la vaste majorité des immigrantes.

Comme le montrent les chiffres de la deuxième partie du tableau 1, sur l'île de Montréal le groupe francophone est depuis 1981 celui dont la fécondité est la plus basse, alors que l'indice du groupe allophone a toujours été le plus élevé, sauf en 2000-2002. On remarquera que l'indice du groupe anglophone, très bas (1,26) en 1976-1981, présente une tendance générale à la hausse (jusqu'à 1,60 en 2000-2002), alors que la tendance de l'indice du groupe francophone de l'île de Montréal est à la baisse (de 1,60 en 1976-1981 à 1,36 en 2000-2002). L'évolution récente de l'indice du groupe allophone est cependant surprenante : alors que l'indice de ce groupe avait toujours été supérieur à celui des deux autres groupes, atteignant même le seuil de renouvellement de la population tant en 1990-1991 qu'en 1996, il chutait fortement entre 1996 et 2000-2002 (de 2,23 à 1,60), une baisse quatre fois plus rapide (28 % contre 7 %) que celle de l'indice global, tous groupes linguistiques confondus.

Ayant à l'esprit les problèmes que pose l'estimation de l'indice de fécondité pour la période 2000-2002, nous pouvons maintenant examiner l'évolution de cet indice au cours des dernières années. On sait en effet que le Québec a connu au cours des dernières années une hausse assez importante de sa fécondité. Lors de la définition des hypothèses d'évolution future de la fécondité, il sera crucial de savoir si cette hausse de la fécondité a été uniforme entre groupes linguistiques, ou si elle est due à un groupe linguistique plutôt qu'à un autre.

La fécondité québécoise, qui était restée à un niveau très stable (proche de 1,50 enfant par femme) entre 2001 et 2004, a connu une hausse significative (de 1,50 à 1,74) entre 2004 et 2008, avec une stabilisation, voire un essoufflement, en 2009. Si l'on compare la vague montante de 2004-2008 à celle de 1987-1992, on constate que cette dernière se situait à un niveau nettement plus bas, fut plus forte (de 1,36 à 1,67, une hausse de 23 % contre 16 % entre 2004 et 2008) et, apparemment, a duré un an de plus. Par rapport à la hausse précédente de la fécondité, celle de 2004-2008 n'est donc pas particulièrement impressionnante. Par contre ce qui est commun aux deux périodes, c'est l'évolution des conditions économiques : dans les deux cas, on a pu observer une croissance marquée du revenu par habitant.

On pourrait croire que la hausse de la fécondité observée au Québec au cours de la période 2004-2008 serait liée à la croissance de l'immigration, dont le niveau annuel moyen avait crû de 35 000 en 1999-2003 à 45 000 en 2004-2008. À cet égard, il faut distinguer l'évolution des comportements de fécondité de l'évolution des effectifs. En termes de comportement, il est manifeste que les natives ont connu une augmentation de leur fécondité nettement plus forte que les immigrantes : entre 2004 et 2008, la fécondité de ces dernières n'a que légèrement augmenté (de 1,93 à 2,0, soit une croissance de 4 %), alors que celle des natives passait de 1,42 à 1,66 (une croissance de 17 %). Par contre, à cause entre autres de l'augmentation importante de l'immigration, le nombre d'immigrantes en âge reproductif s'est considérablement accru, de sorte que le pourcentage des naissances de mère immigrante a connu une hausse significative (de 16,5 % du total des naissances à 20,0 %). On peut donc avancer que l'augmentation de la fécondité québécoise entre 2004 et 2008 est due à la fois à un changement de comportement des natives, dont l'effectif en âge reproductif est resté stable, et à une hausse de l'effectif des immigrantes en âge de reproduction, dont le comportement n'a guère évolué. Même si ces dernières n'ont guère modifié leur comportement de fécondité, comme elles ont accru leur poids démographique, surtout aux âges reproductifs (à la suite de la croissance de l'immigration, mais aussi à cause de leur structure par âge nettement plus jeune) et que leur fécondité est nettement plus élevée que celle des natives, elles ont entraîné l'indice de fécondité de l'ensemble de la population vers le haut.

Si la ventilation des naissances entre les naissances de mères immigrantes et celles de mères nées au Canada ne pose guère de problèmes de fiabilité, il n'en va pas de même de la ventilation entre les groupes linguistiques. Comme nous l'avons signalé précédemment (voir tableau 1), si l'on en croit les données du registre des naissances, la fécondité du groupe allophone aurait fortement chuté entre 1996 et 2000-2002, tant dans l'ensemble du Québec que sur l'île de Montréal. Cette baisse surprenante impliquerait que la fécondité des allophones serait à peine supérieure à celle des anglophones (sur l'île de Montréal, l'indice de fécondité est d'ailleurs identique), alors que tout au long du quart de siècle précédent les allophones avaient connu une fécondité nettement plus élevée que celle des deux autres groupes, particulièrement par rapport à celle des anglophones.

La distribution des naissances entre groupes linguistiques continue à produire des résultats surprenants pour chacune des années de la période 2001-2009. S'agissant d'indices annuels de fécondité, une source supplémentaire de préoccupations provient du dénominateur (l'effectif de la population féminine d'âge reproductif), car, pour les années non censitaires, celui-ci ne peut qu'être estimé. Comme les résultats ainsi obtenus sont fortement sujets à caution, nous ne ferons que les évoquer.

Que ce soit pour le Québec dans son ensemble ou pour l'île de Montréal seulement, l'indice de fécondité des allophones aurait significativement et continuellement diminué au cours des dernières années (passant de 1,67 en 2005 à 1,39 en 2009), de telle sorte qu'au cours des trois dernières années (2007-2009) le groupe allophone aurait eu une fécondité nettement plus basse que celle des deux autres groupes. La hausse de la fécondité qu'a connue le Québec entre 2004 et 2008 serait donc due essentiellement au groupe francophone (une hausse de 1,49 à 1,76, soit de 18 %), et dans une moindre mesure au groupe anglophone (dont l'indice est passé de 1,54 à 1,73, soit une hausse de 12 %). On remarquera que la hausse de la fécondité a été nettement moins forte sur l'île de Montréal que dans l'ensemble du Québec : l'indice global, tous groupes linguistiques confondus, y a crû de 8,5 % entre 2004 et 2008 (de 1,42 à 1,54) contre 16 % pour le Québec dans son ensemble. Ici aussi, l'indice de fécondité des allophones aurait fortement baissé et serait devenu nettement inférieur à celui des deux autres groupes, et l'essentiel de la hausse serait due au groupe francophone.

Ces commentaires relatifs à l'évolution du comportement de fécondité des divers groupes linguistiques au cours de la dernière décennie sont cependant sujets à caution, dans la mesure où, comme nous l'avons mentionné plus haut, la ventilation des naissances selon la langue d'usage de la mère pose problème. Il semble bien que ce dernier ne soit pas limité à celui de la répartition des langues multiples (et inconnues). En effet, lorsqu'on compare les indices obtenus en répartissant de manière égale les langues multiples et ceux obtenus en attribuant toutes les langues multiples autres que français-anglais au groupe allophone (soit la méthode adoptée par Paillé, 2008), on peut dégager quelques résultats intéressants : (1) la manière de répartir les multiples n'affecte guère l'indice des francophones (l'impact est cependant un peu plus élevé sur l'île de Montréal); (2) la méthode Paillé conduit à une forte augmentation de l'indice des allophones et corrélativement à une diminution marquée de celle des anglophones; (3) même avec la méthode Paillé, l'indice des allophones se situe à des niveaux qui surprennent par leur faiblesse, surtout en 2008 et en 2009, et particulièrement sur l'île de Montréal où, en 2009, le groupe allophone serait le moins fécond des trois.

Cette dernière observation nous porte à croire que le problème ne se limite pas à celui de trouver la meilleure clé de répartition des langues multiples (et des langues inconnues). Les cas de langues multiples ou inconnues sont d'ailleurs relativement rares. Tout au long de la période 2001-2009, le pourcentage des langues multiples concernées (celles dont fait partie une langue tierce, soit français-autre, anglais-autre et anglais-français-autre) a fluctué entre 2,0 % et 2,7 % pour l'ensemble du Québec; celui des langues inconnues est cependant plus élevé, et croissant, passant de 2,3 % en 2001 à 6,6 % en 2006 pour descendre à 4,7 % en 2009. Les pourcentages sont plus élevés pour l'île de Montréal (variant entre 5 et 6 % pour les langues multiples, et se situant aux alentours de 6 % pour les langues inconnues, sauf en début de période).

Devant la fragilité (du moins pour la période récente) des estimations de l'indice de fécondité des groupes linguistiques lorsqu'elles sont basées sur les données du registre des naissances, il s'avère nécessaire de vérifier si une autre méthode d'estimation de ces indices pourrait être utilisée. Cette méthode existe ; elle est recommandée par les Nations unies (1969) lorsqu'il s'agit d'estimer la fécondité dans des pays pour lesquels les données de naissance sont incomplètes ou de qualité discutable. Selon cette approche, l'indice peut être obtenu à partir des données de recensement, en croisant le nombre d'enfants âgés de 0-1 an (ou de 0-4 ans) au moment du recensement avec l'âge de la mère. Moyennant certains ajustements mineurs, on peut alors calculer des taux de fécondité par âge, dont la sommation produit l'indice de fécondité. Nous avons précédemment (voir la note 16, p. 21) souligné les limites d'une telle

approche : il faut en effet supposer que, durant la période annuelle (pour les 0-1 an) ou quinquennale (pour les 0-4 ans) précédant le recensement, la mortalité et la migration (des 0-1 an ou des 0-4 ans) ont été faibles. Apparemment, l'effet perturbateur de ces deux phénomènes est faible. En effet, Paillé, lorsqu'il compare (pour 1991-1996 et 1996-2001) les résultats obtenus par cette méthode alternative avec ceux produits par la méthode traditionnelle, a pu conclure que « les résultats ne sont pas très différents [...] à une exception près, les différences rapportées sont inférieures à 0,1 enfant » (Paillé, 2008 : 45).

Nous avons donc à notre tour utilisé cette approche, cette fois avec les données du recensement de 2006 et en éliminant l'impact de l'immigration internationale. Le tableau 2 présente les estimations de l'indice de fécondité de chacun des groupes linguistiques dérivées des effectifs d'enfants de moins d'un an (donc pour la période 2005-2006) et de ceux des 0-4 ans (donc pour la période 2001-2006), ainsi que les indices totaux, tous groupes linguistiques confondus. On remarquera tout d'abord que les indices sont presque toujours plus faibles pour la période 2001-2006 que pour la période 2005-2006 (la seule exception concerne les allophones du reste du Québec), ce qui n'est guère surprenant, la fécondité n'ayant commencé à remonter qu'à partir de 2005. On notera ensuite que les indices totaux (qui, par définition, ne sont pas sujets aux problèmes de répartition entre langues) obtenus à partir du recensement et ceux obtenus à partir du registre, que nous présentons dans le tableau 3, ont presque toujours des valeurs très proches. La seule exception est celle de l'île de Montréal, mais même dans ce cas les écarts sont relativement faibles; il est possible que les migrations internes (déficitaires pour l'île) conduisent à diminuer légèrement la valeur estimée de l'indice.

Il faut rappeler en effet que si un nouveau-né émigre entre le jour de sa naissance et le jour du recensement, cette méthode alternative attribue cette naissance à la région où cet enfant a été recensé et non à la région où il est né, sous-estimant donc la fécondité des régions d'émigration et surestimant celle des régions d'immigration. Il serait cependant surprenant que beaucoup de mères migrent avec leur nouveau-né quelques mois après la naissance de ce dernier, mais plus la période s'allonge, plus cette probabilité risque évidemment de croître. Par ailleurs, étant donné l'importance que représente l'immigration internationale, nous avons exclu du calcul les naissances issues des immigrantes internationales de la période. L'indice alternatif élevé, nettement supérieur à l'indice traditionnel (en 2005-2006, l'indice s'élève à 2,11 au lieu de 1,58 ou 1,80 selon la méthode Paillé) obtenu pour le groupe allophone de l'île de Montréal, semble donc être une estimation robuste. On remarquera que les groupes francophone et anglophone, qui connaissent une émigration non négligeable par étalement urbain et par migration interprovinciale, ont un indice alternatif inférieur à l'indice estimé de façon traditionnelle.

Les chiffres entre parenthèses du tableau 3 semblent confirmer la pertinence de la méthode utilisée par Paillé (2008), même si celle-ci ne corrige que partiellement les données (rappelons que cette méthode est fondée sur l'hypothèse selon laquelle, lorsqu'une langue tierce fait partie d'une catégorie de langues multiples, il est fort probable que la langue d'usage à la maison soit en réalité cette langue tierce, ce qui justifie l'attribution de toutes ces langues multiples au seul groupe allophone). En effet, l'indice estimé de cette manière se situe toujours entre l'indice obtenu après répartition égale de ces multiples et l'indice obtenu par la méthode alternative.

La conclusion principale que nous pouvons dégager du tableau 2 concerne les différentiels de fécondité entre groupes linguistiques. Alors que la méthode traditionnelle d'estimation de

l'indice de fécondité, basée sur les naissances du registre de l'état civil, conduisait à plusieurs reprises (même avec la méthode Paillé), pour le groupe allophone, à des indices inférieurs ou tout juste supérieurs à ceux des deux autres groupes linguistiques (voir tableau 3), ce qui est manifestement peu réaliste (surtout pour l'île de Montréal où la présence des immigrants internationaux devrait normalement impliquer des résultats inverses), la méthode alternative produit des résultats beaucoup plus cohérents. Même si, dans le cas de l'île de Montréal, les résultats obtenus selon cette dernière approche sont peut-être légèrement biaisés vers le bas pour les francophones et les anglophones, globalement ils nous semblent nettement plus fiables que ceux obtenus selon l'approche traditionnelle, du moins pour la période récente (2001-2006).

Le tableau 2 confirme également la sous-fécondité des francophones par rapport à celle des anglophones, que nous avons déjà pu observer pour la période 2000-2002 (Termote, 2008, p. 123, tableau 1). Quelle que soit la région, et qu'il s'agisse de la période 2001-2006 ou 2005-2006, l'indice alternatif du groupe francophone est inférieur à celui du groupe anglophone¹⁷.

La méthode alternative des enfants au foyer nous permet également d'estimer la fécondité des groupes linguistiques en dehors du Québec, ce que ne permet pas la méthode traditionnelle, les naissances n'y étant pas enregistrées selon la langue d'usage ou maternelle de la mère. Les résultats confirment que la fécondité du reste du Canada est supérieure à celle du Québec (en 2001-2006, 1,58 contre 1,51) et révèlent peu de différence entre la fécondité des francophones et des anglophones : pour la période 2001-2006, l'indice s'élève à 1,56 pour les premières contre 1,54 pour les secondes, donc à un niveau légèrement supérieur à celui obtenu pour ces deux groupes au Québec. L'indice de fécondité des allophones du reste du Canada est par contre inférieur à celui des allophones du Québec (1,85 contre 2,10).

2. La mortalité

La mortalité des groupes linguistiques au Québec est caractérisée par la surmortalité des francophones et par la sous-mortalité des allophones. L'écart de mortalité au détriment des francophones s'est cependant considérablement réduit. Ainsi, en 1976-1981, l'espérance de vie des Québécois francophones était inférieure de 4,1 années à celle de leurs concitoyens anglophones, alors que l'écart n'est actuellement plus que de 2,1 années. Comme le montre le tableau 4, qui présente (pour la population totale, femmes plus hommes) l'espérance de vie à la naissance par région et groupe linguistique en 2000-2002 et en 2005-2007, l'évolution du régime de mortalité a été quasiment identique d'une région et d'un groupe linguistique à l'autre, avec un gain d'espérance de vie d'environ un an dans la plupart des cas, les deux exceptions notables étant celle des anglophones de l'île de Montréal (un gain de 1,4 année en cinq ans) et celle des allophones en dehors de l'île. Comme nous le verrons ultérieurement, les résultats pour le groupe allophone sont cependant suspects.

17. Ce qui n'empêche pas l'indice des francophones de l'ensemble du Québec d'être légèrement supérieur à celui des anglophones, un résultat à première vue contradictoire, mais qui s'explique par les différences considérables dans la distribution régionale des femmes d'âge reproductif, essentiellement par la forte concentration (à concurrence de 60 %) des femmes anglophones sur l'île de Montréal (là où la fécondité est la plus faible) et leur faible présence en dehors de la RMR de Montréal (17 %), alors que l'inverse vaut pour les femmes francophones (17 % contre 55 %).

Il ressort du tableau 4 que les disparités linguistiques sont nettement plus marquées que les disparités régionales. On observe en effet de faibles différences régionales, avec un écart maximal de 0,8 année entre le reste de la RMR de Montréal et le reste du Québec, alors que les écarts maxima (cependant fort probablement surestimés) sont d'environ huit années lorsqu'il s'agit des groupes linguistiques.

Quelle que soit la région considérée, la mortalité est la plus forte chez les francophones, dont l'espérance de vie est d'environ 80 années, sauf sur l'île de Montréal, où elle n'atteint que 78,7 années. Les anglophones peuvent espérer vivre en moyenne deux années de plus que les francophones, sauf sur l'île de Montréal où l'écart s'élève à trois ans. Le niveau de l'espérance de vie des allophones est particulièrement élevé : 87 ans, soit cinq ans de plus que celui des anglophones et sept ans de plus que celui des francophones (huit pour l'île de Montréal). On remarquera que dans la région « reste du Québec », où les autochtones (Inuit et Amérindiens) représentent une part importante des allophones, l'espérance de vie de ces derniers est encore nettement supérieure à celle des deux autres groupes, un résultat suspect qui laisse entrevoir un problème de fiabilité de l'information linguistique lors de l'enregistrement des décès.

La très forte sous-mortalité des allophones s'explique sans doute en partie par le fait que, du moins à Montréal, ces derniers sont presque tous des immigrants ou des descendants d'immigrants, qui sont, comme on le sait, soumis à un examen médical très sévère avant d'être admis sur le territoire. Ces immigrants arrivent donc au Québec pour la plupart en très bonne santé, et comme ils sont âgés en moyenne de 27 ans au moment de leur arrivée, cela signifie, par définition, qu'ils ont échappé à tous les risques de décès auxquels ils étaient soumis avant d'atteindre cet âge. Outre cette très forte sélectivité due à la procédure d'immigration, il faut prendre en considération la possibilité très réelle d'erreurs dans l'enregistrement des décès selon la langue de la personne décédée. Il est en effet fort probable que dans plusieurs cas la personne qui remplit le formulaire de décès déclare la langue d'usage du patient à l'hôpital plutôt que la langue que ce dernier utilise à la maison. En outre, la proportion de déclarations de décès pour lesquelles la langue d'usage à la maison n'est pas mentionnée est élevée : en 2005-2007, dans 12 % des cas celle-ci est inconnue (15 % sur l'île de Montréal), de telle sorte qu'en répartissant ces cas de langue inconnue selon les cas de langue connue on risque de sous-estimer les décès parmi les allophones, car le risque d'être dans la catégorie « langue inconnue » est fort probablement plus élevé pour ces derniers. Finalement, l'effet des décès de langue inconnue sur le calcul de l'espérance de vie est accentué par le fait qu'ils concernent des individus en moyenne plus jeunes que dans le cas des décès de langue connue (l'âge moyen au décès est respectivement de 71,7 et de 74,9 ans).

Pour évaluer l'importance de l'éventuelle sous-estimation de la mortalité chez les allophones, et corrélativement l'éventuelle surestimation chez les francophones et anglophones, nous pouvons bénéficier d'une compilation spéciale de la base de données de l'*Étude canadienne de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001* (Wilkins et autres, 2008). Cette compilation spéciale porte sur l'ensemble du Québec, mais permet d'obtenir des rapports de taux de mortalité par groupe d'âge, sexe et langue d'usage à la maison¹⁸. À partir des disparités entre groupes linguistiques obtenues en 1991-2001 pour chaque sexe et groupe d'âge, nous avons, en faisant les ajustements nécessaires pour passer de l'ensemble du Québec à chacune des régions, pu dégager des estimations de l'espérance de vie en 2006-

18. Nous tenons à remercier Russell Wilkins qui nous a aimablement laissé bénéficier de cette compilation spéciale.

2011, soit la première période de prévision. Le tableau 5 présente les résultats de ces estimations.

En comparant les chiffres de ce tableau avec les chiffres correspondants du tableau 4, on observe qu'effectivement la mortalité des allophones serait nettement sous-estimée si l'on se base sur les données du registre des décès, surtout en dehors de l'île de Montréal, et que celle des francophones serait surestimée, surtout à Montréal; dans le cas des anglophones, il y aurait surestimation pour l'île de Montréal, mais sous-estimation en dehors de l'île. La sous-estimation de la mortalité pourrait cependant être moins élevée que celle dégagée sur la base de la modélisation effectuée à partir des données de l'*Étude canadienne de suivi de la mortalité*, si du moins l'on prend en considération deux informations supplémentaires. En effet, une analyse multivariée de l'espérance de vie des centres locaux de services communautaires (CLSC) de l'île de Montréal, dans laquelle cette espérance de vie est fonction de la proportion d'anglophones et d'allophones dans chaque CLSC, conduit, pour la période 1998-2006, à une espérance de vie de 76 ans pour les francophones, de 82 ans pour les anglophones et de 87 ans pour les allophones. Une deuxième information à prendre en compte porte sur la nette sous-mortalité des immigrants : selon les données de décès enregistrées dans le Fichier d'inscription des personnes assurées à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (FIPA) pour la période 2005-2007, l'espérance de vie des immigrants de l'ensemble du Québec serait de 85,7 années contre 80,3 années pour la population totale (80,6 années selon le registre, pour la même période). Comme ces immigrants sont concentrés pour l'essentiel dans l'île de Montréal, l'espérance de vie de 87,5 années calculée pour cette dernière région en 2005-2007 sur la base du registre des décès, tout comme celle de 87 années estimée à partir des CLSC, est sans doute plus proche de la réalité que celle de 84,2 années obtenue en modélisant les résultats de l'*Étude canadienne de suivi de la mortalité*. Par contre, en dehors de l'île de Montréal, dans les régions où il y a peu d'immigrants et où la surmortalité des autochtones doit être prise en compte, l'espérance de vie des allophones est manifestement très surévaluée si l'on se base sur les données du registre : des valeurs proches (en 2005-2007) de 89 et de 87 années, respectivement dans le reste de la RMR de Montréal et dans le reste du Québec, sont manifestement irréalistes.

Il est à noter qu'en ce qui concerne le reste du Canada l'absence de désagrégation des décès selon le groupe linguistique ne permet aucune analyse des différentiels de mortalité. Lorsqu'il s'agira de préparer nos scénarios prévisionnels, nous ne pourrons donc faire que des hypothèses en ce qui concerne la situation de départ en matière de mortalité dans cette région. Comme la mortalité ne joue qu'un rôle secondaire dans l'évolution démographique, et puisque notre exercice prévisionnel porte sur le Québec (et ses régions) et non sur le reste du Canada, celui-ci n'étant considéré que pour permettre la prise en compte de la migration interprovinciale, l'impact d'une erreur dans l'hypothèse de mortalité différentielle en dehors du Québec sur nos perspectives pour le Québec ne peut qu'être marginal.

3. La migration interne

Après la fécondité et la mortalité, le troisième phénomène dont il faut tenir compte est la migration. Pour celle-ci, il importe cependant de distinguer la migration interne (à l'intérieur du Canada, c'est-à-dire en ce qui nous concerne entre les régions du Québec, et entre celles-ci et le reste du Canada) de la migration internationale (en provenance et à destination du reste du monde). Nous commençons notre analyse par la migration interne.

Le tableau 6 présente, pour chaque groupe linguistique et pour chaque région d'origine, le nombre d'émigrants vers les trois autres régions de notre système, ainsi que le total des émigrants et immigrants internes, et le solde migratoire qui en découle. L'information est présentée pour les deux dernières périodes intercensitaires, soit 1996-2001 et 2001-2006. Puisque ces données sont obtenues à partir d'une question du recensement portant sur le lieu de résidence cinq ans avant le recensement, elles renvoient à la population âgée de cinq ans ou plus en fin de période. Nous commencerons notre examen des données migratoires du tableau 6 par une analyse région par région, en distinguant à l'intérieur de chacune d'elles successivement le groupe francophone, le groupe anglophone et le groupe allophone.

Il apparaît tout d'abord que le solde migratoire interne des francophones de l'île de Montréal, qui était pratiquement nul (une légère perte de 3000 unités sur cinq ans) en 1996-2001, s'est révélé fortement négatif en 2001-2006 (une perte nette de 58 000 unités), ce qui représente en quelque sorte un retour à une situation plus proche de la moyenne de longue période : le solde négatif du groupe francophone de l'île de Montréal s'était considérablement amélioré au cours des 15 années précédentes, passant de 79 000 en 1986-1991 à 49 000 en 1991-1996 et à 3000 en 1996-2001. L'aggravation récente du solde du groupe francophone de l'île de Montréal est due à une augmentation de l'étalement urbain de l'île vers le reste de la RMR de Montréal (avec plus de sorties et moins d'entrées, le solde négatif des relations migratoires entre l'île et le reste de la RMR a plus que doublé, de 20 000 à 45 000), mais elle est due surtout à un renversement des échanges migratoires entre l'île et le reste du Québec : alors que les sorties vers cette dernière région augmentaient, les entrées chutaient considérablement, de telle sorte que le solde migratoire de l'île, qui était positif en 1996-2001, est devenu négatif en 2001-2006, passant de +18 000 à -13 000. Par ailleurs, les francophones de l'île de Montréal ont peu de relations migratoires avec le reste du Canada, avec à peine un bon millier par an dans chacun des deux sens, de telle sorte que le solde de ces échanges est quasiment nul.

Le comportement migratoire des anglophones de l'île de Montréal s'est également modifié de façon notable entre 1996-2001 et 2001-2006. Traditionnellement, la grande majorité de ceux qui quittaient l'île émigraient vers une autre province, et relativement peu s'établissaient dans le reste de la RMR de Montréal et dans le reste du Québec. Pour la première fois, en 2001-2006, à peine la moitié des émigrants anglophones de l'île choisissent le reste du Canada. En outre, la tendance à la baisse de l'émigration des anglophones de l'île s'est poursuivie : le total des émigrants anglophones de l'île s'élevait à 64 000 en 1986-1991, à 57 000 en 1991-1996, à 55 000 en 1996-2001 et à 46 000 en 2001-2006. Par contre, le nombre d'immigrants internes est resté remarquablement stable (autour de 30 000) au cours des deux dernières décennies, de sorte que le déficit migratoire interne du groupe anglophone de l'île a poursuivi sa tendance de longue période à la baisse. Si le nombre total d'émigrants anglophones de l'île a baissé entre 1996-2001 et 2001-2006, par contre, et il s'agit d'une évolution nouvelle, le nombre d'émigrants vers le reste de la RMR de Montréal s'est considérablement accru. Cependant, comme nous le verrons ultérieurement (tableau 7), en matière de probabilités de sortie, c'est-à-dire en rapportant le nombre d'émigrants à la population soumise au risque d'émigrer, les anglophones restent relativement peu enclins à quitter l'île pour le reste de la RMR (un taux quinquennal de 4,0 % contre 9,1 % pour les francophones). Remarquons enfin que le groupe anglophone de l'île ne doit guère compter sur l'apport des immigrants en provenance du reste du Canada : ces derniers sont à peine trois mille par an en moyenne.

Les allophones de l'île de Montréal émigrent très peu. Cependant, en 2001-2006, pour la première fois, on observe un nombre assez élevé d'allophones quittant l'île pour le reste de la

RMR; en fait, ce nombre a plus que doublé par rapport à 1996-2001. Alors qu'auparavant la majorité des allophones qui quittaient l'île s'installaient dans une autre province, en 2001-2006 la majorité choisit plutôt le reste de la RMR de Montréal. Cette forte croissance de l'étalement urbain parmi les allophones de l'île de Montréal a conduit à une détérioration marquée du solde migratoire interne de ce groupe : la perte nette de ce groupe est maintenant du même ordre de grandeur (18 000 sur cinq ans) que celle du groupe anglophone de l'île. Par rapport à la population concernée, cette perte est aussi forte que celle du groupe francophone : elle représente dans les deux cas près de 6 % sur cinq ans, c'est-à-dire que ces deux groupes perdent en moyenne chaque année, à la suite de leurs échanges migratoires avec les trois autres régions du système, environ 1,2 % de leur population (contre un peu moins de 0,9 % pour le groupe anglophone).

L'émigration des francophones du reste de la RMR de Montréal présente une légère tendance à la hausse au cours de la dernière décennie : alors qu'elle s'élevait à environ 110 000 en 1986-1991 et en 1991-1996, elle atteignait 116 000 en 1996-2001 et 122 000 en 2001-2006. Comme l'immigration a également légèrement augmenté au cours de la dernière décennie, le solde migratoire du groupe francophone du reste de la RMR est resté stable, avec un gain net proche de 30 000. La quasi-totalité des francophones de cette région, tout comme ceux de l'île, restent au Québec lorsqu'ils quittent leur région. Ce qui caractérise cependant la dernière période par rapport à la précédente est la baisse de l'attraction de l'île et la forte hausse de la part de ceux qui choisissent de s'établir dans le reste du Québec. Comme le nombre d'émigrants francophones ayant quitté cette dernière région pour s'installer dans le reste de la RMR de Montréal a fortement baissé, il en résulte un renversement marqué dans le solde des échanges entre ces deux régions : d'un gain net de 10 000 en 1996-2001 on est passé à une perte nette de 17 000. Tout comme dans le cas des francophones de l'île, les échanges avec le reste du Canada sont limités et produisent un solde migratoire proche de zéro.

Les anglophones du reste de la RMR de Montréal ont nettement moins émigré, tant vers l'île de Montréal que vers le reste du Canada, de sorte que, à la suite de la forte augmentation de l'étalement urbain manifesté par ce groupe, le solde migratoire de ce dernier, qui en 1996-2001 était négatif (-6000), est devenu positif (+8000). L'émigration des allophones du reste de la RMR de Montréal est restée très faible, ce qui, combiné à la forte augmentation de l'étalement urbain observée pour ce groupe, a conduit à une augmentation marquée du solde migratoire interne de ce dernier (de 3000 à 13 000).

La migration entre la RMR de Montréal considérée comme un tout et les deux autres régions peut être obtenue directement à partir du tableau 6, en faisant les sommations appropriées. En ce qui concerne les francophones de la RMR de Montréal, on observe que le nombre de migrants de la RMR de Montréal vers le reste du Québec a fortement augmenté entre 1996-2001 et 2001-2006 (de 100 000 à 128 000) et que le nombre de migrants dans le sens inverse a nettement diminué (de 128 000 à 98 000), de sorte que le solde migratoire des échanges entre ces deux régions, de positif (+28 000) est devenu négatif (-30 000). Les relations migratoires de ce groupe avec le reste du Canada sont très faibles et se neutralisent.

Les anglophones de la RMR de Montréal ont très peu de relations migratoires avec le reste du Québec. Comme leur émigration vers le reste du Canada a fortement baissé entre 1996-2001 et 2001-2006 alors que l'immigration en provenance de cette dernière région augmentait légèrement, le solde migratoire de ce groupe s'est considérablement amélioré : la perte nette est passée de 34 000 à 10 000 (à peine 2000 par an). Quant aux allophones de la RMR de Montréal, ils émigrent très peu et reçoivent peu d'immigrants en provenance des deux autres

régions; au total, leur solde migratoire est légèrement négatif (une perte nette d'un millier par an en 2001-2006).

Les échanges migratoires des francophones du reste du Québec se font essentiellement avec les autres régions du Québec et très peu avec le reste du Canada. Comme l'émigration vers la région de Montréal a fortement diminué entre 1996-2001 et 2001-2006 alors que l'immigration en provenance de cette dernière région augmentait, le solde migratoire total de ce groupe s'est fortement amélioré : de négatif (-29 000) il est devenu positif (+37 000). Dans le cas des anglophones du reste du Québec, les seuls échanges migratoires importants se font avec le reste du Canada et se soldent par une légère perte (à peine un millier par an en 2001-2006). Les relations migratoires des allophones du reste du Québec sont très limitées et se soldent par une très légère perte.

Les francophones du reste du Canada émigrent majoritairement vers le reste du Québec, mais il s'agit là d'un phénomène fort probablement lié à l'étalement urbain autour d'Ottawa. En 1996-2001, les échanges migratoires de ce groupe avec les autres régions étaient très équilibrés, mais en 2001-2006 la hausse de l'émigration vers le reste du Québec et la diminution de l'immigration en provenance de cette dernière région a conduit à un solde négatif (-10 000, contre un gain de 2000 précédemment); apparemment, l'augmentation de l'étalement urbain des francophones observée à Montréal s'est également manifestée à Ottawa. Les anglophones du reste du Canada émigrent principalement vers l'île de Montréal, mais également vers le reste du Québec, les flux de sortie demeurant relativement stables. Comme l'immigration en provenance du Québec a fortement diminué, le gain migratoire du groupe anglophone du reste du Canada a également baissé de façon marquée (de 43 000 à 16 000), et corrélativement la perte migratoire de ce groupe dans l'ensemble du Québec a été nettement réduite. L'émigration des allophones du reste du Canada vers le Québec est faible, mais l'immigration en provenance de l'île de Montréal n'est pas négligeable. Au total, le solde migratoire de ce groupe est légèrement positif.

Au total, avec un gain de 10 000 francophones, mais une perte de 16 000 anglophones et de 6000 allophones, le Québec a perdu 12 000 personnes âgées de cinq ans ou plus entre 2001 et 2006. Il s'agit là d'un revirement considérable. En effet, le solde migratoire interprovincial du Québec s'était fortement détérioré au cours des trois lustres précédents : la perte était de 25 000 en 1986-1991, de 35 000 en 1991-1996 et de 57 000 en 1996-2001. Ce dernier chiffre rejoignait celui observé en 1971-1976 (62 000). Le contexte politique et économique des années 1976-1981 avait propulsé cette perte à un niveau record : avec un déficit de 142 000, le solde négatif avait plus que doublé. Dès le lustre suivant, ce solde retrouvait le niveau qu'il avait atteint au cours de la période 1971-1976. Les variations d'une période à l'autre peuvent donc être considérables : du simple au double (comme entre 1971-1976 et 1976-1981 et entre 1976-1981 et 1981-1986), voire de cinq à un (comme entre 1996-2001 et 2001-2006). Pour comprendre l'évolution d'un solde migratoire, il faut cependant impérativement examiner celle des mouvements dont ce solde est la résultante, soit les flux d'émigration et d'immigration.

L'immigration au Québec en provenance du reste du Canada est relativement faible et remarquablement stable au cours du temps : entre 1976-1981 et 2001-2006, elle a varié à l'intérieur d'une fourchette très étroite, soit 61 000 (en 1976-1981) et 81 000 (en 1986-1991). L'évolution du solde migratoire interprovincial du Québec est donc déterminée essentiellement par celle de l'émigration du Québec vers les autres provinces. Par rapport à l'immigration interprovinciale, cette émigration a toujours été élevée. Elle était d'environ

160 000 en 1966-1971 et 145 000 en 1971-1976, soit des effectifs bien plus considérables que ceux de 1991-1996 (100 000), de 1996-2001 (120 000) et 2001-2006 (85 000), pour une population nettement moins nombreuse. Le sommet (200 000) a été atteint en 1976-1981 (soit au cours du lustre qui a connu l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et l'adoption de la Charte de la langue française), mais dès la période suivante (1981-1986) le niveau de l'émigration interprovinciale se retrouvait à un niveau nettement plus bas (130 000) que celui observé en 1966-1976. Au cours des deux dernières décennies, le nombre quinquennal d'émigrants interprovinciaux du Québec a fluctué entre 85 000 et 120 000, avec une moyenne de 104 000. On constate donc que, si les soldes peuvent varier très fortement d'une période quinquennale à la suivante, les flux d'émigration sont par contre beaucoup plus stables, surtout si l'on se limite au dernier quart de siècle. Une telle observation est précieuse lorsqu'il s'agit de réaliser des perspectives, car elle implique qu'il est préférable de travailler avec des flux plutôt qu'avec des soldes. À ce premier argument en faveur de perspectives articulées en termes de flux, il faut d'ailleurs en ajouter un deuxième. Le solde migratoire est une abstraction qui n'a aucune signification en termes de comportement (un migrant net n'existe pas). Or, ce sont les comportements qu'il nous importe de prévoir, en recourant à des probabilités par âge, région et groupe linguistique. Nous y reviendrons.

En ce qui concerne l'évolution de longue période de la structure linguistique du flux d'émigration interprovinciale du Québec, les données montrent une tendance très nette à la baisse du pourcentage de personnes de langue d'usage anglaise : de 1976-1981 à 2001-2006, ce pourcentage a régulièrement diminué, passant de 76 % en début de période à 56 % en fin de période. Corrélativement, la part des francophones a connu une augmentation significative, de 19 % en 1976-1981 à 30 % en 2001-2006, la part des allophones demeurant stable à près de 15 %. L'observation selon laquelle l'émigration interprovinciale du Québec est de moins en moins anglophone n'est évidemment pas étrangère à la décroissance du poids démographique du groupe anglophone au sein de la population québécoise. Les flux doivent être mis en relation avec les effectifs dont ils sont issus.

Les chiffres absolus discutés jusqu'à présent ne fournissent en effet guère d'information sur le comportement migratoire des populations étudiées et ne permettent pas de faire des comparaisons entre régions et groupes linguistiques. Pour cela, il faut tenir compte de la population soumise au risque de migrer, c'est-à-dire calculer des probabilités d'émigrer, en divisant le nombre d'émigrants par le nombre d'habitants en début de période dans la région de départ. Les résultats de ce calcul sont présentés dans le tableau 7, pour les périodes 1996-2001 et 2001-2006.

Le fait de disposer de données censitaires de migration interne (plutôt que de données issues d'un registre de la population, comme cela est le cas dans d'autres pays, surtout européens) présente un avantage considérable lorsqu'il s'agit de faire des perspectives. En effet, ces données, ventilées par origine-destination et par âge, portent, par définition, sur des migrants survivants, ce qui permet de calculer directement des probabilités d'émigrer et de survivre en fin de période (à l'âge $x+n$) dans chaque région de destination possible, si en début de période (au moment t , n années plus tôt) on était résident (d'âge x) d'une région donnée. C'est précisément l'information dont nous avons besoin, car ce qui importe lorsqu'on effectue des prévisions régionales, c'est de prévoir (à toutes les n années) le nombre de personnes qui résideront dans chaque région, et non le nombre de migrations effectuées au cours la période entre t et $t+n$. En ce sens, les probabilités d'émigration présentées dans le tableau 7 sont cruciales : lorsqu'elles seront ultérieurement ventilées selon l'âge et ajustées pour prendre en

compte l'évolution prévue du comportement migratoire interne, elles entreront directement dans l'algorithme de prévision.

En ce qui concerne la migration interprovinciale, les probabilités du tableau 7 démontrent, une fois de plus, à quel point le Québec ne fait pas partie de l'espace migratoire des anglophones et des allophones des autres provinces : pour ces deux groupes, la probabilité d'émigrer au Québec est quasiment nulle. Seuls les francophones du reste du Canada, dont le taux quinquennal d'émigration est d'environ 5 %, manifestent une certaine attirance pour le Québec. Mais le reste du Canada ne fait pas plus partie de l'espace migratoire des francophones du Québec que le Québec ne fait partie de l'espace migratoire des anglophones et allophones du reste du Canada : pour la période 1996-2006, la probabilité quinquennale d'émigration interprovinciale des francophones du Québec n'est que de 0,4 % à 0,5 %, alors que ce pourcentage varie entre 6 % et 10 % pour les anglophones et entre 2 % et 4 % pour les allophones. On remarquera que, pour la dernière période (2001-2006), la probabilité des anglophones du Québec d'émigrer vers le reste du Canada est du même ordre de grandeur (soit 6 % sur cinq ans) que celle des francophones de cette dernière région d'émigrer vers le Québec.

Il est toujours périlleux de comparer les probabilités provinciales d'émigration interprovinciale, car il faut tenir compte des différences dans la localisation de chaque province, dans la distribution spatiale de la population à l'intérieur de chaque province, dans la structure par âge, etc. Il est évident cependant qu'avec des probabilités quinquennales d'émigrer de l'ordre de 6 % à 10 % la propension des anglophones à quitter le Québec n'est pas tellement plus élevée que celle manifestée par leurs homologues anglophones résidant dans d'autres provinces. La probabilité quinquennale de 10 % observée en 1996-2001 (et en 1981-1986) est comparable à celle des anglophones de l'Alberta (9 %), et la probabilité quinquennale de 6 % observée en 2001-2006 est comparable à celle de la plupart des autres provinces (5 % à 6 %); même la Colombie-Britannique, une province périphérique (ce qui, toutes autres choses étant égales, implique que la probabilité d'émigrer devrait être plus faible, les distances à franchir étant plus longues), affiche un taux d'émigration d'environ 5 % parmi les anglophones.

Si, comme nous l'avons souligné précédemment, la période 2001-2006 a été caractérisée par une présence plus marquée des anglophones et des allophones dans le processus d'étalement urbain autour de l'île de Montréal, la propension de ces deux groupes à quitter cette région pour s'établir dans le reste de la RMR de Montréal reste cependant très faible en comparaison avec celle des francophones, dont la probabilité d'émigrer vers la banlieue a également augmenté : la propension à l'étalement urbain parmi les francophones est encore environ le double de celle des deux autres groupes. On remarquera également que tous les groupes linguistiques du reste du Québec ont manifesté une nette diminution de leur propension à émigrer vers l'île de Montréal, et que la propension à émigrer vers le reste du Québec n'est significative que pour les francophones de la région de Montréal.

En examinant le taux d'accroissement de la population dû à la migration interne (c'est-à-dire le rapport entre le solde migratoire et la population de début de période), on peut conclure que la migration interne n'influence guère l'évolution des effectifs de population dans le cas du reste du Québec et du reste du Canada, sauf éventuellement pour les anglophones et les allophones du reste du Québec (mais dans ces deux cas, les effectifs en cause sont relativement faibles). Les échanges migratoires internes affectent par contre de façon marquée l'évolution des effectifs des trois groupes linguistiques de l'île de Montréal (sauf pour les

francophones lorsque l'étalement urbain est faible, comme en 1996-2001) : au cours des deux dernières périodes quinquennales, chacun de ces trois groupes a perdu quelque 5 % de sa population par migration interne, soit environ 1 % par an, ce qui n'est pas négligeable. L'impact de la migration interne sur les effectifs francophones est moindre lorsqu'il s'agit du reste de la RMR de Montréal (de l'ordre de 0,5 % par an), mais élevé pour les deux autres groupes linguistiques de cette dernière région (avec cependant des effectifs relativement petits).

4. La migration internationale

Le tableau 8 présente, pour chaque groupe linguistique et chacune des régions, le nombre d'immigrants recensés en 2001 et en 2006, et portant donc sur les périodes 1996-2001 et 2001-2006, respectivement¹⁹. Le nombre total d'immigrants internationaux survivant au Québec (excluant donc ceux qui sont décédés ou qui ont quitté le Québec) avait connu une légère tendance à la baisse entre 1991 et 2001, passant de 151 000 en 1991-1996 à 132 000 en 1996-2001, soit une moyenne annuelle de 26 000 unités. La période 2001-2006 a été marquée par une augmentation très importante de ces entrées, le flux quinquennal étant passé de 132 000 à 194 000 (39 000 par an), une croissance de 47 %.

Il n'est pas sans intérêt de comparer les chiffres portant sur le nombre d'entrées internationales recensées avec ceux relatifs aux flux annuels d'immigrants reçus. Si l'on fait le total des flux annuels de la période 1991-2001 (5/12 d'année pour 2001), on obtient un nombre total de 362 000 immigrants admis au Québec. En comparant ce chiffre au nombre d'immigrants recensés en 2001 et ayant déclaré être arrivés entre 1991 et 2001, on obtient un taux de présence (rapport du nombre d'immigrants survivant au Québec au nombre d'immigrants reçus) de 68 %. En d'autres termes, après une durée de séjour de cinq années en moyenne, 32 % des immigrants arrivés au Québec avaient quitté ce dernier, soit pour rentrer chez eux, soit pour s'établir dans un tiers pays, soit pour prendre résidence dans une autre province canadienne (quelques-uns sont sans doute décédés pendant la période, mais étant donné l'âge moyen des immigrants, ces cas sont probablement rares). Pour les immigrants arrivés entre 1991 et 1995, qui ont donc en 2001 en moyenne une durée de séjour de huit ans, la perte est de 44 %, et pour ceux arrivés entre 1996 et 2001, dont la durée moyenne de séjour est donc de deux ans et demi, elle représente 17 %²⁰.

19. Contrairement au tableau 5 de Termote (1999, p. 133; 2008, p. 126), ces données sont basées sur les questions relatives au statut d'immigrant et à la période d'immigration. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Précédemment, ces données étaient tirées de la question sur le lieu de résidence « cinq ans auparavant » et incluaient donc les Canadiens de retour de l'étranger.

20. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2006) obtient un pourcentage de perte identique au nôtre (17 %) pour une durée de séjour de deux ans et demi (immigrants arrivés en 2002 et considérés comme présents au Québec en janvier 2005), mais nettement moins élevé pour une durée de séjour plus longue. Par exemple, pour une durée de séjour de cinq ans, il obtient 21 % (contre 32 %). La procédure d'estimation du Ministère est cependant différente. Il utilise en effet le Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) pour déterminer si une personne est encore au Québec : est considéré comme présent au Québec tout immigrant jugé admissible au régime d'assurance-maladie de la RAMQ. La question est évidemment de savoir si « être admissible au régime d'assurance-maladie » signifie « être présent au Québec ». La procédure utilisée par le Ministère entraîne nécessairement un taux de présence plus élevé que la procédure traditionnelle faisant appel aux données censitaires : un immigrant recensé est par définition un immigrant présent, alors que l'existence d'une carte d'assurance-maladie n'implique pas nécessairement une telle présence. Par ailleurs, le recours aux données

Apparemment, les immigrants arrivés au Québec pendant la dernière période censitaire (2001-2006) manifestent une propension nettement plus élevée à rester : 216 000 sont arrivés pendant cette période et 194 000 d'entre eux ont été recensés en 2006, ce qui produit un taux de présence de 90 %, contre 83 % pour ceux qui sont arrivés en 1996-2001 et qui ont été recensés en 2001, donc avec la même durée de séjour. Cette perte de 10 % après 2,5 ans pour les immigrants de 2001-2006 est cohérente avec les estimations du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, selon lesquelles la perte au 1^{er} janvier 2009 serait de 20 % parmi ceux arrivés de 1998 à 2007, soit après une durée de séjour moyenne de quelque six années.

Les études consacrées à l'intégration des immigrants ne tiennent jamais compte des immigrants qui sont repartis. Or, s'ils ont quitté, c'est fort probablement parce qu'ils ne se sont pas intégrés... Analyser les résultats de l'intégration en se limitant aux seuls immigrants encore présents après 10 ou 20 ans aboutit à surestimer systématiquement les succès de cette intégration²¹.

Le tableau 8 présente également la part (en %) de chaque groupe linguistique dans le nombre total d'immigrants internationaux. Il s'avère ainsi que les allophones représentent plus de la moitié (56 %) des immigrants de la période 2001-2006, en légère hausse par rapport à 1996-2001 (54 %). Les francophones comptent pour un bon tiers de ces entrées et les anglophones pour moins de 9 %. Si l'effet direct de l'immigration internationale sur leur poids démographique est donc neutre dans le cas des anglophones, puisque leur part dans les entrées est quasiment égal à leur part dans la population totale du Québec, il n'en va pas de même pour le groupe francophone : avec 35 % d'entrées francophones, on est loin des 83 % que représentait en 2001 ce groupe dans l'ensemble de la population du Québec. On observe un lien prononcé entre la langue d'usage des immigrants et le pourcentage de francophones dans la région d'établissement : le pourcentage de francophones est le moindre (31 % en 2001-2006) parmi les immigrants établis sur l'île de Montréal, un peu plus élevé (38 %) parmi ceux établis dans le reste de la RMR de Montréal, et culmine (à 53 %) dans le reste du Québec, alors que l'inverse est vrai pour les anglophones (de 10 % à 8 % à 6 %) et pour les allophones (de 59 % à 54 % à 41 %). Les mêmes relations avaient été vérifiées pour les immigrants de la période 1996-2001.

Lorsqu'on compare la structure linguistique des deux dernières périodes avec celles des deux périodes censitaires précédentes (voir Termote, 1999 : tableau 5, page 133), on constate que la nette tendance à la hausse du pourcentage de francophones parmi les entrées internationales (de 27 % en 1986-1991 à 32 % en 1991-1996 et à 36 % en 1996-2001) s'est essoufflée (35 % en 2001-2006). Le pourcentage d'anglophones, qui avait fortement chuté à la fin des années 1980, était resté stable (autour de 14 %) pendant la décennie 1990, mais a retrouvé sa

censitaires sous-estime le taux de présence, dans la mesure où le sous-dénombrement affecte particulièrement les immigrants.

21. Toute enquête longitudinale par laquelle on suit une cohorte d'immigrants pour évaluer leur intégration souffre nécessairement de ce biais. Un exemple éloquent est celui de l'enquête de Renaud et autres (2001) qui, au quatrième passage, après 10 ans, n'a pu retrouver que 43 % des 1000 immigrants initiaux. On peut éventuellement estimer qu'il y a eu intégration de cette minorité, mais on devrait également se demander ce qu'il est advenu de la majorité absente de l'échantillon après 10 ans : il est difficile d'affirmer qu'un immigrant qui n'est plus au Québec s'est intégré au Québec. Tout au plus peut-on soutenir que ce dernier a intégré une minorité (un peu plus de 40 %) de ses immigrants (tous ceux qui sont encore présents après 10 ans ne sont d'ailleurs pas intégrés).

tendance à la baisse en 2001-2006 (moins de 10 %). La part des allophones est restée relativement stable, aux alentours de 55 %.

La répartition régionale de l'immigration internationale est restée remarquablement stable au cours des deux dernières décennies. Plus précisément, la part de la RMR de Montréal s'est maintenue à 85 % tout au long de la période 1986-2006, et corrélativement celle du reste du Québec est demeurée à 15 %. La seule modification concerne la part de l'île de Montréal par rapport à celle du reste de la RMR de Montréal : alors que l'île recevait auparavant quelque 77 % et le reste de la RMR environ 10 % des entrées totales du Québec, la part de la première a baissé à 70 % en 2001-2006 et celle de la dernière a augmenté à 15 %. Si la dernière période censitaire, tout comme les précédentes, n'a donc pas été caractérisée par une régionalisation de l'immigration internationale, elle pourrait par contre marquer le début d'une certaine décentralisation de celle-ci. Le lien entre langue d'usage et région d'établissement se retrouve évidemment ici aussi : l'île de Montréal reçoit proportionnellement moins de francophones (en 2001-2006, elle avait reçu 62 % des immigrants francophones du Québec) et proportionnellement plus d'anglophones (77 %) et d'allophones (75 %), l'inverse étant vrai pour le reste du Québec, qui avait reçu 15 % du total des entrées, mais 22 % des francophones et environ 10 % pour chacun des deux autres groupes.

L'immigration internationale n'affecte que marginalement l'évolution des effectifs francophones. Même après la hausse non négligeable d'entrées francophones, on se retrouve à moins de 14 000 entrées par an, pour une population francophone de quelque 6 millions, ce qui représente un taux d'immigration d'à peine 2 pour 1000. Avec un taux annuel de près de 5 pour 1000, l'impact démographique direct est deux fois plus élevé pour le groupe anglophone. Mais ce sont évidemment les effectifs allophones qui bénéficient proportionnellement le plus de l'immigration internationale : les 108 000 immigrants internationaux allophones de la période 2001-2006 impliquent un taux annuel d'immigration de 4,5 % pour ce groupe, soit 22 fois plus que le taux du groupe francophone. Rappelons qu'il s'agit ici de taux d'immigration calculés en ne prenant en compte que les immigrants qui survivent au Québec en fin de période.

Comme le montrent Marmen et Corbeil (2004 : 93, tableau 5.7), c'est au Québec que l'immigration internationale contribue le plus à soutenir l'effectif du groupe anglais : selon le recensement de 2001, 12,7 % de la population de langue maternelle anglaise y était immigrée, contre 11,5 % en Ontario, 10,1 % en Colombie-Britannique et 5,8 % en Alberta. L'apport de l'immigration internationale au groupe de langue maternelle française du Québec est marginal : à peine 2,4 % de ce groupe sont des immigrés. En outre, ces auteurs font remarquer que la composition linguistique de la population immigrée du Québec est très différente de celle observée dans le reste du Canada : « Dans les trois autres plus importantes provinces d'accueil, près de 30 p. cent des immigrants de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont l'anglais, langue de la majorité, comme langue maternelle, alors que très peu ont le français (près de un pour cent). Au Québec, la composition linguistique est beaucoup plus variée. Près de 20 p. cent des immigrants y sont de langue maternelle française, langue de la majorité de la population, alors qu'une proportion relativement élevée (11 p. cent) a l'anglais comme langue maternelle. » (Marmen et Corbeil, 2004 : 94).

Enfin, il importe de souligner que le Québec a attiré en 1996-2001 moins de 14 % du total des immigrants survivant au Canada, pourcentage qui s'est élevé à 17,5 % en 2001-2006, alors qu'il représente quelque 24 % de la population du Canada. Ainsi, non seulement

l'immigration internationale diminue-t-elle la part des francophones au sein de la population québécoise, mais en outre elle affaiblit la part du Québec au sein de la population canadienne.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré que les seules immigrations internationales. Il nous faut bien sûr prendre également en compte les sorties internationales (du Québec vers un pays autre que le Canada). Celles-ci sont fort mal connues. Contrairement à la plupart des pays européens, le Canada et le Québec ne soumettent pas leurs résidents à l'enregistrement obligatoire de leur lieu de résidence. On peut cependant se livrer à quelques hypothèses. Nous avons en effet mentionné brièvement l'importance de l'émigration des immigrants internationaux. Si l'on fait abstraction de la mortalité des immigrants arrivés au cours d'une période censitaire donnée (mortalité sans doute très faible), on peut considérer que le pourcentage de pertes de 17 % estimé pour 1996-2001 (la perte de 10 % pour 2001-2006 nous semble exceptionnelle, et est probablement sous-estimée) est imputable entièrement à l'émigration interprovinciale et internationale. Supposons que 5 % des pertes soient dues à l'émigration internationale; dans ce cas, des quelque 216 000 immigrants admis en 2001-2006, 11 000 auraient durant la même période quitté le Québec pour un autre pays, soit un peu plus de 2000 par an. Or, Statistique Canada estime à un peu moins de 6000 par an le nombre total d'émigrants internationaux du Québec pour cette période. L'ensemble des immigrants arrivés avant 2001 et de la population née au Canada et résidant au Québec n'aurait donc engendré que 4000 émigrants internationaux. Le moins que l'on puisse dire est que la propension à l'émigration internationale de la population québécoise, à l'exception des immigrants plus ou moins récents, est extrêmement faible. Il s'ensuit que lorsque nous devons prévoir l'évolution future de l'émigration internationale, nous pourrions nous contenter d'une seule hypothèse, et qu'une erreur dans l'établissement de cette hypothèse n'aura qu'un impact négligeable sur les résultats de nos perspectives.

5. La mobilité linguistique

Dans les sections précédentes, nous avons pu constater qu'aussi bien le groupe francophone que le groupe anglophone sont aux prises avec une dynamique de déclin, puisque tous deux souffrent d'une sous-fécondité chronique, conjuguée dans le cas des anglophones à une propension relativement élevée, quoique décroissante, à quitter le Québec pour une autre province et, dans le cas des francophones de l'île de Montréal, à une forte propension à s'installer dans le reste de la région métropolitaine. Dans l'un et l'autre de ces deux cas, l'immigration internationale ne compense que partiellement le déficit causé par la sous-fécondité et la migration interne. Dans ces conditions, il ne reste que la mobilité linguistique pour neutraliser, ou du moins freiner, le processus de déclin.

Tout comme la mobilité géographique, qui s'exprime par une migration, c'est-à-dire un changement de lieu de résidence, la mobilité linguistique s'exprime par un transfert (une substitution, diront certains) linguistique, c'est-à-dire un changement de langue. Encore faut-il définir sur quelles langues porte ce transfert, cette substitution. Lorsque la langue maternelle est considérée comme la langue d'origine et la langue d'usage à la maison comme la langue vers laquelle a été effectué le transfert, on aboutit, en rapportant la seconde à la première, à ce qu'il est convenu d'appeler un indice de vitalité (ou de continuité) linguistique. Plus précisément, en divisant l'effectif de la population selon la langue d'usage par celui selon la langue maternelle, on obtient un indice qui mesure la capacité qu'a un groupe linguistique de renouveler son effectif : un nombre de locuteurs d'une langue donnée supérieur (inférieur) au nombre de personnes nées dans cette même langue (langue maternelle) implique un indice

supérieur (inférieur) à 1 (soit 100 %), et donc un surplus (un déficit) de vitalité. Le tableau 9 présente l'évolution de cet indice dans chaque région pour la période 1971-2006.

En 2006, l'indice de vitalité était de 1,03 pour le groupe francophone du Québec (en légère hausse : en 1971, l'indice était de 1,00) et à 1,30 pour le groupe anglophone (en forte hausse : l'indice était de 1,13 en 1971). Dans le reste du Canada, l'indice de vitalité du groupe anglophone atteignait pour cette même année 1,15, alors que l'indice du groupe francophone ne s'élevait qu'à 0,62. L'avantage que détient au Québec l'anglais sur le français en matière de vitalité linguistique est éloquent (l'indice y est même nettement plus élevé que dans le reste du Canada), et ce, alors même que la population de langue maternelle française y est dix fois plus nombreuse que la population de langue maternelle anglaise. Corrélativement aux indices supérieurs à l'unité obtenus pour les francophones et les anglophones, l'indice des allophones est nettement inférieur à 1 (les gains des uns sont les pertes des autres), et il diminue continuellement (de 0,73 à 0,62).

Les différences régionales ne sont pas négligeables. Pour le groupe francophone, les gains attribuables à la vitalité linguistique sont légèrement plus élevés sur l'île de Montréal (1,09 en 2006) qu'ailleurs au Québec (1,03 et 1,01), ce qui n'est guère surprenant étant donné que c'est dans cette région que se trouvent la plupart des allophones. Les anglophones enregistrent également le plus de gains sur l'île de Montréal, mais dans ce dernier cas la vitalité est beaucoup plus importante (un indice de 1,43 en 2006). On remarquera qu'en dehors de la région métropolitaine de Montréal les gains du groupe anglophone sont quasiment nuls, ce qui illustre à quel point l'environnement spatial peut jouer un rôle. Le contexte régional agit sans doute particulièrement sur le comportement linguistique des personnes d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais qui, lorsqu'elles résident en dehors de l'île de Montréal, sont plus susceptibles d'abandonner leur langue maternelle.

La comparaison avec le reste du Canada illustre également l'importance du contexte régional. Le reste du Canada connaît, comme la plupart des pays, la loi du sol en matière linguistique, c'est-à-dire qu'une seule langue y est *de facto* dominante aussi bien dans le domaine privé que dans le domaine public, sans qu'il ne soit nécessaire d'instaurer une contrainte législative pour l'imposer. Que le reste du Canada soit *de facto* soumis à la loi du sol en matière linguistique est fort bien illustré par les indices de vitalité linguistique, qui montrent clairement les gains appréciables du groupe majoritaire (un indice de 1,15 en 2006, en légère hausse depuis 1971), en opposition avec les pertes très importantes subies par les deux groupes linguistiques minoritaires : l'indice du groupe francophone est de 0,62 en 2006 (en baisse continue depuis 1971) et celui du groupe allophone de 0,58 (en légère hausse). On remarquera que le déficit de vitalité du groupe francophone du reste du Canada est aujourd'hui presque aussi élevé que celui du groupe allophone de cette région, alors qu'en 1971 il était nettement plus faible (un indice de 0,73 contre 0,54).

Au Québec, où la loi du sol ne vaut guère qu'en dehors de la région métropolitaine de Montréal (et encore, pas de façon complète), force est de constater que, dans une situation de libre choix (sauf exceptions partielles, comme pour le régime scolaire des enfants des personnes immigrées), la vitalité de la langue démographiquement majoritaire est faible (un indice de 1,03 en 2006) alors que celle de la langue minoritaire (en l'occurrence, l'anglais) est impressionnante. Avec un indice de 1,30 en 2006, le Québec est de loin la province où la vitalité du groupe anglais est la plus élevée : l'indice s'élève à 1,18 au Manitoba et en Ontario, à 1,17 en Colombie-Britannique et à 1,09 dans l'ensemble des autres provinces et territoires du reste du Canada. Dans aucune province l'indice du groupe anglais est inférieur à l'unité.

Par contre, l'indice du groupe français est inférieur à 1 dans toutes les provinces sauf le Québec, où il est à peine supérieur à l'unité (1,03) : il est de 0,24 dans le cas de la Saskatchewan, de 0,30 pour la Colombie-Britannique, de 0,32 pour l'Alberta, de 0,60 pour l'Ontario, la seule province où le déficit de vitalité du groupe français est relativement faible étant le Nouveau-Brunswick (0,91). Au total, pour l'ensemble du Canada, la vitalité du groupe anglais, telle qu'elle est mesurée par cet indice, est éclatante (1,16), alors que celle du groupe français est problématique (0,97), la très faible vitalité de ce groupe au Québec (1,03) ne compensant guère pour le déficit considérable de vitalité en dehors du Québec, déficit d'ailleurs continuellement en croissance (l'indice est passé de 0,73 en 1971 à 0,62 en 2006).

La vitalité du groupe anglais apparaît donc nettement plus forte (et de plus en plus forte) lorsqu'il est minoritaire au Québec que ne l'est la vitalité de ce même groupe lorsqu'il est majoritaire en dehors du Québec, et la vitalité du groupe majoritaire (français) au Québec est nettement moins forte que la vitalité du groupe majoritaire (anglais) du reste du Canada.

Ces indices de vitalité linguistique sont la résultante du comportement démographique et linguistique adopté en longue période par l'ensemble de la population, et ne permettent donc en aucune manière de connaître la force d'attraction d'une langue sur les autres. Ils n'expriment en effet que partiellement le comportement de mobilité linguistique des groupes linguistiques concernés, puisque le niveau et l'évolution de cet indice dépendent aussi du comportement de fécondité, de mortalité et de migration des populations considérées.

En outre, une même évolution de l'indice peut recouvrir des réalités très différentes. Un exemple des difficultés d'interprétation de ce type d'indice est fourni par l'évolution de l'indice de vitalité du français sur l'île de Montréal, qui entre 2001 et 2006 y est passé de 1,06 à 1,09. Or, ce qui pourrait apparaître comme un renforcement de la vitalité du français est en fait dû à une baisse du nombre de personnes de langue maternelle française plus rapide (-4,2 %) que celle du nombre de locuteurs du français (-1,7 %) : quel que soit l'indicateur linguistique utilisé, langue maternelle ou langue d'usage à la maison, le groupe francophone a connu entre 2001 et 2006 une baisse de ses effectifs, alors que sa vitalité semble, sur la foi de l'indice, avoir augmenté! Dans le cas du groupe anglophone de l'île de Montréal, l'indice a également augmenté entre 2001 et 2006, mais cette croissance est due à une augmentation plus rapide du nombre de locuteurs de l'anglais (+3,2 %) que du nombre de personnes de langue maternelle anglaise (+1,5 %). Ainsi, dans le cas du groupe français, on obtient une augmentation de l'indice de vitalité dans un contexte de diminution des effectifs, alors que dans le cas du groupe anglais l'augmentation de l'indice se manifeste dans un contexte de croissance des effectifs.

Pour évaluer le comportement linguistique d'une population et la force d'attraction d'une langue sur une autre, il est donc préférable d'éviter d'utiliser l'indice de vitalité, cependant d'usage courant. Au lieu de rapporter la langue d'usage à la maison et la langue maternelle pour un groupe linguistique donné, comme dans le calcul de l'indice de vitalité, on peut comparer la langue d'usage des individus à leur langue maternelle, telles qu'elles ont été déclarées par ces derniers lors du recensement. Le nombre de transferts d'une langue maternelle donnée vers une langue d'usage différente ainsi obtenu est la mesure la plus fréquemment utilisée pour étudier la mobilité linguistique d'une population. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent (section 1.2, point e), cette manière d'estimer la mobilité linguistique est cependant hautement discutable, parce que ce que l'on obtient par la comparaison entre la langue d'usage et la langue maternelle des individus, ce sont des transferts sur la durée de vie, c'est-à-dire réalisés à un moment indéterminé entre la naissance

des individus et la date du recensement. Il s'ensuit que l'on ne peut connaître ni l'âge des individus, ni leurs autres caractéristiques personnelles, ni leur lieu de résidence, au moment où le transfert a été effectué. Tous les auteurs sont d'accord pour affirmer qu'on ne peut prétendre analyser le comportement migratoire d'une population en comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence des individus au moment du recensement. Or, c'est exactement la même approche que l'on adopte lorsqu'on étudie le comportement linguistique d'une population en comparant la langue maternelle et la langue d'usage des individus recensés.

Le nombre et l'évolution des transferts linguistiques estimés selon cette approche sont, tout comme l'indice de vitalité, influencés par d'autres variables que la mobilité linguistique, plus précisément par les décès et les migrations. Prenons par exemple le cas fictif d'une cohorte de 2500 immigrants de langue maternelle tierce arrivés au Québec en 1996. En 2001, soit cinq ans plus tard, 500 d'entre eux (donc 20 %) ont déclaré au recensement avoir effectué un transfert vers le français et 400 vers l'anglais, alors que 1600 n'ont fait aucun transfert. Toutefois, parmi les personnes de ces deux derniers groupes, 400 ont quitté le Québec entre 2001 et 2006 alors qu'aucun allophone (langue maternelle) francisé n'a émigré (il est bien connu que les allophones non francisés sont beaucoup plus portés à quitter le Québec que les allophones francisés). Dans ces conditions, on pourrait croire erronément à une augmentation (entre 2001 et 2006) de l'attraction du français auprès des personnes de langue maternelle tierce (500 sur 2100, soit près de 24 %, au lieu des 20 % de 2001), alors que le nombre de transferts vers le français est resté le même.

Malgré ces très sérieuses limitations, nous ferons, dans une première étape, une brève analyse de ces transferts « durée de vie », ce qui nous permettra de dégager la complexité du problème et de comparer avec les études d'autres auteurs, tout en démontrant, une fois encore, que la mobilité linguistique ne joue en définitive qu'un rôle très secondaire dans l'évolution démographique d'une société.

a. La mobilité linguistique « durée de vie »

Nous avons mentionné précédemment les difficultés que posent les déclarations de langues multiples. Lorsqu'il s'agit d'étudier la mobilité linguistique, ces langues multiples présentent cependant un avantage, car elles reflètent souvent un processus de transfert linguistique en cours (par exemple, une personne de langue maternelle tierce qui déclare parler à la maison sa langue maternelle aussi souvent que le français, est probablement dans une phase transitoire qui l'amènera à adopter le français comme langue d'usage unique – un transfert linguistique ne se fait pas de façon instantanée). C'est pourquoi nous avons distingué dans le tableau 10 – qui présente, pour le Québec dans son ensemble, les probabilités de transfert (c'est-à-dire le nombre de transferts déclarés divisé par l'effectif du groupe de langue maternelle concerné), telles qu'elles ont été calculées à partir des données des trois derniers recensements – les déclarations de langue unique des déclarations de langues multiples. Lorsqu'il s'agit de la langue d'usage à la maison, ces déclarations de langues multiples peuvent être considérées comme des transferts partiels, par comparaison avec les transferts complets qui impliquent l'abandon d'une langue maternelle au profit d'une autre langue d'usage.

Les chiffres du tableau 10 montrent tout d'abord que la mobilité linguistique est faible : au total, en 2006, à peine 6 % de la population québécoise utilise à la maison une langue qui n'est pas sa langue maternelle, et un très faible pourcentage (2,3 %) a partiellement abandonné sa langue maternelle. Le groupe de langue maternelle française est celui qui

manifeste la plus faible propension à changer complètement de langue (à peine 1 %), suivi par l'ensemble des groupes qui, en termes de langue maternelle, sont plurilingues (bilingues, trilingues, etc.). Les personnes qui sont nées dans un foyer plurilingue restent donc plurilingues, éventuellement avec un autre éventail de langues, bien peu ayant choisi d'abandonner complètement une de leur langue maternelle. En d'autres termes, les transferts intragénérationnels complets sont rares parmi les plurilingues. La propension à changer partiellement ou complètement de langue est beaucoup plus élevée pour les autres groupes : elle est près de sept fois plus élevée chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez les personnes de langue maternelle française, et 25 fois plus élevée chez celles de langue maternelle tierce. Parmi celles-ci, nous avons distingué celles dont la langue maternelle est une langue autochtone (l'inuktitut ou une langue amérindienne), qui sont près de 16 % à avoir complètement abandonné leur langue maternelle, contre 39 % pour celles qui ont une langue maternelle tierce autre qu'une langue autochtone.

Les transferts complets réalisés par l'ensemble des personnes nées plurilingues ne représentent que 0,6 % de l'ensemble des transferts complets. Par ailleurs, les transferts partiels sont difficiles à interpréter, car on ne sait pas ce qu'ils produiront. Il nous semble donc préférable de limiter cette première analyse des transferts linguistiques « durée de vie » aux seuls transferts complets réalisés par les personnes de langue maternelle unique, qui représentent près de 99 % de la population québécoise. Le tableau 11 présente, pour chacun des trois groupes de langue maternelle de l'ensemble du Québec, le nombre de transferts complets vers une langue d'usage différente, ainsi que la probabilité d'effectuer un tel transfert, obtenue en divisant le nombre de transferts par l'effectif de la population de langue maternelle concernée. Le solde de ces transferts ainsi que le taux d'accroissement (rapport du solde à l'effectif de la population) correspondant sont également présentés. Ces diverses informations sont fournies pour chacun des trois derniers recensements.

Ce tableau nous permet tout d'abord de comparer le comportement linguistique des personnes de langue maternelle française et anglaise. Le nombre de transferts complets du groupe français vers l'anglais (nombre en croissance régulière) est supérieur au nombre de transferts du groupe anglais vers le français (nombre resté relativement stable), ce qui implique que les échanges linguistiques entre ces deux groupes produisent un solde négatif pour le groupe français (un solde négatif de -8000 en 2006). Même si le groupe français est peu porté à adopter l'anglais comme langue d'usage (une probabilité d'environ 1 %) alors que la propension des membres du groupe anglais à adopter le français est neuf fois plus élevée (la probabilité est de 9,5 % en 2006), le fait pour le groupe français d'être beaucoup plus nombreux entraîne finalement une perte pour ce dernier. Très peu de transferts se font de ces deux groupes vers une langue tierce.

Si les échanges linguistiques entre les groupes de langue maternelle française et anglaise n'affectent donc que marginalement l'évolution de leur effectif en termes de langue d'usage, il n'en va pas de même en ce qui concerne les échanges linguistiques entre chacun de ces deux groupes et le groupe de langue maternelle tierce. Comme on pouvait s'y attendre, ce dernier groupe, constitué essentiellement d'immigrants et de descendants d'immigrants, manifeste une propension élevée à abandonner sa langue maternelle au profit d'une des deux langues officielles du Canada. Selon le recensement de 2006, près de 38 % des membres de ce groupe ont effectué un transfert complet vers le français ou l'anglais, ce pourcentage ayant connu une hausse importante (de 33 % à 37 %) entre 1996 et 2001²². En tenant compte qu'il

22. Cette hausse est cependant probablement surestimée, car elle pourrait être due en partie aux modifications dans le volet linguistique du recensement (voir à ce sujet Castonguay, 2003 et 2005b).

s'agit de transferts « durée de vie », on peut cependant se demander si ce pourcentage de 38 % est tellement impressionnant : après tout, il implique que, sur toute leur durée de vie, 62 % n'ont pas abandonné leur langue, ni complètement, ni partiellement (près de 8 % ont fait un transfert partiel – voir tableau 10).

Une modification importante doit être soulignée dans l'orientation linguistique des personnes de langue maternelle qui, au sein du ménage, ont complètement abandonné leur langue maternelle. Jusqu'en 2001, la majorité de celles qui avaient effectué au cours de leur vie un transfert complet avaient adopté l'anglais comme langue d'usage à la maison (20 % contre un peu moins de 17 % pour le français). En 2006, pour la première fois, le français a attiré (légèrement) plus de personnes de langue maternelle tierce (19,3 % contre 18,6 %). Il n'en reste pas moins que, malgré cette hausse de la capacité d'attraction du français, ce dernier, langue officielle du Québec et langue très majoritaire (en termes de langue maternelle unique, le groupe français est 11 fois plus nombreux que le groupe anglais), parvient tout juste à faire « jeu égal » avec l'anglais auprès des personnes de langue maternelle tierce.

Derrière ces pourcentages, il y a les chiffres absolus. On peut ainsi observer que le nombre de transferts du groupe de langue tierce vers le français a doublé entre 1996 et 2006 (de 81 000 à 163 000), alors que le nombre de transferts vers l'anglais n'augmentait que de 25 %. Il faut cependant être prudent dans l'interprétation de cette évolution et rappeler les limitations des transferts « durée de vie » pour l'analyse de la mobilité linguistique. Une telle évolution n'exprime en effet pas uniquement les modifications dans le choix linguistique des personnes de langue maternelle tierce, car les phénomènes démographiques affectent également cette évolution. Par exemple, si le pourcentage d'immigrants internationaux dont la langue maternelle tierce est proche du français augmente, ce qui est le cas, cela conduira, toutes autres choses restant égales par ailleurs, à une croissance plus rapide du nombre de transferts du groupe de langue tierce vers le français. En outre, puisqu'il s'agit de transferts « durée de vie », on ne sait ni quand, ni où ces transferts ont été réalisés. Il serait donc totalement erroné de prétendre par exemple que, puisque le nombre de transferts du groupe de langue maternelle tierce vers le français est passé de 113 000 en 2001 à 163 000 en 2006, quelque 50 000 transferts d'un groupe vers l'autre auraient été effectués au Québec entre 2001 et 2006.

Au total, le bilan de tous les échanges linguistiques entre les trois groupes se présente de la manière suivante : le groupe français a réalisé en 2006 un gain net d'environ 142 000 unités (218 000 entrées et 76 000 sorties), soit près du double du gain net enregistré en 1996. Le groupe anglais a obtenu un gain net légèrement supérieur à celui du groupe français (159 000 contre 142 000), mais lorsqu'on tient compte de l'effectif des populations concernées, c'est-à-dire lorsqu'on divise ces gains nets par ces effectifs, on peut conclure que l'évolution de l'effectif du groupe français n'est que marginalement affectée par la mobilité linguistique (une croissance de 2,4 % grâce à l'ensemble des transferts réalisés sur la durée de vie des individus), alors que celle du groupe anglais en est fortement influencée, avec une croissance de 27,6 % grâce à la mobilité linguistique. Celle-ci a d'ailleurs un impact croissant : en 1996, le gain net représentait 20,8 % de l'effectif du groupe anglais. En d'autres termes, l'évolution de l'effectif de ce groupe dépend beaucoup, et de plus en plus, de la mobilité linguistique. Corrélativement, les pertes par mobilité linguistique sont importantes pour le groupe de langue maternelle tierce : environ 35 % de l'effectif en 2001 et en 2006.

Puisque les transferts linguistiques réalisés entre le groupe français et le groupe anglais se neutralisent en grande partie, et que ceux effectués par les personnes de langue maternelle

tierce représentent l'essentiel des transferts recensés pour l'ensemble de la population québécoise, nous approfondirons maintenant l'analyse du comportement linguistique de ce dernier groupe, en distinguant parmi la population de langue maternelle tierce (dont l'effectif en 2006 s'élève à quelque 911 000 personnes) quatre sous-groupes : les autochtones, les natifs, les immigrants d'avant 1980 et les immigrants arrivés depuis 1980 (cette dernière année ayant été choisie en référence à la Charte de la langue française, entrée en vigueur en 1977)²³.

Les autochtones (Amérindiens et Inuit) de langue maternelle autre que française ou anglaise représentent moins de 5 % du total des personnes de langue maternelle tierce. Leur mobilité linguistique est relativement faible : en 2006, moins de 16 % avaient effectué un transfert (voir tableau 10). Au sein de ce groupe, le nombre de transferts vers le français égale plus ou moins le nombre de transferts vers l'anglais.

Les natifs dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni une langue autochtone, constituent un groupe dont le poids dans le total des personnes de langue maternelle tierce (environ 30 %) est important. Même s'ils sont nés au Canada, ces allophones ne sont guère portés à abandonner leur langue maternelle tierce, ce qui illustre, une fois de plus, l'extrême difficulté à changer de langue : seulement quelque 40 % ont réalisé un transfert linguistique, et à peine un quart de ces derniers ont alimenté le groupe francophone. En d'autres termes, au sein de ce groupe de natifs de langue maternelle tierce (autre qu'une langue autochtone), seulement 10 % (soit environ 20 000 personnes) ont choisi comme langue d'usage à la maison la langue officielle du Québec. Puisqu'il s'agit ici de transferts « durée de vie », on peut aisément estimer à quelque 500 unités le gain annuel moyen réalisé par le groupe francophone à partir du groupe des natifs de langue tierce (en supposant que la durée de vie moyenne de ce groupe est d'environ 40 ans, soit l'âge moyen de la population québécoise en 2006).

Ces résultats, qui portent sur l'ensemble des natifs de langue maternelle tierce (autre qu'une langue autochtone), pour beaucoup scolarisés avant l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, sont totalement compatibles avec les données, non publiées, d'une enquête réalisée par Statistique Canada en 2002, et plus récemment divulguées (Berger, 2006). Parmi les enfants (âgés de 15 ans ou plus) nés au Québec de parents immigrants de langue maternelle tierce, 52 % utilisent régulièrement à la maison la langue maternelle tierce de leurs parents, et les 48 % qui ont opéré un transfert se répartissent de la manière suivante : 37 % vers l'anglais et 11 % vers le français. Ces immigrants de seconde génération se comportent donc à peu près comme l'ensemble des natifs de langue maternelle tierce : la majorité garde sa langue maternelle, et quelque 10 % seulement ont opéré un transfert vers le français (voir également Turcotte, 2006).

Les immigrants arrivés avant 1980 représentent environ 30 % du total du groupe de langue maternelle tierce, et ce pourcentage est bien sûr destiné à diminuer progressivement. Ces immigrants sont apparemment aussi peu enclins à abandonner leur langue maternelle que les natifs de langue maternelle tierce (seulement environ 40 % ont réalisé un transfert), mais comme leur durée moyenne de séjour au Québec est par définition moins longue que celle des natifs, on peut conclure que leur probabilité annuelle d'effectuer un transfert est en fait plus élevée. Parmi les quelque 90 000 personnes concernées, 40 %, soit environ 36 000, ont choisi le français. Le gain annuel moyen réalisé par le groupe francophone grâce à l'apport de ce groupe est donc de l'ordre du millier.

23. Les groupes linguistiques sont dorénavant définis en y incluant les déclarations de langue (maternelle ou d'usage) multiples, ces dernières ayant été réparties de manière égale entre les langues concernées.

Enfin, les immigrants de langue maternelle tierce arrivés après 1980 représentent environ 35 % du groupe de langue maternelle tierce, et ce pourcentage est bien sûr croissant. Comme ces immigrants ont en moyenne une durée de séjour au Québec nettement moindre que les immigrants d'avant 1980 (les immigrants de la période 1980-2006 ont en moyenne une douzaine d'années de séjour), il est normal qu'ils aient un taux de rétention de leur langue maternelle plus élevé que leurs compatriotes arrivés avant 1980 : environ 30 % de ces immigrants ont réalisé un transfert, contre 40 % pour le groupe des immigrants arrivés avant 1980. Au sein de ce groupe des immigrants de la période 1980-2006, la relation entre durée de séjour et pourcentage d'abandon de la langue maternelle est très nette, mais cette relation est brouillée par les modifications dans la composition des flux d'immigrants. Depuis les années 1980, l'immigration internationale est nettement plus francophile (soit parce que les immigrants ont une langue maternelle proche du français, soit parce qu'il s'agit d'immigrants de langue maternelle tierce qui ont déjà, avant d'immigrer, adopté le français comme langue d'usage), ce qui rend évidemment le lien avec la durée de séjour moins étroit. Cela se reflète dans le pourcentage de transferts réalisés vers le français. En 2001, parmi les immigrants qui avaient réalisé un transfert, 68 % de ceux arrivés en 1981-1990 avaient choisi le français, et ce pourcentage montait à 71 % pour ceux de 1991-1995 et à 75 % pour ceux de 1996-2001. En 2006, on trouve à peu près les mêmes pourcentages pour des cohortes semblables : au sein de la cohorte arrivée en 1981-1990, 70 % de transferts vers le français parmi ceux ayant effectué un transfert (contre 68 % en 2001), 72 % pour celle arrivée en 1991-2000 (contre 73 % en 2001). Cette stabilité temporelle, d'un recensement au suivant, du pourcentage de transferts vers le français au sein d'une même cohorte d'immigrants de langue maternelle tierce signifie qu'une fois qu'ils sont arrivés les immigrants ne font guère de transferts linguistiques, même si leur durée de séjour s'allonge.

Les résultats du recensement de 2006 confirment donc que le pourcentage de transferts vers le français croît au fur et à mesure que l'on considère des cohortes d'immigrants plus récentes : en 2006, 25 % des immigrants de langue maternelle tierce arrivés avant 1961 et ayant effectué un transfert avaient adopté le français comme langue d'usage à la maison, et ce pourcentage augmente à 39 % pour ceux arrivés en 1961-1970, à 62 % pour ceux arrivés en 1971-1980, à 70 % pour ceux arrivés en 1981-1990, à 72 % pour ceux arrivés en 1991-2000 et à 75 % pour ceux arrivés en 2001-2006. C'est cette progression qui fait dire à certains que la mobilité linguistique joue maintenant en faveur du français, et que grâce à cette préférence croissante pour le français, l'avenir du français est maintenant assuré, puisqu'avec 75 % de transferts vers le français on est proche du pourcentage de francophones au Québec. Une telle conclusion est cependant difficilement défendable, et cela pour trois raisons.

Tout d'abord, il est inexact d'affirmer que l'ensemble des immigrants de langue maternelle tierce choisissent maintenant à concurrence de 75 % le français. En effet, la progression de la part du français ne vaut que pour les seuls immigrants qui ont réalisé un transfert linguistique, c'est-à-dire qui ont abandonné leur langue maternelle comme langue d'usage parlée le plus souvent à la maison. Or, comme nous l'avons vu, ces derniers représentent moins de la moitié du total des immigrants.

En deuxième lieu, il importe de souligner que la progression de la part du français dans le total des transferts opérés par les immigrants de langue maternelle tierce est principalement le résultat de la politique d'immigration, qui, à défaut de pouvoir attirer une majorité de francophones parmi les immigrants, a pour objectif, depuis les années 1980, de faire venir des

immigrants francotropes (dont la langue maternelle latine est relativement proche du français) ou francophiles (ressortissants d'un pays membre de la Francophonie).

Dans ce contexte, beaucoup de ces immigrants avaient sans doute déjà réalisé un transfert vers le français avant d'immigrer au Québec. Le cas type est celui de la personne de langue maternelle arabe ayant étudié en France et qui, par ses études et peut-être par le choix d'un conjoint de langue française, avait déjà adopté le français avant d'arriver au Québec (cette personne a d'ailleurs sans doute été admise au Québec partiellement grâce au fait qu'elle connaissait le français). À l'occasion du recensement, cette même personne déclarera l'arabe comme langue maternelle et le français comme langue d'usage, ce qui aura pour effet d'augmenter le taux de transfert vers le français au Québec, alors qu'aucun transfert linguistique n'a, dans les faits, eu lieu au Québec.

Il est en effet difficile de croire que deux ans et demi de séjour au Québec (la durée moyenne de séjour pour ceux qui sont arrivés en 1996-2001 et ont été recensés en 2001 et pour ceux qui sont arrivés en 2001-2006 et ont été recensés en 2006) suffisent pour abandonner sa langue maternelle, alors que, comme nous l'avons signalé, les immigrants de longue date et les descendants d'immigrants, qui vivent au Québec depuis longtemps, gardent majoritairement leur langue maternelle tierce. Les 75 % de transferts vers le français enregistrés tant en 2001 qu'en 2006 pour les immigrants récents (ceux de la période quinquennale précédant le recensement) ont fort probablement pour la plupart été réalisés en dehors du Québec.

La progression de la part du français parmi les transferts à partir d'une langue maternelle tierce n'est donc pas nécessairement le résultat d'une plus forte attraction du français auprès des immigrants, mais davantage la conséquence de la préférence donnée aux francotropes et aux francophiles dans le processus québécois de sélection des immigrants. À ce titre, cette progression est avant tout le fruit de la politique d'immigration plutôt que la résultante d'une augmentation du pouvoir d'attraction du français au Québec.

Enfin, en troisième lieu, il faut rappeler que les progrès que le français a pu enregistrer en matière de mobilité linguistique ne portent que sur des petits effectifs. Au total, selon le recensement de 2001, parmi l'ensemble des immigrants de langue maternelle tierce arrivés entre 1981 et 2001, environ 57 000 ont, au cours de leur vie, effectué un transfert vers le français. Même si on supposait que tous ces transferts ont eu lieu au Québec entre 1981 et 2001, ce qui est sans aucun doute loin d'être le cas, cela constituerait moins de 3000 transferts par an. Même si ce gain annuel moyen, déjà surestimé, doublait dans l'avenir, ce qui est peu réaliste, on aboutit toujours à la même conclusion : le gain annuel que le groupe français peut espérer réaliser grâce à la mobilité linguistique des immigrants de langue maternelle tierce représente vraiment peu de choses au regard des pertes dues au déficit des naissances chez les francophones et au regard de l'arrivée annuelle de quelque 30 000 immigrants non francophones.

Au total, si l'on considère l'ensemble des personnes de langue maternelle tierce, le constat est clair, que l'on raisonne en chiffres absolus ou en pourcentages. En 2006, le gain net du groupe français dans ses échanges avec le groupe de langue maternelle tierce était pratiquement le même que celui du groupe anglais (voir tableau 11). Ce dernier, qui en termes de langue maternelle représentait en 2006 à peine 8 % de la population du Québec, a pris à son compte près de la moitié des transferts et des gains nets provenant du groupe de langue maternelle tierce, presque autant que le groupe français qui représentait 80 % de cette population. Devant

de tels écarts, il est difficile de prétendre que parmi la population de langue maternelle tierce la force d'attraction du français est supérieure à celle de l'anglais.

En outre, avec, en 2006, 52 % des transferts vers le français et 42 % des personnes de langue maternelle tierce qui ont réalisé un transfert, cela ne fait toujours que 22 % de ces personnes qui sont francisées. À cet égard, le Québec est encore loin de la situation prévalant dans le reste du Canada, où le pourcentage de transferts parmi les personnes de langue maternelle tierce non seulement est plus élevé (un peu plus de 46 % au lieu de 42 %), mais surtout où la quasi-totalité (plus de 99 %) des transferts se font vers l'anglais : 46 % d'anglicisés et 0,5 % de francisés dans le reste du Canada, contre 22 % de francisés et 20 % d'anglicisés au Québec, l'inégalité dans le choc des langues est éloquemment exprimée par ces chiffres.

Il importe cependant de rappeler que la discussion qui précède est fondée sur des estimations fragiles, le recours aux transferts « durée de vie » étant éminemment discutable lorsqu'on entend étudier le comportement linguistique d'une population. D'autres approches, qui consistent essentiellement à estimer la mobilité linguistique sur une période donnée, confirment cependant ces premières conclusions. Dans les pages suivantes, nous examinerons les résultats auxquels aboutissent ces tentatives.

b. La mobilité linguistique par période

La seule manière d'évaluer l'importance des transferts sur une période donnée serait de poser lors d'un recensement (ou d'une enquête, le recensement n'étant d'ailleurs qu'une vaste enquête) une question analogue à celle posée en matière de migration, par exemple « Quelle langue parliez-vous le plus souvent (à la maison) il y a cinq ans? », ce que, à notre connaissance, aucun recensement au monde ne fait. En l'absence d'une quelconque information directe, il nous faut donc recourir à des estimations. La première estimation du nombre de transferts linguistiques réalisés sur une période donnée est celle de Girard (1992) et elle porte sur la période 1981-1986. Sans doute le comportement linguistique s'est-il modifié à certains égards depuis lors, du moins pour certains sous-groupes de la population québécoise (en l'occurrence, les immigrants récents), mais comme ce comportement n'évolue que lentement pour la grande majorité de la population, on peut raisonnablement supposer que les résultats obtenus par cette auteure représentent des ordres de grandeur encore valables aujourd'hui.

Les estimations de Girard conduisent à un total général de moins de 34 000 transferts, soit moins de 7000 par an. Elles permettent également de voir que, même si très peu de francophones font un transfert vers l'anglais (en cinq ans, à peine 0,2 % des membres de ce groupe sont dans cette situation) et même si la propension des anglophones à abandonner l'anglais au profit du français est six fois plus élevée (1,3 %), à cause des effectifs concernés le nombre de transferts du français vers l'anglais est légèrement supérieur au nombre de transferts de l'anglais vers le français, de telle sorte que ce serait finalement le groupe anglais qui serait bénéficiaire des échanges linguistiques entre les deux groupes, ce gain étant cependant très faible, de l'ordre de 700 unités par an en moyenne. Nous avons obtenu le même type de résultat à partir des transferts « durée de vie » pour les trois dernières périodes censitaires (voir tableau 11). Ce sont évidemment les allophones qui sont le plus susceptibles de changer de langue d'usage. Selon les estimations de Girard, entre 1981 et 1986, 3,3 % des allophones (quelque 10 000 sur cinq ans) auraient abandonné leur langue maternelle au profit soit du français (pour un tiers), soit de l'anglais (les deux tiers). Au total, la perte annuelle nette, tous échanges linguistiques confondus, serait de 2000 pour le groupe allophone, alors

que le groupe anglophone bénéficierait d'un gain annuel net de 2000, le solde total du groupe francophone étant proche de zéro.

C'est bien sûr du côté du comportement des allophones que les modifications par rapport à 1981-1986 (la période étudiée par Girard) ont sans doute été les plus marquées. On peut en effet espérer que la Charte de la langue française, qui ne pouvait guère exercer d'impact en 1981-1986, a fini par influencer le comportement de certains membres du groupe de langue maternelle tierce, tout comme on peut envisager que la présence d'un plus grand nombre de francotropes parmi les immigrants récents de langue maternelle tierce a contribué à accroître le nombre de transferts vers le français. Dans ce dernier cas, il faut cependant être prudent dans l'interprétation des chiffres, car nombre de ces immigrants francotropes ont sans doute effectué un transfert vers le français avant d'immigrer au Québec. Or, ce sont les transferts réalisés au Québec qu'il nous importe de saisir.

Pour ce faire, nous pouvons adopter une approche bien connue des démographes, mais rarement appliquée par ceux que préoccupe la problématique démolinguistique, à savoir l'approche longitudinale, qui consiste à suivre une cohorte dans le temps, par groupe d'âge (c'est-à-dire d'un groupe d'âge $x-n$, x observé au recensement de l'année t au groupe d'âge x , $x+n$ observé au recensement de l'année $t+n$). Grâce à des compilations spéciales des recensements de 1991, de 1996 et de 2001, nous avons pu connaître la langue d'usage déclarée à deux recensements successifs par la cohorte des immigrants arrivés entre 1986 et 1991 et par ceux arrivés entre 1991 et 1996. La première cohorte a été recensée une première fois en 1991 et une deuxième fois en 1996 (une première analyse longitudinale de cette cohorte avait été présentée dans Termote, 1999, tableau 11 : 138) et la seconde, une première fois en 1996 et une deuxième fois en 2001 (les résultats de cette deuxième analyse longitudinale se trouvent dans Termote, 2008, tableau 7 : 128)²⁴. Ces deux premières analyses étaient limitées à la seule île de Montréal et aux seuls immigrants récents de langue maternelle tierce. Le même type d'analyse a été effectué pour la période 2001-2006, mais en étendant notre champ d'analyse : l'exercice a en effet été réalisé non seulement pour les immigrants récents de langue maternelle tierce, mais aussi pour le reste de la population de langue maternelle tierce, pour les autres groupes linguistiques, donc de langue maternelle française et anglaise, et pour chacune des régions de notre système.

Pour illustrer la procédure utilisée pour estimer les probabilités de transfert sur une période (en l'occurrence censitaire), prenons l'exemple des immigrants de langue maternelle tierce. Si, en 1991, sur 100 immigrants âgés de 20 à 24 ans arrivés entre 1986 et 1991, 10 ont déclaré le français comme langue d'usage, et que cinq ans plus tard, au recensement de 1996, 15 immigrants de la même cohorte (donc âgés alors de 25 à 29 ans) ont déclaré utiliser le français, on peut, sous certaines conditions, conclure que cinq personnes parmi ces 100 immigrants ont adopté le français entre 1991 et 1996. Bien sûr, les 10 qui avaient déclaré le français comme langue d'usage en 1991 avaient également effectué un transfert, mais on ne peut savoir ni quand, ni où, ni à quel âge : tout ce que l'on sait, c'est qu'ils ont réalisé un transfert entre 1986 et 1991, puisqu'en 1991 ils avaient entre 20 et 24 ans révolus, ce qui ne nous importe guère, car ce qu'il nous faut estimer, c'est le nombre de transferts qui ont eu lieu au Québec sur une période donnée, 1991-1996 en l'occurrence. Le tableau 12 présente les résultats obtenus de cette manière pour les immigrants récents de langue maternelle tierce

24. Nous aurions évidemment pu retrouver en 2001 pour une troisième fois la cohorte arrivée en 1986-1991, mais pour des raisons de comparabilité (essentiellement liées aux modifications dans la présentation du volet linguistique du recensement de 2001) les résultats obtenus grâce à cette troisième observation ne sont guère utiles.

établis sur l'île de Montréal, et cela pour les périodes 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006. Le tableau 13 fournit les mêmes informations pour les immigrants récents des autres régions, mais pour la seule période 2001-2006, et le tableau 14 produit les résultats pour l'ensemble de la population de langue maternelle tierce (les immigrants récents étant exclus) de chacune des régions, également pour la période 2001-2006.

Avant d'analyser les résultats présentés dans ces tableaux, il nous faut cependant souligner les hypothèses que cette approche longitudinale implique. En effet, au cours de la période pour laquelle nous voulons estimer le nombre de transferts, la cohorte étudiée a été soumise à plusieurs risques de sortie : certains membres de cette cohorte peuvent être décédés, d'autres peuvent avoir quitté la région pour une autre région du pays, d'autres encore peuvent avoir quitté le pays. Pour que l'estimation ne soit pas biaisée par ces sorties, il nous faut supposer que les risques de sortie sont les mêmes quel que soit le statut linguistique, ce qui n'est évidemment pas le cas lorsqu'il s'agit d'une sortie par émigration, car il est bien connu que, par exemple, un immigrant de langue maternelle tierce qui a adopté l'anglais comme langue d'usage a une probabilité d'émigrer vers une autre province ou vers un tiers pays nettement plus élevée que celui qui a opté pour le français. Cette sélectivité dans l'émigration des immigrants explique pourquoi le pourcentage de transferts vers une même langue, tels que déclarés à deux recensements successifs, peut baisser, ce qui implique une probabilité négative d'effectuer un transfert au cours de la période entre ces deux recensements. Comme une telle probabilité négative est absurde, nous avons supposé que dans de tels cas la probabilité est nulle. Mais il n'en reste pas moins que, à cause de cette sélectivité des sorties par émigration, cette approche sous-estime les transferts vers l'anglais, tout comme ceux vers le français dans le cas de l'île de Montréal (à cause de l'étalement urbain vers le reste de la région métropolitaine).

Outre les problèmes posés par les sorties de la cohorte, il y a ceux liés aux entrées dans la cohorte. Pendant la période analysée, l'effectif de la cohorte peut en effet avoir augmenté par des entrées. Lorsqu'il s'agit des immigrants, les seules entrées à considérer sont celles par immigration interne, puisqu'il ne peut y avoir ni naissances ni nouvelle immigration internationale : la cohorte de ceux arrivés en 1996-2001, par exemple, ne peut que vieillir ou se redistribuer entre régions. Cette immigration interne par redistribution est aussi sélective que l'est l'émigration interne, l'une étant le pendant de l'autre. Ainsi, les immigrants internationaux de langue maternelle tierce qui se sont installés en dehors de l'île de Montréal et qui avaient adopté l'anglais comme langue d'usage ont, beaucoup plus que ceux qui ont opté pour le français, tendance à s'installer ensuite sur l'île de Montréal. Il y a donc une neutralisation au moins partielle des biais dus aux entrées et aux sorties.

Enfin, il faut supposer que, d'un recensement au suivant, les questions linguistiques ont été posées de manière identique, ce qui n'a pas été totalement le cas en 2001 par rapport à 1996 (à cause de la modification dans l'ordre des catégories linguistiques), tout comme il faut supposer que les répondants sont restés cohérents dans leurs réponses à ces questions.

L'examen des tableaux 12 à 14 permet de dégager les principales conclusions suivantes.

a) Les estimations pour 1996-2001 sont sujettes à caution. En effet, parmi les immigrants de langue maternelle tierce établis sur l'île de Montréal, là où se concentre la grande majorité des transferts linguistiques, la probabilité d'effectuer un transfert, tant vers l'anglais que vers le français, aurait fortement augmenté à presque tous les âges, avec des probabilités de transfert qui restent relativement élevées même aux âges plus avancés. Ce dernier résultat est

totallement contraire à ce qui ressort de la littérature relative au comportement linguistique des immigrants et à ce que l'on observe pour les deux autres périodes censitaires (1991-1996 et 2001-2006). Castonguay (2003 et 2005b) avait déjà observé le même phénomène, qu'il estimait lié aux modifications dans le volet linguistique du recensement de 2001.

b) Si l'on néglige donc les résultats peu fiables obtenus pour 1996-2001, on peut conclure que très peu de transferts sont effectués après 40-44 ans, sauf dans le reste du Canada. Après cet âge, il n'y a pratiquement plus de transferts, un phénomène maintes fois observé et qui est d'ailleurs conforme à l'attente : plus on avance en âge, plus il est difficile de changer de langue d'usage.

c) Dans l'ensemble, les résultats par âge sont relativement cohérents, surtout pour les transferts vers le français (sauf pour l'île de Montréal en 2001-2006, période de fort étalement urbain) : parmi les immigrants, les probabilités de transfert vers le français sont les plus élevées aux âges de scolarité obligatoire et diminuent ensuite (sauf en dehors de l'île, où cependant les effectifs d'immigrants sont faibles). La question est de savoir si l'on peut considérer que des transferts réalisés à ces jeunes âges sont vraiment des transferts et, surtout, s'ils sont définitifs. Ce sont en effet les parents qui déclarent la langue d'usage de leurs enfants, et on peut se demander s'ils n'ont pas tendance à déclarer la langue dans laquelle leurs enfants sont scolarisés, plutôt que la langue le plus souvent utilisée à la maison. Il est en effet curieux de constater qu'en ce qui concerne les parents de ces enfants, c'est-à-dire ceux qui ont pour la plupart entre 25 et 34 ans, les probabilités de transfert sont beaucoup plus faibles. De toute manière, il faut s'interroger sur la signification à long terme de ces transferts réalisés par de jeunes enfants. On sait en effet qu'environ 40 % des enfants de langue maternelle tierce scolarisés en français optent pour l'anglais dès que, à la sortie du secondaire, ils retrouvent le libre choix du régime linguistique, lors de leur accession aux études collégiales. En outre, toutes les études du comportement linguistique soulignent le rôle déterminant de l'entrée sur le marché du travail et du conjoint dans la fixation d'un transfert linguistique.

d) Dans la plupart des cas, les probabilités de transferts vers le français sont supérieures à celles vers l'anglais, mais pour certains âges et certaines régions on obtient l'inverse. Ces exceptions peuvent le plus souvent s'expliquer par l'étalement urbain (par exemple dans le cas de l'île de Montréal) ou par les petits effectifs (par exemple dans le cas du reste de la RMR de Montréal, pour les anglophones). Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné, la sélectivité des sorties de la cohorte par émigration a probablement joué fortement en 1991-1996, période pour laquelle les probabilités de transfert vers l'anglais parmi les immigrants de langue maternelle tierce sont vraisemblablement sous-estimées. Cette sélectivité a sans doute eu peu d'effet en 2001-2006, étant donné l'arrêt quasi total de l'émigration interprovinciale parmi les personnes de langue d'usage anglaise.

e) En ce qui concerne l'ensemble de la population de langue maternelle tierce, à l'exclusion des immigrants récents, on remarque que les probabilités de transférer vers l'anglais sont pour la plupart des âges supérieures à celles de transférer vers le français (les seules exceptions sont les 5-9 ans et les 20-24 ans), alors que l'inverse vaut à presque tous les âges en dehors de l'île. L'environnement linguistique exerce sans aucun doute un effet déterminant sur l'orientation linguistique de la population. L'illustration la plus évidente de cette relation se trouve bien sûr dans le reste du Canada, où quasiment aucun transfert n'est réalisé vers le français parmi les membres de la population de langue maternelle tierce, qu'ils soient immigrants récents ou non.

f) Les probabilités de transfert présentées dans les tableaux 12 à 14 impliquent un très faible nombre de transferts, à peine 5000 par an. Comme il s'agit là d'une conclusion importante, il y a lieu d'étayer cette affirmation. C'est pourquoi nous développons de façon particulière ce point.

Pour obtenir le nombre de transferts réalisés au cours de la période quinquennale, il suffit d'appliquer aux effectifs concernés les probabilités par âge, groupe linguistique et région produites dans les tableaux 12 à 14. Le tableau 15 présente le nombre de transferts ainsi obtenu. Au total, quelque 31 000 transferts linguistiques auraient été effectués au Québec entre 2001 et 2006, soit un peu plus de 5000 par an. Ces transferts se soldent par un gain net d'environ 17 000 pour le groupe français et 12 000 pour le groupe anglais. Parmi les immigrants récents (ceux de 1996-2001, observés en 2001 et en 2006) de langue maternelle tierce, près des deux tiers des transferts ont été effectués vers le français, alors qu'au sein de la population de langue maternelle dans son ensemble (immigrants récents exclus) une faible majorité des transferts (53 %) ont eu lieu vers l'anglais. Si l'on soustrait du gain net de 17 000 unités obtenu pour le groupe français les gains dus aux transferts à partir du groupe anglais, on obtient un gain annuel de 3000 unités. Un tel chiffre montre bien à quel point la mobilité linguistique n'affecte que marginalement l'évolution de l'effectif du groupe francophone. L'implication est immédiate : la décroissance du poids démographique du groupe francophone ne pourra guère être freinée, *a fortiori* renversée, en agissant sur la mobilité linguistique. Nous y reviendrons.

Le nombre de transferts réalisés au cours de la période 2001-2006 est sans doute faible lorsqu'on le compare aux autres composantes de l'évolution démolinguistique d'une population, mais en termes de comportement linguistique ce nombre est relativement élevé. En effet, si l'on rapporte le nombre de transferts réalisés entre 2001 et 2006 par les immigrants récents (arrivés en 1996-2001 et survivant au Québec en 2006, immigrants qui ont donc une durée moyenne de séjour de sept ans et demi) par le nombre total d'immigrants de langue maternelle tierce concernés (ceux arrivés en 1996-2001 et survivant au Québec en 2006), on peut conclure que, selon nos estimations, un peu plus de 12 % de ces immigrants auraient abandonné leur langue maternelle entre 2001 et 2006, ce qui est considérable. Rappelons que l'âge moyen des immigrants à leur arrivée est de 27 ans et qu'à partir de 40 ans le nombre de transferts est minime. Lorsque l'on considère l'ensemble de la population de langue maternelle tierce (immigrants récents exclus), le pourcentage de personnes ayant réalisé en 2001-2006 un transfert est évidemment beaucoup plus faible, car elle comporte des sous-populations dont la propension à réaliser un transfert est faible (seulement 40 % de transferts « durée de vie » chez les natifs et les immigrants d'avant 1980, et un pourcentage élevé de transferts déjà réalisés avant d'arriver au Québec chez les immigrants d'après 1980) : entre 2001 et 2006, quelque 3,5 % des personnes de langue maternelle tierce (immigrants de 1996-2001 exclus) auraient effectué un transfert. Cette population est beaucoup plus âgée que celle des immigrants récents, et donc moins susceptible d'abandonner sa langue maternelle.

Une autre manière d'évaluer la solidité de notre estimation des probabilités de transfert par la méthode longitudinale est de calculer le nombre attendu de transferts au sein d'une cohorte initiale fictive de 100 personnes qui, à chaque âge, sont soumises aux probabilités de transfert des tableaux 12 à 14. Ce nombre attendu de transferts au sein de la cohorte peut être assimilé au nombre de transferts « durée de vie » traditionnellement utilisé. Le tableau 16 présente les résultats de ce calcul. Il en ressort que, selon les probabilités de transfert estimées précédemment (tableaux 12 à 14), environ les deux tiers des personnes de langue maternelle

tierce, qu'elles soient immigrantes récentes ou non, résidant sur l'île de Montréal, effectueraient un transfert linguistique au cours de leur vie (pour la quasi-totalité avant 40 ans), ce qui est beaucoup. Peut-être notre approche aboutit-elle à surestimer les probabilités de transfert sur l'île de Montréal. En effet, les deux tiers des transferts ainsi obtenus à partir de nos estimations pour 2001-2006 sont nettement supérieurs à ceux obtenus pour le reste du Canada, alors que, comme nous l'avons vu, en termes de transferts « durée de vie », la population de langue maternelle tierce établie dans cette dernière région a une propension plus élevée à abandonner sa langue maternelle. En outre, plus on s'éloigne de l'île de Montréal, plus le nombre attendu de transferts baisse, ce qui est surprenant, car on aurait pu penser qu'un environnement très majoritairement francophone inciterait la population de langue maternelle tierce à abandonner plus facilement sa langue maternelle. L'influence de l'environnement linguistique est par contre très net dans l'orientation linguistique des transferts : le nombre attendu de transferts vers le français augmente et le nombre attendu de transferts vers l'anglais diminue lorsqu'on passe de l'île de Montréal au reste de la RMR et ensuite au reste du Québec.

Il est évident que les probabilités de transfert que nous avons obtenues en ayant recours à l'approche longitudinale ne peuvent être considérées que comme des ordres de grandeur pouvant servir à fonder des hypothèses et des simulations. Mais ces ordres de grandeur permettent de voir que, même si dans nos estimations nous nous sommes trompé du simple au double, même si l'on double le nombre de transferts, l'impact de ces derniers sur l'évolution démographique du Québec ne peut qu'être faible, sauf en ce qui concerne bien sûr le groupe allophone. Il serait temps que l'on accepte que ce sont les processus démographiques qui sont déterminants pour l'avenir des groupes francophones et anglophones, et non la mobilité linguistique. En d'autres termes, les tendances de fond sont dominées par le comportement démographique, et les transferts linguistiques ne peuvent que marginalement freiner ou accentuer ces tendances. Les résultats de nos perspectives illustreront d'ailleurs, une fois de plus, cette proposition.

Même si les transferts « durée de vie » ne permettent pas d'analyser le comportement de mobilité linguistique d'une population, le nombre de transferts nets « durée de vie » permet par contre d'obtenir un ordre de grandeur de l'impact que ces transferts peuvent avoir sur l'évolution des effectifs des groupes linguistiques. Castonguay (2005, tableau 2.2 : 17, et tableau 2.1 : 15) estime, sur la base des transferts linguistiques « durée de vie » déclarés au recensement de 2001, à 110 000 le gain net réalisé par le groupe francophone grâce à la mobilité linguistique. Ce gain, en 2001, est la résultante d'une série de gains enregistrés année après année. Pour avoir une idée du gain annuel moyen, on peut diviser le gain total par l'âge moyen de la population, qui est légèrement inférieur à 40 ans. Si l'on divise 110 000 par 40, on obtient un gain annuel net pour le groupe francophone d'un peu moins de 3000 en moyenne, un chiffre pratiquement identique à celui que produisent nos probabilités de transfert estimées longitudinalement pour la période 2001-2006, qui, comme nous l'avons mentionné plus haut (voir tableau 15), aboutissent à un gain d'environ 3500 par an en moyenne.

Il existe encore une autre indication selon laquelle sur une période donnée la mobilité linguistique est très faible. Elle nous est également fournie par les transferts « durée de vie », mais cette fois sur une durée de vie limitée. Statistique Canada a en effet produit des tableaux qui permettent de connaître la langue maternelle des enfants de moins de 18 ans vivant dans

une famille époux-épouse, selon la langue maternelle des parents²⁵. Si l'on suppose que la langue maternelle de ces enfants est aussi leur langue d'usage, de telles données offrent donc un aperçu de l'ampleur des transferts intergénérationnels, avec l'immense avantage que ces transferts portent, par définition, sur une période qui s'étend au maximum sur 18 années, celles qui précèdent le recensement considéré. Ces tableaux sont disponibles pour les recensements de 1971, de 1991, de 1996 et de 2001. Par souci de brièveté, nous nous limiterons ici aux résultats obtenus pour le recensement de 2001 (Marmen et Corbeil, 2004, tableaux 5.2A et 5.2B).

Ces résultats montrent que, pour l'ensemble du Québec, des quelque 140 000 enfants vivant dans une famille époux-épouse dont les deux parents ont chacun une langue maternelle tierce, près de 18 600 avaient le français comme langue maternelle et 13 600 l'anglais, soit environ 13 % de transferts intergénérationnels vers le français et 10 % vers l'anglais, ce qui implique (sous réserve des quelques centaines de cas où les enfants ont comme langue maternelle à la fois le français et l'anglais) que 77 % des enfants se sont vu transmettre la langue maternelle tierce de leurs parents. Les 18 600 transferts intergénérationnels vers le français ont par définition eu lieu sur une période de 18 ans, entre 1983 et 2001, ce qui représente en moyenne environ 1000 transferts par an.

À côté de ces transferts réalisés par les enfants dont les deux parents ont une langue maternelle tierce, il y a ceux réalisés par les enfants dont seulement un des parents a une langue maternelle tierce. Or on sait que l'exogamie est un puissant facteur de mobilité linguistique intergénérationnelle. Effectivement, lorsqu'un des parents a le français comme langue maternelle, ce dernier devient la langue maternelle des enfants pour 75 % d'entre eux (9 % ont cependant l'anglais comme langue maternelle, même si aucun des parents n'a l'anglais comme langue maternelle), et lorsqu'un des parents a l'anglais comme langue maternelle, ce dernier devient la langue maternelle de 83 % des enfants concernés (dans ce cas, seulement 4 % des enfants ont le français comme langue maternelle). De tels résultats illustrent, une fois encore, que même dans le Québec des années 1980 et 1990, donc lorsque la Charte de la langue française est censée exercer pleinement ses effets, l'exogamie joue en faveur du groupe anglais. Au total, les transferts vers le français réalisés par les enfants de moins de 18 ans dont un seul des parents a une langue maternelle tierce sont au nombre de 25 000, qu'il faut donc ajouter au 18 600 déjà comptabilisés pour ceux dont les deux parents sont de langue maternelle tierce, ce qui nous donne sur 18 ans un total général de 44 000 transferts intergénérationnels vers le français, soit en moyenne moins de 2500 par an.

Si l'on sait que cette moyenne de 2500 transferts intergénérationnels vers le français a été réalisée sur la période 1983-2001, on ne sait par contre pas où ces transferts ont été effectués. On ne peut donc, dans le cas des familles immigrées, déterminer s'ils ont eu lieu avant ou après leur arrivée au Québec. Or, ce qui nous importe, c'est le comportement linguistique des personnes de langue maternelle tierce au Québec, et donc le nombre de transferts réalisés au Québec. En outre, on ne peut assez souligner le caractère provisoire d'un transfert réalisé par des enfants de moins de 18 ans. Pour une large part des enfants concernés, il s'agit en effet d'un transfert en quelque sorte imposé, lié à la scolarisation obligatoire en français. Le chiffre de 2500 transferts par an est donc sans doute nettement surestimé. Par contre, il ne porte que sur la mobilité linguistique d'une partie de la population. Même si les personnes de langue tierce ne faisant pas partie d'une famille époux-épouse ayant des enfants âgés de moins de 18 ans ont sans doute une mobilité linguistique nettement moins élevée (car d'un âge moyen

25. Les données sont également disponibles par classe d'âge (0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans et 15-17 ans). L'analyse de ces données détaillées aboutit aux mêmes conclusions.

beaucoup plus élevé), il y a quand même des transferts qui se sont réalisés en dehors de ce contexte familial. Si l'on suppose que la surestimation liée aux transferts effectués avant l'arrivée est compensée par la sous-estimation due aux transferts non familiaux, on reste avec un nombre limité de transferts intergénérationnels. S'il y en a aussi peu entre générations, il faut accepter qu'il y en a fort probablement encore moins au sein d'une même génération. On peut comprendre que s'il est très difficile pour un immigrant de langue tierce d'abandonner sa langue maternelle, cela devient moins malaisé pour les descendants de cet immigrant, surtout si ces descendants sont soumis à une obligation légale en matière de langue d'enseignement.

L'approche précédente, qui consiste à considérer les enfants pour obtenir une estimation du nombre de transferts sur une période précise, ce que les transferts « durée de vie » ne permettent pas, peut être poursuivie en examinant la langue d'usage des 0-4 ans (âge au moment du recensement) selon leur langue maternelle. L'intérêt de cet examen est double. Il permet d'abord d'estimer des probabilités de transfert pour cette classe d'âge, ce que la méthode d'estimation longitudinale ne permet pas, puisque celle-ci requiert deux observations censitaires successives. Et il fournit une information à la fois sur les transferts intergénérationnels et sur les transferts linguistiques des parents de ces jeunes enfants, puisqu'on peut raisonnablement supposer que la langue maternelle de ces enfants, langue qui est nécessairement déclarée par les parents, est aussi la langue maternelle de ces derniers, et que leur langue d'usage est aussi celle utilisée par leurs parents à la maison. La comparaison entre la langue maternelle et la langue d'usage des enfants de 0-4 ans confirme qu'il y a très peu de transferts au sein des deux sous-groupes concernés, les 0-4 et leurs parents, lorsque ceux-ci sont de langue maternelle française (sauf dans le cas de l'île de Montréal où il y en a près de 6 %, la plupart vers une langue tierce, un effet sans doute de l'exogamie). Les transferts sont proportionnellement un peu plus nombreux parmi ceux de langue maternelle anglaise (environ 10 %, qui sur l'île de Montréal se répartissent à égalité entre le français et une langue tierce, et qui bénéficient presque tous au groupe français en dehors de l'île). En ce qui concerne ceux de langue maternelle tierce, sur l'île de Montréal seulement, 26 % des parents de ces 0-4 ans auraient effectué un transfert, la plupart vers le français (15 % contre 11 % vers l'anglais), alors qu'en dehors de la RMR de Montréal, pour un pourcentage de transferts presque identique (28 %), la grande majorité se font vers le français (23 % contre 5 % vers l'anglais, ces derniers étant dus sans doute à la population autochtone résidant dans cette région); les effectifs sont trop peu nombreux dans la région « reste de la RMR » pour permettre un résultat fiable.

Au risque de nous répéter, il nous faut souligner que les diverses approches que nous avons utilisées ci-dessus pour estimer indirectement la mobilité linguistique sur une période donnée ne peuvent fournir que des ordres de grandeur. Toutes ces approches convergent cependant vers la même conclusion : au cours d'une période donnée (quinquennale, annuelle) les transferts linguistiques sont très peu nombreux, de telle sorte qu'une erreur dans l'estimation des probabilités de transfert ne portera guère à conséquence lorsqu'il s'agira de faire des perspectives. Les simulations que nous avons effectuées dans le cadre de ces dernières (voir chapitre 4) confirment d'ailleurs ce faible impact d'une erreur dans les paramètres de mobilité linguistique.

La seule manière de vraiment connaître directement le comportement linguistique d'une population est de suivre longitudinalement ses membres, en leur demandant à divers moments du temps quelle est leur langue d'usage. C'est précisément ce qu'ont fait Renaud et autres (2001), qui ont suivi pendant dix ans, soit de 1990 à 1999, une cohorte d'immigrants arrivés en 1989 : au terme de la période, le pourcentage de ceux qui, parmi les immigrants de langue

maternelle autre que le français ou l'anglais, avaient effectué un transfert vers le français était passé de 8,7 % à 16,2 % (Renaud et autres, 2001 : 106). Le gain de 7,5 % sur dix ans est tout à fait comparable au gain de 4,5 % que nous avons obtenu sur sept ans et demi pour la cohorte des immigrants arrivés entre 1986 et 1991 (voir tableau 12), dont fait partie l'échantillon de Renaud et autres. Ce seul exemple d'une estimation directe de la mobilité linguistique au Québec confirme donc les résultats obtenus par les diverses méthodes d'estimation indirecte : très peu de personnes effectuent un transfert linguistique.

Que le nombre total de transferts réalisés au cours d'une période donnée soit très faible ne devrait guère surprendre. Abandonner sa langue d'usage, qui pour la plupart est la langue maternelle, n'est pas chose aisée. Il faut des circonstances exceptionnelles et des pressions très fortes exercées de manière durable pour qu'une personne adopte une langue d'usage différente de celle dans laquelle elle a été élevée. Une telle substitution se manifeste le plus souvent en termes de générations plutôt qu'en termes d'années vécues par les individus : dans la plupart des cas, ce seront les descendants de ceux-ci qui réaliseront un tel transfert linguistique.

XXXXX

L'analyse du comportement démolinguistique de la population québécoise confirme donc que la dynamique à l'œuvre dans chaque région et dans chaque groupe linguistique est très différente.

D'une manière générale, l'évolution du groupe francophone est dominée par sa sous-fécondité chronique, ce qui implique un déficit important des naissances et un vieillissement rapide de la population, et par une immigration internationale qui ne compense cependant que très partiellement ce déficit, la migration interne (entre régions du Québec et entre provinces) et la mobilité linguistique ne jouant qu'un rôle secondaire. Lorsqu'il s'agit de l'île de Montréal et du reste de la région métropolitaine de Montréal, la migration interne, et plus particulièrement l'étalement urbain, joue néanmoins un rôle important.

La problématique démolinguistique du groupe anglophone n'est guère différente de celle du groupe francophone : tous deux souffrent d'une sous-fécondité chronique, dont les effets ne sont compensés que très partiellement par l'immigration internationale. La mobilité linguistique, qui a très longtemps eu un impact positif majeur sur l'évolution de ce groupe, exerce un rôle moins important aujourd'hui. Par contre, à l'échelle régionale, il y a des différences avec le groupe francophone : la migration interprovinciale joue un rôle considérable (quoique moindre en 2001-2006) pour les anglophones de l'île de Montréal, alors que l'étalement urbain autour de l'île n'est guère important pour ces derniers.

Enfin, le groupe allophone connaît une fécondité encore relativement élevée tout en étant le grand bénéficiaire de l'immigration internationale. L'évolution de ce groupe est également influencée de manière significative par la mobilité linguistique, contrairement à celle des deux autres groupes, mais elle n'est guère affectée par la migration interne, tant interprovinciale qu'interrégionale.

En résumé, nous pouvons conclure que les groupes francophones et anglophones se trouvent tous deux dans un même processus de déclin, les mêmes causes (une sous-fécondité importante non compensée par l'immigration et la mobilité linguistique) produisant les mêmes effets. Dans le cas du groupe anglophone, cette dynamique de déclin est en outre

renforcée par une forte propension à long terme à l'émigration interprovinciale; lorsque celle-ci diminue significativement, comme en 2001-2006, on peut cependant constater un arrêt, voire un léger revirement, dans cette dynamique de déclin. Par contre, tous les facteurs démographiques, même la mortalité, sont favorables au groupe allophone (la relativement légère sous-fécondité de ce groupe implique une déperdition en termes d'effectifs, mais un gain en termes de poids démographique). La source essentielle de déperdition du groupe allophone est la mobilité linguistique, mais celle-ci n'est pas suffisante pour neutraliser les gains enregistrés du côté du comportement démographique, de telle sorte que ce groupe ne peut que manifester une croissance soutenue, tant en effectifs qu'en pourcentage.

6. La structure par âge

La structure par âge d'une population conditionne le comportement de cette population (les phénomènes démographiques et la mobilité linguistique étant fortement liés à l'âge), mais elle est aussi la conséquence de ce comportement. La répartition par âge observée en 2006 est la résultante du comportement démographique de la population sur une très longue période (à la limite, un siècle, voire plus), et pas seulement du comportement de cette population au cours des 35 dernières années (1971-2006), analysé dans les sections précédentes. Il importerait de garder cela à l'esprit lorsque nous interpréterons les chiffres de 2006.

Il y a plusieurs manières de caractériser la structure par âge d'une population. Un des indicateurs le plus souvent utilisé pour résumer cette structure est l'âge moyen²⁶. Le tableau 17 présente la valeur de cet indicateur en 2006, pour chaque groupe linguistique de chaque région. L'âge moyen de la population québécoise dans son ensemble atteint maintenant 39,9 ans, une hausse de 1,3 année en cinq ans. L'âge moyen de la population du reste du Canada est plus bas (38,6 années) et augmente moins vite (une augmentation de 1,1 année entre 2001 et 2006). Les différences entre les groupes linguistiques du Québec sont relativement faibles, mais croissantes. Plus précisément, le groupe francophone est maintenant le groupe dont l'âge moyen est le plus élevé (40,0 ans) et celui dont l'âge moyen a augmenté le plus rapidement (une croissance de 1,4 année en cinq ans), alors que le groupe anglophone, qui en 2001 avait l'âge moyen le plus élevé (38,8 années), est maintenant celui dont l'âge moyen est le plus bas (39,0 années, soit une augmentation d'à peine 0,2 année). L'âge moyen du groupe allophone (39,1 années) est proche de celui du groupe anglophone.

Dans la plupart des régions les différences entre groupes linguistiques sont relativement faibles (la seule exception notable étant le reste du Québec, où l'âge moyen des allophones est de seulement 33,5 années, contre 40,8 pour les francophones et 42,1 pour les anglophones). Par exemple, sur l'île de Montréal, les francophones et les allophones ont pratiquement le même âge moyen (un peu plus de 40 ans), alors que les anglophones y ont un âge moyen légèrement inférieur (un peu moins de 39 ans). L'âge moyen de ce dernier groupe est d'ailleurs le plus bas dans chaque région, sauf dans le reste du Québec. Par contre, les différences régionales ne sont pas négligeables : l'âge moyen est le plus élevé dans le reste du Québec (40,7 années) et le plus bas dans le reste de la région métropolitaine (38,1 années).

26. Certains auteurs utilisent plutôt l'âge médian, c'est-à-dire l'âge qui divise la population en deux groupes d'effectif identique (50 % sont plus âgés, 50 % sont plus jeunes). La différence entre l'âge moyen et l'âge médian est cependant minime : dans la plupart des cas, l'âge médian est inférieur d'environ un an à l'âge moyen.

L'âge moyen d'une population peut varier rapidement dans le temps. Ainsi, au cours de la seule période 1991-2001, l'âge moyen du groupe francophone du Québec avait augmenté de plus de trois ans (de 35,5 ans à 38,6 ans), alors que la population anglophone voyait son âge moyen augmenter de seulement 1,4 année (de 37,4 ans à 38,8 ans) et la population allophone d'à peine un an (de 37,5 ans à 38,5 ans). L'augmentation plus rapide de l'âge moyen des francophones observée entre 2001 et 2006 n'est donc que la poursuite d'un processus de plus long terme. Sur la base de l'âge moyen, le groupe francophone est donc incontestablement celui qui vieillit le plus vite.

En outre, il y a de fortes différences régionales dans la vitesse de ce vieillissement : au cours de la période 1991-2006, la croissance de l'âge moyen n'a été que de 1,4 année sur l'île de Montréal, mais a été de 4,4 années dans le reste de la région métropolitaine et de 5,3 années dans le reste du Québec. La faible croissance de l'âge moyen de la population de l'île de Montréal est sans doute en grande partie attribuable à l'immigration internationale et à la fécondité des immigrantes. Si à l'échelle nationale, pour l'ensemble du Québec, l'immigration internationale ne peut qu'affecter marginalement l'évolution de l'âge moyen de la population (la part des immigrants dans l'ensemble de la population étant très faible), par contre, à l'échelle locale, là où se concentre cette immigration, elle peut avoir un impact significatif : dans le cas de l'île de Montréal, elle a permis, sinon d'empêcher le vieillissement de la population, du moins de ralentir considérablement ce dernier.

Un deuxième indicateur de la structure par âge d'une population est obtenu en rapportant la population des moins de 20 ans et des 65 ans ou plus à la population des 20-64 ans. Ce rapport, appelé taux de dépendance, tente de mesurer le nombre d'inactifs qui dépendent du travail des actifs. Il s'agit bien sûr d'une approximation, car tous ceux qui ont moins de 20 ans ou qui ont 65 ans ou plus ne sont pas nécessairement inactifs, tout comme tous ceux qui ont entre 20 et 64 ans ne sont pas nécessairement actifs. Malgré cette limite, un tel indicateur mérite d'être pris en considération, car il revêt incontestablement une signification importante en termes économiques. Comme le montrent les résultats présentés dans le tableau 18, du point de vue de la dépendance, le groupe francophone est avantagé par rapport aux autres groupes linguistiques : selon le recensement de 2006, il y avait au Québec 100 francophones d'âge actif pour 57 francophones d'âge inactif, alors que pour les anglophones ce rapport était de 100 actifs pour 60 inactifs et, pour les allophones, de 100 actifs pour 63 inactifs²⁷. Ces rapports, qui étaient restés stables entre 1991 et 2001, sont nettement inférieurs à ceux de 2001 : au cours de la période 2001-2006, le nombre d'inactifs par 100 actifs a baissé de deux unités chez les francophones, de trois chez les allophones et de quatre chez les anglophones.

Un tel rapport reflète non seulement le comportement récent, mais également le comportement passé (les dernières classes d'âge actif sont nées pendant le *baby boom*), et est donc influencé par le poids du passé. Comme les francophones ont maintenu un niveau de fécondité élevé bien plus longtemps que les anglophones, il n'est guère surprenant d'observer des taux de dépendance supérieurs parmi ces derniers. Il n'est pas sans intérêt de noter que dans chacune des régions du Québec le taux de dépendance est le plus élevé parmi les allophones : contrairement à une opinion assez répandue, l'immigration internationale (les

27. L'avantage du groupe francophone en matière de dépendance disparaît cependant, du moins partiellement, si, pour tenir compte du fait que nombre de personnes d'âge actif ne sont pas actives, on fait commencer l'inactivité des âgés à 60 ans au lieu de 65 ans : dans ce cas, on obtient (toujours en 2006, et pour l'ensemble du Québec), 73 inactifs pour 100 actifs chez les francophones aussi bien que chez les anglophones, et 76 inactifs pour 100 actifs chez les allophones.

allophones sont pour la très grande majorité des immigrants ou des descendants d'immigrants) ne rend pas la structure par âge d'une population plus favorable en termes économiques. Cette immigration permet sans doute de freiner, très faiblement, le vieillissement de la population totale, tous âges confondus, mais elle a pour effet d'accélérer le vieillissement de la population d'âge actif : un âge moyen à l'immigration d'environ 27 ans, âge qui reste très stable au cours du temps, implique que les immigrants rejoignent la population d'âge actif plus tardivement que la population d'accueil. En outre, la surfécondité des immigrantes conduit à un plus grand nombre d'inactifs. Avec proportionnellement moins d'actifs et plus d'inactifs, on aboutit nécessairement à un taux de dépendance plus élevé.

Les disparités linguistiques dans le taux de dépendance observées à l'échelle du Québec valent pour chacune des régions, mais le niveau global, tous groupes linguistiques confondus, varie d'une région à l'autre. Il est le plus bas (55 inactifs pour 100 actifs) sur l'île de Montréal, et ce, pour chacun des groupes linguistiques. Le faible taux global de dépendance obtenu pour cette région est dû essentiellement au groupe francophone, dont le taux de dépendance dépasse à peine 50 % (environ deux actifs pour un inactif) : ce groupe enregistre relativement peu d'enfants et n'a pas encore un nombre relativement élevé de personnes âgées. Le reste de la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec ont des taux de dépendance identiques (59 inactifs pour 100 actifs), mais dans le premier cas les disparités entre groupes linguistiques sont faibles, alors que dans le second elles sont particulièrement élevées. Si dans le reste du Québec le taux de dépendance des francophones est proche de la moyenne québécoise, celui des anglophones et des allophones y est par contre très élevé : chez les anglophones il y a 66 inactifs pour 100 actifs (cette population est la plus vieille du Québec – voir tableau 17) et chez les allophones on enregistre 78 inactifs pour 100 actifs (grâce à la surfécondité des autochtones, cette population a relativement plus de personnes jeunes).

On peut construire un troisième indicateur de la structure par âge, en mettant cette fois l'accent sur la capacité de remplacement d'une population, plutôt que sur la capacité pour les actifs de soutenir les inactifs : en rapportant la population des jeunes enfants à celle de leurs parents, on obtient une bonne approximation de la capacité qu'ont les générations à se remplacer. Nous avons défini le groupe des jeunes enfants comme étant celui des 0-9 ans et celui de leurs parents comme étant celui des 25-34 ans, parce que l'écart entre les générations se situe entre 25 et 30 ans. Le tableau 19 présente les résultats de ce calcul, pour chaque groupe linguistique dans chaque région. Si l'on considère la population de l'ensemble du Québec en 2006, le déficit de remplacement est le plus élevé pour le groupe anglophone (un déficit de 25 %), suivi de près par le groupe francophone (un déficit de 24 %), le groupe allophone étant celui qui assure le mieux son remplacement (un déficit de 19 %). Notons qu'à cet égard le déficit de remplacement s'est particulièrement aggravé pour le groupe francophone, dont le déficit n'était que de 8 % en 2001.

L'image est cependant fort variable d'une région à l'autre. La population de l'île de Montréal est celle qui manifeste la capacité de remplacement la plus basse : tous groupes linguistiques confondus, le déficit de remplacement y atteint 40 %, et ce pourcentage est particulièrement élevé pour le groupe francophone qui ne parvient à se remplacer que pour à peine la moitié (un déficit de 47 %). Par contre, la population du reste de la région métropolitaine de Montréal est celle qui parvient le mieux à se remplacer : le déficit n'y est que de 11 %, chacun des trois groupes linguistiques manifestant le même haut pourcentage de remplacement. Outre les différences de fécondité entre les deux régions (voir tableau 1), l'étalement urbain (qui concerne surtout des jeunes ménages avec enfants) et l'immigration internationale (les

immigrants sont souvent dans la classe des 25-34 ans et arrivent avec peu de jeunes enfants) contribuent sans doute pour beaucoup à expliquer le déficit de remplacement élevé sur l'île et le faible déficit dans le reste de la région métropolitaine. Dans le reste du Québec, les groupes francophone et anglophone connaissent un déficit de remplacement relativement faible (de respectivement 21 % et 15 %), alors que le groupe allophone de cette région est le seul de tout le Québec à assurer son remplacement, avec une surcapacité de remplacement de 18 %, la surfécondité des autochtones bénéficiant grandement à ce groupe.

Lorsqu'on compare ces indices avec ceux calculés pour 2001 (Termote, 2008 : 58), on notera que pour chacun des groupes linguistiques dans chacune des régions les indices de remplacement ont baissé entre 2001 et 2006. À cet égard, il faut rappeler que la fécondité joue un rôle majeur dans l'effectif des 0-9 ans et que la dernière augmentation de celle-ci n'a débuté qu'en 2005, de telle sorte que les indices de 2006 n'ont pu intégrer que partiellement cette hausse. Toutes autres choses restant égales par ailleurs, on devrait s'attendre à ce que les indices de 2011 soient supérieurs à ceux de 2006.

Les conclusions que l'on peut dégager de ce bref examen de la structure par âge doivent donc être nuancées. En 2001, quel que soit l'indicateur choisi, le groupe francophone de l'ensemble du Québec bénéficiait d'une structure par âge relativement favorable par rapport aux deux autres groupes : ce groupe avait l'âge moyen et le taux de dépendance le plus bas, et connaissait un déficit de remplacement relativement faible, nettement plus faible que celui du groupe anglophone et pratiquement égal à celui du groupe allophone. En 2006, le groupe francophone manifeste toujours le taux de dépendance le plus bas, mais il est devenu celui dont l'âge moyen est le plus élevé, tout en connaissant une forte augmentation de son déficit de remplacement, qui est maintenant au même bas niveau que celui du groupe anglophone. La structure par âge du groupe francophone est particulièrement défavorable sur l'île de Montréal, sauf pour le taux de dépendance : la capacité de remplacement de ce groupe y est très faible et l'âge moyen y est le plus élevé des trois groupes linguistiques. Avec un âge moyen relativement bas et une capacité de remplacement relativement élevée, le groupe francophone du reste de la région métropolitaine de Montréal se trouve dans une situation nettement plus favorable que le groupe francophone de l'île.

Cette image régionalement contrastée est le reflet des différences régionales dans la dynamique démographique observées au cours des dernières décennies en ce qui concerne l'indice de remplacement, voire au cours du dernier siècle en ce qui concerne l'âge moyen et le taux de dépendance. Il nous faudra évidemment vérifier si les tendances démographiques que l'on peut dégager pour les prochaines décennies modifieront significativement cette image.

CHAPITRE 3

HYPOTHÈSES ET SCÉNARIOS

Toute perspective démographique, *a fortiori* si elle est considérée comme une prévision, implique une large part de spéculation. Par définition, l'avenir est imprévisible. Le mieux que l'on puisse faire lorsque l'on s'aventure à prévoir l'avenir est de cerner ce qui est plausible et, parmi ce qui est plausible, de dégager ce qui est le plus probable. Pratiquement tous les jours, on constate que les économistes éprouvent de sérieuses difficultés à prévoir l'évolution économique à court terme, à échéance de quelques années, et – heureusement pour eux... – on semble trouver normal qu'ils se trompent le plus souvent. Aux démographes, on demande de prévoir le comportement de fécondité et de mobilité pour les décennies à venir, c'est-à-dire qu'on leur demande de prévoir le comportement de personnes qui ne sont pas encore nées ou qui ne sont pas encore arrivées par immigration. Il n'est donc guère surprenant que les démographes eux aussi se soient régulièrement trompés dans leurs exercices prévisionnels. S'il est déjà très difficile de prévoir l'évolution d'une population dans son ensemble, on peut s'imaginer à quel point l'exercice devient périlleux lorsqu'il s'agit de prévoir celle des divers groupes linguistiques, et cela par région de surcroît. Aussi, très peu se sont lancés dans cette aventure.

Dans ce troisième chapitre, nous présenterons tout d'abord (section 1) un bref historique des perspectives démographiques réalisées pour le Québec, ce qui permettra de situer le présent exercice prévisionnel (dont les résultats sont présentés au chapitre 4) dans l'ensemble des expériences antérieures, et de tirer les leçons des erreurs du passé²⁸. Nous résumerons ensuite (section 2) les principales caractéristiques du modèle de prévision utilisé, l'essentiel du chapitre étant cependant consacré à définir les hypothèses (section 3) et les scénarios (section 4) que nous avons adoptés pour réaliser ces nouvelles perspectives basées sur la situation démographique du Québec en cette première décennie du XXI^e siècle.

1. Les expériences prévisionnelles antérieures

Au début des années 1990, on ne recensait que deux exemples de perspectives démographiques pour l'ensemble du Québec, découpé dans les deux cas en régions. Le premier est l'œuvre de Lachapelle et Henripin (1980), qui se sont basés sur les résultats du recensement de 1971, et le second est celui auquel s'est adonné l'auteur du présent rapport (Termote et Gauvreau, 1988), dans lequel les résultats du recensement de 1981 ont été utilisés. Très significativement, dans les deux cas les perspectives ont été effectuées selon la langue d'usage à la maison.

L'exercice réalisé dans chacune de ces deux études était particulièrement périlleux. Lachapelle et Henripin (1980) ne disposaient comme information sur la langue d'usage que d'une seule observation temporelle, puisque le recensement de 1971 était le premier à avoir introduit une question sur la langue d'usage, ce qui est bien peu pour dégager des tendances. Et même si Termote et Gauvreau (1988) pouvaient bénéficier d'une seconde observation temporelle, celle-ci ne permettait la comparaison que sur une période de dix ans, puisque le recensement de 1976 ne comportait pas de question sur la langue d'usage; en outre, cette

28. Cette section reprend pour l'essentiel la section 1 du chapitre 3 de Termote (2008 : 60-66), dont elle est une mise à jour.

période incorporait le lustre 1976-1981, une période tout à fait exceptionnelle en matière de comportement migratoire, particulièrement pour les anglophones²⁹. Nous ne reviendrons pas sur les résultats obtenus dans ces deux études qui présentent aujourd'hui un intérêt plutôt historique³⁰.

Outre ces deux ouvrages, qui portaient sur l'ensemble du Québec et ses régions, il faut mentionner trois exercices prévisionnels portant sur la région de Montréal. Le premier, publié en 1981, est dû à Baillargeon et Benjamin (voir aussi Benjamin et Baillargeon, 1977) ; tout comme l'ouvrage de Lachapelle et Henripin (1980), il était basé sur un contexte démolinguistique unique, celui du recensement de 1971. La prévision était réalisée à la fois selon la langue maternelle et la langue d'usage à la maison, le passage de l'une à l'autre étant opéré par des taux de conservation ou de perte de la langue maternelle.

L'intérêt particulier des prévisions de Veltman (1989) réside dans la prise en considération d'une multiplicité d'hypothèses de mobilité linguistique. Les résultats qu'il obtient démontrent clairement que, quels que soient les changements futurs de comportement linguistique de la population et quelles que soient les modifications dans la structure linguistique des immigrants, les stocks de transferts linguistiques « durée de vie » ne sont guère affectés. Il en résulte que les effectifs et les pourcentages de chaque groupe linguistique ne varient guère d'une hypothèse de mobilité linguistique à l'autre, même sur une période relativement longue (1986-2011 en l'occurrence)³¹. Nos propres exercices prévisionnels (Termote, 1994, 1996, 1999 et 2008) aboutiront d'ailleurs à la même conclusion.

Selon son scénario de base, Veltman prévoyait, pour 2001, 72,2 % de francophones dans la région métropolitaine de Montréal, 19,7 % d'anglophones et 8,1 % d'allophones (après répartition à parts égales des 4,6 % de bilingues anglais-français). Lors du recensement de 2001, on a dénombré 70,5 % de francophones, un pourcentage significativement moindre que celui prévu par Veltman, et qui aurait été encore nettement plus bas si ce n'eût été de l'extension spatiale du territoire de la région métropolitaine (extension qui a pour effet d'ajouter des francophones) et des modifications dans les questions linguistiques du recensement. Comme Veltman a également surestimé la part des anglophones (17,5 % au lieu des 19,7 % prévus), il est évident que c'est du côté des allophones que l'erreur est la plus impressionnante : au lieu des 8,1 % prévus, on en a recensé 12,2 %. Cette sous-estimation est attribuable pour l'essentiel au fait que Veltman a reproduit fidèlement les paramètres observés en 1986. Plus particulièrement, le niveau de l'immigration internationale était maintenu très bas, au même niveau que celui observé durant la période 1981-1986, soit 63 000 immigrants par période quinquennale (moins de 13 000 par an). Dans ces conditions, il n'est guère surprenant d'obtenir des résultats qui surestiment la part des francophones et des anglophones en sous-estimant celle des allophones, et qui prévoient que l'effectif de la population de la

29. Devant les embûches que présentait un exercice prévisionnel basé sur une période aussi exceptionnelle, nous nous étions d'ailleurs refusé à présenter des résultats détaillés, nous limitant à brièvement esquisser quelques tendances de fond.

30. Le lecteur intéressé trouvera une discussion des résultats obtenus dans ces deux études dans Termote, 1991 : 259-267.

31. Veltman (1989 : 133) affirme en outre que « la plus faible conservation du français [parmi les francophones] pèserait plus lourdement sur l'équilibre linguistique de la région qu'une anglicisation relativement plus importante de la population immigrante [...] le taux relatif de la francisation des immigrants allophones n'a qu'un impact relativement marginal ». Que la mobilité linguistique des immigrants allophones exerce un effet relativement marginal par rapport à celle des francophones n'est guère surprenant, dans la mesure où l'effectif de ces derniers est beaucoup plus élevé que celui des immigrants allophones.

région métropolitaine sera stagnant à partir de 2001 et commencera à décroître entre 2006 et 2011, avec une composition linguistique qui varie très peu par rapport à celle de 1986.

Les choses changent considérablement lorsqu'on envisage le scénario dit de très forte immigration, qui consiste à doubler le nombre d'immigrants allophones. Dans ce cas, il n'y a plus de déclin de la population totale (du moins avant 2011, terme de la période prévisionnelle) et on se retrouve avec une baisse de la part des francophones au lieu d'une hausse, tandis que le pourcentage d'allophones augmente significativement, tout en étant encore en deçà de celui observé pour ce groupe. De tels résultats illustrent bien l'impact que l'immigration internationale peut avoir sur la composition linguistique de la région de Montréal. Si cet impact est déjà aussi net lorsqu'on considère l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, on peut aisément imaginer ce qu'il pourrait être si, au sein de cette région, l'on distinguait l'île de Montréal où est concentrée la vaste majorité des immigrants.

Les perspectives de Paillé (1990) relatives à l'évolution prévisible entre 1981 et 1996 de la population de langue maternelle française sur l'île de Montréal méritent à cet égard une attention particulière. Le fait que ces prévisions portent sur la population définie selon la langue maternelle n'affecte guère les conclusions, dans la mesure où, lorsqu'il s'agit de la part de la population de langue française, les évolutions sont très fortement parallèles, que cette population soit définie en termes de langue d'usage ou en termes de langue maternelle. Quel que soit le scénario adopté, le pourcentage de la population de langue maternelle française baisse sur l'île de Montréal, avec une fourchette allant de 56,5 % à 59,5 % pour 1996, terme de la période prévisionnelle. Le recensement de 1996 a conduit à un pourcentage de 53,4 % pour le groupe de langue maternelle française (55,6 % pour le groupe de langue d'usage française). Même le scénario le plus défavorable au groupe de langue française a donc nettement sous-estimé l'ampleur de la baisse du pourcentage de ce groupe sur l'île de Montréal.

Au cours des deux dernières décennies, nous avons réalisé quatre exercices prévisionnels (Termote, 1994, 1996, 1999 et 2008). Le premier était basé sur le recensement de 1986, le deuxième sur celui de 1991, le troisième sur celui de 1996 et le quatrième sur celui de 2001. Les résultats sont bien sûr différents. Selon l'évolution de la conjoncture démographique, particulièrement en matière d'immigration internationale, le choix du scénario considéré comme le plus plausible peut varier. À cet égard, la problématique des perspectives démologiques n'est guère différente de celle des perspectives démographiques générales (sans distinction selon les groupes linguistiques) : lorsque les comportements changent, les scénarios prévisionnels – et donc les résultats – doivent nécessairement changer aussi. Tout comme les économistes révisent régulièrement leurs prévisions en fonction de l'évolution des paramètres, de même les démographes ont intérêt à revoir régulièrement leurs prévisions (lors de la parution des résultats d'un recensement, par exemple), ce que font d'ailleurs aussi bien Statistique Canada que l'Institut de la statistique du Québec.

Aucune perspective ne peut prétendre prévoir parfaitement le comportement d'une population, même à court terme. Par contre, si l'on ne peut espérer prévoir exactement le niveau auquel se situera un phénomène donné à un moment donné de l'avenir, on peut au moins tenter de dégager les tendances de fond qui domineront l'évolution de ce phénomène. À cet égard, les démographes sont privilégiés, car les tendances démographiques sont particulièrement lourdes, difficiles à renverser. Il existe en effet une forte inertie dans le système démographique, inertie due en partie au poids du passé. Par exemple, la structure par

âge d'une population dépend du comportement passé (sur un siècle) de cette population, mais cette structure par âge détermine aussi l'avenir : il y aura moins de naissances et de migrations internes et plus de décès dans une population âgée que dans une population jeune. L'inertie du système démographique est également attribuable à la forte stabilité de l'échelle des valeurs, qui détermine le comportement d'une société, particulièrement en matière de fécondité. Cette stabilité et cette inertie n'excluent évidemment pas des variations conjoncturelles du comportement démographique, particulièrement en ce qui concerne la migration.

En d'autres termes, le démographe qui ose l'aventure de la prévision doit accepter qu'au mieux il sera capable de dégager les tendances fondamentales de l'avenir, sans pouvoir prétendre que le rythme auquel ces tendances s'établiront puisse être correctement prévu. Or, toutes nos prévisions, qu'il s'agisse de celles de 1994, de 1996, de 1999 ou de 2008, et quel que soit le scénario choisi³², convergent vers le même résultat : alors que sur l'île de Montréal le déclin du poids démographique du groupe francophone se poursuivra, en dehors de cette région l'érosion du poids relatif de ce groupe devrait être faible. Selon le scénario choisi, ces tendances lourdes se manifesteront de façon plus ou moins rapide : selon que l'on opte pour un scénario « pessimiste » ou « optimiste », le déclin du groupe francophone sera plus ou moins rapide, mais déclin il y aura. La même tendance lourde au déclin peut être déglagée pour le groupe anglophone, même si certains scénarios peuvent produire une légère hausse à court terme. Corrélativement, le seul groupe qui manifeste une dynamique de croissance, tant en effectif qu'en pourcentage, est le groupe allophone.

Il ne nous semble guère utile de revenir sur les résultats détaillés que nous avons obtenus dans le cadre de nos prévisions basées sur les recensements de 1986 (Termote, 1994) et de 1991 (Termote, 1996), puisque ces résultats sont fonction d'un contexte démographique qui s'est significativement modifié, surtout du point de vue de l'immigration internationale. Nous nous limiterons donc ici à évaluer la solidité de nos prévisions basées sur les recensements de 1996 (Termote, 1999) et de 2001 (Termote, 2008). Encore faut-il se mettre d'accord sur les critères d'évaluation de la qualité des prévisions. Celle-ci doit-elle être jugée sur la base de la performance à court terme (en l'occurrence, en comparant les prévisions avec les résultats du recensement qui suit la publication des prévisions)? Puisque les prévisions ont pour objectif de dégager des tendances de moyen terme (éventuellement aussi de long terme), ne faut-il pas plutôt évaluer la qualité d'une prévision sur l'ensemble de la période de prévision? Une prévision peut en effet se révéler inexacte (exacte) à très court terme, tout en étant confirmée (infirmée) à moyen et long terme. Faut-il évaluer la qualité prévisionnelle en termes de nombres absolus, de structure ou de taux de croissance? En outre, une prévision peut se révéler exacte pour un découpage territorial et inexacte pour un autre découpage. Faut-il donc rejeter les résultats d'une prévision parce que pour une région particulière les résultats ont été infirmés, alors qu'ils ont été confirmés pour d'autres régions? Les critères sont nombreux, et l'unanimité est loin d'être faite quant au critère optimal.

La comparaison entre nos prévisions pour 2001, basées sur le recensement de 1996, et les résultats du recensement de 2001 sera limitée à la région de Montréal, car c'est pour cette région que les erreurs en matière de prévisions ont été les plus importantes. Cette comparaison a permis de constater que nos prévisions concernant la population totale, tous groupes linguistiques confondus, se sont révélées très proches des effectifs recensés, tant pour la

32. En ne considérant bien sûr que l'ensemble des scénarios réalistes, c'est-à-dire à l'exclusion des scénarios d'impact (par exemple, ceux comportant une hypothèse d'immigration internationale ou de mobilité linguistique nulle), destinés à évaluer l'effet de la variation d'une composante, toutes les autres composantes restant égales.

région métropolitaine de Montréal dans son ensemble que pour l'île de Montréal : pour cette dernière nous avons prévu 1 764 000 habitants en 2001, alors que selon le recensement il y en aurait eu 1 783 000. Pour l'ensemble de la RMR de Montréal, nos prévisions étaient de 3 385 000 habitants contre 3 381 000 personnes recensées³³. C'est donc dans la structure linguistique que se localise l'erreur, particulièrement en ce qui concerne l'île de Montréal.

Nous avons en effet prévu que la baisse régulière, de longue période, du pourcentage de francophones sur l'île, observée depuis 1971 (année du premier recensement comportant une question sur la langue d'usage), allait se poursuivre. Ce pourcentage s'élevait à 61,2 % en 1971, à 59,9 % en 1981, à 57,3 % en 1991 et à 55,6 % en 1996. Tous les indicateurs tendaient d'ailleurs à confirmer cette conclusion : une sous-fécondité chronique de la part des francophones, conjuguée à une forte immigration internationale très majoritairement non francophone et à un étalement urbain essentiellement francophone, ne peut qu'entraîner une baisse significative du pourcentage de francophones. Dans nos prévisions, nous avons cependant supposé une mobilité linguistique élevée vers le français, ce qui aboutissait à un ralentissement notable de la diminution de la part des francophones : au lieu d'une baisse de 1,7 % en points de pourcentage (de 57,3 % à 55,6 % entre 1991 et 1996), nous avons prévu une baisse de 1,2 % (de 55,6 % à 54,4 %) pour la période 1996-2001. Selon le recensement de 2001, il y avait sur l'île de Montréal 56,4 % de francophones, soit 1 006 000 au lieu des 960 000 prévus (une différence de 46 000). Afin de maximiser les chances de ne pas répéter ce type d'erreur, il importe de rechercher les causes de cet écart.

Nous avons déjà fait état d'un premier type d'explication, à savoir le sous-dénombrement de la population et l'impact (difficile à estimer, mais sans doute secondaire par rapport au sous-dénombrement) des modifications dans le questionnaire de 2001. Castonguay (2005b) a en effet pu montrer que, lorsqu'on corrige les données censitaires de 1996 et de 2001 pour tenir compte de ces facteurs, la prétendue hausse du pourcentage de francophones observée au cours de la période 1996-2001 (hausse qui apparaissait comme un renversement subit d'une tendance de longue période à la baisse) n'est plus vérifiée : au lieu d'une augmentation de 55,6 % à 56,4 %, on obtient une légère diminution, de 55,4 % à 55,2 %. La correction pour le sous-dénombrement et pour l'effet du questionnaire modifié ne suffit cependant pas à expliquer la totalité de la différence entre notre prévision et la situation observée en 2001. Il y a en effet une seconde explication à considérer.

Comme nous l'avons signalé, nous avons sous-estimé à concurrence de 46 000 personnes le nombre de francophones sur l'île de Montréal. Or, cette prévision était basée sur l'hypothèse du maintien en 1996-2001 des taux de migration entre l'île de Montréal et les autres régions. Comme le montrent les chiffres du tableau 6, entre 1996 et 2001 la perte du groupe francophone de l'île de Montréal est devenue négligeable (à peine 3000 unités), alors qu'en 1991-1996 cette perte s'élevait à 50 000 (voir Termote, 1999, tableau 4 : 132). Le déficit migratoire interne du groupe anglophone a également diminué (de 32 000 à 25 000), tandis que celui du groupe allophone restait stable (légèrement supérieur à 10 000). Le solde total, tous groupes linguistiques confondus, est donc passé de 92 000 à 39 000, l'essentiel de l'amélioration étant attribuable au groupe francophone, qui prend à son compte une

33. En prévoyant un taux de croissance de 3,0 % sur cinq ans (exactement le taux observé) pour la RMR de Montréal, et ayant limité notre erreur prévisionnelle à 4000 unités sur 3 385 000 (soit un écart de 0,1 %), notre prévision est sans conteste la plus « performante » de toutes celles qui ont été réalisées pour cette région. Les autres exercices prévisionnels pour cette dernière, réalisés ultérieurement à notre étude (Termote, 1999), aboutissaient à un taux quinquennal de croissance variant entre 2,3 % (MTQ, 2001) et 3,4 % (Mathews, 2002) pour la période 1996-2001 (voir Termote, 2002a).

amélioration de 47 000 unités sur un total de 53 000. Nous avons prévu une légère réduction du solde migratoire négatif de l'île de Montréal, l'application des taux de migration interne par âge de 1991-1996 à une population vieillissante impliquant nécessairement des flux d'entrées et de sorties moins importants, mais nous n'avons pas prévu qu'en cinq ans l'île de Montréal passerait d'un important déficit francophone (-50 000) à une situation de quasi-équilibre (-3000).

L'amélioration du solde migratoire interne de l'île de Montréal entre 1996 et 2001 est attribuable en grande partie à la diminution de l'étalement urbain entre l'île et le reste de la RMR de Montréal, qui a baissé de moitié (une perte de 25 000 au lieu de 50 000). Comme l'étalement urbain est essentiellement un phénomène francophone, cette réduction implique nécessairement une moindre perte migratoire pour le groupe francophone de l'île (perte qui est passée de 40 000 à 20 000, le déficit des deux autres groupes étant faible et stable). On peut donc estimer que près de la moitié (20 000 sur 47 000) de la sous-estimation du nombre de francophones de l'île est due à l'erreur dans la prévision de l'étalement urbain, le reste étant relié à l'erreur dans la prévision des flux migratoires entre l'île et le reste du Québec, et entre l'île et le reste du Canada.

On remarquera qu'à 1000 unités près la sous-estimation de 46 000 francophones sur l'île de Montréal en 2001 correspond à l'amélioration du solde migratoire interne de ce groupe. En d'autres termes, on pourrait expliquer la totalité de l'erreur en ce qui concerne le groupe francophone de l'île par le fait que nous avons maintenu constant le comportement migratoire interne observé en 1991-1996, y compris le comportement relatif à l'étalement urbain autour de l'île de Montréal. Bien sûr, il faudrait nuancer une telle proposition en tenant compte, par exemple, des taux de sous-dénombrement des migrants internes en 1996 et en 2001.

En ce qui concerne nos prévisions pour 2006, basées sur le recensement de 2001 (Termote, 2008), les résultats du recensement de 2006 permettent de vérifier la solidité de notre scénario de référence (scénario A1). Pour l'ensemble du Québec, les écarts sont minimes. Nous avons prévu que la part du groupe francophone serait de 81,9 % en 2006, alors que selon le recensement de 2006 ce pourcentage était de 81,8 %. Par contre, nous avons prévu une légère baisse du poids démographique du groupe anglophone, alors qu'en réalité on a observé une très légère hausse (de 10,5 % à 10,6 %). Dans le cas des allophones, la hausse a été légèrement moins forte que prévue (de 6,5 % à 7,6 % au lieu des 7,7 % prévus). Pour chacun des trois groupes, l'écart est donc très faible et peu significatif.

Plus l'entité spatiale sur laquelle porte la prévision est petite, plus les risques d'erreurs dans la prévision augmentent, à cause entre autres des petits effectifs et de la migration interne, dont le rôle croît lorsque les unités spatiales sont plus petites. Dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, l'écart entre la prévision et l'observation est minime pour le groupe francophone, dont la part a diminué un peu plus rapidement que prévu (de 70,5 % en 2001 à 69,1 % en 2006, au lieu des 69,4 % prévus). Par contre, l'écart n'est pas négligeable pour les deux autres. Nous avons prévu une baisse du poids démographique des anglophones et l'on a observé une très légère hausse, et dans le cas des allophones la hausse s'est révélée moins rapide que prévue. L'explication de ces erreurs de prévision (erreurs qui sont cependant relativement faibles, 0,8 % dans le premier cas, 0,5 % dans le second) se trouve sans nul doute pour l'essentiel dans le quasi-arrêt de l'émigration interprovinciale des anglophones et des allophones (voir tableau 6), phénomène que nul n'avait prédit.

Dans le cas de l'île de Montréal, l'écart entre la prévision et l'observation censitaire est minime pour le groupe francophone, mais la baisse de la part de ce groupe a été un peu moins rapide que nous ne l'avions prévu : notre scénario de référence produisait une baisse de 56,3 % en 2001 à 53,9 % en 2006, alors que la part observée en 2006 s'est élevée à 54,2 %, un écart de 0,3 %. Par contre, pour les deux autres groupes, l'écart est plus sensible. Nous avons prévu une baisse (de 24,8 % à 24 %) pour le groupe anglophone de l'île, qui a plutôt connu une légère hausse (de 24,8 % à 25,2 %), l'écart de prévision étant donc de 1,2 % (à peine 6000 unités sur cinq ans). L'erreur la plus importante se trouve dans la prévision du groupe allophone : au lieu d'une hausse prévue de 18,9 % à 22,1 %, la hausse a été limitée à 20,6 %, une différence de 1,5 %. Plus précisément, près des deux tiers de l'erreur de prévision pour l'île de Montréal sont dus à l'erreur sur l'évolution de l'effectif allophone (41 000 sur 65 000). Le sous-dénombrement, qui concerne surtout les allophones, la croissance importante de l'émigration des allophones de l'île vers le reste de la RMR de Montréal (voir tableau 6) et la baisse du pourcentage de nouveaux immigrants internationaux qui s'installent sur l'île (voir tableau 8) contribuent pour une bonne part à expliquer l'erreur dans la prévision du groupe allophone. Bien entendu, il est possible que nous ayons également sous-estimé les transferts linguistiques réalisés par les allophones entre 2001 et 2006, mais il est impossible de le vérifier; de toute manière, comme nous l'avons démontré, cela ne peut porter que sur quelques milliers de personnes.

Une première conclusion peut être dégagée de cette comparaison entre les prévisions pour 2001 et pour 2006 et l'observation : si à l'échelle du Québec les prévisions s'avèrent particulièrement solides, pour l'île de Montréal elles s'avèrent par contre plus fragiles, tantôt lorsqu'il s'agit des francophones (pour la période 1996-2001), tantôt lorsqu'il s'agit des anglophones et des allophones (pour la période 2001-2006). Comme on vient de le constater, la source principale des erreurs dans nos prévisions pour certaines régions se trouve dans la migration interne (interprovinciale et interrégionale), un phénomène hautement instable, essentiellement lié à l'évolution de la conjoncture économique (conditions de l'emploi, taux hypothécaires, etc.). Prévoir l'évolution des conditions économiques déterminantes de la migration interne n'est guère facile, comme en témoignent les exercices prévisionnels régulièrement infirmés de nos collègues économistes.

Le problème est de savoir comment intégrer un phénomène conjoncturel de court terme dans une prévision qui porte sur le moyen, voire le long terme. On ne peut se fonder sur une variation conjoncturelle, en l'occurrence entre deux périodes quinquennales, du solde migratoire interne d'une région pour construire une hypothèse de comportement migratoire à moyen et à long terme. Ces variations conjoncturelles sont quasiment impossibles à prévoir, car une telle prévision exigerait que le démographe s'aventure à prévoir aussi les variations conjoncturelles sur plusieurs cycles économiques, ce que même les économistes n'oseraient pas faire. Devant ces variations conjoncturelles, on peut se demander s'il n'est pas plus prudent de supposer une certaine stabilité des comportements sur le moyen et le long terme. Ce faisant, on risque évidemment de se tromper à court terme, mais on peut espérer dégager au moins les tendances de longue période.

À cet égard, la migration internationale présente une problématique prévisionnelle très différente. L'immigration internationale peut théoriquement varier très fortement d'une année à l'autre, mais comme, du moins au Québec et au Canada, le nombre d'immigrants reçus est déterminé dans le cadre d'une politique d'immigration définie sur plusieurs années, la prévision à court terme des flux d'entrées internationales est nettement plus aisée que la prévision à court terme des flux migratoires internes. Par contre, la prévision de l'immigration

internationale à moyen et à long terme est beaucoup plus périlleuse, car il est difficile d'imaginer ce que seront les objectifs politiques d'un gouvernement qui sera élu dans dix ou vingt ans.

Le rôle majeur de la migration dans l'explication des erreurs en matière de prévisions a un corollaire important : comme l'impact de la migration sur l'évolution démographique est d'autant plus important que l'unité spatiale considérée est petite, il faut accepter que la solidité des prévisions sera d'autant plus grande que la région considérée sera étendue. Qu'il y ait des erreurs de prévisions pour certaines régions est en quelque sorte normal, si du moins elles sont contenues dans certaines limites qu'il nous importe précisément de restreindre le plus possible. Obtenir des erreurs de même importance pour l'ensemble du Québec serait par contre source de préoccupation.

Nous pouvons tirer de notre expérience prévisionnelle passée une deuxième conclusion, et non des moindres. Elle concerne le rôle de la mobilité linguistique. Rappelons tout d'abord que, dans notre exercice prévisionnel basé sur le recensement de 1996 (Termote, 1999), nous avons fait des simulations pour tenter de dégager l'impact de la mobilité linguistique sur les résultats d'un scénario dit de base, caractérisé pour l'essentiel par une hypothèse de stabilité des comportements démographiques observés en 1991-1996. Les résultats démontraient que quelle que soit l'hypothèse de mobilité linguistique, que celle-ci soit nulle (aucun transfert linguistique) ou très favorable au français, le pourcentage du groupe francophone de l'île de Montréal, où se concentre l'essentiel des transferts, ne variait guère (Termote, 1999, tableau 21 : 147), ce qui rejoignait d'ailleurs un des résultats de Veltman (1989). Nous avons répété le même exercice de simulation dans le cadre de nos prévisions basées sur le recensement de 2001 (Termote, 2008), en distinguant quatre situations : une mobilité linguistique nulle, une mobilité linguistique très élevée, avec prédominance du français sur l'anglais, une mobilité moyenne avec tantôt une forte prédominance du français, tantôt une très forte augmentation (un doublement) de la force d'attraction de l'anglais. Encore une fois, les résultats n'étaient guère affectés par le choix de l'hypothèse de mobilité linguistique, même à long terme (après 50 ans) et même pour l'île de Montréal (voir Termote, 2008, tableaux 11 à 13 : 133 à 138).

En soulignant le rôle marginal joué par la mobilité linguistique, nous ne voulons pas prétendre que l'écart entre nos prévisions précédentes et l'observation censitaire n'est en aucune manière causé par une erreur dans la prévision du comportement linguistique. Nous soutenons cependant que cette erreur, d'ailleurs inévitable dans la mesure où le nombre de transferts au cours d'une période a dû être estimé sur des bases fragiles, ne peut qu'expliquer de façon très marginale la différence entre la prévision et l'observation.

Conclure que la mobilité linguistique ne joue qu'un rôle minime devrait logiquement nous conduire à ne retenir qu'une seule hypothèse de mobilité linguistique, puisqu'une erreur dans la prévision de cette mobilité ne porte guère à conséquence. Cependant, devant l'extrême difficulté que certains semblent avoir à accepter que les transferts linguistiques sont rares et prennent beaucoup de temps, et à renoncer à l'idée que, puisque la force d'attraction du français auprès des immigrants récents a fortement augmenté, la pérennité du français est désormais assurée, nous adopterons, une fois encore, une multiplicité d'hypothèses de mobilité linguistique, avec l'espoir que cette nouvelle démonstration permettra de clore le débat.

Nos expériences prévisionnelles antérieures nous conduisent également à deux conclusions d'ordre méthodologique. La première porte sur le choix à faire entre des prévisions qui sont

solides à court terme et des prévisions qui tentent plutôt de dégager les tendances de moyenne et de longue période, au risque d'accroître les probabilités de faire des erreurs à court terme. Cette question se pose surtout à cause de l'extrême variabilité du phénomène migratoire et du caractère hautement imprévisible des variations à court terme de celui-ci, particulièrement lorsqu'il s'agit de la migration interne et de l'étalement urbain, dont les fluctuations sont fortement reliées à l'évolution conjoncturelle de la situation économique. Nous sommes d'avis que, lorsque l'on effectue des perspectives démologiques, ce n'est pas tant pour prévoir à la décimale près le pourcentage des groupes linguistiques lors du prochain recensement, mais essentiellement pour tenter d'évaluer comment évoluera le profil démologique de la société au cours des prochaines décennies. En adoptant ce dernier objectif, on est normalement amené à accorder moins d'importance aux fluctuations conjoncturelles du comportement démographique, et à privilégier des hypothèses qui expriment les caractéristiques structurelles fondamentales de ce comportement.

La deuxième conclusion méthodologique porte sur la signification que l'on donne aux résultats de la prévision. Non seulement faut-il être très prudent dans la construction des hypothèses et des scénarios d'avenir, mais également dans la validation des résultats de ces scénarios. Il faut en effet au préalable établir quels sont les critères de cette validation : la comparaison entre le prévu et l'observé portera-t-elle sur la structure (selon les groupes linguistiques, les groupes d'âge, les régions) en termes de pourcentages ou en termes d'effectifs? En outre, il faut s'assurer que les définitions territoriales n'ont pas été modifiées au cours de la période concernée (ce problème est récurrent lorsqu'il s'agit de la région métropolitaine de Montréal) et que le degré de couverture de la population est resté invariable pour toutes ses composantes. Si l'impact des modifications territoriales peut être aisément pris en compte, celui des changements dans le taux de sous-dénombrement est par contre beaucoup plus difficile à évaluer, car ce taux, d'ailleurs obtenu par estimation, n'est en général disponible que pour quelques grands sous-groupes de la population. On ne peut quand même pas demander aux démographes de prévoir les modifications territoriales et les variations des taux de sous-dénombrement pour les décennies à venir. Enfin, si l'on considère que les prévisions sont réalisées sur la moyenne période (au moins deux décennies), il faut accepter que la validation doit également se faire sur la moyenne période, et donc se garder de juger de la justesse d'une prévision uniquement sur le très court terme (en l'occurrence, dès le recensement qui suit l'exercice prévisionnel).

2. Le modèle de prévision

Avant d'explicitier les diverses hypothèses d'évolution future du comportement démologique que nous avons retenues et les scénarios obtenus à partir de ces hypothèses, il n'est pas sans intérêt de rappeler brièvement les principales caractéristiques de l'algorithme de prévision utilisé pour réaliser nos perspectives, car ces caractéristiques définissent la manière dont est exprimée chacune des hypothèses.

En termes mathématiques, toute prévision peut être considérée comme une succession de bonds impliquant le passage d'un vecteur initial (au moment t) à un vecteur final (au moment $t+n$, avec, en ce qui nous concerne, $n = 5$ ans, et $t = 2006, 2011, \dots$, jusqu'à 2051). Pour effectuer ce passage, nous avons besoin d'une matrice G (*growth matrix*) appelée opérateur de croissance qui, appliquée au vecteur initial, produira le vecteur final.

Lorsqu'on réalise des prévisions démographiques régionales « pures » (celles qui ont pour objet l'évolution future des effectifs de population résidant dans les diverses régions d'un territoire donné), le vecteur initial est un vecteur P_t exprimant la distribution de la population par âge et région au moment t , et l'opérateur de croissance G est une matrice carrée (autant de lignes que de colonnes) représentant tout le comportement démographique de cette population entre le moment t et le moment $t+n$, c'est-à-dire le comportement de fécondité (par âge de la mère et région), de mortalité (par âge et région) et de migration (par âge, région d'origine et région de destination). Pour tenir compte du fait que l'ensemble du territoire n'est pas fermé, mais ouvert au reste du monde, il suffit de considérer, dans la matrice G , l'émigration internationale comme un décès et d'ajouter au produit de G par P_t un vecteur P' exprimant le nombre d'immigrants internationaux de la période t à $t+n$ survivant en $t+n$ à chaque âge et dans chaque région, ce vecteur étant multiplié par une matrice G' exprimant le comportement démographique des immigrants au cours de la sous-période qui s'étend entre le moment de leur arrivée et le moment $t+n$.

Il s'agit là de l'essence même du modèle multirégional développé par Rogers (1968, 1975, 1985), modèle qui est à la fois un modèle analytique (puisque la matrice G exprime tout le comportement démographique de la population, on peut en extraire tous les indicateurs de ce comportement) et un modèle prévisionnel (en spécifiant l'évolution future de cette matrice). Dans la formulation présentée ci-dessus, deux dimensions seulement sont prises en considération : l'âge (en ce qui nous concerne, il s'agit de groupes quinquennaux d'âge) et la région (dans notre cas, trois au Québec, plus le reste du Canada pour pouvoir introduire la migration interprovinciale).

Une prévision démolinguistique multirégionale ne signifie rien d'autre que l'ajout d'une nouvelle dimension aux deux autres déjà considérées, en l'occurrence la dimension « langue d'usage ». Dans nos trois premières études prévisionnelles (Termote, 1994, 1996, 1999), nous avons introduit la dimension linguistique en prémultipliant le vecteur initial P_t par une matrice L_t de transition entre groupes linguistique, qui exprimait, pour chaque groupe d'âge et chaque région, la probabilité de changer de langue d'usage au cours de la période t à $t+n$. Le modèle de prévision se présentait donc de la manière suivante : $P_{t+n} = G_t [L_t P_t] + G' t P' t$.

L'exercice prévisionnel dont nous rendons compte dans le présent rapport introduit (tout comme celui présenté dans Termote, 2008) trois légères modifications au modèle que nous venons d'exposer succinctement. Nous avons en effet eu recours au modèle prévisionnel utilisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce dernier modèle traite séparément les naissances, les décès et les migrations internes, alors que dans le modèle que nous venons d'esquisser la prévision des naissances et des décès était effectuée simultanément avec celle de la migration interne, cela grâce à la matrice G (qui est en fait une matrice de matrices, chaque cellule de la matrice étant elle-même une matrice) exprimant à la fois le comportement de fécondité, de mortalité et de migration interne. Le fait de traiter séparément les naissances, les décès et les migrations internes implique que l'on doit supposer que les migrants ne peuvent engendrer des enfants pendant l'intervalle t à $t+n$, ce qui peut poser un problème lorsque n est assez élevé, par exemple lorsque la prévision se fait par bond de cinq ans. Ce problème est cependant partiellement résolu dans notre cas. En effet, en ce qui concerne la relation entre fécondité et immigration internationale, nous ajoutons à chaque cohorte quinquennale d'immigrants un certain nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans (nombre obtenu à partir du recensement de 2006). Pour les migrants internes, la méthode alternative (dite des enfants au foyer) corrige en partie le problème en calculant la fécondité des femmes

une fois rendues à destination. Ainsi, les régions qui gagnent (perdent) des femmes par migration vont aussi avoir une fécondité légèrement rehaussée (diminuée), ce qui corrige pour les naissances manquantes issues des migrantes.

La deuxième modification concerne la manière d'introduire la mobilité linguistique. Le modèle de prévision de l'ISQ a intégré celle-ci en la traitant en une seule étape indissociable de la migration interne, plus précisément en multipliant la matrice des probabilités de transition linguistique L par la matrice des probabilités de migration entre régions R . L'ordre dans lequel se fait la multiplication de ces deux matrices n'est, du moins en théorie, pas sans importance : en multipliant L par R , on suppose que les événements de la migration interne interviennent en premier, suivis des événements de la mobilité linguistique. On aurait tout aussi bien pu faire l'inverse, et multiplier plutôt R par L . Une analyse de sensibilité a démontré que l'ordre dans lequel ces deux matrices sont multipliées ne modifie que très marginalement les résultats, même après cinquante ans. Par exemple, selon une des variantes du scénario de référence utilisé lors de nos prévisions basées sur le recensement de 2001, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal serait de 46,5 % en 2051 si l'on multipliait L par R , et de 46,9 % si la multiplication se faisait en sens inverse. En nombres absolus, le groupe francophone de l'île de Montréal gagnerait 10 000 unités sur une population totale approchant les 2,5 millions : une différence aussi minime sur cinquante ans peut être considérée comme négligeable (sur une période aussi longue, il y a des risques bien plus élevés d'obtenir des erreurs de prévisions nettement plus importantes).

La troisième modification concerne la prise en compte de la durée de séjour des immigrants. Dans le modèle prévisionnel de base, celui que nous avons utilisé pour nos trois premiers exercices prévisionnels, seuls les immigrants de la période t à $t+n$ étaient explicitement pris en compte, les immigrants des périodes précédant t étant assimilés à l'ensemble de la population d'accueil. Or, il est évident que le comportement démographique des immigrants est fonction de leur durée de séjour, et qu'il n'est guère justifié de supposer qu'après deux ans et demi de séjour (la durée moyenne de séjour pour les immigrants arrivés au cours de la période t à $t+n$) les immigrants adoptent le comportement de la population d'accueil. Si nous n'avons pas introduit cette distinction auparavant, c'est essentiellement parce que les données relatives au comportement démographique des immigrants n'étaient pas disponibles selon leur durée de séjour. Certaines de ces données sont maintenant disponibles, et grâce aux modifications apportées au modèle de prévision de l'ISQ, nous avons pu dans certains cas effectuer des simulations de ce comportement.

Plus précisément, nous avons distingué trois statuts d'immigrants internationaux : (1) ceux qui sont arrivés pendant la période t à $t+n$ et qui survivent au pays en $t+n$ ($S1$), et qui ont donc en moyenne une durée de séjour de deux ans et demi si l'on suppose un nombre annuel d'entrées constant; (2) ceux qui sont arrivés au cours de la période quinquennale précédente et qui survivent au pays en $t+n$ ($S2$), et qui auraient donc une durée moyenne de séjour de sept ans et demi; et (3) tous les autres, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés avant $t-n$ et qui survivent au pays en $t+n$, et qui ont donc au moins dix ans de séjour ($S3$). Lors de la prévision, les $S1$ de la période t à $t+n$ deviennent les $S2$ de la période $t+n$ à $t+2n$, et les $S2$ sont transférés dans l'ensemble de la population d'accueil. Ce passage de la catégorie $S2$ à la catégorie $S3$ implique donc qu'après une durée de séjour d'au moins dix ans les immigrants sont supposés adopter le comportement démographique de la population d'accueil. Rappelons que le recours à des données censitaires d'immigration internationale permet de tenir compte de la mortalité, de l'émigration internationale et de la mobilité interne des immigrants

internationaux récents, les immigrants de la catégorie S1, puisque de telles données portent, par définition, sur des immigrants survivant à un âge donné dans une région donnée.

En résumé, l'univers de la population canadienne qui, en l'absence de la mobilité linguistique et de l'immigration internationale, n'aurait comporté que quatre régions (trois au Québec, plus le reste du Canada), est maintenant éclaté en 36 catégories (quatre régions fois trois statuts d'immigrants fois trois groupes linguistiques), et cela pour chacun des 18 groupes quinquennaux d'âge, soit un système de 648 états possibles (avoir tel âge et telle langue d'usage, et résider dans telle région avec tel statut d'immigrant) et donc 419 904 transitions possibles entre ces états. Bien sûr, un grand nombre de ces transitions ont une probabilité nulle. Par exemple, on ne peut pas sauter des groupes d'âge, ni rajeunir (passer à un groupe d'âge plus jeune), ni rester dans le même groupe d'âge : on ne peut donc que vieillir d'un groupe d'âge au suivant, ou mourir. Mais il n'en reste pas moins que le système qu'il nous faut gérer est particulièrement complexe.

Cette complexité tient à la nécessité de respecter un des principes fondamentaux de tout exercice prévisionnel, à savoir travailler avec des sous-groupes le plus homogène possible. Plus la population est désagrégée en catégories homogènes, plus la prévision sera fiable. Il importe en effet que l'on puisse prendre en compte les différences de comportement d'une catégorie à l'autre. Dans notre cas, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, les différences sont manifestes entre régions et entre groupes linguistiques, sans oublier les différences selon l'âge traditionnellement prises en compte par les démographes. Une prévision nationale sera meilleure si elle est obtenue à partir d'un ensemble de prévisions régionales interdépendantes (c'est-à-dire réalisée grâce à un modèle multirégional basé sur des flux migratoires origine-destination) que si elle est réalisée directement à partir de données nationales.

Un autre principe majeur à prendre en compte est celui de la cohérence entre la prévision réalisée pour chaque sous-groupe régional et linguistique et la prévision pour l'ensemble de la population. Plus précisément, dans notre cas, il faut que la prévision nationale soit cohérente avec la somme des prévisions régionales et linguistiques. La seule manière d'assurer cette cohérence est d'utiliser, pour la migration comme pour la mobilité linguistique, des probabilités de transition origine-destination.

Par rapport à des modèles prévisionnels plus traditionnels, le modèle de l'ISQ « élargi » pour tenir compte de la mobilité linguistique, tout comme celui adopté dans nos travaux antérieurs, est donc *a priori* plus performant. Encore faut-il que les entrants qu'on lui injecte soient correctement estimés, ce qui pose évidemment un sérieux problème lorsque les données sont soit inexistantes, soit très fragiles, comme dans le cas de la mobilité linguistique. Cela nous amène donc à l'examen des diverses hypothèses de l'évolution future du comportement démographique. Le nombre d'hypothèses à considérer ne sera cependant pas le même pour chacune des composantes de ce comportement. En effet, il est inutile de multiplier le nombre d'hypothèses lorsque la fourchette de l'évolution future du phénomène pris en considération est étroite, comme dans le cas de la mortalité, ou lorsque cette évolution n'exerce qu'une influence minimale sur les résultats. Par ailleurs, le fait qu'un phénomène ne joue qu'un rôle secondaire n'exclut pas d'envisager plusieurs hypothèses pour ce phénomène : à titre d'analyse d'impact, il peut être intéressant, dans le cas de la mobilité linguistique par exemple, de considérer plus d'une hypothèse, afin de pouvoir étudier la sensibilité et la solidité des résultats.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons les hypothèses retenues pour la mortalité, la fécondité, la migration interne (interprovinciale et intraprovinciale), la migration internationale et la mobilité linguistique, en justifiant bien sûr nos hypothèses lorsque cela apparaîtra nécessaire.

3. Les hypothèses de comportement futur

Comme nous venons de le souligner, le nombre d'hypothèses à envisager dépendra du phénomène étudié. Pour des phénomènes dont on peut raisonnablement supposer que l'évolution se manifestera à l'intérieur de limites assez étroites, il n'est pas nécessaire de multiplier le nombre d'hypothèses; tel est le cas, par exemple, de la mortalité. Par contre, pour des phénomènes (comme la fécondité et l'immigration internationale) dont l'impact sur les résultats est important et pour ceux qui sont susceptibles de varier significativement dans le temps (comme la migration interne), il importe de prendre en considération un plus grand nombre d'hypothèses de comportement futur.

Encore faut-il déterminer ce nombre. Deux approches peuvent être envisagées à cet égard : ou bien, après avoir évalué quelles pourraient être les deux hypothèses extrêmes (c'est-à-dire à la limite du plausible), on considère un grand nombre d'hypothèses intermédiaires; ou bien on se limite aux seules hypothèses dont la probabilité de réalisation est assez élevée, en adjoignant à une hypothèse centrale (moyenne), implicitement considérée comme étant la plus probable, une hypothèse forte et une hypothèse faible, en laissant à l'usager les choix entre les trois hypothèses. Dans nos premiers exercices prévisionnels (Termote, 1994, 1996 et 1999), nous avons adopté la première approche, ce qui nous conduisait à un grand nombre de scénarios possibles, alors que la plupart des prévisions et perspectives existantes (par exemple celles de Statistique Canada et de l'ISQ) sont plutôt fondées sur la seconde approche.

L'expérience semble montrer que, lorsqu'on propose un grand nombre d'hypothèses et de scénarios, le plus souvent l'usager soit ne retient que le scénario jugé le plus probable par l'auteur des perspectives, soit choisit le scénario qui lui convient, sans trop se soucier du degré de plausibilité de ce dernier. Proposer un grand nombre d'hypothèses d'évolution future des comportements, et donc un grand nombre de scénarios possibles, peut en effet conduire à l'indétermination. C'est pourquoi, tout comme dans notre exercice prévisionnel précédent (Termote, 2008), nous avons adopté la seconde option, qui consiste à se limiter à une fourchette restreinte, celles des évolutions les plus probables. Plus précisément, puisque le modèle de prévision utilisé dans le présent travail représente en fait une adaptation du modèle de l'ISQ, ce dernier modèle ayant été éclaté pour y intégrer la mobilité linguistique, nous avons pour l'essentiel adopté les hypothèses de comportement futur adoptées par cet organisme, en nous contentant de les mettre à jour lorsque cela s'imposait.

Les hypothèses du comportement démolinquistique que nous avons adoptées dans le cadre des présentes perspectives sont discutées dans les pages suivantes et résumées dans le tableau 20.

a. La mortalité

Nous avons fait état précédemment (chapitre 2, section 2) des problèmes soulevés par l'estimation de la mortalité par groupe linguistique et des résultats peu plausibles que ces problèmes entraînaient, particulièrement en ce qui concerne le groupe allophone dont

l'espérance de vie calculée à partir des déclarations de décès apparaissait nettement surestimée dans certains cas. Pour contourner ces difficultés, nous avons donc eu recours à une méthode alternative, basée sur des résultats non publiés de l'*Enquête sur le suivi de la mortalité canadienne entre 1991 et 2001* (Wilkins et autres, 2008) et sur une estimation de l'espérance de vie à l'échelle des 35 CLSC de l'île de Montréal effectuée par l'ISQ pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que sur une estimation de l'espérance de vie des immigrants (une approximation pour celle des allophones, du moins à Montréal), réalisée par l'ISQ à partir des données du Fichier des personnes assurées de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

En utilisant ces divers résultats, nous avons modélisé la mortalité différentielle des groupes linguistiques de manière à refléter le mieux possible le léger avantage des anglophones et celui, nettement plus important, du moins à Montréal, des allophones. Pour la première période de prévision (2006-2011), les quotients de mortalité par groupe d'âge et région de la population « tous groupes linguistiques confondus », tels qu'ils ont été utilisés par l'ISQ dans le scénario de référence de ses dernières perspectives démographiques (ISQ, 2009), ont été modulés afin d'atteindre les espérances de vie présentées dans le tableau 5. Les espérances de vie de chaque groupe dans chaque région ont été modulées en tenant compte des deux contraintes suivantes : (1) il faut que le nombre total de décès par groupe d'âge corresponde aux données observées lorsqu'on applique les quotients modélisés aux populations concernées et (2) il faut que l'espérance de vie totale dans chaque région, tous groupes linguistiques confondus, corresponde à celle utilisée par l'ISQ dans ses dernières perspectives. Après 2006-2011, les espérances de vie sont supposées croître de la même manière dans toutes les régions et tous les groupes linguistiques, et cette progression coïncide avec celle prévue dans le scénario de référence de l'ISQ (2009).

Puisque, dans le cas du reste du Canada, il n'existe pas de données sur la langue d'usage des personnes décédées, nous avons supposé que le régime de mortalité y est identique à celui prévu par l'ISQ pour l'ensemble du Québec, en supposant cependant qu'il n'y a pas de différences entre les francophones et les anglophones. À cet égard, on notera que selon Statistique Canada l'espérance de vie en 2005-2007 au Québec est effectivement égale à celle de l'ensemble du Canada.

Cet ensemble de paramètres de mortalité, et donc de survie, caractérise notre hypothèse unique de mortalité (hypothèse S), hypothèse selon laquelle l'espérance de vie de l'ensemble de la population québécoise passerait de 81,2 ans en 2006-2011 à 87,3 ans en 2051-2056.

b. La fécondité

Rappelons tout d'abord que, pour éviter dans la mesure du possible les petits effectifs conduisant à des taux statistiquement non significatifs, nos perspectives ont été effectuées pour la population totale, sans distinction de sexe. Cela implique qu'en matière de fécondité, même si pour l'analyse nous avons utilisé des taux de fécondité (où le nombre de naissances est divisé par le nombre de femmes en âge de procréer), en ce qui concerne la prévision nous avons en réalité recours à des taux de reproduction (où le diviseur est la population totale plutôt que la population féminine). On peut raisonnablement considérer que le taux brut de reproduction, obtenu en sommant les taux de reproduction par âge, représente la moitié de l'indice synthétique de fécondité, obtenu en sommant les taux de fécondité par âge. Les taux utilisés dans le présent travail ont été obtenus en considérant comme population de référence la population recensée en 2006, corrigée pour le sous-dénombrement.

L'analyse de la fécondité, développée dans le chapitre 2 (section 1), avait permis de constater que les indices de fécondité calculés à partir des données du registre des naissances du Québec n'étaient pas toujours fiables, particulièrement en ce qui concerne les allophones. Pour ce dernier groupe, les indices calculés à partir du registre des naissances étaient dans la plupart des cas très faibles, parfois inférieurs à ceux obtenus pour les autres groupes linguistiques, et cela même pour l'île de Montréal où les immigrants allophones, dont la fécondité est élevée, sont nombreux. La procédure de déclaration des naissances et la manière de répartir les déclarations de langues multiples sont sans doute en cause. Plus précisément, le problème du calcul des taux de fécondité sur la base des données du registre réside essentiellement dans le manque de comparabilité entre la variable linguistique au numérateur (issue du bulletin de naissance, très concis) et celle au dénominateur (extraite du formulaire du recensement, plus détaillé). Devant des résultats aussi discutables, nous avons préféré utiliser les estimations de la fécondité dérivées des données du recensement de 2006 sur le nombre de nouveau-nés recensés par âge de la mère. Cette méthode dite alternative nécessite un certain nombre d'hypothèses qui, du moins pour les régions et les années considérées, semblent ne pas entraîner de biais significatifs. L'indice « tous groupes linguistiques confondus » ainsi obtenu est en effet toujours très proche de celui obtenu par la méthode traditionnelle basée sur le registre des naissances.

Cette méthode alternative présente deux avantages considérables : elle permet d'obtenir des indices de fécondité beaucoup plus réalistes, surtout en ce qui concerne les allophones, et elle permet de connaître la fécondité des groupes linguistiques en dehors du Québec, ce qui n'est pas le cas avec le registre, car dans le reste du Canada le registre des naissances ne contient aucune information linguistique. Ce sont les disparités linguistiques et régionales observées à partir des indices calculés selon cette méthode alternative qui ont été prises en compte dans notre prévision du comportement de fécondité. Puisque cette méthode a été appliquée aussi bien aux enfants de moins d'un an qu'aux enfants de moins de cinq ans, nous avons obtenu une estimation de la fécondité par région et groupe linguistique à la fois pour la période 2005-2006 et pour la période 2001-2006 (tableau 2). Nous avons retenu l'information relative à cette dernière période qui, étant plus longue, permet de minimiser les risques de comportements exceptionnels.

Encore faut-il déterminer le niveau général auquel seront appliqués les différentiels de fécondité estimés pour 2001-2006. Trois hypothèses d'évolution ont été retenues pour le Québec. Au départ, c'est-à-dire pour la période 2006-2011, il ne peut s'agir ni du niveau de l'indice de fécondité de la période 2001-2006 (1,51), ni de celui de l'année 2005-2006 (1,57), car nous savons que pour l'ensemble du Québec et pour tous groupes linguistiques confondus l'indice a atteint au cours des années 2006 à 2009 un niveau annuel moyen proche de 1,70, l'indice se situant à 1,73 en 2009. Il nous semble donc raisonnable de supposer que l'indice moyen observé pour les années 2006-2009 soit valable pour l'ensemble de la période 2006-2011, ce qui impliquerait d'ailleurs une légère baisse de la fécondité en 2010 et en 2011. Tous nos scénarios ont donc la même hypothèse de fécondité (hypothèse F1) pour la période 2006-2011, soit un indice proche de 1,70 enfant par femme.

La question principale est évidemment de savoir comment la fécondité évoluera après 2011. Il existe des arguments aussi bien en faveur d'une poursuite de la hausse de la fécondité qu'en faveur d'un retour aux bas niveaux observés au cours des décennies précédentes. Devant cette totale indétermination, il nous semble logique de supposer, comme le font l'ISQ et Statistique Canada, que le scénario de référence adopte une hypothèse de constance de l'indice de

fécondité, soit dans notre cas un niveau de fécondité proche de 1,70 enfant par femme tout au long de la période de prévision.

Il nous faut cependant nuancer quelque peu cette dernière proposition. Tout d'abord, il faut souligner que la fécondité différentielle des groupes linguistiques et des régions fait en sorte que la fécondité totale du Québec peut évoluer dans le temps. Ainsi, elle tendra à augmenter légèrement en raison de la hausse de la part du groupe allophone. En outre, il importe de tenir compte du fait que la croissance récente de la fécondité a été le fait des natives beaucoup plus que des immigrantes : par rapport à la moyenne de 2001-2006, la hausse a été de 16 % chez les premières et de 4 % chez les secondes, pour un total de 13 %. Comme il y a des immigrantes parmi les francophones et les anglophones, mais que les allophones comptent un grand nombre d'immigrantes, nous avons supposé que la hausse est de 14 % pour les deux premiers groupes et de 4 % chez les allophones, pour un total de 13 %. Au total, l'évolution de la fécondité totale (tous groupes linguistiques confondus) pour l'ensemble du Québec, telle qu'elle était prévue dans notre scénario de référence, est la suivante : à partir d'un niveau de 1,71 observé en 2006, l'indice baisse légèrement à 1,68 en 2011 et à 1,66 en 2016, pour remonter à 1,67 en 2021 et en 2026, et à 1,68 en 2031 (et en 2056), soit un indice toujours proche de 1,70, fluctuant cependant à un niveau légèrement inférieur pour les raisons explicitées ci-dessus.

On ne peut cependant pas exclure la possibilité que la hausse de la fécondité observée depuis 2004 ne laisse place à une nouvelle période de déclin. Les données (provisoires) de 2009 et de 2010 semblent d'ailleurs aller dans ce sens (respectivement 1,73 et 1,70, contre 1,74 en 2008). On se souviendra que la hausse précédente de la fécondité (entre 1987 et 1992) n'avait duré que cinq années et avait été suivie d'une longue période de baisse pour atteindre un plateau se situant autour de 1,45 à 1,50 entre 1998 et 2004. Pendant le quart de siècle qui a précédé la dernière hausse de la fécondité, la fécondité québécoise avait continuellement oscillé autour de ce niveau de 1,50 enfant par femme et s'en était très rarement écartée de plus de 0,15 enfant. En outre, une analyse comparative avec l'évolution observée dans d'autres pays révèle un remarquable synchronisme dans les évolutions, tant à la hausse qu'à la baisse, entre les divers pays occidentaux les plus industrialisés, des périodes de hausse (qui correspondent le plus souvent à des périodes de plus grande croissance économique) étant inévitablement suivies de périodes de baisse. Il ne nous semble donc pas déraisonnable de penser que, compte tenu entre autres des conditions économiques moins favorables, la fécondité pourrait à nouveau amorcer bientôt une période de baisse. Nous prendrons donc en considération une hypothèse de faible fécondité, qui ferait passer progressivement l'indice de 1,70 en 2006-2011 à 1,50 en 2016-2021, avec stabilisation par la suite. Une telle hypothèse caractérise le scénario faible des dernières prévisions de l'ISQ (2009), et nous l'avons adoptée comme deuxième hypothèse d'évolution de la fécondité (hypothèse F2).

Il est néanmoins possible qu'après la pause récente (en 2009 et 2010), la hausse de la fécondité ne se poursuive. Il existe quelques pays, comme les États-Unis et la France, où la fécondité se situe à des niveaux nettement plus élevés (environ deux enfants par femme) que ceux observés actuellement au Québec. Dans ses dernières prévisions, l'ISQ avait adopté dans son scénario fort une hypothèse de 1,85 enfant par femme. Par souci de symétrie par rapport au scénario faible (un écart de 0,20 enfant avec l'indice 1,70 de référence), nous supposons que la fécondité québécoise pourrait poursuivre sa hausse jusqu'à atteindre 1,90 enfant par femme en 2016-2021, avec stabilisation par la suite. Il s'agit là de notre troisième hypothèse de fécondité (hypothèse F3).

Passer de 1,70 à 1,90 enfant par femme, et surtout maintenir constant ce dernier niveau pendant plusieurs décennies, représente cependant tout un défi. En effet, c'est à une petite minorité de la population féminine qu'il faudra demander de réaliser durablement cette augmentation de la fécondité, à savoir les femmes, de moins en moins nombreuses, qui sont aux âges reproductifs, qui ne sont pas stériles (ni naturellement, ni par maladie, ni volontairement), dont le conjoint n'est pas stérile, qui bénéficient d'une certaine sécurité pécuniaire et affective, etc. Une telle augmentation de la fécondité n'implique pas seulement une modification dans l'échelle des valeurs des individus et des ménages, elle pose également un problème d'équité sociale. Elle mérite cependant d'être prise en considération. En effet, la dernière hausse de la fécondité a été du même ordre (de 1,50 à 1,70) que celle envisagée dans cette hypothèse. Si vraiment le comportement actuel de fécondité est l'expression d'une échelle des valeurs plus favorable à l'enfant, si le contexte économique redevient durablement propice à la croissance des revenus des ménages et si les mesures d'aide à la famille (congé parental, garderies, incitations fiscales, etc.) continuent à se développer, alors on ne peut exclure que la hausse de la fécondité observée depuis 2004 ne se poursuive à moyen et à long terme.

c. La migration interne

Rappelons tout d'abord que l'algorithme de prévision que nous avons adopté implique que les probabilités de migrer entre les quatre régions de notre système (trois régions au Québec, plus le reste du Canada pour pouvoir introduire la migration interprovinciale) sont ventilées à la fois par région d'origine et région de destination, par âge, par groupe linguistique et par statut d'immigration. Ces probabilités de migrer sont basées sur celles obtenues à partir du recensement de 2006 et portent donc sur une période quinquennale (2001-2006). La ventilation par âge s'applique aux naissances de la période et du groupe des 0-4 ans à celui des 80-84 ans. La mobilité entre 2001 et 2006 des immigrants de 1996-2000 est appliquée aux immigrants présents depuis moins de cinq ans; celle des immigrants de 1991-1995 est appliquée aux immigrants présents depuis cinq à neuf ans; celle des immigrants et des non-migrants présents en 1991 est appliquée aux immigrants arrivés depuis dix ans ou plus ainsi qu'au reste de la population.

La procédure adoptée pour construire l'hypothèse de référence d'évolution des migrations internes est celle utilisée par l'ISQ. Dans ce cas-ci, cela signifie que, sur la base des résultats obtenus avec les probabilités observées en 2001-2006, les taux de sortie sont modulés pour générer des soldes migratoires correspondant à certaines macrohypothèses. Plus précisément, selon notre hypothèse de référence P1, le solde migratoire infraprovincial (entre régions du Québec) visé pour l'île de Montréal est de -20 000 par an. En adoptant une telle hypothèse, nous considérons en fait que le très faible solde négatif observé en 1996-2001, attribuable à un arrêt presque complet de l'étalement urbain, a été exceptionnel et que la reprise de l'émigration de l'île vers le reste de la région métropolitaine observée ces dernières années se poursuivra, pour retrouver le niveau de long terme (le solde infraprovincial de l'île de Montréal était de -20 000 entre 1986 et 1996).

Autour de cette hypothèse de référence, nous avons considéré deux autres hypothèses prévisionnelles, soit une hausse de 25 % de toutes les probabilités de sortie à partir de l'île de Montréal (hypothèse P2), soit une baisse de 25 % de toutes ces probabilités (hypothèse P3). Nous avons également envisagé deux hypothèses d'analyse d'impact. La première suppose qu'en matière de migration intraprovinciale les groupes linguistiques auraient les mêmes comportements, et donc que les probabilités de sortie seraient les mêmes pour chacun des

trois groupes linguistiques (hypothèse P4). Une telle hypothèse avantage évidemment de manière importante le groupe francophone de l'île de Montréal. La seconde suppose que le comportement migratoire intraprovincial des anglophones et des allophones, tel qu'il a été observé pour 2001-2006, est exceptionnel, et qu'un retour à une très faible propension à sortir de l'île n'est pas à exclure. Bien qu'une telle éventualité soit peu plausible, il peut être intéressant d'examiner ce qu'impliquerait une telle évolution. Nous avons donc également supposé que pour ces deux groupes linguistiques les probabilités de sortie sont réduites de moitié (hypothèse P5).

Trois hypothèses de migration interprovinciale ont été utilisées. Pour chacune de ces hypothèses, les probabilités de sortie sont modulées pour obtenir un solde de -8500 en 2006-2011, correspondant à ce que les estimations annuelles disponibles pour les années 2006 à 2009 laissent entrevoir, mais à partir de 2011-2016 le solde migratoire de l'ensemble du Québec serait de -10 000 selon l'hypothèse moyenne M1, reprise dans le scénario de référence, de -15 000 selon l'hypothèse faible (M2) et de -5000 selon l'hypothèse forte (M3). Ces hypothèses reprennent pour l'essentiel celles adoptées par l'ISQ dans ses dernières prévisions (ISQ, 2009), qui lui aussi supposait une hypothèse moyenne de -10 000, mais avec une fourchette légèrement plus large (de -4000 à -16 000).

Notre hypothèse de référence M1 implique donc que nous considérons le comportement migratoire interprovincial observé pour 2001-2006 comme tout à fait exceptionnel (le solde annuel moyen avait été de -2000 pour cette période, grâce à la très forte chute de l'émigration des anglophones), et qu'un retour à celui observé en 1996-2001 (avec un solde annuel moyen de -11 000) est le plus probable. Bien entendu, on ne peut exclure de retrouver dans le futur la situation très défavorable observée pendant quelques années particulières (-16 000 en 1996-1998), ce qui justifie la prise en considération de l'hypothèse M2 (-15 000). Tout comme on ne peut exclure de retrouver dans le futur la situation très favorable observée en 1986-1996 (un solde annuel moyen de -6000), ce qui nous a amené à introduire l'hypothèse M3 (-5000).

Comme on peut le constater, la fourchette en matière de migrations interprovinciales est relativement étroite. Même s'il s'agit d'un phénomène très instable qui peut varier considérablement d'une année à l'autre, en liaison avec la conjoncture économique (et politique, comme à la fin des années 1970 et au début des années 1980), en termes de moyenne annuelle sur des périodes quinquennales les fluctuations sont en général relativement faibles. Et de toute manière, comme on peut le constater en examinant les chiffres de 1986-2006 (Termote, 1999, tableau 4 et, ci-dessus, tableau 6), le solde migratoire interprovincial, presque toujours négatif, est demeuré à un niveau relativement bas au cours des deux dernières décennies. Une erreur dans la prévision de ce solde ne peut donc normalement qu'avoir un faible impact sur les résultats de nos prévisions. Une telle conclusion n'est évidemment pas valable en ce qui concerne la migration internationale.

d. La migration internationale

Dans le passé, l'immigration internationale pouvait varier considérablement dans le temps, passant en quelques années d'un niveau très bas à un niveau très élevé (par exemple, de moins de 15 000 en 1985 à 52 000 en 1991). Dans ces conditions, et compte tenu de l'impact majeur qu'exerce cette composante sur l'évolution démographique, il était important de multiplier les hypothèses d'immigration internationale³⁴. Aujourd'hui, dans un contexte de sous-

34. C'est pourquoi, dans nos perspectives basées sur le recensement de 1996 (Termote, 1999), nous avons considéré pas moins de sept hypothèses d'immigration internationale.

fécondité chronique et compte tenu de la planification du nombre d'entrées internationales mise en œuvre par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les variations plausibles du niveau d'immigration se situent dans une fourchette beaucoup plus étroite à des niveaux nettement plus élevés. Il est en effet difficile d'imaginer que cette immigration puisse se retrouver dans un avenir plus ou moins rapproché à des niveaux aussi bas que 15 000 ou 25 000 immigrants par an, alors que la sous-fécondité perdure et que le vieillissement démographique, qui en est le corollaire, devient de plus en plus manifeste. En d'autres termes, il nous apparaît qu'une borne inférieure de 15 000 ou de 25 000 immigrants est aujourd'hui totalement irréaliste. Par ailleurs, étant donné les hauts niveaux d'immigration déjà atteints (les niveaux actuels situent le Québec parmi les sociétés les plus accueillantes lorsqu'on rapporte le nombre d'immigrants à l'effectif de la population d'accueil), il semble peu raisonnable de supposer que le nombre d'immigrants puisse encore augmenter dans des proportions importantes. Doubler le nombre d'immigrants quand ces derniers sont 15 000 ou 25 000 est concevable. Le doubler lorsqu'ils sont 50 000 apparaît utopique.

Les considérations qui précèdent conduisent à la conclusion que la fourchette des niveaux plausibles d'immigration internationale est aujourd'hui relativement étroite, ce qui nous permet de limiter le nombre d'hypothèses pour cette composante. Trois hypothèses devraient suffire à couvrir l'éventail des évolutions plausibles. Les informations disponibles sur le niveau d'immigration des dernières années et sur le niveau attendu pour les deux prochaines années nous semblent valider l'hypothèse selon laquelle le nombre annuel moyen d'immigrants s'élèverait à quelque 48 000 pour la période 2006-2011. Nos trois hypothèses d'immigration internationale supposent ce niveau pour la première période quinquennale de prévision. Le problème est d'évaluer ce qu'il adviendra après 2011. Étant donné le vieillissement de la population et les pressions sur le marché de l'emploi que celui-ci pourrait entraîner, il nous semble raisonnable de supposer que le niveau de l'immigration internationale continuera à augmenter, à un rythme cependant moins rapide que précédemment. Notre hypothèse moyenne (I1), qui sera reprise dans notre scénario de référence, implique un niveau annuel moyen de 50 000 immigrants internationaux à partir de 2011-2016. On ne peut évidemment exclure que, à la suite de la hausse récente de la fécondité et compte tenu des conditions difficiles sur le marché de l'emploi (le taux de chômage chez les immigrants est particulièrement élevé), le niveau de l'immigration ne diminue légèrement, pour retrouver celui observé en 2001-2006, soit 40 000 immigrants par an. Notre hypothèse faible (I2) adopte ce niveau. Par contre, on peut envisager que le niveau de l'immigration poursuivra sa tendance à la hausse : notre hypothèse forte (I3) suppose l'arrivée de 60 000 immigrants en moyenne chaque année à partir de 2011.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance du défi que représentent des flux annuels de 50 000 et *a fortiori* de 60 000 immigrants. Des niveaux pareils impliquent un taux annuel d'immigration d'environ 0,7 %, soit un taux trois fois plus que élevé que celui de la France et deux fois plus élevé que celui des États-Unis. Le défi est d'autant plus grand que la très grande majorité (quelque 85 %) des immigrants du Québec se trouve dans la région de Montréal, plus spécifiquement sur l'île de Montréal (70 % du total des immigrants), pour laquelle le taux annuel d'immigration est proche de 3 %. De toutes les sociétés d'immigration, le Québec est sans doute celle où la concentration spatiale de l'immigration internationale est la plus forte, si l'on exclut évidemment certains micro-États. La conjugaison d'un taux élevé d'immigration et d'une très forte concentration de cette immigration dans quelques zones de l'île de Montréal rend particulièrement complexe la problématique de l'immigration internationale au Québec.

Nos perspectives sont basées sur l'hypothèse selon laquelle la concentration spatiale telle qu'elle a été observée en 2001-2006 se maintiendra dans l'avenir. Une telle hypothèse implique que nous tenons compte de la plus grande attraction qu'exerce depuis quelques années le reste de la région métropolitaine de Montréal au détriment de l'île de Montréal. Malgré de multiples tentatives pour régionaliser l'immigration internationale, force est d'admettre que la force d'attraction des régions autres que celle de Montréal n'a guère augmenté (Boulais, 2010). Les immigrants ne recherchent pas seulement un emploi et un toit, ils ont également besoin d'un réseau de solidarité qui puisse les accueillir et les soutenir au cours des premières années de séjour dans leur nouveau pays. Ce réseau est essentiellement constitué par leurs compatriotes et par les membres de la famille et les amis arrivés auparavant (le *family and friends multiplier* de Nelson, 1954), ce qui introduit une très forte inertie dans la répartition spatiale des immigrants internationaux. Comme nous ne voyons pas d'indices permettant de croire en une modification prochaine et durable de cette répartition, nous avons jugé raisonnable de garder celle-ci constante.

La répartition des immigrants par âge, langue et région est fondée sur celle des immigrants de la période 2001-2006 recensés en 2006. En d'autres termes, nous supposons que les caractéristiques principales (entre autres en termes d'origine géographique) des immigrants ne varieront guère dans l'avenir. Il importe de souligner que la caractéristique linguistique dont il s'agit ici est la langue d'usage à la maison. On peut bien sûr supposer que la politique d'immigration continuera à privilégier les immigrants ayant une certaine connaissance du français ainsi que ceux dont la langue maternelle est une langue proche du français. Une telle politique permettra d'augmenter les chances que les immigrants, après quelques années de séjour au Québec, adoptent le français comme langue d'usage. Cela relève donc des hypothèses d'évolution de la mobilité linguistique, et non de celles portant sur l'évolution future de l'immigration internationale. Il y a lieu aussi de mentionner que si nos hypothèses de prévision impliquent la constance de la composition linguistique des flux d'immigration, dans le cadre de nos scénarios d'impact, visant à évaluer les effets d'une modification dans les paramètres d'une variable particulière, nous incorporerons par contre des hypothèses faisant varier la composition linguistique de l'immigration internationale.

On se rappellera (tableau 8) que le pourcentage des immigrants internationaux arrivés entre 2001 et 2006 et ayant le français comme langue d'usage à la maison s'élevait, pour l'ensemble du Québec, à 35 %, un pourcentage resté relativement stable depuis 1991-1996, après un hausse marquée entre 1986-1991 (27 %) et 1991-1996 (32 %). Nos hypothèses prévisionnelles relatives à la composition linguistique supposent donc que ce pourcentage (soit 35 %) demeurera constant tout au long de la période de prévision.

On pourrait évidemment plaider pour une augmentation substantielle du pourcentage de francophones (langue d'usage) dans les flux futurs d'immigration. Il s'agit là d'un objectif qui nous semble difficile à réaliser de manière durable. Il ne faut en effet pas négliger le fait que les pays qui représentent les bassins traditionnels de cette immigration francophone (France, Belgique, Suisse) font également face à un ralentissement de leur croissance démographique et à un vieillissement important de leur population, de telle sorte qu'ils cherchent à freiner leur propre émigration et à promouvoir plutôt le retour au pays natal parmi leurs anciens émigrants. Outre cette immigration francophone européenne, il y a bien sûr celle en provenance des pays maghrébins, et d'une manière générale celle des pays africains d'ancienne colonisation française ou belge, ainsi que celle en provenance d'Haïti. Ces pays fournissent un contingent non négligeable d'immigrants ayant déjà adopté, avant leur arrivée, le français comme langue d'usage. Il nous semble qu'il sera difficile d'augmenter

significativement et durablement la part que représentent ces pays africains francophones et Haïti. En effet, les conditions économiques défavorables auxquelles la plupart des immigrants provenant de ces pays font face après leur arrivée au Québec (entre autres, des taux de chômage particulièrement élevés, souvent deux ou trois fois ceux de la population d'accueil) devraient inciter à la prudence à cet égard. En outre, on remarquera (tableau 8) que le reste du Canada qui, recevant plus de 80 % des immigrants du Canada, est beaucoup plus attractif auprès des immigrants que ne l'est le Québec, n'accueille que relativement peu d'immigrants anglophones : ceux-ci ne représentent qu'environ 30 % de l'ensemble des immigrants qui s'installent en dehors du Québec, soit moins que la part des immigrants francophones au Québec.

S'il nous semble donc raisonnable de supposer, dans le cadre de nos hypothèses prévisionnelles, que la répartition linguistique des immigrants observée au cours des derniers lustres restera constante, par contre il nous apparaît pertinent d'examiner, grâce à des simulations, l'impact que pourrait avoir une modification dans cette répartition. Plus précisément, la question à laquelle nous tenterons de répondre est celle de savoir quelles seraient les conséquences sur l'évolution démographique d'une plus grande (ou d'une plus faible) francisation des flux d'immigration. Nous avons donc pris en considération deux hypothèses d'impact, soit une hypothèse selon laquelle 45 % des immigrants internationaux seraient francophones (hypothèse I4), soit une hypothèse selon laquelle seulement 25 % de ces immigrants seraient francophones (hypothèse I5), avec dans les deux cas une redistribution proportionnelle entre les deux autres groupes linguistiques.

La répartition des immigrants selon l'âge, telle qu'observée au recensement de 2006 pour les immigrants arrivés en 2001-2006, est également supposée rester constante. Dans le passé, la ventilation des flux d'immigration par groupe quinquennal d'âge a été remarquablement stable, et l'on ne voit pas pourquoi elle changerait significativement dans l'avenir. Certains aménagements susceptibles d'affecter la structure par âge de ces flux peuvent sans doute être envisagés. Par exemple, favoriser l'adoption internationale permettrait de renforcer les effectifs aux jeunes âges et donc de freiner plus efficacement le vieillissement de la population québécoise. À l'opposé, promouvoir la réunion des familles peut renforcer les effectifs aux âges avancés, à la suite de l'arrivée des parents des immigrants. Mais il s'agit là de phénomènes dont l'impact sur la répartition par âge est faible, de sorte qu'il nous semble légitime de supposer qu'en la matière l'avenir sera à l'image du passé³⁵.

Outre des hypothèses d'évolution du niveau d'immigration au Québec, il nous faut aussi prévoir le niveau de l'immigration internationale dans le reste du Canada, puisque, par la migration interprovinciale, les immigrants qui arrivent dans cette dernière région peuvent par la suite s'établir au Québec. Le niveau de l'immigration internationale pour l'ensemble du Canada est resté très stable au cours des dernières années, aux alentours de 250 000 immigrants par an. Nous supposons que ce chiffre ne variera guère au cours de l'ensemble de la période 2006-2011. Notre hypothèse de référence I1 (50 000 immigrants par an pour le Québec à partir de 2011) sera couplée à une hypothèse de 275 000 immigrants pour l'ensemble du Canada (donc 225 000 dans le reste du Canada), de manière à maintenir plus ou moins constante la part du Québec dans l'immigration au Canada (aux alentours de 18 %). Notre hypothèse d'immigration internationale faible I2 (40 000 immigrants au Québec) sera couplée à une hypothèse également faible pour le Canada dans son ensemble, soit 200 000 immigrants par an. Enfin, notre hypothèse d'immigration internationale forte I3

35. Un exercice de simulation faisant varier la structure par âge des immigrants a permis de constater qu'une telle variation n'exerce pratiquement aucun effet sur l'évolution de la structure linguistique de la population.

(60 000 immigrants au Québec) sera couplée à une hypothèse également forte pour l'ensemble du Canada, soit 350 000 immigrants par an à partir de 2011.

Il nous reste à traiter de l'émigration internationale. L'algorithme de prévision utilisé par l'ISQ nous permet de distinguer l'émigration des immigrants récents de celle de la population d'accueil, et de distinguer au sein de celle-ci l'émigration internationale selon les groupes linguistiques. Le problème est que nous n'avons guère d'informations sur cette émigration, ni quant à son niveau, ni quant à sa répartition linguistique. Statistique Canada effectue annuellement des estimations du nombre d'émigrants internationaux en se basant sur les déclarations de revenus, mais de telles estimations sont plutôt fragiles. On peut cependant en dégager que ce nombre est très faible, de l'ordre de 6000 par an en moyenne pour l'ensemble du Québec. Mais, en ce qui concerne la structure par âge, région et groupe linguistique, on est réduit à faire des hypothèses fondées plus sur l'intuition que sur une argumentation empirique.

Nous disposons cependant d'une indication relative à l'émigration internationale des immigrants internationaux. Aussi bien le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles que Statistique Canada réalisent en effet des estimations annuelles du taux de présence de ces immigrants, c'est-à-dire du pourcentage de ceux qui résident encore au Québec après un certain nombre d'années. En conformité avec ces estimations, nous avons supposé qu'après en moyenne deux ans et demi ans de séjour, donc pour la cohorte d'immigrants arrivés au cours d'une période quinquennale déterminée, 11 % ont quitté le pays ; qu'après sept ans et demi ans de séjour ce pourcentage s'élève à 18,5 % ; et qu'après douze ans et demi de séjour ce pourcentage s'élève à 25 %. Comme l'application de ces proportions de sorties parmi les immigrants récents et moins récents épuise quasiment l'effectif total de 6000 émigrants internationaux, nous supposons implicitement que la probabilité d'émigration internationale pour le reste de la population est extrêmement faible. Il importe à cet égard de souligner qu'une telle hypothèse ne signifie en aucune manière que la population née au pays ne puisse faire une émigration internationale. Nos prévisions se font en effet par bond de cinq ans et, dans ce contexte, une personne née au Québec peut très bien émigrer pendant plusieurs années dans un pays étranger et revenir ensuite. En fait, nous supposons que l'émigration internationale de la population née au pays et de la population immigrée résidant au pays depuis plus de douze ans et demi est essentiellement une émigration temporaire, et que les cas d'émigration définitive sont rares (de 450 à 500 par an).

Il importe de souligner que l'hypothèse de 6000 émigrants internationaux par an (hypothèse E) ne vaut que lorsqu'elle est couplée avec l'hypothèse d'une immigration internationale maintenue constante à 50 000 par an. Lorsqu'on fait varier le nombre d'immigrants internationaux (hypothèses I2 et I3), le nombre d'émigrants internationaux varie en conséquence, et cela à chaque période de prévision, à cause des taux de rétention variables selon la durée de séjour.

Il est évident que l'on pourra toujours discuter des choix que, faute de données empiriques, nous avons dû faire en matière d'émigration internationale. Étant donné le très faible nombre d'émigrants internationaux, les erreurs que nous avons pu faire à cet égard n'ont cependant qu'un impact très marginal, voire négligeable, sur les résultats de la prévision.

e. La mobilité linguistique

Tous les exercices prévisionnels antérieurs, depuis Lachapelle et Henripin (1980) jusqu'à Termote (2008), en passant par Veltman (1989), ont démontré le peu de sensibilité des résultats à l'égard des hypothèses de mobilité linguistique et corrélativement le faible impact qu'une erreur dans l'évolution prévue du nombre de transferts linguistiques peut exercer sur ces résultats. Il nous semble donc inutile de considérer une multiplicité d'hypothèses prévisionnelles de mobilité linguistique. À cause de l'absence de données par période (rappelons que les seules données individuelles disponibles portent sur le nombre de transferts pendant la durée de vie, soit entre la naissance des individus et la date à laquelle ces derniers sont recensés), toute hypothèse de mobilité linguistique ne peut qu'être fondée sur des estimations ou des simulations.

Dans Termote (1999), nous avons adopté une approche par simulation, basée sur un certain nombre de principes empruntés à la littérature sur le comportement linguistique de diverses populations (par exemple, pas de mobilité linguistique après 40 ans). Devant la difficulté manifestée par certains à accepter que la mobilité linguistique ne joue qu'un rôle marginal dans l'évolution démolinguistique d'une société, nous avons adopté un grand nombre d'hypothèses de mobilité linguistique (six au total), afin de couvrir même les situations les plus extrêmes. Nous avons ainsi pu démontrer, une fois de plus, que la mobilité linguistique n'exerce qu'un impact marginal sur les résultats de la prévision. Par exemple (voir tableau 21 dans Termote, 1999), même après 25 ans, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal (là où, à cause de la forte concentration de la population allophone, la mobilité linguistique aurait pu jouer un rôle important) ne variait qu'entre 48,9 % en l'absence de toute mobilité linguistique et 52,9 % (très forte mobilité linguistique), et il fallait supposer que plus de 90 % des allophones de l'île de Montréal changent de langue d'usage au cours de leur vie pour arriver à un impact significatif (dans ce cas, le pourcentage de francophones atteignait 55,1 %). Ce dernier résultat constitue en quelque sorte une preuve par l'absurde, puisqu'il faut supposer un comportement linguistique totalement irréaliste (même dans le reste du Canada, les allophones gardent très majoritairement leur langue maternelle tierce) pour obtenir, après vingt-cinq ans, un certain impact de la mobilité linguistique. Corrélativement, ces résultats démontrent aussi que (exception partielle faite pour le groupe allophone) l'évolution future des groupes linguistiques est dominée par leur comportement démographique, leur comportement linguistique n'exerçant qu'un effet marginal.

Devant de tels résultats, il ne semblait pas opportun de continuer à maintenir une multiplicité d'hypothèses de mobilité linguistique. C'est pourquoi, dans notre exercice prévisionnel précédent (Termote, 2008), nous n'avons retenu que deux hypothèses prévisionnelles et deux hypothèses d'impact (une mobilité linguistique nulle et une mobilité très forte vers l'anglais parmi les immigrants de langue maternelle tierce). La première des deux hypothèses prévisionnelles reprenait l'approche par simulation utilisée dans tous nos travaux antérieurs, alors que la seconde introduisait une toute nouvelle approche, fondée sur une estimation du comportement linguistique sur une période donnée. Nous avons en effet vu dans le chapitre précédent (section 5) que l'on pouvait estimer le nombre de transferts linguistiques réalisés au cours d'une période quinquennale donnée en suivant une cohorte d'un recensement à l'autre. Cette approche n'avait alors été appliquée qu'à la seule cohorte des immigrants de langue maternelle tierce établis sur l'île de Montréal (nous avons choisi ce sous-groupe de la population parce qu'il s'agit de la cohorte pour laquelle les probabilités de réaliser un transfert sont les plus élevées, donc le plus susceptibles d'être dégagées par une telle approche longitudinale). Dans le présent exercice prévisionnel, nous avons développé cette approche en

l'appliquant à tous les sous-groupes de la population, pas seulement aux immigrants plus ou moins récents de langue maternelle tierce.

Étant donné la relative cohérence des résultats obtenus par cette nouvelle approche, nous avons décidé de ne plus adopter d'hypothèses prévisionnelles basées sur la simulation, et donc de n'adopter qu'une seule hypothèse prévisionnelle de mobilité linguistique, celle fondée sur l'approche longitudinale, dont les résultats pour la période 2001-2006 ont été présentés dans les tableaux 12 à 14. Le recours à cette approche longitudinale se justifie évidemment par le fait que les probabilités de transfert par âge, région et groupe linguistique au cours d'une période donnée sont fondées empiriquement, plutôt que d'être issues du bon jugement de l'auteur de la prévision. Par contre, lorsqu'il s'agit d'effectuer une analyse d'impact, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'évaluer les conséquences d'une variation dans un des paramètres, le recours à l'approche par simulation reste justifié. Nous effectuerons trois simulations, tantôt en renforçant l'attraction du français, tantôt en renforçant celle de l'anglais, tantôt en supprimant tout simplement l'absence de toute mobilité linguistique.

Plus précisément, dans l'hypothèse de mobilité linguistique que nous avons adoptée comme hypothèse de référence (hypothèse L1), nous distinguons quatre groupes : les immigrants de la période, les immigrants récents, les immigrants anciens et la population née au pays.

Les immigrants de la période sont ceux qui sont arrivés au cours de la période quinquennale pour laquelle est faite la prévision; ils ont donc en moyenne deux ans et demi de séjour, si l'on suppose une répartition uniforme des flux annuels au cours de la période. Comme toutes les études sur le comportement linguistique montrent qu'il est très difficile d'abandonner la langue que l'on utilise habituellement à la maison, que changer de langue d'usage est un processus qui prend beaucoup de temps, qu'il faut des pressions exceptionnellement fortes et permanentes (par exemple dans le milieu de travail, si l'on a un emploi, ou au sein du ménage, dans les cas d'exogamie) pour que l'on effectue un tel transfert, il nous semble déraisonnable de prétendre qu'un immigrant pourrait changer de langue d'usage à la maison à peine arrivé dans son nouveau pays (il peut évidemment avoir changé de langue d'usage avant son arrivée, mais cela ne nous concerne pas ici). Cet immigrant a en moyenne vingt-sept ans, et il est bien connu que plus on avance en âge, plus il est difficile d'apprendre une nouvelle langue, *a fortiori* de changer de langue habituelle d'usage. Nous ne prétendons pas que des cas de mobilité linguistique quasiment instantanée ne se manifestent pas parmi les immigrants qui viennent d'arriver, mais de tels cas sont sans doute rares. D'ailleurs, ces cas exceptionnels ont déjà été pris en compte dans la répartition des immigrants selon la langue d'usage, puisque cette répartition est celle observée en fin de période, lors du recensement.

Les immigrants récents sont ceux qui sont arrivés au cours de la période quinquennale qui précède la période pour laquelle est faite la prévision; en fin de période (en $t+n$) ils ont donc en moyenne sept ans et demi de séjour. Ce sont ceux-là que nous avons pu suivre en les saisissant à deux recensements successifs. Les probabilités utilisées dans la prévision pour ce sous-groupe sont donc celles obtenues par notre approche longitudinale, telles qu'elles sont présentées dans les tableaux 12 et 13.

On remarquera que nous excluons la possibilité qu'il y ait des changements de langue d'usage avant l'âge de cinq ans. Il nous semble en effet difficile de croire que des enfants de moins de cinq ans aient non seulement appris successivement deux langues en quelques années (disons entre deux et cinq ans), mais aient aussi, au cours de ce bref laps de temps, abandonné comme langue d'usage la première au profit de la seconde (les cas les plus plausibles seraient ceux

liés à l'adoption internationale, phénomène cependant très marginal). Déjà la probabilité d'effectuer un transfert est particulièrement élevée parmi les enfants de cinq à neuf ans de langue maternelle tierce (de 10 % à 17 % selon les régions), mais pour la vaste majorité des enfants de ce groupe d'âge l'obligation légale de fréquenter l'école française rend cette probabilité plausible. Comme nous l'avons déjà souligné, d'une manière générale il faut se méfier des chiffres relatifs à la mobilité linguistique des jeunes enfants. C'est en effet la personne qui remplit le questionnaire du recensement au nom des membres du ménage qui déclare la langue d'usage de ces enfants, et il est fort possible que dans plusieurs cas ce répondant déclare comme langue d'usage à la maison la langue que les enfants utilisent à l'école, langue qui pour la plupart des enfants immigrants est obligatoirement le français.

La nouvelle langue d'usage des jeunes enfants, telle qu'elle a été déclarée par le répondant, ne peut être considérée que comme provisoire. Il faudra attendre que cet enfant quitte le réseau d'enseignement secondaire, pour entrer dans le réseau collégial (où le choix de la langue de scolarisation est libre, avec comme conséquence qu'un grand nombre, environ 40 %, abandonne le français pour passer à l'anglais) ou pour entrer sur le marché du travail, pour que le transfert réalisé aux âges jeunes devienne plus ou moins définitif. Le choix du conjoint constitue également un facteur de fixation du transfert réalisé à l'occasion du passage obligé dans le réseau français d'enseignement primaire et secondaire : l'exogamie peut renforcer ou annuler un transfert réalisé aux âges jeunes. Dans notre algorithme de prévision, nous considérons tous les transferts comme définitifs, même ceux effectués aux âges de scolarisation obligatoire en français, dont on sait qu'une partie sera annulée au cours des étapes ultérieures du cours de la vie.

Les immigrants anciens, ceux qui sont arrivés avant la période précédant celle pour laquelle on fait la prévision et qui ont donc une durée de séjour d'au moins dix années, sont supposés avoir le même comportement linguistique que la population d'accueil, née au Canada. Ces deux catégories sont réunies en un seul groupe, appelé « reste de la population », dont les probabilités de transfert sont présentées dans le tableau 14.

Toutes les probabilités estimées pour 2001-2006 et présentées dans les tableaux 12 à 14 sont supposées rester constantes dans le temps, et cela pour deux raisons. Comme nous l'avons souligné précédemment (chapitre 2, section 5), les probabilités estimées par la méthode longitudinale impliquent un nombre très élevé de transferts « durée de vie » : selon ces probabilités, les deux tiers des immigrants moins récents de langue maternelle tierce et les deux tiers du reste de la population de langue maternelle tierce effectueraient au cours de leur vie un transfert linguistique au Québec, alors que dans le reste du Canada ce pourcentage est nettement moindre. Dans ces conditions, il nous semble déraisonnable de modifier les probabilités estimées pour 2001-2006 en augmentant la force d'attraction d'une langue, et donc les probabilités de transfert vers cette langue, car cela entraînerait un nombre de transferts « durée de vie » totalement irréaliste.

La seconde raison de garder constantes les probabilités de transferts linguistiques est la suivante. Dans le cadre de notre exercice prévisionnel précédent (Termote, 2008), nous avons pu constater le très faible impact d'une modification dans le comportement linguistique. Nous avons en effet introduit une hypothèse de mobilité linguistique qui, par rapport au scénario de référence, faisait croître considérablement la force d'attraction de l'anglais, tout en gardant constante celle du français. Or, comme le montre la comparaison des résultats entre le scénario de référence (A1) et le scénario de forte attraction de l'anglais (A3) dans le tableau 17 de Termote (2008 : 145), même après vingt-cinq ans les différences sont minimales : pour

l'ensemble du Québec, la part du groupe anglais augmente de 0,2 % en points de pourcentage, et pour l'île de Montréal elle augmente de 0,5 % en points de pourcentage, la part du groupe francophone restant inchangée. Devant de si faibles modifications dans les résultats, il ne semble guère utile d'introduire des hypothèses d'évolution des comportements linguistiques.

Par contre, on peut introduire des modifications du comportement linguistique dans le cadre de nos hypothèses de simulation. Outre l'hypothèse de référence L1, nous avons également considéré trois hypothèses de simulation. La première (hypothèse L0) vise à estimer l'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démologique. Pour ce faire, il suffit de supposer une mobilité linguistique nulle. Les deux autres hypothèses de simulation considèrent deux cas limites. Dans la première (hypothèse L2), nous supposons qu'auprès de la population allophone la force d'attraction de la langue majoritaire au Québec est la même que celle de l'anglais dans le reste du Canada, ce qui implique qu'au Québec les probabilités de transfert d'une langue tierce vers le français sont celles qu'on a obtenues dans le reste du Canada pour les transferts vers l'anglais, et que les probabilités de transfert vers l'anglais y sont nulles, tout comme dans le reste du Canada les probabilités de transfert vers le français sont nulles. L'autre cas extrême est alors celui dans lequel au Québec tous les transferts se font dorénavant vers l'anglais et aucun vers le français (hypothèse L3). La justification de ce choix d'hypothèses extrêmes est liée à l'observation que nous venons de faire selon laquelle renforcer ou amoindrir la force d'attraction d'une langue par rapport à une autre n'entraîne en fin de compte qu'un changement infime dans les résultats des perspectives. Dans ces conditions, si l'on veut maximiser les chances de voir apparaître un impact important, il faut prendre des cas extrêmes. Ces hypothèses L2 et L3 visent donc également à permettre une analyse d'impact, non pas comme dans l'hypothèse L0 en supposant une mobilité linguistique nulle, mais en supposant une modification extrême des comportements de mobilité linguistique, tantôt en faveur uniquement du français (hypothèse L2), tantôt en faveur uniquement de l'anglais (hypothèse L3).

Il nous reste finalement à spécifier les probabilités de transfert linguistique pour le reste du Canada. Une seule hypothèse sera considérée pour cette quatrième région de notre système spatial, à savoir la constance des probabilités obtenues par l'approche longitudinale et présentées dans les tableaux 13 et 14. Rappelons que, selon ces probabilités, aucun transfert ne se fait vers une langue tierce, ni vers le français; les groupes de langue française et de langue tierce continueraient donc à perdre des membres au profit de l'anglais uniquement.

4. Les scénarios

Une fois que l'on a défini les diverses hypothèses du comportement démologique futur (résumées dans le tableau 20), il nous faut encore les combiner sous forme de scénarios, c'est-à-dire coupler une hypothèse particulière de fécondité avec une hypothèse particulière de migration interprovinciale, de migration intraprovinciale, d'immigration internationale, etc. Lorsqu'on construit ainsi des scénarios à partir des hypothèses de comportement retenues, plusieurs approches sont possibles. On peut, parmi toutes les combinaisons possibles entre ces hypothèses, retenir l'ensemble de celles qui sont jugées les plus plausibles et choisir parmi celles-ci le scénario le plus probable. Cette approche présente l'inconvénient de devoir prendre en considération un grand nombre de scénarios, car, parmi toutes les combinaisons possibles entre hypothèses, beaucoup peuvent se retrouver dans le champ du plausible. Par exemple, avec le jeu d'hypothèses utilisé dans Termote (1999), nous avons au départ 1680 scénarios possibles, parmi lesquels nous en avons retenu 28 (dont 20 ont été publiés)

comme étant les plus plausibles. L'expérience montre que, lorsqu'on présente les résultats d'un si grand nombre de scénarios, le plus souvent l'utilisateur ne retient qu'un seul scénario, celui qui lui convient.

Devant ce constat, une seconde approche semble justifiée, à savoir ne considérer au départ qu'un faible nombre d'hypothèses et donc un faible nombre de combinaisons possibles, parmi lesquelles on choisit un scénario dit de référence, aussi appelé scénario moyen, jugé le plus probable, et autour duquel on retient deux scénarios censés représenter les deux limites de la fourchette du plausible, sans prendre en considération les situations intermédiaires à l'intérieur du champ du plausible (dans certains cas, lorsque l'étendue de cette fourchette est large et peu précise, on aura cependant recours à deux scénarios intermédiaires). Autour du scénario moyen, on considérera ainsi un scénario fort, parfois baptisé d'optimiste, qui conjugue les hypothèses favorables à la croissance démographique, et un scénario faible, que l'on qualifie aussi de pessimiste, qui reprend un ensemble d'hypothèses défavorables à la croissance.

Une telle approche caractérise les prévisions et perspectives démographiques proposées par la plupart des organismes gouvernementaux, y compris Statistique Canada et l'ISQ. Nous l'avons fait nôtre lors de notre exercice prévisionnel précédent (Termote, 2008). Un faible nombre d'hypothèses de comportement nous avait alors conduit à seulement 108 combinaisons possibles, nombre qui se réduisait à 81 si l'on éliminait les scénarios d'impact simulant la mobilité linguistique. Parmi ces 81 scénarios, nous en avons finalement retenu quatre, supposés couvrir l'éventail du plausible, auxquels nous avons ajouté trois scénarios d'impact.

Dans le présent exercice prévisionnel, nous avons adopté une approche intermédiaire entre celles que nous venons d'esquisser. Tout en maintenant l'objectif de nous limiter à un nombre restreint de scénarios, nous avons en effet, du moins pour certaines composantes, considéré un nombre plus élevé d'hypothèses. Plus précisément, l'analyse de la section précédente nous a conduit à retenir une hypothèse de mortalité, trois hypothèses de fécondité, cinq hypothèses de migration intraprovinciale (dont deux sont des hypothèses de simulation), trois hypothèses de migration interprovinciale, cinq hypothèses d'immigration internationale (dont deux sont des hypothèses de simulation), une hypothèse d'émigration internationale et quatre hypothèses de mobilité linguistique (dont trois hypothèses de simulation). Ceci nous conduit à un très grand nombre de combinaisons possibles (900 au total), parmi lesquelles nous avons retenu quatre scénarios prévisionnels (un scénario moyen, dit de référence, un scénario alternatif d'immigration croissante et deux scénarios pour exprimer la fourchette des évolutions plausibles autour du scénario central), et 10 scénarios de simulation permettant des analyses d'impact, soit 14 scénarios au total. Dans l'élaboration des scénarios prévisionnels, nous nous sommes inspiré des choix faits par l'ISQ pour ses dernières prévisions (ISQ, 2009)³⁶. Plus précisément, notre approche consiste pour l'essentiel à introduire la dimension linguistique dans les prévisions démographiques réalisées par cet organisme, en ajustant cependant quelque peu certaines des hypothèses utilisées par l'ISQ, pour tenir compte des informations les plus récentes.

Quelle que soit l'approche adoptée, les scénarios proposés se voient attribuer, explicitement ou implicitement, une certaine probabilité de réalisation, le scénario de référence (scénario moyen) étant, par définition, celui auquel on accorde la probabilité la plus élevée. Rares sont

36. Il va sans dire que le fait que nos scénarios sont inspirés de ceux de l'ISQ ne représente en aucune manière une caution de ce dernier à l'égard de nos choix et de nos résultats.

cependant les exercices prévisionnels fondés sur une telle analyse de probabilité³⁷. Dans le cadre de la présente étude, nous esquisserons cependant, de façon très rudimentaire, une telle démarche.

Comme une large part des données de naissances, de décès, de migrations internes et internationales de la période 2006-2011 sont disponibles, nous connaissons relativement bien l'évolution du comportement démographique au cours de cette période, du moins jusqu'en 2009. Dans ces conditions, il n'est guère utile de multiplier les scénarios pour cette période. Tous nos scénarios, qu'ils soient prévisionnels ou d'analyse, comportent donc les mêmes hypothèses pour cette période : un régime de mortalité qui produit 57 500 décès par an, une fécondité de 1,715 enfant par femme produisant 88 600 naissances par an, une immigration internationale québécoise de 47 800 immigrants par an et une immigration internationale canadienne de 250 000 personnes par an, une émigration internationale québécoise de 6000 personnes par an, un solde migratoire interprovincial de -8500 par an pour le Québec, un solde migratoire intraprovincial de -20 000 par an pour l'île de Montréal³⁸ et un comportement de mobilité linguistique basé sur celui estimé longitudinalement pour 2001-2006.

À l'instar de Statistique Canada et de l'ISQ, nous avons donc considéré trois scénarios prévisionnels, soit un scénario moyen (dit de référence), un scénario faible et un scénario fort, auxquels nous avons cependant ajouté un scénario alternatif qui est une variante du scénario de référence.

Le scénario de référence (scénario A1) reprend des hypothèses de comportement démographique plutôt moyennes, fondées tantôt sur le comportement observé en moyenne et en longue période (dans le cas de la migration interne), tantôt sur le comportement plus récent (dans le cas de la fécondité) ou anticipé (dans le cas de la migration internationale). Plus précisément, ce scénario combine l'hypothèse S (unique) de mortalité, l'hypothèse F1 de fécondité (1,7 enfant par femme), l'hypothèse P1 de migration intraprovinciale (un solde de -20 000 pour l'île de Montréal), l'hypothèse M1 de migration interprovinciale (un solde de -10 000 pour l'ensemble du Québec), l'hypothèse I1 d'immigration internationale (50 000 immigrants par an au Québec), l'hypothèse E (unique) d'émigration internationale (6000 par an) et l'hypothèse L1 de mobilité linguistique, basée sur le comportement estimé pour 2001-2006.

Puisque le maintien à moyen et à long terme du niveau d'immigration internationale considéré dans le scénario de référence A1, niveau qui n'est guère plus élevé que celui observé au cours des dernières années, peut apparaître discutable dans un contexte de sous-fécondité chronique, de vieillissement accéléré de la population et de pénuries anticipées sur le marché de l'emploi, nous avons pris en considération une variante de ce scénario de référence, qui consiste à supposer qu'à partir de 2011-2016 le nombre annuel moyen d'immigrants internationaux s'élèverait à 60 000 au lieu de 50 000, tout en maintenant les autres hypothèses du scénario A1. Ce scénario alternatif A1bis peut être considéré comme ayant une probabilité de réalisation proche de celle du scénario A1. On peut en effet avancer qu'il y aura de fortes

37. À cet égard les travaux de l'International Institute for Applied Systems Analysis sont incontournables (voir Lutz, 2001). Une procédure parfois utilisée pour définir le scénario le plus probable consiste à rechercher le consensus d'experts (méthode dite Delphi).

38. Plus précisément, le solde intraprovincial de l'île de Montréal est supposé être de -19 000 par an, mais en y ajoutant la migration intraprovinciale des immigrants de la période, on obtient un chiffre proche de -20 000 par an en moyenne.

pressions à poursuivre à un rythme soutenu la hausse de l'immigration internationale, ce qui devrait rendre le scénario alternatif plus probable que le scénario de référence. Par contre, comme nous l'avons souligné, maintenir à moyen et à long terme une immigration annuelle de 60 000 personnes, dont la très vaste majorité se trouve dans quelques arrondissements de la ville de Montréal, représente un tel défi socioculturel et économique, et cela dans un contexte de vieillissement accéléré et inévitable de la population (une population vieillie accepte sans doute moins facilement de grands bouleversements), qu'on peut se demander si un tel scénario est vraiment le plus probable. Dans ces conditions, nous serions porté à accorder la même probabilité de réalisation au scénario de référence A1 et à sa variante A1bis, avec peut-être une légère préférence pour le premier.

Au-delà de sa signification prévisionnelle, le scénario alternatif A1bis présente également un intérêt en termes d'analyse d'impact. En effet, comme ce scénario ne diffère du scénario de référence que par le niveau de l'immigration internationale, les résultats que nous pourrions en dégager nous permettront aussi d'évaluer l'impact que peut exercer une variation de ce niveau sur la structure linguistique, ainsi que sur la structure par âge et par région.

Le scénario B1, dit scénario faible, reprend des hypothèses impliquant une faible croissance démographique et est caractérisé par la combinaison de l'hypothèse de fécondité F2 (soit un indice de 1,5 enfant par femme à partir de 2016-2021), l'hypothèse P1 de migration intraprovinciale (un solde annuel de -20 000 pour l'île de Montréal), l'hypothèse M2 de migration interprovinciale (un solde annuel de -15 000 pour l'ensemble du Québec) et l'hypothèse I2 d'immigration internationale (un flux annuel de 40 000 immigrants à partir de 2011-2016). Ce scénario faible reprend la même hypothèse de mobilité linguistique L1 que le scénario de référence, puisque son objectif est d'exprimer une variation, en l'occurrence une baisse, du régime démographique.

Le scénario C1, dit scénario fort, reprend des hypothèses impliquant une forte croissance démographique et est caractérisé par la combinaison de l'hypothèse F3 de fécondité (1,9 enfant par femme à partir de 2016-2021), l'hypothèse P1 de migration intraprovinciale (un solde annuel de -20 000 pour l'île de Montréal), l'hypothèse M3 de migration interprovinciale (un solde annuel moyen de -5000 pour l'ensemble du Québec) et l'hypothèse I3 d'immigration internationale (un flux annuel de 60 000 immigrants à partir de 2011-2016). Tout comme le scénario faible, et pour la même raison, le scénario C1 reprend la même hypothèse de mobilité linguistique L1.

Ces scénarios faible et fort représentent donc en quelque sorte des balises, c'est-à-dire les bornes de ce qui est concevable comme évolution plausible des comportements. Comme il est évidemment difficile de soutenir que les principales composantes démographiques évolueront toutes dans le même sens, tantôt défavorable (B1), tantôt favorable (C1) à la croissance démographique, la réalité sera fort probablement quelque part entre les deux bornes de la fourchette. Notre analyse nous a conduit à conclure que ce « quelque part entre » devrait être proche de la situation exprimée par les scénarios A1 et A1bis, soit parce que les hypothèses que comportent ces scénarios se réaliseront effectivement dans le futur, soit parce que les effets des erreurs dans l'évolution prévue pour chaque composante se compensent.

Outre ces quatre scénarios, supposés couvrir l'éventail du futur plausible, nous avons considéré 10 scénarios de simulation qui doivent nous permettre d'évaluer l'impact d'une variation dans un ou plusieurs des paramètres de la prévision.

On aura remarqué que nos quatre scénarios prévisionnels ont tous la même hypothèse de mobilité linguistique L1. La raison principale de cette façon de procéder réside dans le faible impact exercé par la mobilité linguistique sur l'évolution démographique. Cette faible sensibilité des résultats par rapport à une variation de la mobilité linguistique a été démontrée dans tous les exercices prévisionnels antérieurs, les nôtres aussi bien que ceux de Lachapelle et Henripin (1980) et de Veltman (1989). Il nous reste à la vérifier dans le cadre de ces nouvelles perspectives. On se rappellera que l'hypothèse de mobilité linguistique L1 utilisée dans nos scénarios prévisionnels implique une mobilité élevée, conduisant à un nombre attendu de transferts linguistiques réalisés au Québec sur la durée de vie nettement plus élevé que celui observé dans le reste du Canada (et qui inclut les transferts réalisés en dehors du Canada). Dans ces conditions, on ne peut exclure que l'impact de cette mobilité linguistique soit plus important que celui qui avait été anticipé. Notre première série de scénarios d'analyse sera donc consacrée à l'analyse des effets d'une variation dans le comportement linguistique estimé pour 2001-2006 et exprimé dans l'hypothèse L1.

Le scénario d'analyse A0 combine le scénario démographique de référence (A) avec l'hypothèse d'une mobilité linguistique nulle (L0). La comparaison entre les résultats produits par le scénario de référence A1 et ceux produits par ce scénario A0 représente la manière la plus directe d'évaluer l'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique future. On peut cependant concevoir une autre procédure pour estimer le rôle de la mobilité linguistique dans l'évolution démographique. Des comportements linguistiques extrêmes autres que celui d'une mobilité linguistique nulle sont en effet possibles. On pourrait par exemple se demander ce que serait le futur démographique du Québec si le français y exerçait auprès de la population allophone la même force d'attraction que l'anglais dans le reste du Canada. Notre scénario A2 combine le scénario démographique de référence (A) avec l'hypothèse de mobilité linguistique L2. De même, par opposition au scénario précédent, on pourrait se demander ce qu'il adviendrait si le comportement linguistique de la population allophone du Québec était celui de la population allophone du reste du Canada, impliquant donc que tous les transferts se fassent vers l'anglais. Notre scénario A3 combine le scénario démographique de référence (A) avec l'hypothèse L3 de mobilité linguistique.

Les deux scénarios précédents (A2 et A3) envisagent donc respectivement une évolution favorable et une évolution défavorable au groupe francophone du Québec, en faisant varier un seul paramètre, celui de la mobilité linguistique. Notre deuxième série de scénarios d'analyse considère une variation simultanée de plusieurs paramètres, tantôt dans un sens favorable au groupe francophone, tantôt dans un sens favorable au groupe anglophone. Ce type de scénarios permet entre autres de dégager quelles sont les conditions en termes de comportement démographique et linguistique qui devraient être réunies pour que le déclin du poids démographique du groupe francophone du Québec, en particulier à Montréal, soit s'accélère, soit se ralentisse, soit se transforme en hausse.

Dans une première étape, nous avons fait varier, outre le comportement linguistique, le comportement migratoire interne. Plus précisément, nous avons construit un scénario dit favorable au groupe francophone (scénario Df), qui reprend les hypothèses démographiques du scénario de référence A, sauf pour la migration interprovinciale, supposée conduire à un solde interprovincial de -15 000 (au lieu de -10 000) pour l'ensemble du Québec (une perte plus importante favorise le groupe francophone, car elle implique une plus forte émigration des non-francophones vers les autres provinces) et pour la migration intraprovinciale qui, au lieu d'être caractérisée par une forte propension des francophones à quitter l'île de Montréal pour le reste de la région métropolitaine, est maintenant supposée connaître des probabilités

de sortie égales pour chacun des trois groupes linguistiques, ce qui avantage évidemment considérablement le groupe francophone de l'île de Montréal. En d'autres termes, le scénario Df remplace l'hypothèse P1 par l'hypothèse P4 et l'hypothèse M1 par l'hypothèse M2, l'hypothèse linguistique étant la même que celle du scénario A2, soit une force d'attraction du français au Québec égale à celle de l'anglais dans le reste du Canada (hypothèse L2). De la même manière, nous avons construit un scénario favorable au groupe anglophone (scénario Da), qui reprend les hypothèses démographiques du scénario de référence A, sauf pour la migration interprovinciale, supposée conduire à un solde interprovincial de -5000 pour l'ensemble du Québec, et pour la migration intraprovinciale, maintenant supposée connaître des probabilités de sortie de l'île vers le reste de la région métropolitaine deux fois moindre pour les groupes anglophones et allophones, l'hypothèse linguistique étant la même que celle du scénario A3, tous les transferts réalisés par le groupe allophone se faisant vers l'anglais. En d'autres termes, dans ce scénario Da, l'hypothèse P1 est remplacée par l'hypothèse P5 et l'hypothèse M1 par l'hypothèse M3, l'hypothèse linguistique L1 étant remplacée par l'hypothèse L3.

Dans une seconde étape, nous faisons varier toutes les composantes démographiques, sauf la mortalité et l'émigration internationale, dans un sens favorable tantôt au groupe francophone, tantôt au groupe anglophone. Nous avons ainsi construit un scénario Dff extrêmement favorable au groupe francophone qui reprend les hypothèses du scénario Df, sauf pour la fécondité et l'immigration internationale. Plus précisément, ce scénario suppose que la fécondité des francophones augmente de 20 %, que celle des anglophones diminue de 10 % et que celle des allophones diminue de 20 %, et que la part des francophones dans les flux d'immigration internationale passe de 35 % à 45 %. De même, nous avons construit un scénario Daa extrêmement favorable au groupe anglophone qui suppose que la fécondité du groupe anglophone augmente de 20 % et celle du groupe francophone diminue de 10 % (celle du groupe allophone diminuant de 20 %), et que la part des francophones dans les flux d'immigration baisse à 25 % (celle des groupes anglophone et allophone augmentant proportionnellement).

Deux scénarios d'analyse ont été consacrés spécifiquement à l'impact d'une variation dans la structure linguistique de l'immigration internationale. Dans les quatre scénarios précédents (Df et Dff, Da et Daa), cet impact était occulté par la variation simultanée des autres composantes de l'évolution démographique. Il nous semble cependant pertinent de vérifier dans quelle mesure une politique d'immigration plus ou moins francophile pourrait influencer, toutes autres choses égales par ailleurs, l'évolution démographique de la société québécoise. À cet effet, nous avons construit un scénario Mf qui reprend les hypothèses du scénario de référence A1, sauf pour l'hypothèse I1 qui est remplacée par l'hypothèse I4 (45 % de francophones parmi les immigrants), et un scénario Ma, dans lequel l'hypothèse I1 est remplacée par l'hypothèse I5 (25 % de francophones).

Enfin, en parallèle avec le scénario A1bis, qui se distinguait du scénario de référence A1 par un niveau d'immigration internationale plus élevé (un flux annuel de 60 000 au lieu de 50 000), nous avons construit un scénario N1 qui se distingue du scénario A1 non par une variation du niveau de l'immigration internationale, mais par une variation du niveau de la fécondité, celui-ci passant de 1,7 à 1,9 enfant par femme à partir de 2016-2021. Les résultats du scénario A1bis, lorsqu'ils sont comparés aux résultats du scénario A1, permettent de dégager l'impact d'une variation de l'immigration internationale. De même, les résultats du scénario N1, lorsqu'ils sont comparés aux résultats du scénario A1, permettent de mesurer l'impact d'une variation de la fécondité.

Nous avons donc au total 14 scénarios, soit 4 scénarios prévisionnels et 10 scénarios d'analyse. Le tableau 21 présente, pour chacun de ces scénarios, la combinaison d'hypothèses de comportement utilisée, et le tableau 22 explicite les principales hypothèses des quatre scénarios prévisionnels. Le chapitre suivant est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats obtenus avec chacun de ces scénarios, étant entendu que nous développerons particulièrement l'analyse des résultats obtenus avec les scénarios prévisionnels³⁹.

39. Les résultats détaillés de chacun des 14 scénarios sont évidemment à la disposition du lecteur.

CHAPITRE 4

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour nous permettre d'interpréter les résultats prévisionnels obtenus pour la période 2006-2031, et les perspectives à plus long terme (jusqu'en 2056), il y a lieu de les situer par rapport aux tendances démologiques passées. La première section de ce chapitre est consacrée à l'évolution depuis 1971 (première année pour laquelle l'information est disponible) de la composition linguistique des diverses régions de notre système spatial. Dans une deuxième section, nous proposerons une analyse comparative des résultats obtenus à l'horizon 2031 pour chacun des 14 scénarios utilisés, soit les 4 scénarios prévisionnels et les 10 scénarios d'analyse. Une telle comparaison nous permettra d'évaluer la solidité de nos prévisions ainsi que les effets de divers contextes démographiques et linguistiques spécifiques. La troisième section de ce chapitre présentera une analyse plus détaillée des résultats obtenus pour chacun des quatre scénarios prévisionnels. Une dernière section examinera une dimension particulière de l'évolution démologique prévisible pour l'avenir, à savoir la structure par âge; l'évolution de cette dernière conditionne en effet l'évolution démologique future.

1. Les tendances passées

Les résultats que nous avons obtenus doivent être situés dans une perspective historique. Il est en effet important de savoir si les tendances dégagées pour l'avenir expriment une certaine continuité par rapport aux tendances passées, ou si elles représentent au contraire un renversement par rapport à celles-ci. Le tableau 23 présente l'évolution passée de la composition linguistique, selon la langue d'usage à la maison, des diverses régions de notre système spatial. Plus précisément, ce tableau produit, pour chacune de ces régions, le pourcentage de chaque groupe linguistique tel qu'il a été observé à chacun des recensements depuis 1971 (premier recensement ayant posé une question sur la langue d'usage à la maison). Comme nous l'avons souligné à de multiples reprises, il faut cependant être prudent lorsqu'on compare ainsi la structure linguistique d'un recensement à un autre : les variations dans les taux de sous-dénombrement, les modifications dans le questionnaire, les changements dans la délimitation territoriale de certaines régions et l'impact du traitement des réponses multiples sont autant de facteurs qui conduisent à se limiter aux seules tendances de fond, et à négliger les variations de courte période (entre deux recensements).

En ce qui concerne l'ensemble du Québec, le pourcentage du groupe francophone était resté remarquablement stable, proche de 83 %, entre 1981 et 2001, après avoir connu une hausse marquée entre 1971 et 1981. Cette dernière hausse est essentiellement attribuable aux départs massifs des anglophones, dont le pourcentage avait corrélativement baissé de façon importante au cours des années 1970. La part des anglophones devait continuer à diminuer au cours des deux décennies ultérieures, mais à un rythme nettement plus lent. Le début du XXI^e siècle a été caractérisé par deux changements de tendance : entre 2001 et 2006, la part du groupe francophone, restée stable pendant vingt ans, a diminué de façon significative (de 83,1 % à 81,8 %) et celle du groupe anglais, qui avait continuellement baissé depuis 1971, a connu une très légère hausse (de 10,5 % à 10,6 %). Quant au poids démographique des allophones, il a continuellement augmenté depuis 1971, avec cependant une accélération en fin de période, pour atteindre 7,6 % en 2006.

Dans la région métropolitaine de Montréal, l'évolution de la composition linguistique n'a été guère différente de celle observée dans l'ensemble du Québec. Après une croissance marquée du pourcentage du groupe francophone entre 1971 et 1981 (de 66,3 % à 68,3 %), la part de ce groupe a augmenté lentement par la suite (passant de 69,4 % en 1986 à 70,5 % en 2001). Cependant, si l'on tient compte des modifications des limites territoriales de la région métropolitaine, ainsi que des variations dans le taux de sous-dénombrement et des changements dans le questionnaire du recensement, cette hausse apparaît factice. Castonguay (2005b, tableau 6) a montré que si l'on tient compte de ces trois facteurs la hausse de 69,2 % à 70,5 % enregistrée entre 1991 et 2001 serait en fait plutôt une stabilisation à 69,7 %. Si l'on considère l'amplitude des modifications de tout ordre effectuées non pas en dix ans, mais depuis 1971, ce dernier pourcentage n'est sans doute guère éloigné de celui observé en début de période. Pendant la même période 1971-2001, le pourcentage du groupe anglophone déclinait continuellement (de 25 % à 17 %).

Tout comme pour l'ensemble du Québec, on a apparemment assisté entre 2001 et 2006 à un changement de tendance : la hausse quasi continue, mais en grande partie factice, du poids démographique des francophones observée entre 1971 et 2001 (de 66,3 à 70,5 %) a fait place à une baisse significative (à 69,1 % en 2006), baisse d'ailleurs sous-estimée à cause des modifications dans les limites territoriales de la RMR de Montréal. Si l'on tient compte de ces modifications, le pourcentage du groupe francophone diminue jusqu'à 68,3 %, soit une baisse de plus de 2 points de pourcentage en 5 ans, ce qui est considérable. De même, en ce qui concerne le groupe anglophone, la baisse continue observée entre 1971 et 2001 a fait place à une légère hausse (de 17,3 % à 17,5 %). Quant au groupe allophone, il a vu son poids démographique augmenter continuellement depuis 1971, avec cependant une accélération depuis 2001.

L'évolution observée dans l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal recouvre cependant des tendances très différentes selon que l'on considère l'île de Montréal ou le reste de la région métropolitaine. Sur l'île de Montréal, la part du groupe francophone a en effet diminué régulièrement de 1971 à 1996 (de 61,2 % à 55,6 %), pour remonter de façon inattendue à 56,3 % en 2001. Au cours de la même période 1971-1996, le pourcentage du groupe allophone augmentait rapidement (de 11,4 % à 18,8 %), pour – de façon très surprenante, étant donné le grand nombre d'immigrants internationaux enregistrés au cours du lustre 1996-2001 – se stabiliser en 2001 au niveau atteint en 1996. Comme nous l'avons déjà souligné, le renversement de tendance observé en ce qui concerne le groupe francophone et l'arrêt de la croissance de la part du groupe allophone sont tous deux partiellement factices, à cause des variations dans le taux de sous-dénombrement et, dans une moindre mesure, à cause de l'effet plausible des modifications dans le questionnaire du recensement.

On remarquera que la baisse du pourcentage du groupe anglophone a été régulière tout au long de la période 1971-2001. Entre 1971 et 1996, ce pourcentage est passé de 27,4 % à 25,6 % en 2001, soit une baisse nettement plus faible que celle observée pour le groupe francophone (une diminution de 6,6 % pour le premier, contre un déclin de 9,1 % pour le second). Si l'on considère l'ensemble de la période 1971-2001, on est porté à conclure l'inverse : une baisse de 8 % de la part des francophones, contre une baisse de 9,5 % de celle des anglophones. Il est manifeste que le lustre 1996-2001 représente une sous-période particulière dans l'ensemble de la période 1971-2001 : comme nous l'avons souligné précédemment, ce lustre a été caractérisé par un étalement urbain (phénomène essentiellement francophone) très faible et par des entrées massives (essentiellement francophones) en

provenance du reste du Québec, alors que les pertes par migration interprovinciale (pertes essentiellement anglophones) restaient élevées.

La période 2001-2006 marque un retour à la tendance de longue période pour le groupe francophone et un renversement de tendance pour le groupe anglophone. En effet, après l'augmentation du poids démographique du groupe francophone enregistrée entre 1996 et 2001, on retrouve entre 2001 et 2006 la tendance baissière observée continuellement entre 1971 et 1996 pour ce groupe, tandis que la part du groupe anglophone, qui avait quasi continuellement diminué entre 1971 et 2001, connaît une hausse non négligeable. Quant au poids démographique des allophones, qui s'était stabilisé entre 1996 et 2001, il a retrouvé entre 2001 et 2006 sa tendance de longue période à la hausse. Selon les résultats du recensement de 2006, les allophones représentent un peu plus de 20 % de la population de l'île de Montréal, les anglophones un peu plus de 25 % et les francophones un peu plus de 54 %.

Les tendances sont très différentes lorsqu'on considère le reste de la région métropolitaine de Montréal. Dans ce cas-ci, les problèmes de comparabilité temporelle sont cependant encore plus nombreux que dans le cas de l'île de Montréal et de l'ensemble du Québec, car au sous-dénombrement et au questionnaire du recensement, il faut ajouter la délimitation territoriale comme source de biais. Au cours de la période 1971-2001, la part des francophones a connu une croissance importante dans cette région (de 79,0 % à 86,5 %, ce dernier pourcentage baissant à 85,1 % si l'on considère les corrections apportées par Castonguay, 2005b, tableau 6). Cette augmentation est attribuable en grande partie à l'étalement urbain à partir de l'île de Montréal, phénomène essentiellement francophone, mais aussi à l'extension spatiale de la région métropolitaine, cette dernière absorbant régulièrement des municipalités périphériques quasi totalement francophones. Le fait que peu d'immigrants internationaux s'installent dans le reste de la région métropolitaine contribue également à maintenir élevée la part des francophones. Le groupe allophone a vu sa part augmenter, mais très lentement, avec d'ailleurs une stabilisation (à 4,6 %) entre 1991 et 2001. Corrélativement à la hausse simultanée du pourcentage des francophones et des allophones, on observe évidemment une diminution significative du poids démographique des anglophones : entre 1971 et 2001, la part de ce dernier groupe avait baissé de plus de 50 % (de 18,5 % à 8,9 %).

La hausse continue du poids démographique des francophones observée entre 1971 et 2001 dans le reste de la région métropolitaine a fait place entre 2001 et 2006 à une baisse marquée. Au cours de cette dernière période, la part du groupe francophone y est en effet passée de 86,5 % à 84,5 %. En réalité, cette baisse est sous-estimée. Une fois encore, la RMR de Montréal, et donc le reste de la RMR, a connu une augmentation de son territoire, quelque 32 000 personnes ayant été ajoutées par suite de l'extension spatiale de la région. À limites territoriales constantes, c'est-à-dire en supposant que la définition territoriale de 2001 s'applique aux données de 2006, la baisse du poids démographique des francophones n'est plus de 86,5 % en 2001 à 84,5 % en 2006, mais plutôt à 82,8 % en 2006, soit une diminution de près du double en termes de points de pourcentage (une baisse de 3,7 points de pourcentage contre 2,0 avant la correction). Une baisse de près de quatre points de pourcentage sur une période de cinq ans est très significative.

Le renversement de tendance observé entre 2001 et 2006 pour le groupe francophone s'observe également pour le groupe anglophone, mais en sens inverse : alors que la hausse continue de la part des francophones dans la population du reste de la région de Montréal faisait place à une baisse prononcée, de même la baisse continue de la part des anglophones

faisait place à une hausse marquée (de 8,9 % à 9,5 %). Quant au groupe allophone, il voyait son poids démographique poursuivre sa tendance de long terme à la hausse, passant de 4,6 % en 2001 à 6,0 % en 2006. Pour ces deux derniers groupes, la hausse est cependant sous-estimée, à cause des modifications territoriales de la région.

Il est donc manifeste que le déclin du poids démographique du groupe francophone n'est plus limité à la seule île de Montréal, mais s'étend maintenant à l'ensemble de la région métropolitaine. Dans le cas de cette dernière, cette baisse a été longtemps occultée par l'extension spatiale de la région métropolitaine, mais depuis 2001 les modifications du territoire de la RMR de Montréal ne neutralisent plus la tendance au déclin du groupe francophone. L'argument avancé par certains auteurs, selon lequel l'évolution démographique sur l'île de Montréal n'a aucune importance et que seul compte ce qui se passe dans l'ensemble de la région métropolitaine, ne peut donc plus être utilisé pour soutenir que le poids démographique des francophones augmente à Montréal. Les chiffres, même non corrigés pour tenir compte des modifications territoriales de la région, disent maintenant le contraire.

Le reste du Québec, c'est-à-dire le Québec moins la région métropolitaine de Montréal, est francophone à près de 94 %. Dans cette région également, on a assisté entre 2001 et 2006 à une modification de tendance. En effet, alors que le poids démographique du groupe francophone y était resté très stable entre 1981 et 2001 (à un peu plus de 94 %), après une hausse considérable entre 1971 et 1981, attribuable surtout aux nombreux départs des anglophones, au cours du dernier lustre censitaire la part du groupe francophone a baissé de 94,2 % à 93,7 %. Quant à la part du groupe anglophone, elle connaît depuis 1986 une légère tendance à la baisse et a retrouvé en 2006 son niveau de 1981 (4,2 %). Enfin, même si la part du groupe allophone augmente régulièrement depuis 1986, elle reste marginale (un peu plus de 2 % en 2006).

Il n'est pas sans intérêt d'examiner l'évolution démographique du reste du Canada. Ce dernier est plus anglophone que le Québec n'est francophone, mais les écarts s'amenuisent. En 1971, les anglophones représentaient plus de 87 % de la population totale de cette région, mais après une légère hausse entre 1971 et 1986, la tendance observée depuis 1986 est celle d'un léger déclin : le pourcentage observé en 2006 s'élevait à 84,2 %, ce qui est proche de la part des francophones au Québec (81,8 %). Tout comme les anglophones du Québec voyaient leur poids démographique se réduire à long terme, de même les francophones du reste du Canada connaissaient une baisse significative de leur pourcentage : celui-ci était déjà très faible au départ (4,4 % en 1971), mais il est devenu marginal en 2006 (2,5 %). La présence francophone en dehors du Québec est donc, en termes de poids démographique, quatre fois moins importante que la présence anglophone au Québec. Tout comme au Québec, la part des allophones dans la population du reste du Canada augmente continuellement : ce groupe y représentait en 2006 plus de 13 % de la population, soit près du double de la part qu'il enregistre au Québec.

Le reste du Canada n'est cependant pas homogène en termes de situation et d'évolution démographiques. Dans quatre provinces, le poids démographique des francophones est pratiquement nul : en 2006, le pourcentage de ce groupe était inférieur à 1 % (dans certains cas, inférieur à 0,5 %) pour Terre-Neuve, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Dans quatre autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Manitoba, il se situait entre 2 % et 3 %. Dans chacune de ces huit provinces, la part des francophones a continuellement baissé depuis 1971, même dans celle où au départ

cette part était déjà très faible. La seule province en dehors du Québec où le poids démographique des francophones est resté relativement stable et important est le Nouveau-Brunswick : de 1971 à 2006, le pourcentage de ce groupe est resté continuellement autour de 30 % à 31 %, avec cependant une légère tendance à la baisse. Pendant cette période, la part des deux autres groupes y est également demeurée constante (autour de 68 % à 69 % pour les anglophones, moins de 1 % pour les allophones). Outre le fait que l'immigration tant interprovinciale qu'internationale y est très faible, l'importance de mesures politiques visant à protéger la survie du français dans cette province n'est sans doute pas étrangère au maintien du poids démographique des francophones.

Si on examine l'évolution démographique pour l'ensemble du Canada, l'image est très nette : alors que le groupe anglophone maintient son poids démographique tout au long de la période 1971-2006 (entre 67 % et 68 %), le groupe francophone voit sa part diminuer régulièrement (d'un peu moins de 26 % en 1971 à un peu plus de 21 % en 2006) et le groupe allophone connaît une croissance importante (de 7 % en 1971 à près de 12 % en 2006). En 1901, les personnes d'origine britannique représentaient 57 % de la population du Canada et celles d'origine française 31 %. Comme à l'époque l'assimilation linguistique était sans doute encore relativement faible, on peut supposer que ces pourcentages expriment la part respective des anglophones et des francophones. Un peu plus d'un siècle plus tard, en 2006, la part des anglophones est passée de 57 % à 67 %, et celle des francophones a baissé de 31 % à 21 %. La baisse depuis 1971 du poids démographique des francophones au sein de la population canadienne n'est donc que la poursuite d'une tendance séculaire.

Aujourd'hui, près de sept Canadiens sur dix sont anglophones, deux sont francophones et un est allophone. Tout comme les anglophones se retrouvent de plus en plus en dehors du Québec, de même les francophones sont de plus en plus concentrés au Québec (alors qu'en 1971 12 % des francophones du Canada résidaient en dehors du Québec, en 2006 ce pourcentage n'est plus que de 9 %). Le Québec représente aujourd'hui moins de 24 % de la population canadienne, alors qu'en 1971 sa part s'élevait encore à 28 %. Et les francophones du Québec, qui en 1971 comptaient pour 22,6 % de la population canadienne, sont aujourd'hui à 19,5 %. L'érosion du poids démographique du Québec, et particulièrement celle des francophones du Québec, au sein de l'ensemble canadien, est manifeste.

2. L'analyse comparée des résultats des divers scénarios

Le tableau 24 présente la composition linguistique obtenue pour chacun de nos scénarios à l'horizon de 2031, et ce, pour chacune des régions de notre système spatial. Nous y distinguons les résultats obtenus pour les quatre scénarios prévisionnels de ceux produits par les dix scénarios d'analyse. En comparant ces divers résultats, nous pouvons évaluer la solidité de nos prévisions et estimer l'impact de la variation d'un ou de plusieurs paramètres sur l'évolution démographique future, étant entendu que l'analyse détaillée des résultats des scénarios prévisionnels sera présentée dans la section suivante. L'examen du tableau 24 permet de dégager les conclusions suivantes.

a) Tous les scénarios prévisionnels conduisent à une baisse significative du poids démographique du groupe francophone et à une hausse prononcée de celui du groupe allophone, et ce, dans chacune des régions du Québec; la part du groupe anglophone est également prévue à la baisse, sauf dans le reste de la région métropolitaine de Montréal.

b) Selon le scénario de référence A1, la part du groupe francophone du Québec devrait se situer à 77,9 % en 2031, soit une baisse de 3,9 points de pourcentage en 25 ans (0,8 point en moyenne tous les cinq ans), et celle du groupe anglophone devrait s'établir à 10,1 % (soit une baisse de 0,1 point tous les cinq ans). Le déclin du poids démographique des francophones devrait être particulièrement rapide sur l'île de Montréal, où la part de ce groupe diminuerait entre 2006 et 2031 de 6,8 points de pourcentage, soit une baisse de 1,4 point par période quinquennale. La baisse serait un peu plus lente, tout en étant importante, si l'on considère l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal (6 points de pourcentage en 25 ans, soit en moyenne 1,2 point tous les cinq ans). En 2031, la part des anglophones serait devenue inférieure à celle des allophones (10 % contre 12 %). Sur l'île de Montréal, les francophones seraient devenus minoritaires (47,4 %) et les allophones nettement plus nombreux que les anglophones (29,5 % contre 23,0 %). Dans l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, le pourcentage de francophones dépasserait en 2031 à peine les 63 % et la part des allophones atteindrait 20,6 %, soit un pourcentage nettement supérieur à celui des anglophones (16,3 %).

c) Ces prévisions semblent être très solides. En effet, comme le montrent les résultats du scénario alternatif A1bis, même une hausse de 10 000 immigrants internationaux par rapport aux 50 000 prévus dans le scénario de référence n'affecte guère la composition linguistique future, ne faisant qu'accélérer légèrement le déclin du poids démographique des francophones et des anglophones et la hausse de celui des allophones, du moins dans l'île et la région métropolitaine de Montréal.

En outre, les bornes extrêmes des évolutions démographiques plausibles, exprimées par les scénarios B1 et C1 représentant respectivement une croissance faible et une croissance forte, produisent une composition linguistique relativement proche de celle prévue par le scénario de référence. En 2031, la part des francophones dans l'ensemble de la population du Québec se situerait entre 76,8 % (scénario C1) et 79,4 % (scénario B1), la part de référence se trouvant à peu près à mi-chemin entre ces deux pourcentages. Pour la région métropolitaine de Montréal, et surtout pour l'île de Montréal, l'éventail des évolutions plausibles est évidemment plus large, à cause du rôle des migrations intraprovinciales et de l'impact plus important de l'immigration internationale : sur l'île, la part des francophones se situerait en 2031 entre 44,8 % (scénario C1) et 50,8 % (scénario B1) et, dans l'ensemble de la région métropolitaine, entre 61,7 % et 65,2 %. De tels résultats illustrent bien le dilemme auquel fait face le groupe francophone du Québec : une croissance démographique forte implique un déclin plus rapide du poids démographique de ce groupe, alors qu'une croissance faible permet de ralentir ce déclin. En ce qui concerne les groupes anglophones et allophones, la fourchette des évolutions plausibles est remarquablement étroite : le rythme de croissance démographique affecte beaucoup moins l'évolution de leur poids démographique que ce n'est le cas pour le groupe francophone, sauf pour les allophones de l'île de Montréal.

d) Une conclusion particulièrement importante concerne l'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique future. En comparant les résultats du scénario A0 (supposant une mobilité linguistique nulle dans le même contexte démographique que celui du scénario de référence A1) aux résultats du scénario A1, on obtient une mesure de cet impact. Il s'avère que même après vingt-cinq ans de mobilité linguistique nulle les différences sont faibles, sauf évidemment pour le groupe allophone : un écart de 1,4 % en points de pourcentage pour le groupe francophone de l'ensemble du Québec (76,5 % au lieu de 77,9 %) en 2031, soit moins

de 0,3 % par période quinquennale, et un écart de 2,0 % pour l'île de Montréal (soit 0,4 % par période quinquennale)⁴⁰.

Au lieu de supposer une mobilité linguistique nulle pour évaluer l'influence de la mobilité linguistique sur l'évolution démolingustique, on peut également adopter une approche encore plus extrême, qui consiste à comparer les résultats d'un scénario (A2) dans lequel le français exercerait au Québec la même force d'attraction que celle de l'anglais dans le reste du Canada, ce qui implique aussi l'absence de mobilité vers l'anglais, à ceux d'un scénario (A3) qui supposerait que le comportement linguistique du reste du Canada s'appliquerait au Québec (tous les transferts se font vers l'anglais). Une telle comparaison entre deux comportements linguistiques extrêmes conduit nécessairement à des différences plus importantes que dans le cas d'une mobilité nulle, mais les écarts entre les deux scénarios ne sont pas tellement importants : après vingt-cinq ans, on obtient un écart de 2,0 % pour l'ensemble du Québec et de 3,8 % dans le cas de l'île de Montréal pour le groupe francophone. Mais c'est surtout la comparaison entre les résultats de chacun de ces deux scénarios et ceux du scénario de référence qui mérite l'attention : par rapport au comportement linguistique du scénario de référence, un comportement extrêmement francophile (scénario A2) n'augmente que de 0,8 % la part du groupe francophone dans la population de l'ensemble du Québec, et cela après 25 ans. Dans le cas de l'île de Montréal, l'augmentation est de 2,0 % (en points de pourcentage). De même, un comportement extrêmement anglophile (scénario A3) ne fait baisser, après 25 ans, la part du groupe francophone que de 1,2 % (en points de pourcentages) dans le cas de l'ensemble du Québec, et de 1,8 % lorsqu'il s'agit de l'île de Montréal.

Les résultats de ces simulations du comportement linguistique démontrent bien, une fois de plus (voir chapitre 2, section 5 et chapitre 3, section 1), que la mobilité linguistique joue un rôle secondaire dans l'évolution démolingustique du Québec, sauf évidemment pour le groupe allophone, et qu'il est illusoire de pouvoir renverser la tendance au déclin du poids démographique du groupe francophone en renforçant la force d'attraction du français. Tout au plus peut-on espérer freiner légèrement cette tendance dont l'évolution est dominée par le comportement démographique, et non par le comportement linguistique de la population⁴¹.

e) Devant la faible efficacité, en termes d'évolution du poids démographique du groupe francophone, d'une politique visant à promouvoir la force d'attraction du français au Québec parmi la population allophone, et donc parmi les immigrants, on pourrait se demander si une politique de francisation des flux d'immigration ne serait pas plus pertinente. En d'autres termes, il semble opportun d'examiner dans quelle mesure une part plus élevée d'immigrants francophones pourrait freiner la tendance au déclin du poids démographique du groupe francophone. La comparaison entre les résultats du scénario Mf et ceux du scénario de référence A1 permet de répondre à cette question. Si dorénavant les flux d'immigration

40. Des prévisions qui seraient affligées d'une erreur de 0,3 % ou de 0,4 % sur cinq ans pourraient être considérées comme exceptionnellement bien réussies. En d'autres termes, si la seule source d'erreur était la mobilité linguistique, prévoir une mobilité linguistique nulle ne créerait guère de dommages.

41. En ce qui concerne l'évolution des effectifs de population, on constatera que selon l'hypothèse de mobilité linguistique adoptée les effectifs totaux varient légèrement. Un tel résultat peut sembler surprenant à première vue, puisqu'une modification de l'hypothèse linguistique n'implique qu'une redistribution différente entre groupes linguistiques d'un effectif total inchangé. Il faut cependant tenir compte des effets induits de cette redistribution linguistique : les comportements démographiques étant différents d'un groupe linguistique à l'autre, lorsqu'on redistribue différemment la population entre ces groupes linguistiques on fait augmenter ou baisser le poids démographique des groupes dont le comportement démographique est plus (ou moins) favorable à la croissance démographique.

internationale comportaient 45 % de francophones au lieu de 35 %, cela aurait pour effet, après vingt-cinq ans (en 2031) de relever de 1,1 % (en points de pourcentages) la part du groupe francophone dans la population du Québec, et de 2,9 % celle de ce groupe sur l'île de Montréal. Il s'avère donc qu'une politique de francisation des flux d'immigration serait plus efficace, du point de vue de l'évolution du poids démographique des francophones, qu'une politique visant à renforcer la force d'attraction du français auprès de la population allophone déjà établie au Québec. La tendance au déclin du poids démographique des francophones ne serait pas renversée, loin de là, mais ralentie d'une manière plus prononcée, surtout sur l'île de Montréal.

Une telle politique de francisation des flux d'immigration internationale a cependant ses limites. Faire passer durablement, sur vingt-cinq ans, de 35 % à 45 % la part des francophones dans les flux d'immigration internationale n'est pas chose aisée. On peut même concevoir qu'il sera difficile de maintenir à 35 % la part des francophones dans ces flux. Le scénario Ma permet d'évaluer ce qu'il adviendrait si la part des francophones baissait à 25 %. Les conséquences seraient symétriques par rapport à celles du scénario Mf : au lieu de ralentir le déclin du poids démographique des francophones, le résultat serait une accélération de ce déclin dans à peu près les mêmes proportions.

f) Parmi nos scénarios prévisionnels, nous avons retenu un scénario A1bis, conçu comme une alternative équiprobable au scénario de référence A1. Ce dernier suppose en effet une légère augmentation de l'immigration internationale par rapport au niveau actuel (50 000 immigrants par an à partir de 2011, au lieu de la moyenne annuelle de 48 000 estimée pour 2006-2011), alors qu'il n'est pas exclu que cette augmentation puisse être bien plus forte : le scénario alternatif A1bis suppose une immigration annuelle s'élevant à 60 000 dès 2011. Comme nous l'avons signalé ci-dessus (point 3), cette augmentation de l'immigration internationale n'accélérerait que faiblement la tendance au déclin du poids démographique des francophones. Ce résultat ne devrait guère surprendre, car ajouter 10 000 immigrants à un flux de 50 000 ne représente en fin de compte que quelques milliers de non-francophones de plus sur un montant déjà élevé : si l'impact d'une hausse (ou d'une baisse) de l'immigration internationale sur la composition linguistique est faible, c'est parce que cette immigration se trouve déjà à un très haut niveau.

Dans ces conditions, il semble opportun d'estimer ce que produirait, toutes autres choses restant égales par ailleurs, une augmentation de la fécondité plutôt qu'une augmentation de l'immigration. Le scénario N1 tente d'atteindre cet objectif : il suppose que l'immigration restera à 50 000 par an, mais que la fécondité s'élèvera à 1,9 enfant par femme à partir de 2011. Un tel scénario nous semble fort peu probable (c'est pourquoi nous ne l'avons pas retenu comme scénario prévisionnel), mais il est pertinent en termes d'analyse d'impact. Les résultats de ce scénario montrent qu'une augmentation de la fécondité n'aurait pratiquement aucun effet sur la composition linguistique future de la population du Québec, même pour l'île de Montréal. Cette absence d'impact n'est guère surprenante, dans la mesure où les disparités dans le comportement de fécondité sont relativement limitées (même lorsqu'elles sont plus prononcées, comme dans le cas des allophones, elles ne portent que sur une sous-population dont le poids démographique est relativement faible). Si l'impact d'une poursuite de la hausse de la fécondité sur la structure linguistique de la population est quasiment nul, par contre les effets sur la structure par âge ne sont pas les mêmes d'un scénario à l'autre, comme nous le verrons ultérieurement.

g) Finalement, nous avons essayé d'évaluer comment évoluerait la composition linguistique du Québec dans un contexte démographique et linguistique tantôt très favorable, voire extrêmement favorable au groupe francophone (scénario Df et Dff respectivement), tantôt très favorable, voire extrêmement favorable au groupe anglophone (scénario Da et Daa respectivement). Par contexte très favorable, voire extrêmement favorable, à un groupe linguistique, nous entendons une variation de plusieurs, voire de tous les paramètres, dans un sens qui favorise la croissance du pourcentage de ce groupe dans la population totale (pour la spécification des variations en cause, voir la section 4 du chapitre précédent). Ce type de scénarios nous permettra donc, entre autres, de dégager quelles conditions démographiques et linguistiques devraient être réunies pour que la tendance au déclin du poids démographique des groupes francophone et anglophone soit arrêtée, voire renversée.

Comme le montrent les résultats présentés dans le tableau 24, même si tous les paramètres évoluaient dans un sens extrêmement favorable au groupe francophone du Québec, une évolution qui apparaît totalement irréaliste, pour ne pas dire utopique, ce dernier verrait malgré tout son poids démographique diminuer : le scénario Dff produit à l'horizon 2031 un pourcentage de francophones inférieur à celui observé en 2006. On notera que le scénario Df, qui ne fait varier que quelques paramètres (entre autres l'émigration interprovinciale, supposée entraîner une perte nette importante, ce qui favorise le groupe francophone puisque ce sont surtout les anglophones qui émigrent, et la mobilité linguistique des allophones, supposée correspondre à celle du reste du Canada, et donc se faire uniquement vers la langue majoritaire), scénario moins exigeant (mais cependant hautement improbable à cause de l'hypothèse de mobilité linguistique), conduit à un pourcentage de francophones guère plus élevé que celui produit par le scénario de référence. Le pourcentage du groupe francophone du Québec que l'on obtient avec ce scénario très peu réaliste (scénario Df) est d'ailleurs à peine supérieur à celui obtenu avec un scénario de francisation des flux d'immigration internationale (scénario Mf), scénario qui apparaît quand même moins irréaliste.

Les conclusions que nous venons de dégager pour l'ensemble du Québec valent également pour la région métropolitaine de Montréal : pour celle-ci également le déclin du groupe francophone semble inéluctable, puisque même le scénario le plus favorable à ce groupe (scénario Dff) produit en 2031 un pourcentage de francophones inférieur à celui observé en 2006. Par contre, dans le cas de l'île de Montréal, les résultats diffèrent : le scénario très favorable au groupe francophone (scénario Df) conduit pour 2031 à un pourcentage de francophones à peine inférieur à celui observé en 2006, et le scénario extrêmement favorable (Dff) à un pourcentage supérieur, donc à une augmentation du poids démographique des francophones. Ce cas particulier est dû essentiellement à l'hypothèse de migration intraprovinciale utilisée dans ces deux scénarios : les probabilités de sortie de l'île de Montréal sont supposées identiques (égales à la moyenne, tous groupes linguistiques confondus) pour les francophones, les anglophones et les allophones, ce qui avantage de manière considérable le groupe francophone de l'île. En d'autres termes, pour parvenir à neutraliser (scénario Df), voire renverser (scénario Dff), la tendance au déclin du poids démographique des francophones sur l'île de Montréal, il faut imaginer des scénarios totalement irréalistes, impliquant entre autres une propension à l'étalement urbain autour de l'île identique pour chaque groupe linguistique (rappelons qu'en 2001-2006, alors que les probabilités de sorties de l'île vers le reste de la région métropolitaine avaient fortement augmenté pour les groupes anglophones et allophones, la propension à l'étalement urbain était deux fois plus élevée chez les francophones par rapport à celle des deux autres groupes – voir tableau 7). Les scénarios Df et Dff nous livrent donc en quelque sorte une démonstration par

l'absurde de la quasi-impossibilité de renverser la tendance au déclin du poids démographique du groupe francophone.

Dans le cas du groupe anglophone, l'inéluctabilité du déclin est moins évidente : dans chacune des régions, le scénario très favorable produit un pourcentage d'anglophones supérieur à celui observé en 2006 et, *a fortiori*, le scénario extrêmement favorable conduit à un pourcentage encore plus élevé. Enfin, on remarquera que quel que soit le scénario, même en considérant ceux qui sont les plus favorables au groupe francophone ou anglophone, le poids démographique des allophones augmente substantiellement, et ce, dans toutes les régions du Québec.

3. Les résultats des scénarios prévisionnels

Pour chacun des quatre scénarios prévisionnels retenus, nous présentons, dans les tableaux 25 à 28, l'évolution quinquennale de 2006 (année de départ de la prévision) à 2031 ainsi que les résultats pour l'année 2056. Il est évident que plus on recule l'horizon temporel, plus la prévision devient fragile. En fait, si à court terme (cinq ou dix ans) et peut-être à moyen terme (quinze à vingt ans), on peut encore parler de prévisions, au-delà il s'agit plutôt de perspectives. Et lorsqu'on recule le long terme jusqu'à un demi-siècle (l'horizon 2056), il ne s'agit plus ni de prévisions ni de perspectives, mais d'analyse d'impact, plus précisément il s'agit alors de dégager les implications à long terme du comportement que l'on peut prévoir pour le court et le moyen terme.

Il ne faut cependant pas oublier que les tendances démographiques sont des tendances lourdes, qui ne se modifient que lentement, et qu'il est donc difficile de renverser. Il y a une très forte inertie dans le système démographique, attribuable au poids du passé : le comportement d'il y a 60 ans (entre autres le comportement de fécondité, qui a conduit au *baby boom*) continue à influencer l'évolution actuelle. À la limite, le comportement d'il y a un siècle continue à jouer un rôle, de façon évidemment marginale. Pour qu'une tendance démographique soit renversée, il faut que des chocs très puissants et répétés agissent sur des facteurs déterminants.

Le poids du passé se manifeste non seulement en ce qui concerne l'évolution des structures, donc des groupes, mais également en ce qui a trait au comportement des individus. Il y a lieu de rappeler à cet égard que l'algorithme de prévision suppose implicitement que le comportement des individus est déterminé par leur situation actuelle, et non par leur histoire passée : ce sont l'âge, la région de résidence et l'appartenance linguistique, tels qu'ils ont été estimés au moment t , qui vont conditionner le comportement des individus entre t et $t+n$. Une telle hypothèse est sans doute discutable, car le cheminement migratoire et linguistique passé des individus peut affecter leur comportement actuel et futur. Mais il est impossible d'échapper à cette hypothèse, puisque la solution serait de prévoir le comportement futur des individus à partir d'une analyse longitudinale de leur comportement passé. De telles micro-données longitudinales n'existent tout simplement pas (on ne connaît déjà pas la mobilité linguistique des groupes linguistiques sur une période donnée!). Il ne faut cependant pas surestimer les conséquences d'une telle hypothèse. Là où il a été possible de vérifier dans quelle mesure l'histoire passée des individus détermine leur comportement actuel, il semble bien que ce soit effectivement surtout la situation actuelle qui importe. Cela est particulièrement vrai en matière de fécondité (en règle générale, les immigrantes adoptent assez rapidement le comportement de fécondité de la population d'accueil), mais l'est

cependant beaucoup moins en matière de comportement migratoire (plus on a bougé dans le passé, plus on aura tendance à migrer dans l'avenir).

L'importance du comportement actuel dans la détermination de l'évolution future a une implication méthodologique importante. Keyfitz (1981) a montré que l'essentiel des erreurs prévisionnelles commises par les démographes doit être attribuée à une saisie erronée du comportement actuel, et non à une prévision erronée du comportement futur. Une telle proposition n'est guère surprenante : une erreur dans la situation de départ et dans le comportement de départ se répercutera tout au long de la période de prévision. Il résulte de ce qui précède qu'il est de la plus haute importance de mesurer le plus correctement possible la situation de départ (les effectifs et la structure par âge, région et groupe linguistique) et le comportement démographique et linguistique au moment de la prévision. L'analyse développée dans les chapitres précédents et dans la première section du présent chapitre poursuivait, entre autres, cet objectif.

Les résultats de nos quatre scénarios prévisionnels sont présentés pour chacune des trois régions du Québec que nous avons considérées, ainsi que pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal et l'ensemble du Québec. Nous avons également produit les résultats obtenus pour le reste du Canada et pour l'ensemble du Canada, d'abord parce qu'il nous faut fermer le système spatial pour pouvoir introduire la migration interprovinciale, et ensuite parce que cela nous permet d'évaluer l'évolution du poids démographique des francophones et du Québec au sein de l'ensemble canadien.

Si le contexte démographique adopté dans le scénario de référence A1 (tableau 25) se réalisait au cours du prochain quart de siècle, la population du Québec et celle de chacune de ses trois régions croîtraient continuellement d'ici à 2031. Cette croissance se poursuivrait d'ailleurs au moins jusqu'en 2056, sauf pour le reste du Québec, dont la population commencerait à diminuer à partir de 2041. Rappelons que ce scénario démographique, qui est d'ailleurs proche de celui adopté par l'ISQ, est caractérisé par le maintien du niveau actuel de fécondité (un indice proche de 1,7 enfant par femme), par une immigration internationale relativement élevée (50 000 immigrants par an), légèrement supérieure au niveau actuel, par un déficit migratoire interprovincial moyen (une perte nette de 10 000 personnes par an), par le maintien de l'étalement urbain autour de l'île de Montréal et par la poursuite de la baisse de la mortalité.

L'évolution prévisible du poids démographique du groupe francophone est très différente selon qu'il s'agit de la région de Montréal ou du reste du Québec. Dans cette dernière région, le pourcentage de francophones resterait en effet remarquablement stable au cours de la période de prévision (tout au plus une légère diminution en fin de période), alors que dans la région de Montréal, aussi bien sur l'île de Montréal que dans le reste de la région métropolitaine, ce pourcentage diminuerait de façon marquée. Sur l'île de Montréal, la part du groupe francophone passerait de 54,2 % en 2006 en 47,4 % en 2031, soit une baisse de près de 1,4 % en points de pourcentage par période quinquennale. Si les hypothèses du scénario de référence A1 se réalisaient, le groupe francophone deviendrait minoritaire sur l'île de Montréal entre 2016 et 2021, soit dans moins d'une dizaine d'années. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que nous obtenons à cet égard le même résultat que lors de notre exercice prévisionnel précédent, basé sur le recensement de 2001 (Termote, 2008), ce qui témoigne de la solidité de cette prévision.

La mobilité linguistique ne change pas grand-chose quant à l'échéance de la minorisation des francophones sur l'île de Montréal. Par exemple, si nous gardons les mêmes hypothèses démographiques, mais que nous supposons une mobilité linguistique nulle (scénario A0), le groupe francophone deviendrait minoritaire au cours de la même période 2016-2021, mais en début de période et non à mi-période comme dans le cas du scénario de référence A1. En d'autres termes, choisir une hypothèse de mobilité linguistique plutôt qu'une autre permet de reculer ou d'avancer de quelques années l'échéance de la minorisation des francophones sur l'île de Montréal, mais minorisation il y aura de toute manière. Nous verrons ultérieurement que même si les paramètres démographiques étaient considérablement modifiés cette dernière conclusion resterait valable.

Si l'on extrapole les comportements démographiques du scénario de référence A1 jusqu'en 2056, le poids démographique du groupe francophone de l'île de Montréal serait alors réduit à environ 43 %, ce qui implique un ralentissement du déclin entre 2031 et 2056 par rapport à celui prévisible pour la période 2006-2031. Il est cependant évident que lorsqu'on recule aussi loin l'horizon de la prévision on ne peut plus parler de prévisions, mais au mieux de tendances.

Tout comme le groupe francophone, le groupe anglophone de l'île de Montréal poursuivra sa tendance de longue période à la baisse. Le déclin est cependant plus lent : une baisse de 25,2 % en 2006 à 23,0 % en 2031, soit un peu plus de 0,4 % en points de pourcentage par période quinquennale, contre 1,4 % pour le groupe francophone. Cette différence de rythme, due essentiellement à l'étalement urbain, qui concerne relativement peu le groupe anglophone, implique évidemment une diminution (faible cependant) du poids démographique des francophones par rapport à celui des anglophones. On remarquera en outre que la mobilité linguistique exerce un impact plus important sur l'évolution du groupe anglophone de l'île que sur celle du groupe francophone. Comme le montre le tableau 24, en l'absence de mobilité linguistique (scénario A0), la part des anglophones baisserait non pas à 23,0 % en 2031 comme dans le scénario de référence A1, mais à 20,4 %, soit une baisse proportionnelle de 11 %, alors que dans le cas du groupe francophone la diminution proportionnelle serait de 4 % (45,4 % au lieu de 47,4 %).

Corrélativement au déclin du poids démographique des francophones et des anglophones, la part du groupe allophone dans la population totale de l'île de Montréal augmentera considérablement. De 20,6 % en 2006, le poids relatif de ce groupe dépasserait celui du groupe anglophone dès 2016 et atteindrait près de 30 % en 2031, selon le scénario de référence A1. Des trois groupes linguistiques, le groupe allophone est évidemment celui dont l'évolution est le plus affectée par la mobilité linguistique, mais même dans ce cas, l'impact de celle-ci n'est pas dominant : au lieu de croître de près de 9 points de pourcentage entre 2006 et 2031, la part de ce groupe augmenterait de 13,5 points en l'absence de toute mobilité linguistique. En d'autres termes, celle-ci ralentit la croissance du groupe allophone, mais la tendance à une forte hausse de la part de ce groupe demeure.

Ce dernier résultat démontre bien qu'il serait faux de prétendre que la dynamique démographique, définie en termes de langue d'usage à la maison, serait limitée à l'évolution des seuls groupes francophone et anglophone⁴². Affirmer que le groupe allophone sera

42. Une telle réduction (aux seuls groupes de langue française et de langue anglaise) ne serait défendable que dans le cas de la langue d'usage public, puisqu'une personne dont la langue d'usage à la maison est une langue tierce devra dans la plupart de ses activités publiques abandonner la langue qu'elle utilise dans la sphère privée.

éventuellement assimilé à l'un ou l'autre des deux autres groupes, et que par conséquent la présence des allophones n'a guère d'importance parce qu'elle est temporaire, n'est tout simplement pas justifiable. On retrouve ici cette regrettable confusion entre le niveau « micro » (celui du comportement linguistique des individus) et le niveau « macro » (celui de l'évolution des groupes linguistiques) qui corrompt l'analyse de certains auteurs. Plus précisément, ce n'est pas parce qu'éventuellement tous les immigrants de langue maternelle tierce finiraient par adopter (eux ou leurs descendants) une des deux langues officielles du Canada que l'on peut prétendre que le groupe allophone est condamné à disparaître. Il nous est difficile de concevoir comment on peut continuer à entretenir une telle confusion alors que toute l'évidence historique démontre que la présence allophone, au lieu d'être temporaire, ne fait que se renforcer (sur l'île de Montréal, la part des allophones est passée de 11 % en 1971 à plus de 20 % en 2006), et que tous les scénarios, aussi bien les scénarios prévisionnels que les scénarios de simulation, permettent de conclure à une poursuite soutenue de cette tendance (jusqu'à près de 30 % sur l'île de Montréal en 2031, selon le scénario de référence A1). Même dans le reste du Canada, où l'anglicisation des allophones, en rien contrecarrée par le français, est plus rapide qu'au Québec, le nombre et le pourcentage des allophones augmentent très vite : c'est le poids démographique des anglophones qui y baisse, pas celui des allophones!

Si l'on extrapole les tendances historiques (1971-2006) et celles prévisibles pour le court et le moyen terme (2006-2031), il est clair que le groupe allophone, qui par ailleurs est très hétérogène, deviendra à plus ou moins long terme majoritaire sur l'île de Montréal. Si l'on poursuit au-delà de 2031 l'évolution obtenue pour 2031-2056 avec le scénario de référence A1, le poids démographique des allophones dépasserait (aux alentours de 39 %) celui des francophones au cours de la décennie 2050, soit dans moins de trois générations.

Le reste de la région métropolitaine de Montréal connaîtra également une baisse du poids démographique du groupe francophone, mais celle-ci sera relativement plus lente que sur l'île de Montréal. Selon le scénario de référence A1, la part de ce groupe passerait de 84,5 % en 2006 à 77,5 % en 2031, et se situerait à environ 72 % si l'on extrapole jusqu'en 2056. Cette région restera donc très majoritairement francophone tout au long de la période de prévision, même si la tendance de long terme est à la baisse. La mobilité linguistique joue un rôle marginal dans cette région, puisque le bassin d'allophones susceptibles d'effectuer un transfert y est limité. Ainsi, sans mobilité linguistique (scénario A0), la part des francophones y serait de 75,4 % en 2031 (voir tableau 24), au lieu des 77,5 % obtenus avec le scénario de référence A1, une différence d'à peine 2 % sur vingt-cinq ans. La baisse du poids démographique des francophones dans cette région s'explique essentiellement par la faible fécondité de ce groupe, alors que les gains que ce dernier réalise grâce à l'étalement urbain sont de plus en plus partagés avec les groupes anglophones et allophones. Le déclin prévisible du groupe francophone du reste de la RMR de Montréal bénéficiera principalement au groupe allophone, qui y connaîtra une croissance soutenue (la part de ce dernier passerait de 6,0 % en 2006 à 12,5 % en 2031), le groupe anglophone pouvant s'attendre à une très légère augmentation de son pourcentage (de 9,5 % en 2006 à 10,0 % en 2031).

Lorsqu'on considère l'évolution démographique prévisible pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, la baisse prononcée du pourcentage de francophones à laquelle on peut s'attendre à la fois sur l'île de Montréal et dans le reste de la RMR de Montréal produit évidemment une diminution marquée du poids démographique des francophones, d'un peu plus de 69 % en 2006 à 63 % en 2031, et à 58 % si l'on extrapole jusqu'en 2056. Si l'on poursuit cette extrapolation au-delà de 2056, on aboutit à la conclusion que vers la fin du siècle, soit dans trois générations, les francophones seront minoritaires non seulement sur l'île

de Montréal (où ils le seront bientôt, vers la fin de la présente décennie), mais aussi dans l'ensemble de la région métropolitaine. Dès 2016, le poids démographique des francophones, qui avait connu une lente croissance entre 1971 et 2001, grâce essentiellement à l'extension spatiale de la région métropolitaine, se retrouverait donc au même niveau que celui enregistré en 1971 (un peu plus de 66 %). Il faut cependant rappeler que nos prévisions sont effectuées en supposant constantes les limites territoriales de la région métropolitaine : si lors d'un prochain recensement Statistique Canada était amené à adjoindre à la région métropolitaine des municipalités situées actuellement à la périphérie de la région, municipalités à forte majorité francophone, cela entraînerait nécessairement un ralentissement dans la baisse du pourcentage des francophones prévue pour cette région.

Le groupe anglophone verra également son poids démographique diminuer au sein de la population de l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, mais cette baisse sera plus lente que celle du groupe francophone : la part du groupe anglophone passerait de 17,5 % en 2006 à 16,3 % en 2031, et devrait se stabiliser par la suite. Corrélativement à la baisse de la part des groupes francophone et anglophone, le groupe allophone de la RMR de Montréal connaîtra une croissance prononcée, de 13,4 % en 2006 à 20,6 % en 2031. Dès 2016, le poids démographique du groupe allophone de la RMR devrait dépasser celui des anglophones.

Le reste de la région métropolitaine connaîtra une croissance démographique élevée, grâce essentiellement à l'étalement urbain à partir de l'île de Montréal et à sa fécondité relativement élevée (rappelons qu'il s'agit de la région qui enregistre l'indice de fécondité le plus élevé), et cette croissance sera deux fois plus forte que celle prévue pour l'île de Montréal, qui bénéficie cependant de la majeure partie de l'immigration internationale du Québec, mais qui souffre d'une fécondité très faible (la plus basse de chacune des régions) et de pertes migratoires internes importantes. Plus précisément, selon le scénario de référence A1, la population du reste de la région métropolitaine croîtra de 31 % entre 2006 et 2031, soit de 1,2 % par an en moyenne, ce qui n'est pas négligeable, alors que celle de l'île de Montréal n'augmentera que de 0,6 % par an. En conséquence, le poids démographique de l'île de Montréal dans l'ensemble de la région métropolitaine devrait diminuer (de 51 % en 2006 à moins de 48 % en 2036), l'île devenant minoritaire dans la région entre 2006 et 2011.

Cette lente restructuration spatiale au sein de la région métropolitaine de Montréal se manifeste également lorsqu'il s'agit du poids démographique du reste du Québec par rapport à celui de la région métropolitaine. En effet, alors que cette dernière région connaîtra fort probablement une croissance continue de sa population pendant au moins le prochain demi-siècle, le reste du Québec verrait, toujours selon le scénario de référence A1, l'effectif de sa population se stabiliser à partir de 2036 et amorcer un lent déclin à partir de 2041, après une hausse d'à peine 11 % entre 2006 et 2031 (soit 0,4 % par an en moyenne). En 2006, la population de la région métropolitaine représentait quelque 48 % de la population québécoise, dès 2021 elle aurait presque le même poids que le reste du Québec, et en 2031 elle compterait pour 51 % de la population de l'ensemble du Québec (54 % si l'on extrapole jusqu'en 2056). Cette lente érosion du poids démographique du reste du Québec est évidemment due au fait que cette région ne bénéficie que très peu de l'immigration internationale. Cette faible présence des immigrants internationaux explique aussi pourquoi la structure linguistique n'y variera guère. Même si l'on peut s'attendre à une minime diminution du pourcentage de francophones au profit du groupe allophone, et cela quelle que soit l'hypothèse de mobilité linguistique, cette baisse est tellement faible que l'on doit plutôt conclure à la stabilisation de la composition linguistique de cette région : le groupe francophone y restera très majoritaire (à plus de 93 %) jusqu'en 2031, alors que le poids démographique du groupe allophone (qui

dans cette région comprend non seulement des immigrants et des descendants d'immigrants, mais aussi des populations autochtones) demeurera très marginal (passant de 2 % en 2006 à 3 % en 2031), le pourcentage du groupe anglophone ne variant guère (à près de 4 %).

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la composition linguistique de l'ensemble du Québec, elle est caractérisée par une lente érosion du poids démographique du groupe francophone et par une croissance soutenue de celui du groupe allophone, le groupe anglophone pouvant espérer une stabilisation de sa part actuelle. Le pourcentage de la population francophone au sein de la population québécoise, qui était resté relativement stable aux alentours de 83 % entre 1981 et 2001, avait connu une baisse significative entre 2001 et 2006. Selon les résultats du scénario de référence A1, cette baisse devrait se poursuivre, mais à un rythme relativement lent, la part des francophones passant de 81,8 % en 2006 à un peu moins de 78 % en 2031, et à moins de 74 % en 2056 si l'on extrapole à plus long terme. Ce lent déclin bénéficierait essentiellement au groupe allophone, dont le poids démographique connaîtrait une croissance rapide, de 7,6 % en 2006 à plus de 12 % en 2031, et à près de 16 % si l'on extrapole jusqu'en 2056. Quant à la part du groupe anglophone au sein de la population québécoise, part qui avait lentement diminué entre 1981 et 2001 (de 12,3 % à 10,4 %), elle devrait se stabiliser légèrement au-dessus de 10 % au cours du prochain quart de siècle.

Même si notre exercice prévisionnel porte essentiellement sur le Québec, il n'est pas sans intérêt d'examiner brièvement les tendances prévisibles pour le reste du Canada. L'effectif de la population de cette macrorégion augmentera beaucoup plus rapidement que celui du Québec : selon le scénario de référence A1, le « Canada moins Québec » verrait sa population augmenter de 28 % au cours du prochain quart de siècle, alors que celle du Québec ne croîtrait que de 17 %. Corrélativement, le poids du Québec au sein de l'ensemble canadien poursuivrait sa tendance de longue période à la baisse. Alors qu'en 1951 la part de la population québécoise dans la population canadienne s'élevait encore à 29 %, elle avait régulièrement diminué jusqu'à 23,4 % en 2006. Selon le scénario de référence A1, en 2031 le Québec ne comptera plus que pour 21,9 % de la population du Canada; si l'on poursuit jusqu'en 2056, on se retrouve à 20 %.

Tout comme le Québec, le reste du Canada connaîtra vraisemblablement, si du moins l'on se fie aux résultats du scénario de référence A1, une lente érosion du poids démographique de son groupe linguistique majoritaire : pendant qu'au Québec la part du groupe francophone baisserait de 82,8 % en 2006 à 77,9 % en 2031, dans le reste du Canada la part du groupe anglophone diminuerait de 84,2 % à 78,3 %. La baisse est donc très lente dans les deux cas, mais elle serait un peu plus rapide en ce qui concerne la part du groupe anglophone dans le reste du Canada. Ce qui distingue particulièrement la structure linguistique du reste du Canada par rapport à celle du Québec, c'est la part du groupe représentant la seconde langue officielle : au Québec le groupe anglophone peut espérer maintenir son poids démographique légèrement au-dessus de 10 % tout au long de la période de prévision, alors que dans le reste du Canada la part du groupe francophone, déjà marginale, poursuivra sa tendance de longue période à la baisse, pour passer de 2,5 % en 2006 à 1,7 % en 2031 et à 1,3 % en 2056. En 2031, le poids démographique du groupe anglophone du Québec serait donc six fois plus important que celui du groupe francophone dans le reste du Canada. En outre, la tendance à la concentration au Québec de la population canadienne de langue d'usage française devrait se poursuivre : alors qu'en 1971 un peu moins de 88 % des francophones du Canada résidaient au Québec, ce pourcentage était monté à près de 91 % en 2006, et devrait atteindre 92,6 % en 2031 (près de 94 % en 2056).

Corrélativement à la lente diminution du poids démographique des groupes anglophone et francophone au sein de la population du reste du Canada, on doit s'attendre à la poursuite de la hausse de la part des allophones. Alors qu'entre 1971 et 1986 le pourcentage de ce dernier groupe était resté assez stable autour de 7,5 %, il avait ensuite augmenté jusqu'à plus de 13 % en 2006 et, au cours du quart de siècle suivant, il devrait croître très rapidement pour atteindre près de 20 % en 2031. On remarquera qu'en 2031, après une augmentation très rapide du poids démographique des allophones au Québec, la part de ces derniers dans la population québécoise (12,1 %) sera fort probablement encore inférieure à celle actuellement enregistrée par ce groupe dans le reste du Canada (13,2 % en 2006).

Les résultats que nous venons de discuter ont été obtenus en supposant que l'immigration internationale se maintiendrait au cours des prochains lustres à un niveau à peine supérieur à celui enregistré actuellement (50 000 immigrants par an). Or, pour lutter contre le vieillissement rapide de la population et le déclin anticipé de la population active, les pressions seront fortes pour que le gouvernement du Québec aussi bien que le gouvernement fédéral poursuivent la hausse du nombre d'immigrants reçus chaque année. Nous avons donc construit un deuxième scénario de référence, identique au premier, sauf pour l'immigration internationale qui, au lieu de 50 000 immigrants, s'élèverait à 60 000 en moyenne par an à partir de 2016, après une augmentation graduelle de 48 000 (niveau actuel) en 2006-2011 à 54 000 en 2011-2016.

On pourrait estimer que ce scénario de référence alternatif A1bis serait plus probable que le scénario A1 dont nous venons d'analyser les résultats. Nous sommes cependant réticent devant une telle évaluation, essentiellement à cause de la très forte concentration de cette immigration dans un nombre très restreint d'arrondissements de la ville de Montréal. Entre annoncer que l'on veut faire venir un nombre élevé d'immigrants et parvenir à en accueillir chaque année un aussi grand nombre, il y a tout un pas. Il est vrai que dans le passé le Québec a accueilli, l'une ou l'autre année, plus de 50 000 immigrants. Mais il s'agissait là d'années exceptionnelles, la moyenne annuelle des dernières décennies s'établissant plutôt aux alentours de 30 000 à 35 000. Sur la base de l'expérience passée, il semble donc peu probable que l'on puisse au cours des prochaines décennies recevoir chaque année un nombre d'immigrants qui serait près du double de celui observé en moyenne au cours des décennies antérieures, surtout si l'on tient compte des dernières perspectives économiques et des difficultés d'intégration des cohortes récentes d'immigration.

Il faut cependant tenir compte de ce que cette moyenne annuelle de quelque 30 000 immigrants a été observée dans un contexte démographique différent de celui que connaît le Québec aujourd'hui. Plus précisément, on reconnaît maintenant que la sous-fécondité est là pour rester, que la fécondité, même si elle a augmenté au cours des dernières années, pourrait bien diminuer à nouveau, que par conséquent le déclin de l'effectif de la population, déjà en cours dans plusieurs régions administratives du Québec, pourrait s'étendre à un plus grand nombre de régions, et que le vieillissement de la population est inéluctable et produira à brève échéance un rapport entre population active et population dépendante difficile à soutenir économiquement et socialement. Dans ces conditions, dira-t-on, une hausse marquée et durable du niveau de l'immigration internationale est incontournable.

La question à laquelle il nous faut donc répondre est celle de savoir quels seront les objectifs démographiques, explicites ou implicites, des gouvernements québécois au cours des prochaines décennies. Comme il nous semble impossible de répondre à une telle question, il nous apparaît préférable de considérer que les arguments en faveur d'une poursuite de la

hausse de l'immigration internationale sont neutralisés par ceux qui, fondés sur l'expérience passée et sur les implications socio-économiques et territoriales d'une immigration élevée, conduisent à juger irréalisable une telle augmentation. C'est pourquoi nous avons estimé que le scénario A1bis est tout aussi plausible que le scénario A1, et que les deux devraient donc être adoptés comme scénario de référence.

Comme on peut le voir en comparant les chiffres présentés dans le tableau 25 (scénario A1) à ceux du tableau 26 (scénario A1bis), que l'on opte pour le maintien du niveau actuel de l'immigration internationale ou pour une poursuite de la hausse de cette immigration ne modifie guère la structure linguistique de la population. Tant que l'immigration internationale sera majoritairement non francophone, et on ne voit pas très bien comment les choses pourraient significativement changer à cet égard, elle ne peut que réduire la part du groupe francophone, surtout sur l'île de Montréal. Cette réduction est cependant minime. Par exemple, même après avoir accueilli au total 170 000 immigrants de plus (4000 de plus par an entre 2011 et 2016 et 10 000 de plus par an entre 2016 et 2031), la part des francophones dans la population québécoise ne baisse que de 0,8 % en points de pourcentage si l'on accueille 60 000 immigrants chaque année plutôt que 50 000 (77,1 % selon le scénario A1bis au lieu des 77,9 % obtenus selon le scénario A1). Même dans le cas de l'île de Montréal, où se concentreraient la plupart de ses immigrants supplémentaires, la différence est minime : en 2031 la part du groupe francophone y serait de 46,7 % au lieu de 47,4 %. On peut donc conclure de ces résultats qu'en ce qui concerne la composition linguistique des régions du Québec les tendances sont tellement lourdes que l'ajout annuel de quelque 10 000 immigrants aux 50 000 actuels ne modifie que marginalement l'évolution démographique (en supposant cependant que la composition linguistique de cette immigration demeurera identique à celle observée pour 2001-2006).

Par contre, une telle hausse de l'immigration internationale peut avoir un impact important sur l'évolution de l'effectif de la population, du moins dans les régions qui accueillent les immigrants. Cette dernière restriction, plutôt tautologique, vaut particulièrement pour le Québec, à cause de la forte concentration territoriale de l'immigration internationale. En comparant les résultats des tableaux 25 et 26, on peut observer que le Québec compterait en 2031 168 000 habitants de plus si d'ici à 2031 l'on y accueillait 170 000 immigrants de plus. Un tel résultat signifie que les naissances engendrées par ces immigrants compenseraient quasiment les pertes dues à la mortalité et à l'émigration interprovinciale et internationale de ces immigrants. L'île de Montréal gagnerait 107 000 habitants en 2031 et accueillerait donc près de 64 % de ces 168 000 habitants supplémentaires. L'ensemble de la RMR de Montréal verrait sa population augmenter de 144 000 habitants grâce à cette immigration supplémentaire de 170 000 personnes d'ici à 2031 et accaparerait donc près de 86 % du surcroît de 168 000 habitants engendré par ces 170 000 immigrants. Enfin, en ce qui concerne le reste du Québec, même s'il ne reçoit qu'une part minime de l'augmentation de population engendrée par le passage de 50 000 à 60 000 immigrants par an, une telle hausse de l'immigration internationale lui permettrait de reculer l'échéance du déclin démographique d'environ cinq ans.

Ces résultats impliquent donc, comme on pouvait s'y attendre, qu'une hausse de l'immigration internationale augmenterait la concentration spatiale de la population, mais que cet effet serait faible. Les 170 000 immigrants supplémentaires accueillis d'ici à 2031 conduiraient en effet à une plus grande concentration de la population dans la région montréalaise : en 2031, l'île de Montréal compterait 25 % de la population du Québec au lieu de 24 %, et la région métropolitaine dans son ensemble près de 52 % au lieu de 51 %.

On peut donc conclure de cette comparaison entre les résultats des scénarios A1 et A1bis qu'une hausse graduelle de l'immigration internationale de 50 000 à 60 000 immigrants par an aurait certes un impact sur les effectifs, mais aurait peu d'effets sur la structure linguistique et sur la répartition territoriale de la population québécoise. Il nous restera à examiner (dans la section suivante du présent chapitre) quelles seraient les conséquences sur la structure par âge.

Autour de ces deux scénarios de référence, qui produisent des résultats fort semblables du point de vue démographique, nous avons construit deux scénarios censés représenter les limites de la fourchette du plausible, soit un scénario de croissance faible (B1) et un scénario de croissance forte (C1)⁴³.

Selon le scénario B1 de faible croissance, les principaux paramètres démographiques sont supposés évoluer à la baisse, c'est-à-dire dans un sens défavorable à la croissance démographique : l'indice de fécondité est supposé redescendre à 1,5 enfant par femme à partir de 2016, le solde migratoire interprovincial est à nouveau fortement négatif (une perte annuelle de 15 000 personnes) et la moyenne annuelle du nombre d'immigrants internationaux s'élève à 40 000 à partir de 2011-2016. Dans un tel contexte, le pourcentage de francophones baisse beaucoup plus lentement, surtout sur l'île de Montréal, mais le début du déclin démographique se rapproche considérablement.

En effet, alors que selon le scénario de référence A1 l'effectif de la population québécoise n'amorcerait pas son déclin avant 2056, selon le scénario B1, dont les résultats sont présentés dans le tableau 27, ce déclin débiterait dès 2036. En dehors de la région métropolitaine de Montréal, la baisse commencerait dix ans plus tôt, soit en 2026, et dans la région « reste de la RMR de Montréal » dix ans plus tard, soit en 2046. Seule l'île de Montréal connaîtrait une croissance continue durant toute la période de prévision, mais cette croissance serait lente.

Comme l'essentiel des pertes migratoires interprovinciales est assumé par le groupe anglophone, une augmentation de ces pertes permet de freiner la baisse de la part des francophones. On retrouve ici une constatation maintes fois exprimée, à savoir que c'est grâce à la forte propension des anglophones de l'île de Montréal à quitter leur région pour une autre province que les francophones de l'île de Montréal ne sont pas encore minoritaires dans cette région. À l'inverse, un des facteurs qui rend compte de la forte diminution du poids démographique des francophones sur l'île de Montréal entre 2001 et 2006 se trouve précisément dans l'arrêt presque complet des pertes migratoires interprovinciales du groupe anglophone. En outre, comme l'essentiel de l'immigration internationale est non francophone, une baisse de cette immigration ralentit également la baisse du pourcentage de francophones au Québec, particulièrement sur l'île de Montréal. La conjugaison de ces deux facteurs (hausse des pertes migratoires interprovinciales et baisse de l'immigration internationale) ferait en sorte que dans cette dernière région la minorisation du groupe francophone serait considérablement reportée : selon le scénario de référence ce groupe devenait minoritaire sur l'île de Montréal dès 2016-2021, alors que selon le scénario B1 de faible croissance il ne le deviendrait qu'entre 2036 et 2041, soit vingt ans plus tard.

43. Nous nous permettons de rappeler ici que nos quatre scénarios prévisionnels supposent tous la même hypothèse de mobilité linguistique L1 (d'où le chiffre 1 accolé à chacun de ces scénarios). Le faible impact de la mobilité linguistique, amplement démontré précédemment, ne justifie en effet pas que l'on multiplie les scénarios prévisionnels en faisant varier l'hypothèse de mobilité linguistique.

Si un contexte de faible croissance démographique exerce donc un effet non négligeable sur l'évolution de la composition linguistique de l'île de Montréal, par contre en dehors de cette dernière région, un ralentissement de cette croissance démographique ne modifie que marginalement la part relative de chacun des groupes linguistiques : le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec ne sont guère affectés par la migration interprovinciale et par l'immigration internationale, de sorte qu'une modification dans ces deux facteurs ne peut exercer qu'un impact minime.

Plutôt que de supposer une évolution à la baisse des principaux paramètres démographiques, on pourrait envisager une situation inverse, celle où ces paramètres se modifient tous dans un sens favorable à la croissance démographique. Selon le scénario C1 de forte croissance, la fécondité passerait progressivement de 1,7 à 1,9 enfant par femme à partir de 2016, le solde migratoire interprovincial du Québec ne serait que légèrement négatif (une perte annuelle de 5000 personnes) et l'immigration internationale s'élèverait progressivement jusqu'à 60 000 immigrants par an à partir de 2016.

Dans un tel contexte, comme le montrent les résultats présentés dans le tableau 28, les trois régions du Québec considérées dans cet exercice prévisionnel connaîtraient toutes une croissance démographique au moins jusqu'en 2056. La conséquence immédiate de cette croissance plus soutenue serait cependant une accélération du déclin du poids démographique des francophones, et ce dans chacune des régions, mais particulièrement dans l'île de Montréal. Selon le scénario C1, le groupe francophone de cette dernière région y deviendrait minoritaire dès 2017, soit quelques années plus tôt que selon le scénario de référence A1, et en 2031 ne compterait plus que pour 44,8 % de la population de l'île (au lieu de 47,4 %). Si l'on extrapole jusqu'en 2056, le poids démographique des francophones sur l'île ne serait plus que de 40 %. Comme on pouvait s'y attendre, les différences entre les résultats du scénario de référence A1 et ceux du scénario de forte croissance sont beaucoup moins importantes en dehors de l'île de Montréal, de sorte que pour l'ensemble du Québec l'évolution de la structure linguistique reste peu affectée par le rythme de la croissance démographique : même en extrapolant jusqu'en 2056, la différence dans la part des francophones reste inférieure à deux points de pourcentage (73,7 % selon le scénario A1 contre 72,1 % selon le scénario C1).

Les résultats que nous venons de présenter illustrent très bien le dilemme auquel est confronté le groupe francophone de l'île de Montréal, comme d'ailleurs, mais dans une moindre mesure, celui des autres régions du Québec : si l'effectif total de la population augmente, le pourcentage de francophones baisse, et le seul moyen de ralentir quelque peu cette baisse est d'accepter que le nombre d'habitants diminue. Ce dilemme se manifeste cependant dans le cadre d'une tendance lourde : la part des francophones diminuera de toute manière, comme elle le fait d'ailleurs depuis que l'information est disponible, soit depuis 1971. Selon que la croissance démographique sera plus ou moins élevée, le rythme du déclin de la part des francophones sera plus ou moins rapide, mais déclin il y aura. En d'autres termes, tout comme la mobilité linguistique plus ou moins favorable au français peut ralentir ou accélérer, mais de manière marginale, la tendance au déclin du poids démographique des francophones au sein de la population, de même le contexte démographique peut affecter le rythme de ce déclin, mais ne peut renverser la tendance.

4. L'évolution prévisible de la structure par âge

Au terme du chapitre 2, qui nous a permis de voir à quel point la dynamique démographique peut varier entre régions et entre groupes linguistiques, nous avons brièvement analysé la structure par âge observée en 2006 pour chacun des groupes linguistiques dans chacune des régions, en recourant à trois indicateurs, à savoir l'âge moyen, le taux de dépendance et l'indice de remplacement des générations. La conclusion principale de cet examen était que, d'une région à l'autre et d'un groupe linguistique à l'autre, la structure par âge variait considérablement, ce qui était tout à fait conforme à l'attente, puisque des dynamiques démographiques différentes produisent nécessairement des structures par âge différentes. Il nous reste maintenant à vérifier comment ces structures évolueront dans l'avenir, en fonction des tendances démographiques que nous avons pu dégager pour les prochaines décennies.

À cet effet, et pour ne pas allonger indûment cette étude, nous n'analyserons en détail que les seuls résultats obtenus par le scénario de référence A1 et présentés dans les tableaux 29 à 32. Les autres scénarios conduisent évidemment à des structures par âge différentes, mais les écarts sont relativement faibles. Ainsi, un scénario de forte immigration (A1bis), dans lequel on augmente de 10 000 unités le nombre d'immigrants reçus annuellement au Québec, par rapport aux 50 000 prévus dans le scénario A1, rajeunit de seulement 0,2 année l'âge moyen de la population québécoise prévu pour 2031, le rajeunissement (ou plutôt le moindre vieillissement) étant négligeable pour les groupes francophone et anglophone (respectivement 0,1 et 0,2 année, après vingt-cinq ans), et nul pour le groupe allophone. Un tel résultat démontre, une fois encore, qu'il est illusoire de vouloir rajeunir une population grâce à l'immigration internationale : en faisant venir chaque année 10 000 immigrants de plus, il faut attendre vingt-cinq ans pour que l'âge moyen de la population baisse de deux mois.

Si l'on entend diminuer l'âge moyen de la population, une hausse de la fécondité est nettement plus efficace qu'une hausse de l'immigration internationale, mais là encore il ne faut pas surestimer les effets : selon les résultats du scénario N1, dans lequel la fécondité passe dès 2011 à 1,9 enfant par femme (à partir de 1,7 en 2006), l'âge moyen de la population québécoise serait en 2031 de 44,2 ans, au lieu des 45,1 ans du scénario de référence A1. Au lieu de faire baisser (après vingt-cinq ans) l'âge moyen de deux mois en accueillant 10 000 immigrants internationaux de plus, on parvient à le faire baisser de onze mois grâce à une hausse de la fécondité, mais pour cela il faut que celle-ci se maintienne durablement à un niveau très élevé, une condition qui nous semble peu réaliste.

Le scénario de faible croissance B1 (baisse de la fécondité et de l'immigration internationale) implique évidemment un âge moyen plus élevé que celui obtenu dans le cadre du scénario de référence A1, mais la différence est relativement faible : en 2031, donc après vingt-cinq ans, l'écart serait de 1,7 année. Parallèlement, le scénario de forte croissance C1, qui suppose essentiellement la poursuite de la hausse de la fécondité et de l'immigration internationale, aboutit après vingt-cinq ans à une baisse de l'âge moyen de 1,5 année par rapport à l'âge moyen issu du scénario A1. Enfin, l'application d'hypothèses de mobilité linguistique différentes à un scénario démographique donné n'entraîne quasiment aucun changement dans l'âge moyen obtenu après vingt-cinq ans.

Quel que soit le scénario prévisionnel choisi, la population québécoise, tout comme celle de chaque région et de chaque groupe linguistique, vieillira rapidement. Ainsi, l'âge moyen de la population québécoise passerait de 39,9 ans en 2006 à 45,1 ans en 2031 selon le scénario A1, à 44,9 ans selon le scénario A1bis, à 44,4 ans selon le scénario B1 et à 43,9 ans selon le

scénario C1. L'âge moyen de la population québécoise augmenterait donc au moins de 4 années en cinq lustres et de 5,2 années selon le scénario de référence A1, soit un peu plus d'un an tous les cinq ans. Mais d'un groupe linguistique à l'autre, et d'une région à l'autre, il y a de fortes variations autour de cette moyenne.

Le groupe francophone du Québec est celui qui vieillira le plus rapidement. Selon le scénario de référence A1 (tableau 29), l'âge moyen de ce groupe passerait de 40,0 ans en 2006 à 45,8 ans en 2031 (une hausse de 5,8 années), alors que celui du groupe anglophone passerait de 39,0 à 43,5 ans (une augmentation de 4,5 années) et celui du groupe allophone de 39,1 à 41,2 ans (un ajout de 2,1 années). En 2031, le groupe francophone sera donc, et de loin, le groupe dont l'âge moyen sera le plus élevé. Les différences régionales sont cependant considérables.

La population de l'île de Montréal était en 2001 celle qui avait l'âge moyen le plus élevé (39,4 ans). Entre 2001 et 2006, l'âge moyen de cette population n'avait augmenté que faiblement (s'élevant à 39,8 ans en fin de période), et cette faible hausse devrait se poursuivre pendant toute notre période prévisionnelle, de telle sorte qu'en 2031 la population de cette région serait la plus jeune (avec un âge moyen de 42,7 ans, soit une hausse de 2,9 ans).

Même si le reste de la région métropolitaine de Montréal bénéficie de l'étalement urbain autour de l'île de Montréal, un processus qui concerne surtout des ménages de jeunes adultes accompagnés de leurs jeunes enfants, cette région, dont la population avait en 2006 l'âge moyen le plus bas (38,1 ans), connaîtra un vieillissement marqué de sa population, avec de 2006 à 2031 une augmentation de 5,3 ans de l'âge moyen de celle-ci.

La population résidant dans le reste du Québec, en dehors de la région métropolitaine de Montréal, avait en 2001 un âge moyen (39,0 ans) légèrement inférieur à celui de la population établie sur l'île de Montréal, mais entre 2001 et 2006 elle avait connu une hausse rapide de son âge moyen, de telle sorte qu'en 2006 elle était devenue celle qui, selon ce dernier critère, était la plus vieille, avec un âge moyen de 40,7 ans. Ce vieillissement rapide devrait se poursuivre au cours du prochain quart de siècle, de telle sorte qu'en 2031 la population de cette région aurait toujours l'âge moyen le plus élevé (47,1 ans, une augmentation de 6,4 ans en cinq lustres). La population la plus vieille serait donc aussi celle qui, en termes d'âge moyen, vieillirait le plus rapidement.

De tous les groupes linguistiques de chacune des trois régions du Québec, le groupe francophone du reste du Québec serait celui qui connaîtrait entre 2006 et 2031 la plus forte augmentation de l'âge moyen (une croissance de 6,6 années), suivi par le groupe anglophone de cette même région (6,0 années), ce dernier groupe étant alors le groupe dont l'âge moyen serait le plus élevé (48,1 ans). Avec un âge moyen de 37,3 ans, le groupe allophone du reste du Québec resterait de loin le groupe le plus jeune, du moins selon ce critère.

Le taux de dépendance, c'est-à-dire le rapport entre d'une part la population des moins de 20 ans et celle des 65 ans ou plus et d'autre part la population des 20-64 ans, est un deuxième indicateur de la structure par âge d'une population. En 2006, tout comme en 2001, ce taux ne variait guère d'une région à l'autre : il était identique (égal à 59 %) dans le reste de la région métropolitaine de Montréal et dans le reste du Québec, et ne s'écartait quelque peu de la moyenne québécoise (58 %) que sur l'île de Montréal (55 %), où le nombre de personnes d'âge actif était donc près du double de celui de personnes d'âge inactif. Par contre, le taux de dépendance variait considérablement d'un groupe linguistique à l'autre : en 2006, le groupe francophone du Québec était celui dont le taux était le plus favorable (57 %), alors que chez

les allophones ce taux s'élevait à 63 % (chez les anglophones, il était de 60 %). Selon le scénario de référence A1 (tableau 30), en 2031 des différences régionales importantes s'ajouteront aux différences entre groupes linguistiques. Le taux de dépendance évoluera de manière défavorable (impliquant moins de personnes d'âge actif par rapport à celles d'âge inactif) dans toutes les régions et pour tous les groupes linguistiques, mais à un rythme différent.

Alors que sur l'île de Montréal en 2006 (tout comme en 2001) le taux de dépendance variait fortement d'un groupe linguistique à l'autre, en 2031 ce taux sera quasiment le même, aux alentours de 70 %, pour les trois groupes, ce qui implique que le poids relatif des inactifs par rapport à celui des actifs augmentera nettement plus vite parmi les francophones (dont le taux passera de 52 % en 2006 à 71 % en 2031). Dans le reste de la région métropolitaine, le taux de dépendance augmentera également très fortement parmi les francophones (de 58 % à 82 %), alors qu'il croîtra beaucoup plus lentement au sein des groupes anglophone et allophone. Le reste du Québec connaîtra la croissance la plus forte du taux de dépendance, surtout chez les francophones dont le taux passera de 58 % à 97 %, soit en 2031 un nombre de personnes d'âge inactif quasiment égal au nombre de personnes d'âge actif. D'une manière générale, le groupe francophone, qui dans toutes les régions avait en 2006 le taux de dépendance le plus favorable, serait en 2031 celui qui, dans toutes les régions, aurait le taux de dépendance le plus défavorable, alors que l'inverse est valable pour le groupe allophone.

À cause de ses implications socio-économiques, l'évolution future du taux de dépendance nous semble mériter quelques approfondissements. En effet, cette évolution est la résultante de la variation de trois grands groupes d'âge, dont l'évolution est en soi digne d'intérêt. Les 0-19 ans sont sans doute dans leur grande majorité des inactifs, mais leur évolution future a des implications évidentes en termes démographiques et de planification scolaire. Les 65 ans ou plus sont également dans leur grande majorité des inactifs, mais leur évolution future a des conséquences importantes en matière de planification de la santé et du système de retraite, entre autres. En outre, comme en termes de dépendance ce groupe représente une charge financière beaucoup plus lourde que les 0-19 ans, l'évolution de son poids démographique au sein de l'ensemble de la population mérite une attention particulière. Enfin, l'évolution future des 20-64 ans permet d'évaluer comment les inactifs des deux autres groupes pourront être soutenus dans l'avenir par les actifs. Dans le tableau 31, nous présentons, pour chacun des groupes linguistiques de chacune des régions, l'évolution indiciaire future des effectifs de chacun de ces trois grands groupes d'âge telle qu'elle est prévue selon le scénario de référence A1, et cela à l'horizon de 2031 et de 2056 (l'effectif de 2006 étant la base 100 de l'indice), ainsi que l'évolution de la part des 65 ans ou plus dans l'effectif de la population totale.

Les résultats présentés dans ce tableau permettent de voir que l'accroissement considérable du taux de dépendance auquel il faut s'attendre d'ici à 2031 pour l'ensemble du Québec est dû essentiellement à la hausse très rapide de l'effectif des 65 ans ou plus. Ce dernier groupe verra son effectif plus que doubler et sa part dans la population totale presque doubler entre 2006 et 2031, alors que l'effectif des 0-19 ans n'augmentera que légèrement et que celui de la population d'âge actif (celle âgée de 20 à 64 ans) restera stable. Les évolutions futures seront cependant fort probablement très différentes d'un groupe linguistique à l'autre.

Chacun des trois groupes linguistiques du Québec connaîtra une évolution relativement semblable de l'effectif des 65 ans ou plus (celui des anglophones croîtra cependant plus lentement), mais alors que d'ici 2031 l'effectif des 0-19 ans variera relativement peu chez les francophones (une légère hausse) et chez les anglophones (une légère baisse) il doublera chez

les allophones. Chez ces derniers, l'effectif des 20-64 ans augmentera considérablement (de près de 80 %), alors que chez les francophones il baissera lentement et que chez les anglophones il restera relativement stable. On constate donc que l'évolution très semblable du taux de dépendance que connaîtront les groupes anglophones et allophones (de 60 % à 72 % pour le premier, de 63 % à 72 % pour le second) recouvrent en fait des évolutions très différentes de la structure par âge de ces deux populations : dans le cas des allophones, le nombre de dépendants augmente très fortement aussi bien par le bas (les 0-19 ans) que par le haut (les 65 ans ou plus), mais l'effectif de soutien croît presque au même rythme, alors que chez les anglophones, parmi les dépendants la forte hausse des 65 ans ou plus est légèrement compensée par une baisse des 0-19 ans, l'effectif de soutien restant relativement stable. Quant au groupe francophone, en termes de structure par âge il multipliera d'ici à 2031 les facteurs de dépendance : une légère hausse de l'effectif des 0-19 ans, une très forte hausse des 65 ans ou plus (dont l'effectif fera plus que doubler) et une baisse de l'effectif des 20-64 ans censés soutenir ces dépendants.

En outre, la part des aînés (les 65 ans ou plus) n'augmentera que faiblement parmi la population allophone, mais elle doublera chez les francophones. On notera qu'après 2031 la part des 65 ans ou plus ne croîtra plus que lentement chez les francophones et chez les anglophones, le passage des enfants du *baby boom* de la classe des 20-64 ans à celle des 65 ans ou plus étant terminé, alors que chez les allophones, la part des aînés commencera à croître rapidement pour atteindre en 2056 un niveau proche de celui des deux autres groupes linguistiques. Dans le cas des allophones, cette accélération, à partir de 2031, du vieillissement par le haut de la pyramide des âges n'est pas lié, par définition, à un effet induit du *baby boom*, mais est pour l'essentiel dû au vieillissement naturel des cohortes d'immigrants arrivées entre 2006 et 2031 : ces nombreux immigrants ont en moyenne près de 30 ans à leur arrivée et viendront donc gonfler considérablement la classe des 65 ans et plus 35 ans plus tard, soit après 2031. Cette dernière observation est une illustration supplémentaire du caractère utopique de l'idée cependant fort répandue selon laquelle l'immigration internationale peut rajeunir une population et aider à résoudre le problème du financement des retraites. On oublie tout simplement que ces immigrants vieillissent également, qu'ils arrivent plus tard sur le marché du travail que les membres de la population d'accueil et qu'ils ont donc en moyenne moins de temps pour se construire un fonds de retraite.

L'image qui vient d'être esquissée pour l'ensemble du Québec reste globalement valable pour chacune des trois régions considérées, avec cependant quelques nuances. Ainsi, sur l'île de Montréal, la croissance de l'effectif des 65 ans ou plus et celle de la part de ce groupe dans la population totale devraient être beaucoup plus lentes, surtout chez les francophones. Dans le reste de la région métropolitaine, la croissance de l'effectif des 0-19 ans et des 20-64 ans devrait être plus rapide que dans l'ensemble du Québec, surtout au sein des populations anglophones et allophones; l'augmentation de l'effectif des 65 ans ou plus sera également plus rapide, et cela pour chacun des groupes linguistiques. L'évolution de la structure par âge dans le reste du Québec sera particulièrement problématique. Cette région connaîtra à la fois une baisse de l'effectif des 0-19 ans, sauf chez les allophones, et une forte hausse de celui des 65 ans ou plus, avec de surcroît une baisse marquée de l'effectif des 20-64 ans, sauf chez les allophones; il en résultera une augmentation très rapide du pourcentage des 65 ans ou plus dans la population totale, sauf chez les allophones.

Les différences entre l'évolution prévisible de la structure par âge au Québec et dans le reste du Canada méritent d'être soulignées. En dehors du Québec, l'effectif des 0-19 ans

augmentera plus rapidement, sauf chez les francophones qui connaîtront une baisse rapide (de près de 30 %) de l'effectif de ce groupe d'âge. L'effectif des 20-64 ans, qui globalement devrait rester stable au Québec, sauf chez les allophones, augmentera de façon marquée en dehors du Québec, surtout chez les allophones, sauf encore une fois chez les francophones qui verront leur effectif des 20-64 ans baisser de près de 30 %. L'évolution de l'effectif des 65 ans ou plus sera relativement semblable entre les deux macrorégions, mais la part de ce groupe d'âge dans la population totale, déjà relativement élevée en 2006 auprès des francophones résidant en dehors du Québec, y augmentera très rapidement, de telle sorte qu'en 2031 la part des 65 ans ou plus atteindrait 31 % pour ce groupe. Selon ce dernier critère, la population francophone du reste du Canada serait, avec celle du reste du Québec, la plus vieille parmi chacun des 12 sous-groupes considérés.

Un dernier indicateur de la structure par âge d'une population est l'indice de remplacement des générations, défini ici comme étant le rapport entre l'effectif des 0-9 ans et celui des 25-34 ans. Le tableau 32 présente l'évolution prévisible de cet indice, selon le scénario de référence A1, pour chacun des groupes linguistiques de chacune des régions. En 2006, à l'exception du groupe allophone du reste du Québec, tous les groupes linguistiques dans chacune des régions enregistraient un déficit de remplacement des générations, la nouvelle génération (celle des 0-9 ans) ayant un effectif nettement inférieur à celui de leurs parents (supposés âgés de 25 à 34 ans). Pour l'ensemble du Québec, tous groupes linguistiques confondus, ce déficit était de près du quart, mais atteignait 40 % sur l'île de Montréal (et près de 50 % chez les francophones de cette dernière région).

Grâce essentiellement à l'augmentation de la fécondité enregistrée au Québec depuis 2005, et en supposant que celle-ci ne diminue pas au cours des prochaines décennies, le déficit de remplacement devrait se réduire considérablement au cours de la période de prévision. Pour l'ensemble du Québec, le déficit ne serait plus que de 8 % en 2031, selon les résultats du scénario de référence A1, et en dehors de l'île de Montréal il serait même presque totalement résorbé. En fait, seule cette dernière continuerait à connaître un important déficit de remplacement des générations (21 %), surtout à cause du très faible remplacement des générations parmi les francophones (un déficit de 33 %). Dans chacune des régions, la population allophone assurera largement le remplacement des générations, alors que dans aucune région les deux autres groupes linguistiques n'y parviendront, sauf les anglophones du reste de la région métropolitaine de Montréal.

L'image globale qui se dégage de cet examen de l'évolution prévisible de la structure par âge des divers groupes linguistiques de chacune des régions est donc celle d'un vieillissement généralisé de cette structure. Le processus sera cependant particulièrement rapide pour le groupe francophone, dont l'âge moyen augmentera le plus, dont le taux de dépendance augmentera le plus, dont la part des 65 ans ou plus augmentera le plus et dont le déficit de remplacement des générations restera, malgré l'augmentation de la fécondité, relativement élevé (un peu moins cependant que celui des anglophones). Ce vieillissement sera néanmoins nettement plus lent sur l'île de Montréal, surtout parmi les francophones et les allophones.

CONCLUSION

Il est bien connu que les tendances démographiques sont particulièrement lourdes. À cause du poids du passé (la situation à un moment donné dépend du comportement démographique tout au long du siècle précédent), et en raison des limites étroites à l'intérieur desquelles varient, à court et à moyen terme, la plupart des phénomènes démographiques (l'exception majeure étant la migration), l'évolution démographique apparaît dominée par des forces difficiles à renverser. Ce qui vaut pour l'ensemble de la population d'un territoire donné s'applique également aux groupes linguistiques qui composent éventuellement cette population. L'ajout de la dimension linguistique à la problématique démographique implique évidemment la prise en considération de la mobilité linguistique, mais, comme cela a été amplement démontré, celle-ci est trop faible pour pouvoir modifier fondamentalement les tendances démographiques. L'évolution des groupes linguistiques est dominée par leur comportement démographique.

Ces tendances lourdes se manifestent aussi bien dans l'évolution passée des groupes linguistiques que dans leur évolution prévisible à court et à moyen terme. En ce qui concerne l'évolution au cours des dernières décennies, on peut dégager depuis 1971 (première année d'observation en ce qui concerne la langue d'usage à la maison⁴⁴) deux sous-périodes. La première, qui va de 1971 à 2001, est caractérisée par une nette tendance à la baisse du poids démographique des anglophones dans chacune des trois régions étudiées, jointe à une légère augmentation du pourcentage du groupe francophone dans la région métropolitaine de Montréal (augmentation cependant factice, étant donné les problèmes de comparabilité temporelle) tout comme en dehors de celle-ci, mais à une baisse significative de ce pourcentage sur l'île de Montréal, ce qui implique une tendance à la hausse dans le reste de la région métropolitaine. Corrélativement, le groupe allophone a connu au cours de cette période une tendance lourde à la hausse de sa part dans la population totale, et ce, dans chacune des régions.

La deuxième sous-période, qui va de 2001 à 2006, a dans certains cas confirmé ces tendances lourdes, mais dans d'autres cas elle y a apporté des nuances importantes, voire des ruptures. Le poids démographique des allophones a poursuivi dans chaque région sa nette tendance à la hausse, mais celui du groupe anglophone a arrêté de décroître et a donné lieu à une légère hausse, du moins dans la région métropolitaine de Montréal. Quant à la part du groupe francophone, elle a baissé dans chacune des régions, ce qui dans le cas de l'île de Montréal représente la continuation d'une tendance de long terme à la baisse, mais constitue par contre une évolution nouvelle dans le cas du reste de la région métropolitaine et du reste du Québec. La question est évidemment de savoir si ces modifications doivent être interprétées comme des revirements de tendance, ou s'il s'agit d'une variation conjoncturelle qui se greffe sur une tendance de long terme fondamentalement inchangée. Pour tenter de répondre à cette question, il nous faut examiner les comportements démographiques et linguistiques de chacun des groupes linguistiques dans chacune des régions.

44. Rappelons que, à l'instar de la quasi-totalité des auteurs qui se sont aventurés à réaliser des prévisions démolinguistiques au Québec, nous avons défini les groupes linguistiques selon la langue d'usage à la maison. L'unique autre indicateur linguistique pour lequel les données nécessaires à la prévision sont disponibles est la langue maternelle, mais comme celle-ci fait référence à une situation passée (la langue parlée au cours de la prime enfance), et non à la situation actuelle (que la langue utilisée à la maison au moment du recensement permet de capter), le recours à la langue d'usage à la maison (qui d'ailleurs devient la langue maternelle des enfants, ce qui est très important lorsqu'on fait des prévisions) nous semble incontournable.

Les anglophones ont manifesté sur la longue période une nette sous-fécondité et une forte propension à émigrer vers le reste du Canada, et ils ne bénéficient que peu de l'immigration internationale. Dans ces conditions, leur comportement démographique les condamnait nécessairement au déclin de leur poids démographique au sein de la population québécoise, la mobilité linguistique ne pouvant que légèrement freiner cette tendance lourde à la décroissance. La période 2001-2006 a cependant apporté deux modifications à ce comportement de longue période : les pertes migratoires interprovinciales ont été exceptionnellement faibles et l'on a assisté à une augmentation de l'étalement urbain de ce groupe autour de l'île de Montréal. Dans nos prévisions, nous avons considéré que le comportement migratoire interprovincial des anglophones observé en 2001-2006 ne pouvait être extrapolé dans l'avenir, mais qu'il était plus probable que les pertes migratoires futures de ce groupe seraient supérieures à celles de cette dernière période, sans retrouver cependant le niveau élevé enregistré au cours des décennies antérieures. Par contre, en ce qui concerne leur plus grande propension à l'étalement urbain autour de l'île de Montréal, nous avons supposé qu'il s'agissait là d'un processus somme toute naturel, qui devrait normalement se poursuivre. Les conséquences de ces deux hypothèses se manifestent dans les résultats du scénario de référence A1 : après une brève et légère hausse entre 2001 et 2006, le pourcentage du groupe anglophone sur l'île de Montréal et dans l'ensemble du Québec devrait retrouver sa tendance de long terme à la baisse, mais continuerait à connaître une très légère hausse dans le reste de la région métropolitaine. Si l'on fait abstraction de cette dernière exception, d'ailleurs très fragile, l'évolution du poids démographique du groupe anglophone renouerait donc avec son processus séculaire de déclin, même si en termes d'effectifs absolus le nombre d'anglophones continuerait de croître.

Cette dynamique de déclin du poids démographique du groupe anglophone ne signifie cependant pas une plus grande francisation du Québec. Fondamentalement, le groupe francophone se trouve en effet dans la même dynamique de déclin : une nette sous-fécondité, qui sur l'île de Montréal est même plus marquée que celle des anglophones, et une immigration internationale majoritairement non francophone ne peuvent que conduire à un processus de décroissance du poids démographique de ce groupe, processus qui ne peut, tout comme cela est le cas pour le groupe anglophone, qu'être légèrement freiné par les gains réalisés en matière de mobilité linguistique. Le seul facteur qui joue nettement en faveur du groupe francophone est la migration interprovinciale, non parce que ce groupe réalise des gains dans ses échanges migratoires avec le reste du Canada, car dans ce cas il y a plutôt équilibre, du moins à long terme, mais parce que les pertes migratoires interprovinciales du groupe anglophone, auxquelles s'ajoutent celles, plus faibles, du groupe allophone, ont nécessairement pour effet d'augmenter le pourcentage du groupe francophone. On peut même aller jusqu'à affirmer que c'est grâce au comportement migratoire des anglophones que les francophones sont encore légèrement majoritaires sur l'île de Montréal. Sans les nombreux départs des anglophones vers le reste du Canada, le groupe francophone de cette dernière région serait minoritaire depuis longtemps.

Si la migration interprovinciale affecte très peu, du moins directement, l'évolution de l'effectif du groupe francophone, par contre la migration intraprovinciale joue un rôle majeur dans la dynamique démographique de ce groupe, du moins en ce qui concerne l'île de Montréal et le reste de la région métropolitaine de Montréal. Même après la hausse récente de la propension des anglophones et des allophones de l'île de Montréal à émigrer vers le reste de la région métropolitaine, l'étalement urbain demeure en effet un phénomène essentiellement francophone, ce qui implique qu'il exerce un impact négatif sur l'effectif et le

pourcentage du groupe francophone de l'île de Montréal et corrélativement un impact positif sur le groupe francophone du reste de la région métropolitaine.

Le groupe francophone de l'île de Montréal cumule donc les facteurs de déclin : une sous-fécondité marquée, une immigration internationale essentiellement non francophone et des pertes migratoires importantes par étalement urbain ne peuvent que conduire à un processus de déclin, celui-ci étant cependant freiné par les pertes migratoires des deux autres groupes et par de légers gains en matière de transferts linguistiques. Lorsque, comme en 2001-2006, tous les facteurs de déclin se manifestent en même temps de manière intense et que les pertes migratoires des groupes anglophone et allophone sont limitées, le déclin du poids démographique du groupe francophone, surtout sur l'île de Montréal, est particulièrement rapide. Dans nos scénarios de prévision, nous avons supposé que la simultanéité et l'intensité avec lesquelles les facteurs de déclin s'étaient manifestés en 2001-2006 ne pouvaient pas être extrapolées à long terme, de telle sorte que le déclin du poids démographique du groupe francophone devrait se poursuivre à l'avenir, mais à un rythme moins rapide.

De ce qui précède, il résulte que, puisque l'impact respectif des divers facteurs démographiques varie d'une région à l'autre, les tendances passées et futures ne seront régionalement pas uniformes lorsqu'il s'agit du groupe francophone. Le déclin du poids relatif de ce dernier groupe enregistré sur l'île de Montréal tout au long de la période 1971-2006 (la hausse de 1996-2001 étant largement factice) a été accompagné d'une légère croissance dans le reste de la région métropolitaine, grâce surtout à l'étalement urbain à partir de l'île de Montréal, ces deux tendances inverses produisant au total une tendance à la stabilisation du pourcentage de francophones pour l'ensemble métropolitain, sauf en fin de période (en 2001-2006), lorsque le déclin de longue période enregistré sur l'île s'est étendu au reste de la région métropolitaine. Dans le reste du Québec, où la migration internationale et la migration interne ne jouent qu'un rôle secondaire, le groupe francophone a pu aisément maintenir son poids démographique.

L'évolution démolinquistique passée ne se résume cependant pas à un jeu entre deux acteurs, caractérisé par une tendance lourde au déclin du poids démographique du groupe anglophone et des tendances régionalement variées pour le groupe francophone. Réduire la problématique démolinquistique du Québec à une dichotomie français-anglais pouvait encore se comprendre il y a quelques décennies, mais n'est plus de mise aujourd'hui. La sous-fécondité chronique des francophones et des anglophones, et le vieillissement accéléré de la population qui en est le corollaire, ont eu pour effet de réduire considérablement l'accroissement naturel et d'accroître l'impact d'une immigration internationale par ailleurs en forte hausse. Une telle évolution a nécessairement entraîné une forte augmentation du poids démographique du groupe allophone : le jeu ne se joue plus à deux, mais à trois, le troisième acteur étant d'ailleurs en réalité constitué d'un groupe très hétérogène. En d'autres termes, ce n'est pas parce que la population devient moins anglophone que l'on peut en conclure qu'elle se francise, tout comme ce n'est pas parce qu'elle devient moins francophone que l'on peut affirmer qu'elle s'anglicise.

Comme nous l'avons démontré à de multiples reprises, même si l'on acceptait l'hypothèse de l'assimilation totale des allophones à l'un ou l'autre des deux autres groupes linguistiques, cela ne permettrait pas de limiter la question démolinquistique du Québec à la seule rencontre entre les groupes francophone et anglophone. En effet, une telle argumentation reflète une très regrettable confusion entre les comportements « micro », ceux des individus, et les comportements « macro », ceux des groupes.

On peut sans doute concevoir que, théoriquement, tout immigrant allophone finira par abandonner sa langue maternelle tierce (et si ce n'est lui, ce seront ses descendants). Mais on semble oublier que ce processus prend du temps, beaucoup de temps. Et pendant tout le temps qui s'écoule entre l'arrivée de l'immigrant de langue tierce et son assimilation à l'un ou l'autre des deux autres groupes linguistiques, pendant tout le temps que prend cette mobilité linguistique, tous les phénomènes démographiques continuent à se manifester : de nouveaux immigrants allophones arrivent, immigrants qui ont d'ailleurs une fécondité plus élevée et une mortalité plus basse que la population d'accueil, et sur une période donnée, ces nouvelles entrées par immigration et par fécondité dans le groupe allophone sont nettement plus nombreuses que les pertes que celui-ci peut subir par mobilité linguistique. Simultanément, les deux autres groupes linguistiques continuent à souffrir d'un important déficit des naissances et corrélativement d'une réduction marquée de leur accroissement naturel, avec en outre pour les anglophones une forte émigration interprovinciale et pour les francophones de l'île de Montréal un étalement urbain quasi permanent. Ce sont les effets des comportements « macro » qui expliquent pourquoi la présence du groupe allophone est de plus en plus importante au Québec : entre 1971 et 2006 la part de ce groupe est passée de 11 % à près de 21 % sur l'île de Montréal, de 9 % à plus de 13 % dans l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, et de 4,5 % à 7,6 % dans l'ensemble du Québec. On est de plus en plus loin d'une présence temporaire du groupe allophone. Le même processus se manifeste d'ailleurs dans le reste du Canada, où la part du groupe allophone continue de croître rapidement, malgré une assimilation plus rapide des allophones au profit quasi uniquement du groupe anglophone.

Déclin du poids démographique des anglophones dans chacune des régions du Québec, sauf une légère hausse en 2001-2006, déclin du pourcentage de francophones sur l'île de Montréal, mais plutôt stabilisation suivie d'une baisse en 2001-2006 dans le reste de la région métropolitaine de Montréal et dans le reste du Québec, et nette croissance de la part des allophones, il s'agit là des tendances que l'on peut dégager de l'analyse de l'évolution démographique au cours des trente-cinq dernières années. La question est maintenant de savoir si ces tendances vont se maintenir dans un avenir prévisible, et plus précisément si les modifications enregistrées au cours de la période 2001-2006 doivent être considérées comme temporaires ou si elles sont l'amorce d'un renversement de tendance. Les résultats de nos nouvelles perspectives, basées sur le recensement de 2006, montrent que la réponse à cette double question varie selon les groupes linguistiques et selon les régions.

Pour pouvoir explorer quelque peu ce que pourrait être l'image démographique future du Québec, nous avons construit un ensemble de scénarios combinant diverses hypothèses de fécondité, de mortalité, de migration (interprovinciale, intraprovinciale et internationale) et de mobilité linguistique, et cela par âge, région et groupe linguistique. Nous avons en outre distingué non seulement la population d'accueil et la population immigrante, mais également, au sein de cette dernière, les immigrants récents des immigrants moins récents et des immigrants anciens. Nos hypothèses de comportement futur reprennent pour l'essentiel celles utilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans ses dernières prévisions de population réalisées tous groupes linguistiques confondus (ISQ, 2009), en les mettant cependant éventuellement à jour pour tenir compte de l'augmentation de l'immigration internationale, par exemple.

Notre scénario de référence reprend des hypothèses de comportement démographique plutôt moyennes, fondées tantôt sur un comportement relativement stable en moyenne période (dans

le cas de la migration interprovinciale et de la fécondité), tantôt sur des tendances plus récentes (l'étalement urbain des non-francophones) ou anticipées (dans le cas de l'immigration internationale). Autour de ce scénario de référence, nous avons construit trois autres scénarios prévisionnels, tantôt défavorables à la croissance démographique (par exemple, une reprise de la baisse de la fécondité et une baisse de l'immigration internationale), tantôt favorable à la croissance (par exemple, la poursuite de la hausse de la fécondité et de l'immigration). En ce qui concerne ce dernier type de scénario, nous avons isolé un scénario particulier, dans lequel sont reprises toutes les hypothèses du scénario de référence, sauf pour l'immigration internationale supposée augmenter par rapport au niveau moyen considéré dans ce dernier. Ce dernier scénario nous semble aussi probable que le scénario de référence, car les pressions à la poursuite de la hausse de l'immigration internationale seront sans doute très fortes, pour répondre au vieillissement accéléré de la population et aux pénuries anticipées de main-d'œuvre. L'hypothèse de mobilité linguistique utilisée dans les scénarios prévisionnels est basée sur les résultats empiriques d'une approche longitudinale appliquée à la période 2001-2006 et suppose une mobilité linguistique élevée, avec une forte attraction du français, sauf sur l'île de Montréal. De toute manière, les résultats obtenus avec d'autres hypothèses de mobilité linguistique, même avec une hypothèse de mobilité nulle, ne sont guère différents de ceux obtenus avec l'hypothèse que nous avons retenue, ce qui illustre une fois de plus que la mobilité linguistique ne joue qu'un rôle mineur.

Quel que soit le contexte démographique futur, le pourcentage de francophones sur l'île de Montréal ne peut que poursuivre sa tendance de longue période à la baisse. Alors que ce pourcentage s'élevait encore à plus de 61 % en 1971, il dépassait à peine 54 % en 2006 et devrait chuter à 47,4 % en 2031 (46,7 % avec 10 000 immigrants de plus), la fourchette du plausible se situant entre 45 % (croissance démographique forte) et 51 % (croissance faible). Ce dernier résultat illustre bien le dilemme auquel fait face le groupe francophone de l'île de Montréal, comme d'ailleurs celui des autres régions. Le seul moyen de freiner quelque peu la baisse du poids démographique des francophones est en effet de supposer que tous les paramètres démographiques évoluent dans un sens défavorable à la croissance : plus l'effectif total de la population augmente, plus le pourcentage de francophones baisse, de sorte que si l'on veut freiner cette baisse il faut accepter que la croissance démographique soit faible, et corrélativement que le vieillissement de la population soit encore plus rapide.

Le groupe anglophone de l'île de Montréal partage avec le groupe francophone la même tendance au déclin de son poids démographique, quoique de façon moins marquée : de 27,4 % en 1971, la part de ce groupe avait diminué à un peu plus de 25 % en 2006 et devrait poursuivre sa tendance de longue période, en baissant lentement jusqu'à 23 % en 2031, avec une fourchette assez étroite se situant entre 22 % et 24 %. Seul le groupe allophone connaîtra une croissance de son poids démographique : le pourcentage de ce groupe, qui avait crû de 11,4 % en 1971 à 20,6 % en 2006, devrait se rapprocher de 30 % en 2031, avec une fourchette se situant entre 27 % et 32 %.

Dans le reste de la région métropolitaine de Montréal, l'extension territoriale, par l'ajout de municipalités presque totalement francophones, avait longtemps créé une fausse image de croissance du poids démographique des francophones. Malgré la nouvelle extension territoriale opérée entre 2001 et 2006, cette croissance avait laissé pour la première fois la place à une baisse, et celle-ci devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies : dans cette région, la part des francophones, qui avait augmenté de 79 % en 1971 à 86,5 % en 2001, s'élevait à 84,5 % en 2006 et devrait baisser jusqu'à 77,5 % en 2031, avec une fourchette se situant entre 76 % et 79 %. Par contre, dans le cas des anglophones, qui avaient vu leur part

diminuer considérablement entre 1971 et 2001 (de 18,6 % à près de 9 %), la croissance observée entre 2001 et 2006 devrait se poursuivre, mais à un rythme très lent, pour atteindre 10 % en 2031, la fourchette se situant entre 9 % et 11 %. Quant au groupe allophone de cette région, dont le pourcentage était passé de 2,4 % en 1971 à 6,0 % en 2006, il devrait poursuivre sa tendance de longue période à la hausse et atteindre 12,5 % en 2031 (avec une fourchette entre 12 % et 13 %). On notera que le poids démographique du groupe allophone dépassera celui du groupe anglophone aussi bien dans l'île de Montréal (dès 2016) que dans le reste de la région métropolitaine (à partir de 2021).

Si l'on ne distingue plus l'île du reste de la région métropolitaine de Montréal, pour ne considérer que l'ensemble de la région métropolitaine, on se retrouve évidemment devant les mêmes évolutions que celles obtenues pour chacune des deux composantes de cet ensemble, puisque pour chaque groupe linguistique l'évolution prévisible est la même sur l'île et dans le reste de la région métropolitaine. Alors qu'entre 1971 et 2001 l'extension territoriale de la région métropolitaine avait permis au groupe francophone de voir augmenter son poids démographique (de 66,3 % à 70,5 %), entre 2001 et 2006 cette extension spatiale ne parvenait plus à occulter la tendance latente à la baisse, et celle-ci devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies, passant de 69 % en 2006 à 63 % en 2031, avec une fourchette assez étroite se situant entre un peu moins de 62 % et un peu plus de 65 %. Entre 2006 et 2031, la part des anglophones, qui avait fortement diminué entre 1971 et 2001 (de près de 25 % à un peu plus de 17 %), retrouverait cette tendance de longue période (brièvement interrompue entre 2001 et 2006), mais à un rythme très lent, pour se situer à 16,3 % en 2031, la fourchette allant de 15,5 % à 16,6 %. Corrélativement à la baisse de la part des francophones et des anglophones, le poids démographique des allophones augmenterait significativement : la part de ce groupe avait crû de près de 9 % en 1971 à plus de 13 % en 2006 et devrait se rapprocher de 21 % en 2031, dépassant celle du groupe anglophone dès 2016; ici aussi, la fourchette est relativement étroite, entre 19 % et 22 %.

Grâce à la hausse récente de la fécondité, et à condition que celle-ci se maintienne plus ou moins à son niveau actuel, le reste du Québec parviendra à assurer une légère croissance de l'effectif de sa population, du moins jusqu'en 2031. Cette région restera très majoritairement francophone (à plus de 93 %), la part des deux autres groupes demeurant marginale.

L'évolution prévisible de la composition linguistique de l'ensemble du Québec est caractérisée par la poursuite de la lente tendance à la baisse de la part des francophones et des anglophones, et par la poursuite de la tendance à la hausse de celle des allophones. Le poids démographique des francophones au sein de la population québécoise avait commencé à diminuer en 1986 (les nombreux départs des anglophones au cours de la décennie précédente avait auparavant entraîné une hausse non négligeable de la part des francophones), pour se retrouver à un peu moins de 82 % en 2006; cette baisse devrait se poursuivre jusqu'à un peu moins de 78 % en 2031, avec une fourchette se situant entre 77 % et 79 %. En ce qui concerne la part des anglophones, on devrait assister également à la poursuite de la tendance à la baisse, mais à un rythme très lent, de 10,6 % en 2006 à 10,1 % en 2031 (avec une fourchette entre 9,5 % et 10,4 %). Par contre, le groupe allophone continuera de croître rapidement et dépassera en nombre le groupe anglophone peu après 2016. La part du groupe allophone, qui n'était que de 4,5 % en 1971, avait lentement augmenté jusqu'en 2001, mais depuis lors la croissance du poids démographique de ce groupe a été et sera rapide : de 6,6 % en 2001 et 7,6 % en 2006, la part de ce groupe passerait à 12 % en 2031 (avec une fourchette se situant entre un peu plus de 11 % et un peu moins de 13 %).

Dans le reste du Canada, les évolutions vont dans le même sens qu'au Québec, mais à des niveaux différents. Même si au Québec le pourcentage d'anglophones continuera à décroître, avec quelque 10 % en 2031 ce groupe sera cependant encore proportionnellement six fois plus important que le groupe francophone dans le reste du Canada, qui à 1,7 % sera alors quasi totalement marginalisé, sauf au Nouveau-Brunswick. Au Québec et en dehors du Québec, la part du groupe majoritaire et l'évolution de cette part sont semblables. En 2006, les francophones comptaient pour un peu moins de 82 % de la population québécoise et les anglophones du reste du Canada pour un peu plus de 84 % de la population de cette dernière région. En 2031, ces deux groupes se retrouveraient à environ 78 % de leur population respective. En ce qui concerne le groupe allophone du reste du Canada, son poids démographique passerait de 13 % en 2006 à 20 % en 2031.

Enfin, pour l'ensemble du Canada on dégage évidemment les mêmes tendances que celles obtenues pour le Québec et le reste du Canada, soit une érosion significative du poids démographique des groupes francophone (de 21 % en 2006 à 18 % en 2031) et anglophone (de 67 % à 63 %) en même temps qu'une forte augmentation de la part des allophones (de 11 % à 18 %). En 2031 les allophones seront à peu près aussi nombreux au Canada que les francophones, alors qu'en 2001 ils étaient deux fois moins nombreux.

Nos résultats rejoignent donc tout à fait la conclusion de Marmen et Corbeil (2004) dans une étude publiée par Patrimoine Canada et Statistique Canada. Ces auteurs concluent en effet (page 139) que « il est difficile d'imaginer un scénario raisonnable qui pourrait renverser la tendance à la baisse du poids du groupe de langue maternelle française dans l'ensemble du pays ». Puisque dans le cas du groupe de langue française il n'y a guère de différence entre les effectifs de langue maternelle et de langue d'usage, la conclusion de Marmen et Corbeil (qui dans leur étude ne considèrent que la population de langue maternelle) vaut sans aucun doute également pour le groupe francophone défini selon la langue d'usage. En outre, comme la population francophone du Québec représente plus de 90 % de la population francophone de l'ensemble canadien, la conclusion dégagée pour cet ensemble vaut sans aucun doute également pour le Québec.

De telles évolutions impliquent que la tendance à une plus grande concentration des francophones canadiens au Québec va se poursuivre : selon le scénario de référence A1, la part du Québec dans l'ensemble de la population francophone passerait de 90,8 % en 2006 à 92,6 % en 2031, ce dernier pourcentage se rapprochant ainsi de la part (96,5 %) que les anglophones établis en dehors du Québec représenteront alors dans la population anglophone de l'ensemble du Canada. Quant à la part du Québec dans la population totale, tous groupes linguistiques confondus, elle poursuivra sa tendance séculaire à la baisse : cette part, qui était de 36,5 % en 1851, n'était plus que de 28,9 % un siècle plus tard et passerait de 23,4 % en 2006 à moins de 22 % en 2031 et à un peu plus de 20 % en 2051. À chacun des deux derniers siècles, la part du Québec au sein de l'ensemble canadien aura donc diminué de quelque huit points de pourcentage.

Il ne s'agit là, bien sûr, que de perspectives, voire d'extrapolations lorsqu'il s'agit du long terme. Celles-ci sont cependant particulièrement solides, dans la mesure où la fourchette entre les résultats des scénarios prévisionnels extrêmes est remarquablement étroite. Contrairement aux prévisions économiques, les prévisions démographiques se font dans le cadre de tendances lourdes, difficiles à renverser. En d'autres termes, les balises dans la prévision des comportements démographiques sont en général relativement proches : le comportement de fécondité ne peut changer en quelques années au point de faire doubler ou

réduire de moitié le nombre d'enfants par femme, tout comme les niveaux actuels d'immigration internationale peuvent difficilement doubler en quelques années. De même, les conditions de mortalité, et donc l'espérance de vie, ne se modifient que lentement dans le temps. Le facteur le plus difficile à prévoir est sans doute la migration interne, dont l'impact est cependant secondaire, sauf pour les anglophones (à cause de leur propension élevée – du moins sur la longue période – à émigrer vers le reste du Canada) et pour les francophones de l'île de Montréal (à cause entre autres de l'étalement urbain, phénomène très conjoncturel). S'il y a des surprises, elles proviendront probablement du côté de la migration interne, comme cela fut le cas pour l'étalement urbain entre 1996 et 2001 et pour la migration interprovinciale des anglophones entre 2001 et 2006. Dans ces deux cas, on pouvait certes prévoir un certain ralentissement des pertes migratoires (à cause du vieillissement de la population), mais pas une résorption quasi totale de celles-ci. Enfin, en ce qui concerne la mobilité linguistique, son impact est tellement faible que, comme le démontrent les diverses simulations que nous avons réalisées, même si l'on double ou annule les gains réalisés dans ce domaine par le groupe francophone ou anglophone, les résultats n'en sont guère affectés.

Si nous pouvons donc espérer avoir correctement dégagé les tendances de fond, cela ne signifie cependant pas que la vitesse des mouvements de hausse ou de baisse a été prévue de manière aussi robuste. Il est évident que le contexte démographique futur pourrait se situer en dehors de la fourchette envisagée, ce qui nous paraît cependant fort peu probable. Mais même dans ce cas, selon que l'on serait donc plus « optimiste » ou plus « pessimiste », selon que l'on considère des contextes de croissance ou de décroissance démographique plus ou moins forte, cela ne conduira qu'à une accélération ou à une décélération des tendances, mais non à un renversement des tendances elles-mêmes. Il en va de même quant au degré plus ou moins optimiste des hypothèses de mobilité linguistique, sauf qu'à cet égard l'impact d'une erreur est très faible, sinon quasiment nul, cette mobilité n'exerçant qu'un rôle marginal dans l'évolution démolinguistique.

Ce postulat selon lequel seules les tendances peuvent être prévues de manière plus ou moins exacte, sans que l'on puisse prétendre prévoir correctement la vitesse à laquelle se manifesteront ces tendances, a une implication importante en ce qui concerne l'horizon temporel sur lequel on évalue la « performance » de tout exercice prévisionnel. En effet, puisqu'il s'agit de prévoir l'évolution au cours du prochain quart de siècle, et non au cours des prochaines années, il serait injustifié de juger qu'une prévision est confirmée ou invalidée sur la base d'une comparaison avec l'observation enregistrée après seulement quelques années.

Derrière l'image globale qui se dégage de nos prévisions se dessine une cassure de plus en plus nette entre l'île de Montréal et le reste du Québec. Dans la première région, on peut s'attendre à une poursuite de la croissance démographique et à un vieillissement moins rapide de la population, en même temps qu'à une présence croissante des allophones. Cependant, le renforcement du caractère multiculturel de l'île de Montréal sera accompagné d'une baisse significative du poids démographique des francophones qui y seront fort probablement minoritaires au début de la prochaine décennie. Par contre, la population du reste du Québec restera très majoritairement francophone, mais connaîtra un vieillissement rapide et, à partir des années 2040, une lente diminution de ses effectifs. C'est donc essentiellement sur l'île de Montréal, principal lieu de rencontre du français et de l'anglais, que l'avenir du français est problématique. En d'autres termes, la pérennité du français, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique, est assurée s'il n'entre guère en contact avec l'anglais, mais dès qu'il y a contact plus ou moins étroit entre les deux langues, l'avenir du français est compromis, du moins lorsqu'il s'agit du nombre de locuteurs de cette langue dans la sphère

privée. La question fondamentale est sans doute celle de savoir comment la dynamique des langues dans l'espace privé interagira à l'avenir avec la dynamique des langues dans l'espace public.

Dans un régime démographique de sous-fécondité et de croissance naturelle faible, le rôle des immigrants devient de plus en plus important. Or, l'attrait qu'exerce une langue sur les immigrants allophones est lié à l'environnement linguistique dans lequel ces derniers se trouvent : plus cet environnement est francophone, plus l'attrait du français est fort. Une telle relation se vérifie aussi bien au niveau des macrorégions (les immigrants de langue tierce installés en dehors de la région métropolitaine de Montréal adoptent plus rapidement et en plus grand nombre le français comme langue d'usage à la maison que ceux établis dans la région de Montréal) qu'à des échelles spatiales réduites (comme l'a montré Serré, 1997, 2001a et 2001b, en analysant cette relation selon un découpage de la région métropolitaine de Montréal en 753 quartiers). Dans ce contexte, la question est de savoir si la force d'attraction d'une langue (le français en l'occurrence) peut augmenter, ou même demeurer constante, si le poids démographique des locuteurs de cette langue dans la sphère privée est en baisse. Autrement dit, et de manière plus précise, on est en droit de se demander si sur l'île de Montréal on ne se trouve pas dans un processus cumulatif de déclin du français, la baisse du pourcentage de francophones y créant un environnement qui ferait diminuer la capacité de franciser les immigrants allophones.

En dehors de l'île de Montréal, il faut distinguer le reste de la région métropolitaine du reste du Québec. En effet, à l'extérieur de la région métropolitaine le groupe francophone restera très nettement le groupe dominant, à concurrence de près de 92 % en 2031, mais il s'agira d'une population dont l'effectif soit n'augmentera que très faiblement, soit diminuera (la baisse a d'ailleurs déjà débuté dans certaines régions), et qui par conséquent vieillira beaucoup plus rapidement. L'évolution prévisible pour le reste de la région métropolitaine de Montréal est également caractérisée par le maintien d'une forte majorité de francophones, mais cette majorité devrait poursuivre une tendance à la baisse longtemps freinée par l'extension spatiale de cette région, mais devenue manifeste depuis 2001, de telle sorte que la part de ce groupe y passerait de 84,5 % en 2006 à 77,5 % en 2031, cela dans un contexte de croissance démographique relativement élevée, grâce à l'étalement urbain autour de l'île de Montréal et grâce à une fécondité supérieure à la moyenne.

Si l'on considère la région métropolitaine dans son ensemble, la baisse prévisible du poids démographique des francophones (de 69,1 % en 2006 à 63,1 % en 2031) est évidemment moins rapide que sur l'île de Montréal, puisque la baisse de la part de ce groupe sera plus intense dans cette dernière région (de 54,2 % à 47,4 %) que dans le reste de la région. Mais avec à peine 63 % de francophones en 2031 et 58 % si on extrapole les comportements jusqu'en 2056, l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal commencera alors à connaître une problématique démolinguistique qui jusqu'à présent était limitée à la seule île de Montréal.

En même temps que la fracture linguistique (jusqu'à présent limitée à une fracture entre l'île de Montréal et le reste du Québec en dehors de l'île) se transformera donc graduellement en une fracture linguistique entre l'ensemble de la région métropolitaine et le reste du Québec, la cassure démographique entre ces deux dernières régions continuera de se renforcer. En effet, alors que la région métropolitaine connaîtra une croissance relativement soutenue du nombre de ses habitants, le reste du Québec n'enregistrera d'ici à 2031 qu'une augmentation anémique de ses effectifs, hausse qui peu après 2036 fera sans doute place à une baisse. Il

résulte de cette différence de croissance que la région métropolitaine de Montréal, qui en 2006 comptait pour 48 % de la population québécoise, représentera bientôt, peu après 2021, plus de la moitié de cette population.

On se trouve donc avec d'un côté une région de moins en moins francophone (et pas nécessairement plus anglophone, mais plutôt de plus en plus allophone), surtout dans sa zone centrale (l'île de Montréal), mais dont la population continue de croître de manière soutenue et vieillit donc moins vite, et de l'autre une région qui reste très majoritairement francophone, mais dont la population n'augmente presque plus ou diminue, tout en vieillissant très rapidement. Les conséquences (économiques, sociales, culturelles, politiques, etc.) d'une telle fracture ne devraient pas être sous-estimées.

Avec la fin de la « revanche des berceaux » et la croissance de l'immigration internationale, le Québec est passé d'un régime démographique qui favorisait la pérennité du français à un régime qui rend celle-ci de plus en plus problématique. Comme les résultats de nos scénarios prévisionnels et de simulation l'ont démontré, même en imaginant un contexte démographique et une mobilité linguistique extrêmement favorables au français, mais qui frisent l'utopie, on se trouve devant un déclin du poids démographique du groupe francophone au Québec, particulièrement dans la région de Montréal. En d'autres termes, espérer renverser cette tendance à la décroissance en agissant sur le comportement démographique et linguistique est illusoire. Tout au plus pourrait-on freiner quelque peu la tendance au déclin.

L'évolution future du nombre et de la part des locuteurs du français dans la sphère privée, et l'interaction entre la dynamique des langues dans l'espace privé et celle qui prévaudra dans l'espace public, ne dépendent cependant pas uniquement de facteurs endogènes, spécifiques au Québec, mais également de facteurs exogènes. À cet égard, on ne peut faire abstraction du rapport de force entre le français et l'anglais dans le contexte démographique nord-américain. Au-delà de la question du nombre futur de francophones au Québec, que ceux-ci soient sept ou huit millions, il reste une donnée géopolitique incontournable, à savoir que ce Québec majoritairement francophone est entouré d'une population 50 fois plus nombreuse, dont l'effectif est nettement plus jeune et croît beaucoup plus rapidement, et dont la langue est la *lingua franca* d'un monde de plus en plus interdépendant. La problématique de l'avenir du français au Québec est complexe et ne se limite pas à l'évolution prévisible du nombre de Québécois utilisant le français dans la sphère privée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAILLARGEON, M. et C. BENJAMIN (1981). *Les futurs linguistiques possibles de la région de Montréal en 2001*, Montréal, Ministère de l'Immigration, Études et documents n° 9.

BÉLAND, P. (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Québec, Conseil de la langue française.

BÉLAND, P. et autres (2001). *Les navetteurs et la dynamique des langues sur l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française.

BENJAMIN, C. et M. BAILLARGEON (1977). « Les futurs linguistiques possibles de Montréal : aspects méthodologiques », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 6, n° 3, p. 13-32.

BERGER, F. (2006). « Les enfants d'immigrés choisissent l'anglais », *La Presse*, 2 avril, p. A1 et A6.

BOULAIS, J. (2010). *La régionalisation de l'immigration au Québec. Évolution de 1982 à 2006 des flux et des caractéristiques sociodémographiques*, Mémoire, Université de Montréal, Département de démographie.

CASTONGUAY, C. (2002). « La baisse du poids des francophones à Montréal », *L'Action nationale*, vol. 92, n° 5, p. 81-88.

CASTONGUAY, C. (2003). « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? Analyse critique de l'amélioration du français observée en 2001 », dans M. VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, p. 232-252.

CASTONGUAY, C. (2005a). *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française.

CASTONGUAY, C. (2005b). *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Suivi de la situation linguistique », Étude 3.

CLARK, W. A. V. (1998). "Mass Migration and Local Outcomes: Is International Migration to the United States Creating a New Urban Underclass?", *Urban Studies*, vol. 35, n° 3, p. 371-388.

GIRARD, C. (1992). *Développement d'un modèle de projection et analyse de la sensibilité de la composition linguistique de la population du Québec*, Mémoire, Université de Montréal, Département de démographie.

GOREHAM, R. (1994). *Les principes du libre choix et de la territorialité dans l'application des droits linguistiques*, rapport présenté au Commissaire aux langues officielles, Ottawa.

HYNMAN, J. et autres (2006). "Size Matters: Attracting New Immigrants to Canadian Cities", *Journal of International Migration and Integration*, vol. 7, n° 1, p. 1-25.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1999). *Perspectives démographiques, Québec et régions, 1996-2046*, Québec.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2004). *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, Québec.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Québec, [publication électronique].

KEYFITZ, N. (1981). "The Limits of Population Forecasting", *Population and Development Review*, vol. 7, n° 4, p. 579-594.

KRALT, J. et M. CROMIE (1984). *Preliminary Report. Language*, Ottawa, Statistique Canada.

LACHAPELLE, R. et J. HENRIPIN (1980). *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherches politiques.

LUTZ, W. et autres (2000). *New Developments in the Methodology of Expert and Argument-Based Probabilistic Population Forecasting*, Laxenburg (Autriche), International Institute of Applied Systems Analysis, Interim Report IR-00-20.

MARMEN, L. et J.-P. CORBEIL (2004). *Les langues au Canada*, Recensement de 2001, Ottawa, Statistique Canada.

MATTHEWS, G. (2002). *La croissance démographique de la région de Montréal de 1996 à 2021*, rapport soumis à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud, Montréal.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2006). *Présence au Québec en 2005 des immigrants admis de 1995 à 2004*, Montréal.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS (2001). *Perspectives révisées. Rapport méthodologique*, Québec.

NELSON, P. (1959). "Migration, Real Income and Information", *Journal of Regional Science*, vol. 1, n° 2, p. 43-73.

OAKES, L. (2004). « Le français comme "langue publique commune" au Québec », *Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 2, p. 155-176.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2005), *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Suivi de la situation linguistique », fascicule 1.

PAILLÉ, M. (1990). *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française.

PAILLÉ, M. (2008). *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*, Montréal, Office québécois de la langue française.

RENAUD, J. et autres (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec.

ROGERS, A. (1968). *Matrix Analysis of Interregional Population Growth and Distribution*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.

ROGERS, A. (1975). *Introduction to Multiregional Mathematical Demography*, New York, John Wiley.

ROGERS, A. (1985). *Multiregional Demography. Principles, Methods and Extensions*, New York, John Wiley.

SERRÉ, P. (1997). *Mesure de l'impact électoral d'une minorité: le cas des non-francophones au Québec, 1970-1994*, Thèse, Université de Montréal, Département de science politique.

SERRÉ, P. (2001a). *Le français, langue d'intégration*, mémoire présenté dans le cadre des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, Montréal.

SERRÉ, P. (2001b). « Minoritaires sur l'île de Montréal, les francophones franciseront-ils suffisamment? », *L'Action nationale*, vol. 92, n° 4, p. 21-30.

STATISTIQUE CANADA (non daté). *Profil des groupes ethniques*, n° 93-154.

STATISTIQUE CANADA (1996). *Contenu du questionnaire. Le recensement de la population de 1996*, Ottawa, n° 92-N0064.

STATISTIQUE CANADA (2003a). « La fécondité des immigrantes et de leurs filles au Canada », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, Ottawa, p. 135-161.

STATISTIQUE CANADA (2003b). *Couverture. Rapport technique du recensement de 2001*, [publication électronique].

STATISTIQUE CANADA (non daté). *Langues. Rapport technique du recensement de 2001*, Ottawa, [publication électronique].

STATISTIQUE CANADA (2005). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031*, Ottawa, n° 91-520-XPf.

STATISTIQUE CANADA (2006). « La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2003-2004*, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA (non daté). *Langues. Rapport technique du recensement de 2006*, Ottawa, [publication électronique].

STATISTIQUE CANADA (non daté). *Couverture. Rapport technique du recensement de 2006*, Ottawa, [publication électronique].

STEVENS, G. (1999). "A Century of U.S. Censuses and the Language Characteristics of Immigrants", *Demography*, vol. 36, n° 3, p. 387-397.

TERMOTE, M. (1991). « L'évolution démologique du Québec et du Canada », dans *Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démologique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec*, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Document de travail n° 2, chapitre 3, p. 239-329.

TERMOTE, M. (1994). *L'avenir démologique du Québec et de ses régions*, Québec, Conseil de la langue française.

TERMOTE, M. (1996). « Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal, 1991-2041 », dans *Le français, langue commune. Enjeu de la société québécoise. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Les Publications du Québec.

TERMOTE, M. (1998). « L'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique des francophones du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 27, n° 2, p. 267-294.

TERMOTE, M. (1999). *Perspectives démologiques du Québec et de la région métropolitaine de Montréal à l'aube du XXI^e siècle*, Québec, Conseil de la langue française.

TERMOTE, M. (2002a). *Les prévisions démographiques et les prévisions économiques pour la région de Montréal. Analyse critique et procédures d'ajustement*, rapport soumis à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud, Montréal.

TERMOTE, M. (2002b). « L'évolution démologique du Québec et du Canada », dans *Mise à jour des études préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Ministère du Conseil exécutif, vol. 2, livre 2, p. 159-244.

TERMOTE, M. (2002c). « La mesure de l'impact économique de l'immigration. Problèmes méthodologiques et résultats empiriques », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n° 1, p. 35-67.

TERMOTE, M. (2008). *Nouvelles perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal. 2001-2051*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Suivi de la situation linguistique », Étude 8.

TERMOTE, M. et D. GAUVREAU (1988). *La situation démologique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française.

TURCOTTE, M. (2006). « La transmission de la langue ancestrale », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, p. 23-30.

UNITED NATIONS (1959). *Studies in Methods. Handbook of Population Census Methods, vol. III, Demographic and Social Characteristics of the Population*, New York, Department of International Economic and Social Affairs, Statistical Office.

VELTMAN, C. (1989). *L'avenir linguistique de la région métropolitaine de Montréal*, Montréal, UQAM, rapport réalisé pour le compte de l'Étude de l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale, Santé et Bien-être social Canada.

WILKINS, R. et autres (2008). *Rapports sur la santé. Étude canadienne de suivi de la mortalité*, vol. 19, n° 3, Ottawa, Statistique Canada, 82-003-XWF.

ANNEXE

Tableau 1
Évolution de l'indice synthétique de fécondité
1976-2002

Régions	Année(s)	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Total Québec	1976-1981	1,76	1,34	2,10	1,71
	1981	1,66	1,29	1,88	1,62
	1985-1987	1,48	1,40	1,72	1,42
	1990-1991	1,69	1,61	2,35	1,71
	1996	1,62	1,42	2,23	1,63
	2000-2002	1,50	1,58	1,66	1,56
Île de Montréal	1976-1981 ^a	1,60	1,26	1,96	1,54
	1981	1,33	1,34	1,68	1,37
	1985-1987	1,28	1,48	1,52	1,36
	1990-1991	1,49	1,53	2,10	1,57
	1996	1,45	1,45	2,23	1,59
	2000-2002	1,36	1,60	1,60	1,48

Note : a. Pour 1976-1981, l'indice est celui de l'ensemble formé par l'Île de Montréal et l'Île Jésus (Laval).

Sources : 1976-1981 et 1981 : Termote, 1998 : 105 et 107.

1985-1987 : Termote, 1994 : 44 et 47.

1990-1991 : Termote, 1995 : 77 et 78.

1996 : Termote, 1999 : 131.

2000-2002 : Termote, 2008 : 123.

Tableau 2
Indice synthétique de fécondité
selon le recensement de 2006

Années/Régions	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
2005-2006				
Île de Montréal	1,24	1,33	2,11	1,43
Reste RMR Montréal	1,62	1,96	1,82	1,67
RMR Montréal	1,44	1,49	2,04	1,52
Reste Québec	1,60	1,78	2,33	1,63
Total Québec	1,53	1,53	2,11	1,57
2001-2006				
Île de Montréal	1,17	1,29	1,98	1,35
Reste RMR Montréal	1,56	1,69	2,04	1,60
RMR Montréal	1,38	1,39	1,99	1,45
Reste Québec	1,54	1,62	2,61	1,57
Total Québec	1,47	1,42	2,10	1,51
Reste Canada	1,56	1,54	1,85	1,58

Notes :

1. Les déclarations multiples aux questions de recensement sur la langue d'usage ont été réparties à parts égales entre les langues concernées.
2. Sont exclus les enfants nés hors Canada de même que les femmes résidentes non permanentes (et leurs enfants).
3. Les données sont ajustées pour prendre en compte le sous-dénombrement par groupe d'âge, la mortalité et les enfants recensés sans leur mère. Pour la période 2001-2006, un ajustement est effectué pour tenir compte de la durée de séjour des femmes immigrantes arrivées au cours de la période.

Source : Statistique Canada, compilations spéciales du recensement de 2006, et calculs de l'auteur

Tableau 3
Indice synthétique de fécondité
selon le registre des naissances

Années/Régions	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
2005-2006				
Île de Montréal	1,42 (1,37)	1,60 (1,52)	1,58 (1,80)	1,49
Reste RMR Montréal	1,69 (1,68)	1,87 (1,80)	1,46 (1,69)	1,70
RMR Montréal	1,54 (1,51)	1,66 (1,58)	1,55 (1,77)	1,55
Reste Québec	1,62 (1,61)	1,57 (1,44)	2,10 (2,51)	1,63
Total Québec	1,58 (1,57)	1,64 (1,55)	1,65 (1,90)	1,60
2001-2006				
Île de Montréal	1,37 (1,32)	1,55 (1,48)	1,51 (1,71)	1,43
Reste RMR Montréal	1,60 (1,59)	1,66 (1,60)	1,29 (1,51)	1,59
RMR Montréal	1,47 (1,44)	1,56 (1,50)	1,46 (1,67)	1,48
Reste Québec	1,53 (1,52)	1,45 (1,33)	2,09 (2,48)	1,54
Total Québec	1,50 (1,48)	1,55 (1,48)	1,58 (1,81)	1,51

Note : Les chiffres entre parenthèses sont obtenus en attribuant au groupe allophone toute déclaration de langues multiples autre que français-anglais.

Tableau 4
Espérance de vie à la naissance
selon la région et le groupe linguistique
(1) 2000-2002 et (2) 2005-2007

		<u>Francophones</u>	<u>Anglophones</u>	<u>Allophones</u>	<u>Total</u>
Île de Montréal	(1)	77,6	80,3	86,4	79,7
	(2)	78,7	81,7	86,9	80,9
Reste RMR Montréal	(1)	79,1	81,5	87,5	79,7
	(2)	80,3	82,5	88,7	81,0
RMR Montréal	(1)	78,5	80,6	86,6	79,8
	(2)	79,6	81,9	87,2	81,0
Reste Québec	(1)	78,9	81,2	83,5	79,1
	(2)	80,0	81,9	86,6	80,2
Total Québec	(1)	78,7	81,0	86,5	79,4
	(2)	79,9	81,9	87,0	80,6

Source : Registre des événements démographiques de l'ISQ et calculs de l'auteur.

Tableau 5
Estimation de l'espérance de vie 2006-2011
Modélisation basée sur l'Étude canadienne de suivi de la
mortalité et d'autres sources

	<u>Francophones</u>	<u>Anglophones</u>	<u>Allophones</u>	<u>Total</u>
Île de Montréal	79,9	83,2	86,1	82,0
Reste RMR Montréal	81,1	82,2	86,1	81,4
Reste Québec	80,8	81,9	82,7	80,9
Total Québec	80,7	82,8	85,6	81,3
Reste Canada	80,5	80,5	85,9	81,2

Source : Wilkins (2008) et calculs de l'auteur.

Tableau 6
Nombre (en milliers) de migrants internes,
par groupe linguistique, région d'origine et
région de destination, (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination					Total émigrants
	ÎdM	R RMR	RQ	RC		
Francophones						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	74	43	7	124
	(2)	-	87	52	6	145
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	54	-	57	5	116
	(2)	42	-	76	4	122
Reste du Québec (RQ)	(1)	61	67	-	19	147
	(2)	39	59	-	15	113
Reste du Canada (RC)	(1)	7	5	18	-	29
	(2)	7	6	22	-	35
Total immigrants	(1)	121	145	118	31	415
	(2)	87	153	150	25	415
Solde	(1)	-3	30	-29	2	-
	(2)	-58	31	36	-10	-

Tableau 6 (suite 1)
Nombre (en milliers) de migrants internes,
par groupe linguistique, région d'origine et
région de destination, (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Groupe linguistique et région d'origine		Région de destination				Total émigrants
		ÎdM	R RMR	RQ	RC	
Anglophones						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	11	3	41	55
	(2)	-	18	4	24	46
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	10	-	2	10	23
	(2)	7	-	2	6	15
Reste Québec (RQ)	(1)	5	2	-	21	28
	(2)	4	2	-	17	23
Reste Canada (RC)	(1)	14	3	11	-	29
	(2)	16	4	12	-	32
Total immigrants	(1)	30	17	16	72	135
	(2)	27	23	18	48	116
Solde	(1)	-25	-6	-12	43	-
	(2)	-19	8	-5	16	-

Tableau 6 (suite 2)
Nombre (en milliers) de migrants internes,
par groupe linguistique, région d'origine et
région de destination, (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Groupe linguistique et région d'origine		Région de destination				Total émigrants
		ÎdM	R RMR	RQ	RC	
Allophones						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	7	1	12	20
	(2)	-	16	1	10	26
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	3	-	0	1	4
	(2)	3	-	1	1	4
Reste Québec (RQ)	(1)	2	1	-	3	6
	(2)	2	1	-	2	4
Reste Canada (RC)	(1)	3	0	1	-	4
	(2)	4	1	2	-	6
Total immigrants	(1)	8	8	2	16	34
	(2)	8	18	4	12	41
Solde	(1)	-11	3	-4	12	-
	(2)	-18	13	-1	6	-

Tableau 6 (suite 3)
Nombre (en milliers) de migrants internes,
par groupe linguistique, région d'origine et
région de destination, (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination				
	ÎdM	R RMR	RQ	RC	Total émigrants
Total					
Île de Montréal (ÎdM)	(1) -	91	47	60	198
	(2) -	120	57	40	217
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1) 67	-	59	16	143
	(2) 52	-	79	11	141
Reste Québec (RQ)	(1) 68	70	-	43	181
	(2) 44	62	-	34	141
Reste Canada (RC)	(1) 24	9	30	-	62
	(2) 27	11	36	-	74
Total immigrants	(1) 159	170	136	120	584
	(2) 122	194	171	85	573
Solde	(1) -39	27	-45	57	-
	(2) -95	53	31	12	-

Notes :

1. À cause des arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme des parties.
2. La population concernée est celle âgée de 5 ans et plus en fin de période.

Source : Statistique Canada, compilations spéciales des recensements de 2001 et de 2006, et calculs de l'auteur.

Tableau 7
Probabilités quinquennales (en %) de migrer entre régions
(1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination					
	ÎdM	R RMR	RQ	RC	Total	
Francophones						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	7,9	4,6	0,8	13,3
	(2)	-	9,1	5,4	0,7	15,2
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	4,2	-	4,5	0,4	9,1
	(2)	3,0	-	5,6	0,3	8,9
Reste Québec (RQ)	(1)	1,8	2,0	-	0,6	4,3
	(2)	1,2	1,8	-	0,5	3,4
Reste Canada (RC)	(1)	1,2	0,8	3,1	-	5,1
	(2)	1,2	1,1	3,8	-	6,1
Taux d'accroissement migratoire (en %)	(1)	-0,3	2,3	0,9	0,3	-
	(2)	-5,7	2,3	1,1	-1,7	-

Tableau 7 (suite 1)

**Probabilités quinquennales (en %) de migrer entre régions
(1) 1996-2001 et (2) 2001-2006**

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination					
	ÎdM	R RMR	RQ	RC	Total	
Anglophones						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	2,5	0,8	9,5	13,3
	(2)	-	4,0	0,8	5,6	10,5
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	7,4	-	1,5	7,4	16,2
	(2)	4,9	-	1,3	4,2	10,5
Reste Québec (RQ)	(1)	3,0	1,4	-	13,2	17,6
	(2)	2,3	1,3	-	11,0	14,6
Reste Canada (RC)	(1)	0,1	0,0	0,1	-	0,2
	(2)	0,1	0,0	0,1	-	0,2
Taux d'accroissement migratoire (en %)	(1)	-5,9	-4,3	-7,3	0,2	-
	(2)	-4,3	5,5	-3,2	0,1	-

Tableau 7 (suite 2)
Probabilités quinquennales (en %) de migrer entre régions
(1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination					
	ÎdM	R RMR	RQ	RC	Total	
Allophones						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	2,5	0,3	4,5	7,3
	(2)	-	5,3	0,5	3,3	9,0
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	5,4	-	0,2	2,0	7,6
	(2)	3,8	-	0,9	1,3	5,9
Reste Québec (RQ)	(1)	4,8	1,3	-	6,4	12,4
	(2)	2,4	1,5	-	2,9	6,8
Reste Canada (RC)	(1)	0,1	0,0	0,0	-	0,2
	(2)	0,2	0,0	0,1	-	0,3
Taux d'accroissement migratoire (en %)	(1)	-4,2	5,7	-8,5	0,6	-
	(2)	-6,3	18,3	-1,1	0,2	-

Tableau 7 (suite 3)

**Probabilités quinquennales (en %) de migrer entre régions
(1) 1996-2001 et (2) 2001-2006**

Groupe linguistique et région d'origine	Région de destination					
	ÎdM	R RMR	RQ	RC	Total	
Total						
Île de Montréal (ÎdM)	(1)	-	5,6	2,9	3,7	12,2
	(2)	-	7,1	3,4	2,4	12,9
Reste RMR Montréal (R RMR)	(1)	4,6	-	4,0	1,1	9,7
	(2)	3,2	-	5,0	0,7	8,9
Reste Québec (RQ)	(1)	1,9	2,0	-	1,2	5,1
	(2)	1,2	1,7	-	0,9	3,9
Reste Canada (RC)	(1)	0,1	0,0	0,1	-	0,3
	(2)	0,1	0,1	0,2	-	0,3
Taux d'accroissement migratoire (en %)	(1)	-2,4	1,8	-1,2	0,3	-
	(2)	-5,6	3,3	0,9	0,1	-

Note : voir les notes du tableau 6.

Sources : tableau 6 et calculs de l'auteur.

Tableau 8
Immigrants internationaux admis
en (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006
Nombre (en milliers) et répartition (en %)
par région et groupe linguistique

Nombre (en milliers)		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	(1)	32	12	58	101
	(2)	42	14	81	137
Reste RMR Montréal	(1)	5	1	6	13
	(2)	11	2	15	29
Total RMR Montréal	(1)	37	13	65	114
	(2)	53	16	96	165
Reste Québec	(1)	10	1	6	17
	(2)	15	2	12	29
Total Québec	(1)	47	14	71	132
	(2)	68	18	108	194
Reste Canada	(1)	7	255	570	832
	(2)	9	297	610	916
Total Canada	(1)	54	269	641	963
	(2)	77	315	718	1110

Tableau 8 (suite 1)
Immigrants internationaux admis
en (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Nombre (en milliers) et répartition (en %) par région et groupe linguistique

Répartition en % selon la langue		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	(1)	31	11	58	100
	(2)	31	10	59	100
Reste RMR Montréal	(1)	40	9	48	100
	(2)	38	8	54	100
Total RMR Montréal	(1)	32	11	57	100
	(2)	32	10	58	100
Reste Québec	(1)	58	8	34	100
	(2)	53	6	41	100
Total Québec	(1)	36	11	54	100
	(2)	35	9	56	100
Reste Canada	(1)	1	31	69	100
	(2)	1	32	67	100
Total Canada	(1)	6	28	67	100
	(2)	7	28	65	100

Tableau 8 (suite 2)
Immigrants internationaux admis
en (1) 1996-2001 et (2) 2001-2006

Nombre (en milliers) et répartition (en %)
par région et groupe linguistique

Répartition en % selon la région du Québec		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	(1)	67	82	83	77
	(2)	62	77	75	70
Reste RMR Montréal	(1)	11	8	9	10
	(2)	16	13	14	15
RMR	(1)	78	90	92	87
	(2)	78	90	89	85
Reste Québec	(1)	22	10	8	13
	(2)	22	10	11	15
Total Québec	(1)	100	100	100	100
	(2)	100	100	100	100

Note : À cause des arrondis, les chiffres totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme des parties.

Source : Statistique Canada, compilations spéciales des recensements de 2001 et de 2006.

Tableau 9
Indice de continuité linguistique (en %) ^a
1971-2006 ^b

		Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal				
	1971	100	119	76
	1981	101	123	75
	1986	101	126	76
	1991	103	134	67
	1996	104	135	68
	2001	106	141	64
	2006	109	143	63
Reste RMR Montréal ^c				
	1971	100	105	68
	1981	100	109	67
	1986	100	112	68
	1991	101	119	60
	1996	102	122	59
	2001	102	124	56
	2006	103	131	56
Total RMR Montréal ^c				
	1971	100	115	74
	1981	100	119	73
	1986	100	122	74
	1991	102	130	65
	1996	103	132	65
	2001	104	136	63
	2006	105	140	62
Reste Québec ^c				
	1971	100	106	56
	1981	100	108	66
	1986	100	111	66
	1991	101	99	58
	1996	101	98	58
	2001	101	99	55
	2006	101	102	63

Tableau 9 (suite)
Indice de continuité linguistique (en %) ^a
1971-2006 ^b

	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Québec			
	1971	100	113
	1981	99	115
	1986	99	117
	1991	101	122
	1996	102	123
	2001	102	126
	2006	103	130
Reste Canada			
	1971	73	111
	1981	71	110
	1986	71	109
	1991	65	113
	1996	64	113
	2001	63	114
	2006	62	115

Notes :

- a. L'indice est obtenu en divisant les effectifs de la population selon la langue d'usage à la maison par les effectifs selon la langue maternelle.
- b. La question sur la langue d'usage n'a pas été posée au recensement de 1976.
- c. Telle que délimitée par Statistique Canada à chaque recensement.

Tableau 10

Probabilités (en %) de transfert linguistique « durée de vie »,
Québec, (1) 1996, (2) 2001 et (3) 2006

Langue maternelle	Transfert partiel ^a			Transfert complet ^b		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Français	0,6	0,6	0,5	1,1	1,2	1,3
Anglais	2,5	2,4	2,1	10,2	10,4	10,6
Langues autochtones	0,0	0,0	0,0	12,1	12,3	15,7
Langues tierces	8,7	8,2	7,5	33,6	37,8	38,6
Français et anglais	59,4	68,0	67,6	1,1	1,4	1,9
Français et autre	58,4	63,8	65,2	2,0	3,3	3,1
Anglais et autre	63,2	75,1	69,8	2,8	4,3	5,6
Français, anglais et autre	74,3	78,3	75,5	0,0	0,0	0,0
Total	2,3	2,4	2,3	4,8	5,5	6,4

Notes :

a. Il y a transfert partiel lorsqu'une personne parle le plus souvent à la maison au moins une de ses langues maternelles, ou dont l'une des langues parlées le plus à la maison est identique à la langue maternelle.

b. Il y a transfert complet lorsqu'une personne parle le plus souvent à la maison une (des) langue(s) différente(s) de sa (ses) langue(s) maternelle(s).

Source : Statistique Canada, compilations spéciales des recensements de 1996, de 2001 et de 2006.

Tableau 11
Probabilités (en %) et nombre (en '000) de transferts linguistiques « durée de vie » complets ^a, pour les personnes de langue maternelle unique, Québec, (1) 1996, (2) 2001 et (3) 2006

Langue maternelle		Probabilités (%)			Nombre ('000)			Solde	
		Langue d'usage ^b			Langue d'usage			('000)	(%)
		F	A	Ø	F	A	Ø		
Français (F)	(1)	-	1,0	0,1	-	56	8	72	1,3
	(2)	-	1,0	0,2	-	59	11	95	1,6
	(3)	-	1,1	0,2	-	63	13	142	2,4
Anglais (A)	(1)	9,5	-	0,7	55	-	4	122	20,8
	(2)	9,3	-	1,0	52	-	6	137	24,6
	(3)	9,5	-	1,1	55	-	6	159	27,6
Autres (Ø)	(1)	12,9	19,9	-	81	125	-	-194	-31,0
	(2)	16,8	20,2	-	113	136	-	-232	-34,4
	(3)	19,3	18,6	-	163	157	-	-301	-35,6

Notes :

a. Voir la note b du tableau 10.

b. Langues autochtones exclues.

Source : Statistique Canada, compilations spéciales de 1996, de 2001 et de 2006.

Tableau 12
Probabilités (en %) de transfert pour les immigrants ^a
de langue maternelle « tierce », Île de Montréal
(1) 1991-1996 (2) 1996-2001 (3) 2001-2006

<u>Groupe d'âge</u>	Français			Anglais		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
5-9	18,8	12,8	12,2	5,4	4,9	3,3
10-14	14,9	11,5	3,6	0,0	5,3	6,1
15-19	9,2	9,8	0,0	1,3	5,7	8,1
20-24	4,7	8,2	5,4	2,8	3,0	4,2
25-29	4,0	17,5	3,4	0,2	2,6	2,9
30-34	2,5	8,0	2,1	0,0	2,9	2,8
35-39	4,0	5,8	1,7	0,0	2,1	1,4
40-44	5,0	6,2	0,9	0,0	0,9	1,0
45-49	2,8	6,2	0,0	0,0	4,4	0,4
50-54	0,0	3,4	0,0	0,0	4,5	0,2
55-59	0,6	4,2	0,0	0,0	1,2	0,1
60+	0,0	3,5	0,0	0,5	2,9	0,0
<u>Total</u>	4,5	9,0	2,4	0,0	4,0	2,8

Note : a. Il s'agit des immigrants arrivés au cours de la période censitaire précédant celle pendant laquelle a eu lieu le transfert, donc après une durée moyenne de séjour de 7,5 ans.

Tableau 13
Probabilités (en %) de transfert pour les immigrants ^a
de langue maternelle « tierce », 2001-2006
régions autres que l'Île de Montréal

<u>Groupe d'âge</u>	<u>Reste RMR</u>		<u>Reste Québec</u>		<u>Reste Canada</u>	
	<u>F</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>A</u>
5-9	11,0	1,4	18,0	1,6	0,0	24,5
10-14	12,4	2,4	11,0	4,2	0,0	14,6
15-19	8,4	3,6	3,2	5,5	0,0	11,2
20-24	16,4	1,6	16,0	6,0	0,0	9,0
25-29	13,8	1,1	5,8	3,2	0,0	6,7
30-34	7,0	1,1	3,0	2,0	0,0	5,5
35-39	5,0	0,8	1,5	1,5	0,0	4,0
40-44	3,5	0,5	0,8	0,8	0,0	3,1
45-49	2,0	0,3	0,0	0,0	0,0	2,7
50-54	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1
55-59	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3
60+	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,9
<u>Total</u>	9,9	0,7	9,9	0,2	0,0	6,8

Note : a. Voir la note a au bas du tableau 12.

Tableau 14
Probabilités (en %) de transfert pour la population
de langue maternelle « tierce » (immigrants exclus ^a),
2001-2006

<u>Groupe d'âge</u>	<u>Île de Montréal</u>		<u>Reste RMR</u>		<u>Reste Québec</u>		<u>Reste Canada</u>	
	<u>F</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>A^b</u>	<u>F</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>A</u>
5-9	8,1	5,4	14,0	2,7	8,0	2,2	0,0	16,3
10-14	0,9	6,3	0,4	3,2	9,3	1,1	0,0	5,0
15-19	0,0	7,5	6,7	3,7	4,3	0,7	0,0	7,2
20-24	16,4	8,5	10,0	4,2	7,1	5,6	0,0	15,2
25-29	9,3	12,1	6,6	6,1	10,1	3,5	0,0	15,6
30-34	3,0	12,3	3,5	6,1	3,0	0,9	0,0	8,4
35-39	1,1	5,0	1,8	2,5	0,9	0,0	0,0	3,1
40-44	0,0	2,0	1,1	1,0	0,0	0,0	0,0	1,2
45-49	0,0	0,8	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
50-54	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
55-59	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
60+	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<u>Total</u>	2,1	3,2	2,8	2,0	5,8	0,0	0,0	3,4

Notes :

a. Voir la note a du tableau 12.

b. À cause des petits effectifs, les probabilités de transfert vers l'anglais n'ont pas été calculées. Nous avons posé l'hypothèse qu'elles sont la moitié de celles obtenues pour l'Île de Montréal.

Tableau 15
Nombre de transferts dérivés des probabilités de transfert
linguistique des tableaux 12 à 14, Québec, 2001-2006

	Langue d'usage	Langue d'usage en 2006		
	en 2001	Français	Anglais	Total
Immigrants de 1996-2001	Français	-	0	0
	Anglais	68	-	68
	Autre	6477	3766	10 243
Reste de la population	Français	-	0	0
	Anglais	1826	-	1826
	Autre	8862	9863	18 725
	Total	17 233	13 629	30 862
	Solde	17 233	11 735	-

Tableau 16
Nombre attendu ^a de transferts linguistiques pour
100 personnes de langue maternelle tierce, calculé
à partir des probabilités de transfert des tableaux 12 à 14

	Immigrants de 1996-2001			Reste de la population		
	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
Île de Montréal	33,4	34,3	67,7	28,0	38,1	66,1
Reste RMR Montréal	40,6	17,5	58,1	34,5	20,4	54,9
Reste Québec	42,0	11,5	53,5	34,2	10,9	45,1
Reste Canada	0,0	62,4	62,4	0,0	53,7	53,7

Note : a. Le nombre est obtenu en soumettant une cohorte initiale de 100 personnes aux probabilités de transfert par âge des tableaux 12 à 14.

Tableau 17
Âge moyen de la population, par groupe linguistique
et région, 2006

	<u>Francophones</u>	<u>Anglophones</u>	<u>Allophones</u>	<u>Total</u>
Île de Montréal	40,2	38,8	40,1	39,8
Reste RMR Montréal	38,1	36,8	39,9	38,1
RMR Montréal	38,9	38,2	40,1	39,0
Reste Québec	40,8	42,1	33,5	40,7
Total Québec	40,0	39,0	39,1	39,9
Reste Canada	40,5	38,3	40,1	38,6

Source : Statistique Canada, recensement de 2006 et calculs de l'auteur.

Tableau 18
Taux de dépendance ^a (en %), par groupe linguistique
et région, 2006

	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	52	57	61	55
Reste RMR Montréal	58	61	62	59
RMR de Montréal	56	58	61	57
Reste Québec	58	66	78	59
Total Québec	57	60	63	58
Reste Canada	61	61	56	60

Note : a: Le taux de dépendance est obtenu en rapportant la population âgée de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus à celle âgée de 20 à 64 ans.

Source : voir tableau 17.

Tableau 19
Indice de remplacement^a (en %) de la population,
par groupe linguistique et région, 2006

	<u>Francophones</u>	<u>Anglophones</u>	<u>Allophones</u>	<u>Total</u>
Île de Montréal	53	67	72	60
Reste RMR Montréal	89	90	89	89
RMR de Montréal	72	73	75	73
Reste Québec	79	85	118	80
Total Québec	76	75	81	76
Reste Canada	86	85	75	83

Note : a. L'indice de remplacement a été calculé en rapportant la population âgée de 0 à 9 ans à celle âgée de 25 à 34 ans.

Source : voir tableau 17.

Tableau 20

Les hypothèses du comportement démographique futur

1. Mortalité

- Une seule hypothèse (S)
- Estimation pour 2006-2011 (tableau 5) et hypothèse de référence de l'ISQ (2009) : espérance de vie de 81,2 ans en 2006 à 87,3 ans en 2051

2. Fécondité

- Pour 2006-2011 : 1,70 enfant par femme
- Par après, 3 hypothèses :
 - F1 = constance des taux par âge
 - F2 = baisse progressive jusqu'à 1,50 en 2016-2021
 - F3 = hausse progressive jusqu'à 1,90 en 2016-2021
- Maintien des disparités linguistiques et régionales de 2001-2006

3. Migrations entre régions du Québec

- a) Maintien des disparités linguistiques et régionales de 2001-2006 et hypothèses conformes à celles de l'ISQ (2009), soit :
 - P1 = constance du comportement de longue période (ex. solde de l'île de Montréal = - 20 000/an)
 - P2 = hausse de 25 % de toutes les probabilités de sortie de l'île de Montréal
 - P3 = baisse de 25 % de toutes les probabilités de sortie de l'île de Montréal
- b) En outre, 2 hypothèses de simulation :
 - P4 = probabilités de sortie identiques pour chaque groupe linguistique
 - P5 = probabilités de sortie des anglophones et allophones réduites de moitié

4. Migrations interprovinciales

- a) Solde migratoire du Québec = - 8500/an en 2006-2011
- b) Par après, 3 hypothèses :
 - M1 = solde de -10 000/an
 - M2 = solde de -15 000/an
 - M3 = solde de - 5 000/an.

5. Immigration internationale

- a) - Pour 2006-2011 = 48 000/an
 - Par après, 3 hypothèses :
 - I1 = 50 000/an
 - I2 = 40 000/an
 - I3 = 60 000/an
 - Maintien de la répartition par région, âge et groupe linguistique de 2001-2006
- b) En outre, 2 hypothèses de simulation :
 - I4 = 45 % des immigrants sont francophones
 - I5 = 25 % des immigrants sont francophones

6. Émigration internationale

- 6 000/an si I1
- moins si I1, plus si I2 (taux de rétention variables selon la durée de séjour des immigrants).

7. Mobilité linguistique

- a) Une seule hypothèse (L1) = les probabilités de transfert (par âge, région, statut d'immigration et durée de séjour) estimées pour 2001-2006 (tableaux 12 à 14) sont supposées constantes
- b) En outre, 3 hypothèses de simulation :
 - L0 = mobilité nulle
 - L2 = mobilité des allophones vers l'anglais est nulle et celle du français est égale à celle vers l'anglais dans le reste du Canada
 - L3 = tous les transferts se font vers l'anglais.

Tableau 21

Définition des scénarios

Scénario de référence A1

S, F1, P1, M1, I1, E, L1

Scénario de référence alternatif A1bis

Idem que A1, mais I3 remplace I1

Scénario de faible croissance B1

S, F2, P1, M2, I2, E, L1

Scénario de forte croissance C1

S, F3, P1, M3, I3, E, L1

Scénarios de simulation (scénarios d'analyse)

A0 : idem que A1, mais L0 remplace L1

A2 : idem que A1, mais L2 remplace L1

A3 : idem que A1, mais L3 remplace L1

Df : idem que A1, mais P4 remplace P1, M2 remplace M1 et L2 remplace L1

Da : idem que A1, mais P5 remplace P1, M3 remplace M1 et L3 remplace L1

Dff : idem que Df, mais la fécondité des francophones augmente de 20 %, celle des anglophones diminue de 10 % et celle des allophones diminue de 20 %; en outre, I4 remplace I1

Daa : idem que Da, mais la fécondité des anglophones augmente de 20 %, celle des francophones diminue de 10 % et celle des allophones diminue de 20 %; en outre, I5 remplace I1

Mf : idem que A1, mais I4 remplace I1

Ma : idem que A1, mais I5 remplace I1

N1 : idem que A1, mais F3 remplace F1

Note : La signification des sigles utilisés pour les hypothèses est présentée dans le tableau 20.

Tableau 22
Principales hypothèses des scénarios prévisionnels

	Scénario de référence A1	Scénario de référence alternatif A1bis	Scénario de faible croissance B1	Scénario de forte croissance C1
Mortalité				
Espérance de vie en :				
2006-2011	81,2	81,2	81,2	81,2
2051	87,3	87,3	87,3	87,3
Fécondité				
(enfant/femme)	1,7	1,7	1,5	1,9
Solde migratoire Île Montréal	- 20 000/an	- 20 000/an	- 20 000/an	- 20 000/an
Solde migratoire interprovincial du Québec	-8500/an en 2006-2011 -10 000/an après	-8500/an en 2006-2011 -10 000/an après	-8500/an en 2006-2011 -15 000/an après	-8500/an en 2006-2011 -5000/an après
Immigration internationale au Québec	48 000/an en 2006-2011 50 000/an après	48 000/an en 2006-2011 60 000/an après	48 000/an en 2006-2011 40 000/an après	48 000/an en 2006-2011 60 000/an après

Émigration internationale du Québec	6000/an	> 6000/an (variable selon durée de séjour des immigrants)	< 6000/an (variable selon durée de séjour des immigrants)	> 6000/an (variable selon durée de séjour des immigrants)
Mobilité linguistique	Probabilité de transfert des tableaux 12 à 14	Probabilité de transfert des tableaux 12 à 14	Probabilité de transfert des tableaux 12 à 14	Probabilité de transfert des tableaux 12 à 14

Tableau 23
Composition linguistique (en %) par région, 1971-2006

	Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal			
1971	61,2	27,4	11,4
1981	59,9	27,0	13,1
1986	59,4	26,0	14,6
1991	57,3	26,2	16,5
1996	55,6	25,6	18,8
2001	56,3	24,8	18,9
2006	54,2	25,2	20,6
Reste RMR Montréal			
1971	79,0	18,6	2,4
1981	81,7	15,4	2,9
1986	84,3	11,6	4,1
1991	84,8	10,6	4,6
1996	85,9	9,5	4,6
2001	86,5	8,9	4,6
2006	84,5	9,5	6,0
Total RMR Montréal			
1971	66,3	24,9	8,8
1981	68,3	22,5	9,2
1986	69,4	20,2	10,4
1991	69,2	19,5	11,3
1996	69,8	18,1	12,1
2001	70,5	17,3	12,2
2006	69,1	17,5	13,4
Reste Québec			
1971	92,9	6,2	0,9
1981	94,4	4,2	1,5
1986	94,0	5,1	0,9
1991	94,3	4,4	1,3
1996	94,1	4,5	1,4
2001	94,2	4,3	1,5
2006	93,7	4,2	2,1

Tableau 23 (suite)
Composition linguistique (en %) par région, 1971-2006

	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Québec			
1971	80,8	14,7	4,5
1981	82,8	12,3	4,9
1986	83,1	11,8	5,1
1991	82,9	11,2	5,9
1996	82,8	10,8	6,4
2001	83,0	10,4	6,6
2006	81,8	10,6	7,6
Reste Canada			
1971	4,4	87,2	8,4
1981	3,7	87,9	8,4
1986	3,6	88,1	8,3
1991	3,1	87,6	9,3
1996	2,9	86,3	10,8
2001	2,7	85,4	11,9
2006	2,5	84,2	13,3
Total Canada			
1971	25,7	67,0	7,3
1981	24,7	67,9	7,4
1986	24,1	68,4	7,5
1991	23,3	68,3	8,4
1996	22,6	67,7	9,7
2001	22,1	67,3	10,6
2006	21,4	66,7	11,0

Notes :

1. À cause des arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas nécessairement 100 %.
2. La définition territoriale des régions est celle utilisée par Statistique Canada.
3. La question sur la langue d'usage n'a pas été posée au recensement de 1976.

Tableau 24
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

		Population totale (000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Île de Montréal					
2006		1874	54,2	25,2	20,6
2031	A1	2179	47,4	23,0	29,5
	A1bis	2286	46,7	22,5	30,8
	B1	2122	50,8	22,0	27,3
	C1	2222	44,8	23,6	31,6
	A0	2198	45,4	20,4	34,1
	A2	2177	49,4	20,8	29,8
	A3	2183	45,6	24,7	29,7
	Df	2121	53,7	17,5	28,8
	Da	2330	42,8	26,3	30,9
	Dff	2133	57,9	16,6	25,5
	Daa	2363	39,0	27,6	33,4
	Mf	2167	50,3	22,6	27,1
	Ma	2191	44,6	23,5	32,0
	N1	2222	47,4	23,1	29,5

Tableau 24 (suite 1)
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

		Population totale (000)	Francophones %	Anglophones %	Allophones %
Reste RMR Montréal					
2006		1813	84,5	9,5	6,0
2031	A1	2377	77,5	10,0	12,5
	A1bis	2414	76,9	10,0	13,1
	B1	2177	79,2	9,3	11,5
	C1	2590	76,1	10,5	13,4
	A0	2388	75,4	9,1	15,5
	A2	2384	78,2	9,2	12,6
	A3	2369	75,8	11,5	12,7
	Df	2358	75,5	11,0	13,5
	Da	2261	79,5	9,9	10,6
	Dff	2419	77,8	10,3	11,9
	Daa	2227	77,7	10,7	11,6
	Mf	2381	78,5	9,9	11,7
	Ma	2373	76,5	10,2	13,3
	N1	2439	77,5	10,1	12,4

Tableau 24 (suite 2)
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

RMR Montréal		Population totale	Francophones	Anglophones	Allophones
		(000)	%	%	%
2006		3685	69,1	17,5	13,4
2031	A1	4556	63,1	16,3	20,6
	A1bis	4700	62,2	16,1	21,7
	B1	4299	65,2	15,6	19,3
	C1	4812	61,7	16,6	21,8
	A0	4586	61,0	14,6	24,4
	A2	4560	64,5	14,7	20,8
	A3	4552	61,3	17,8	20,9
	Df	4479	65,2	14,1	20,7
	Da	4591	60,9	18,2	20,9
	Dff	4553	68,4	13,3	18,3
	Daa	4590	57,8	19,4	22,8
	Mf	4548	65,0	15,9	19,0
	Ma	4564	61,2	16,6	22,3
	N1	4661	63,2	16,3	20,6

Tableau 24 (suite 3)
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

Reste Québec		Population totale	Francophones	Anglophones	Allophones
		(000)	%	%	%
	2006	3946	93,7	4,2	2,1
	2031				
	A1	4379	93,2	3,6	3,1
	A1bis	4403	93,1	3,6	3,3
	B1	4200	93,9	3,3	2,9
	C1	4578	92,8	3,8	3,4
	A0	4385	92,6	3,6	3,8
	A2	4388	93,4	3,5	3,1
	A3	4359	92,8	4,1	3,1
	Df	4344	93,8	3,2	3,0
	Da	4381	92,6	4,3	3,1
	Dff	4521	94,4	3,0	2,6
	Daa	4289	92,0	4,5	3,4
	Mf	4398	93,5	3,6	3,0
	Ma	4361	93,0	3,7	3,3
	N1	4485	93,2	3,6	3,2

Tableau 24 (suite 4)
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

Total Québec		Population totale	Francophones	Anglophones	Allophones
		(000)	%	%	%
	2006	7632	81,8	10,6	7,6
	2031				
	A1	8935	77,9	10,1	12,1
	A1bis	9103	77,1	10,1	12,8
	B1	8499	79,4	9,5	11,2
	C1	9390	76,8	10,4	12,8
	A0	8971	76,5	9,2	14,3
	A2	8949	78,7	9,2	12,1
	A3	8911	76,7	11,1	12,2
	Df	8823	79,3	8,7	12,0
	Da	8972	76,4	11,4	12,2
	Dff	9073	81,4	8,2	10,4
	Daa	8880	74,3	12,2	13,5
	Mf	8946	79,0	9,9	11,1
	Ma	8925	76,7	10,3	13,0
	N1	9145	77,9	10,1	12,0

Tableau 24 (suite 5)
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

Reste Canada		Population totale	Francophones	Anglophones	Allophones
		(000)	%	%	%
	2006	24 945	2,5	84,2	13,2
	2031				
	A1	31 931	1,7	78,3	19,9
	A1bis	32 546	1,7	77,5	20,7
	B1	30 985	1,8	79,0	19,1
	C1	33 237	1,7	77,7	20,6
	A0	31 940	2,0	74,4	23,7
	A2	31 916	1,7	78,3	19,9
	A3	31 956	1,7	78,4	19,9
	Df	32 042	1,8	78,2	19,9
	Da	31 892	1,7	78,4	19,9
	Dff	32 021	1,9	78,3	19,9
	Daa	31 913	1,7	78,4	19,9
	Mf	31 917	1,8	78,4	19,9
	Ma	31 946	1,7	78,3	19,9
	N1	32 686	1,7	78,4	19,8

Tableau 24 (suite 6)
Résultats comparés des divers scénarios
à l'horizon 2031

Total Canada		Population totale	Francophones	Anglophones	Allophones
		(000)	%	%	%
	2006	32 576	21,1	67,0	11,9
	2031				
	A1	40 867	18,4	63,4	18,2
	A1bis	41 650	18,2	62,8	19,0
	B1	39 484	18,5	64,1	17,4
	C1	42 627	18,2	62,9	18,9
	A0	40 911	18,3	60,1	21,6
	A2	40 865	18,6	63,2	18,2
	A3	40 867	18,1	63,7	18,2
	Df	40 865	18,6	63,2	18,2
	Da	40 864	18,1	63,7	18,2
	Dff	41 094	19,4	62,8	17,8
	Daa	40 792	17,5	64,0	18,5
	Mf	40 863	18,7	63,4	18,0
	Ma	40 871	18,1	63,5	18,4
	N1	41 832	18,4	63,5	18,1

Tableau 25
Scénario 1 (A1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal	2006	1874	54,2	25,2	20,6
	2011	1939	52,4	24,6	23,1
	2016	2007	50,9	24,0	25,1
	2021	2066	49,6	23,6	26,8
	2026	2121	48,4	23,3	28,3
	2031	2179	47,4	23,0	29,5
	2056	2410	43,3	22,4	34,2
Reste RMR Montréal	2006	1812	84,5	9,5	6,0
	2011	1946	82,9	9,6	7,5
	2016	2072	81,4	9,8	8,9
	2021	2188	80,0	9,9	10,1
	2026	2292	78,7	10,0	11,3
	2031	2377	77,5	10,0	12,5
	2056	2666	71,8	10,5	17,7

Tableau 25 (suite 1)
Scénario 1 (A1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total RMR Montréal	2006	3685	69,1	17,5	13,4
	2011	3885	67,7	17,1	15,3
	2016	4078	66,4	16,8	16,9
	2021	4254	65,2	16,5	18,2
	2026	4413	64,2	16,4	19,5
	2031	4556	63,1	16,3	20,6
	2056	5076	58,3	16,2	25,6
Reste Québec	2006	3946	93,7	4,2	2,1
	2011	4073	93,7	4,0	2,3
	2016	4185	93,7	3,8	2,5
	2021	4279	93,6	3,7	2,7
	2026	4345	93,4	3,7	2,9
	2031	4379	93,2	3,6	3,1
	2056	4323	91,7	3,8	4,5

Tableau 25 (suite 2)
Scénario 1 (A1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Québec	2006	7632	81,8	10,6	7,6
	2011	7958	81,0	10,4	8,6
	2016	8263	80,2	10,2	9,6
	2021	8533	79,4	10,1	10,5
	2026	8759	78,7	10,1	11,3
	2031	8935	77,9	10,1	12,1
	2056	9399	73,7	10,5	15,9
Reste Canada	2006	24 945	2,5	84,2	13,2
	2011	26 402	2,3	82,7	14,9
	2016	27 863	2,2	81,5	16,4
	2021	29 302	2,0	80,4	17,6
	2026	30 668	1,9	79,3	18,8
	2031	31 931	1,7	78,3	19,9
	2056	36 832	1,3	74,2	24,5

Tableau 25 (suite 3)
Scénario 1 (A1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Canada	2006	32 576	21,1	67,0	11,9
	2011	34 360	20,5	66,0	13,5
	2016	36 126	20,0	65,2	14,8
	2021	37 834	19,5	64,5	16,0
	2026	39 426	18,9	64,0	17,1
	2031	40 867	18,4	63,4	18,2
	2056	46 231	16,0	61,2	22,7

Tableau 26
Scénario 2 (A1 bis)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal	2006	1874	54,2	25,2	20,6
	2011	1939	52,4	24,6	23,1
	2016	2020	50,7	23,9	25,4
	2021	2113	49,2	23,3	27,5
	2026	2200	47,8	22,9	29,3
	2031	2286	46,7	22,5	30,8
	2056	2644	42,3	21,8	35,9
Reste RMR Montréal	2006	1812	84,5	9,5	6,0
	2011	1946	82,9	9,6	7,5
	2016	2075	81,3	9,8	8,9
	2021	2200	79,8	9,9	10,4
	2026	2315	78,3	10,0	11,7
	2031	2414	76,9	10,0	13,1
	2056	2797	70,6	10,4	19,0

Tableau 26 (suite 1)
Scénario 2 (A1 bis)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total RMR					
Montréal	2006	3685	69,1	17,5	13,4
	2011	3885	67,7	17,1	15,3
	2016	4095	66,2	16,7	17,0
	2021	4313	64,8	16,5	18,8
	2026	4515	63,5	16,2	20,3
	2031	4700	62,2	16,1	21,7
	2056	5441	56,9	15,9	27,2
Reste Québec					
	2006	3946	93,7	4,2	2,1
	2011	4073	93,7	4,0	2,3
	2016	4188	93,6	3,8	2,6
	2021	4289	93,5	3,7	2,8
	2026	4362	93,3	3,7	3,0
	2031	4403	93,1	3,6	3,3
	2056	4408	91,3	3,8	4,9

Tableau 26 (suite 2)
Scénario 2 (A1 bis)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Québec	2006	7632	81,8	10,6	7,6
	2011	7958	81,0	10,4	8,6
	2016	8283	80,1	10,2	9,7
	2021	8602	79,1	10,1	10,8
	2026	8877	78,1	10,1	11,8
	2031	9103	77,1	10,1	12,8
	2056	9849	72,3	10,5	17,2
Reste Canada	2006	24 945	2,5	84,2	13,2
	2011	26 402	2,3	82,7	14,9
	2016	27 917	2,2	81,4	16,5
	2021	29 459	2,0	80,1	17,9
	2026	31 011	1,9	78,8	19,3
	2031	32 546	1,7	77,5	20,7
	2056	39 409	1,3	72,2	26,6

Tableau 26 (suite 3)
Scénario 2 (A1 bis)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Canada	2006	32 576	21,1	67,0	11,9
	2011	34 360	20,5	66,0	13,5
	2016	36 200	20,0	65,1	14,9
	2021	38 061	19,4	64,3	16,3
	2026	39 888	18,8	63,5	17,6
	2031	41 650	18,2	62,8	19,0
	2056	49 258	15,5	59,8	24,7

Tableau 27
Scénario 3 (B1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal	2006	1874	54,2	25,2	20,6
	2011	1939	52,4	24,6	23,1
	2016	2008	51,9	23,6	24,5
	2021	2049	51,6	22,9	25,4
	2026	2085	51,2	22,4	26,4
	2031	2122	50,8	22,0	27,3
	2056	2211	48,2	20,5	31,3
Reste RMR Montréal	2006	1812	84,5	9,5	6,0
	2011	1946	82,9	9,6	7,5
	2016	2025	81,8	9,6	8,6
	2021	2088	80,9	9,5	9,6
	2026	2141	80,1	9,4	10,5
	2031	2177	79,2	9,3	11,5
	2056	2214	75,0	9,2	15,9

Tableau 27 (suite 1)
Scénario 3 (B1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total RMR Montréal	2006	3685	69,1	17,5	13,4
	2011	3885	67,7	17,1	15,3
	2016	4033	66,9	16,6	16,5
	2021	4137	66,4	16,1	17,5
	2026	4226	65,8	15,8	18,4
	2031	4299	65,2	15,6	19,3
	2056	4425	61,6	14,8	23,6
Reste Québec	2006	3946	93,7	4,2	2,1
	2011	4073	93,7	4,0	2,3
	2016	4144	93,9	3,7	2,4
	2021	4189	94,0	3,5	2,6
	2026	4209	94,0	3,4	2,7
	2031	4200	93,9	3,3	2,9
	2056	3884	92,9	3,3	3,9

Tableau 27 (suite 2)
Scénario 3 (B1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Québec	2006	7632	81,8	10,6	7,6
	2011	7958	81,0	10,4	8,6
	2016	8177	80,6	10,0	9,4
	2021	8326	80,3	9,8	10,0
	2026	8435	79,9	9,6	10,5
	2031	8499	79,4	9,5	11,2
	2056	8309	76,2	9,4	14,4
Reste Canada	2006	24 945	2,5	84,2	13,2
	2011	26 402	2,3	82,7	14,9
	2016	27 782	2,2	81,5	16,3
	2021	29 017	2,1	80,5	17,4
	2026	30 095	1,9	79,7	18,3
	2031	30 985	1,8	79,0	19,1
	2056	33 128	1,5	76,1	22,4

Tableau 27 (suite 3)
Scénario 3 (B1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Canada	2006	32 576	21,1	67,0	11,9
	2011	34 360	20,5	66,0	13,5
	2016	35 959	20,0	65,2	14,7
	2021	37 343	19,5	64,8	15,7
	2026	38 530	19,0	64,4	16,6
	2031	39 484	18,5	64,1	17,4
	2056	41 437	16,5	62,7	20,8

Tableau 28
Scénario 4 (C1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Île de Montréal	2006	1874	54,2	25,2	20,6
	2011	1939	52,4	24,6	23,1
	2016	1993	50,1	24,3	25,6
	2021	2069	48,0	24,0	28,0
	2026	2143	46,2	23,8	30,0
	2031	2222	44,8	23,6	31,6
	2056	2609	40,1	23,5	36,4
Reste RMR Montréal	2006	1812	84,5	9,5	6,0
	2011	1946	82,9	9,6	7,5
	2016	2119	81,1	9,9	9,1
	2021	2291	79,3	10,1	10,6
	2026	2451	77,7	10,3	12,0
	2031	2590	76,1	10,5	13,4
	2056	3206	69,5	11,3	19,2

Tableau 28 (suite 1)
Scénario 4 (C1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total RMR Montréal	2006	3685	69,1	17,5	13,4
	2011	3885	67,7	17,1	15,3
	2016	4111	66,0	16,9	17,1
	2021	4361	64,4	16,7	18,9
	2026	4594	63,0	16,6	20,4
	2031	4812	61,7	16,6	21,8
	2056	5816	56,3	16,8	26,9
Reste Québec	2006	3946	93,7	4,2	2,1
	2011	4073	93,7	4,0	2,3
	2016	4225	93,5	3,9	2,6
	2021	4374	93,3	3,8	2,8
	2026	4493	93,1	3,8	3,1
	2031	4578	92,8	3,8	3,4
	2056	4875	90,9	4,1	5,0

Tableau 28 (suite 2)
Scénario 4 (C1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Québec	2006	7632	81,8	10,6	7,6
	2011	7958	81,0	10,4	8,6
	2016	8337	80,0	10,3	9,7
	2021	8735	78,9	10,3	10,8
	2026	9088	77,9	10,3	11,8
	2031	9390	76,8	10,4	12,8
	2056	10 690	72,1	11,0	16,9
Reste Canada	2006	24 945	2,5	84,2	13,2
	2011	26 402	2,3	82,7	14,9
	2016	28 022	2,1	81,4	16,5
	2021	29 759	2,0	80,2	17,9
	2026	31 506	1,8	78,9	19,2
	2031	33 237	1,7	77,7	20,6
	2056	41 694	1,2	72,8	26,0

Tableau 28 (suite 3)
Scénario 4 (C1)

	Année	Population totale (en 000)	Francophones	Anglophones	Allophones
Total Canada	2006	32 576	21,1	67,0	11,9
	2011	34 360	20,5	66,0	13,5
	2016	36 359	20,0	65,1	14,9
	2021	38 494	19,4	64,3	16,3
	2026	40 593	18,8	63,6	17,6
	2031	42 627	18,2	62,9	18,9
	2056	52 384	15,7	60,2	24,2

Tableau 29
Évolution prévisible de l'âge moyen
selon le scénario de référence A1

	Année	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	2006	40,2	38,8	40,1	39,8
	2031	42,9	43,4	41,9	42,7
	2056	44,0	45,6	45,8	44,9
Reste RMR Montréal	2006	38,1	36,8	39,9	38,1
	2031	44,0	40,8	41,4	43,4
	2056	46,0	43,2	45,1	45,5
RMR Montréal	2006	38,9	38,2	40,1	39,0
	2031	43,6	42,5	41,8	43,0
	2056	45,3	44,8	45,5	45,3
Reste Québec	2006	40,8	42,1	33,5	40,7
	2031	47,4	48,1	37,3	47,1
	2056	49,6	50,1	40,4	49,2
Total Québec	2006	40,0	39,0	39,1	39,9
	2031	45,8	43,5	41,2	45,1
	2056	47,8	45,6	44,9	47,2
Reste Canada	2006	40,5	38,3	40,1	38,6
	2031	48,0	43,9	43,2	43,8
	2056	49,8	46,6	46,5	46,6

Tableau 30

Évolution prévisible du taux de dépendance ^a (en %) selon le scénario de référence A1

	Année	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	2006	52	57	61	55
	2031	71	70	69	70
	2056	74	76	90	80
Reste RMR Montréal	2006	58	61	62	59
	2031	82	67	70	79
	2056	89	75	96	89
RMR Montréal	2006	56	58	61	57
	2031	78	69	69	75
	2056	83	76	92	84
Reste Québec	2006	58	66	78	59
	2031	97	90	82	96
	2056	105	95	100	104
Total Québec	2006	57	60	63	58
	2031	89	72	71	85
	2056	95	79	93	93
Reste Canada	2006	61	61	56	60
	2031	99	79	81	80
	2056	106	87	101	90

Note : a. Voir la note a du tableau 18.

Tableau 31
Évolution prévisible de l'effectif des grands groupes
d'âge, 2006 (base 100)-2031-2056
et du pourcentage des 65 ans et plus (scénario A1)

Île de Montréal		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
		<u>0-19 ans</u>			
	2031	102	91	179	115
	2056	101	91	211	121
	<u>30-64 ans</u>				
	2031	91	99	158	106
	2056	90	102	181	111
	<u>65 ans et plus</u>				
	2031	151	167	182	162
	2056	162	210	337	214
	<u>% 65 ans et +</u>				
	2006	15	14	17	15
	2031	22	22	18	21
	2056	23	26	27	25

Tableau 31 (suite 1)
Évolution prévisible de l'effectif des grands groupes
d'âge, 2006 (base 100)-2031-2056
et du pourcentage des 65 ans et plus (scénario A1)

Reste de la RMR de Montréal		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
		<u>0-19 ans</u>			
	2031	100	120	237	112
	2056	90	130	430	120
	<u>30-64 ans</u>				
	2031	104	135	259	116
	2056	105	150	357	124
	<u>65 ans et plus</u>				
	2031	256	210	307	256
	2056	299	313	750	336
	<u>% 65 ans et +</u>				
	2006	11	11	15	11
	2031	24	17	17	22
	2056	27	21	26	26

Tableau 31 (suite 2)
Évolution prévisible de l'effectif des grands groupes
d'âge, 2006 (base 100)-2031-2056
et du pourcentage des 65 ans et plus (scénario A1)

		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Total RMR de Montréal	<u>0-19 ans</u>				
	2031	101	100	205	114
	2056	100	103	263	121
	<u>30-64 ans</u>				
	2031	99	108	180	111
	2056	99	115	220	117
	<u>65 ans et plus</u>				
	2031	207	177	207	202
	2056	235	233	421	266
	<u>% 65 ans et +</u>				
	2006	13	13	17	13
	2031	23	20	18	22
	2056	26	24	27	26

Tableau 31 (suite 3)
Évolution prévisible de l'effectif des grands groupes
d'âge, 2006 (base 100)-2031-2056
et du pourcentage des 65 ans et plus (scénario A1)

		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Reste du Québec	<u>0-19 ans</u>				
	2031	94	77	152	95
	2056	87	73	203	90
	<u>30-64 ans</u>				
	2031	88	83	163	90
	2056	83	83	210	85
	<u>65 ans et plus</u>				
	2031	231	159	230	227
	2056	244	178	474	244
	<u>% 65 ans et +</u>				
	2006	15	18	11	15
	2031	30	30	15	30
	2056	33	32	21	33

Tableau 31 (suite 4)
Évolution prévisible de l'effectif des grands groupes
d'âge, 2006 (base 100)-2031-2056
et du pourcentage des 65 ans et plus (scénario A1)

Total Québec		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
		<u>0-19 ans</u>			
	2031	103	95	194	104
	2056	93	97	250	105
	<u>30-64 ans</u>				
	2031	93	103	178	100
	2056	89	109	218	101
	<u>65 ans et plus</u>				
	2031	222	172	209	216
	2056	241	219	426	254
	<u>% 65 ans et +</u>				
	2006	14	14	16	14
	2031	27	22	18	26
	2056	30	25	26	29

Tableau 31 (suite 5)
Évolution prévisible de l'effectif des grands groupes
d'âge, 2006 (base 100)-2031-2056
et du pourcentage des 65 ans et plus (scénarioA1)

		Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Reste du Canada	<u>0-19 ans</u>				
	2031	71	97	210	109
	2056	59	98	282	118
	<u>30-64 ans</u>				
	2031	71	107	166	114
	2056	59	112	213	124
	<u>65 ans et plus</u>				
	2031	183	221	278	229
	2056	168	283	518	315
	<u>% 65 ans et +</u>				
	2006	15	13	15	13
	2031	31	24	22	23
	2056	33	28	29	28

Tableau 32
Évolution prévisible de l'indice de remplacement ^a (en %)
2006-2031-2056 (scénario A1)

	Année	Francophones	Anglophones	Allophones	Total
Île de Montréal	2006	53	67	72	60
	2031	67	76	107	79
	2056	64	70	106	77
Reste RMR Montréal	2006	89	90	89	89
	2031	95	100	119	98
	2056	89	93	120	95
Total RMR Montréal	2006	72	73	75	73
	2031	83	83	110	88
	2056	78	77	111	85
Reste Québec	2006	79	85	118	80
	2031	95	94	154	97
	2056	89	85	146	92
Total Québec	2006	76	75	81	76
	2031	89	84	116	92
	2056	84	78	116	88
Reste Canada	2006	86	85	75	83
	2031	95	82	117	88
	2056	90	78	114	86

Note : a. Voir la note a du tableau 19.

